



HAL
open science

Sociologie de la construction de la carrière migratoire

Nader Vahabi

► **To cite this version:**

Nader Vahabi. Sociologie de la construction de la carrière migratoire. Histoire. Université de Toulouse
2 Jean Jaurès, 2013. tel-02060634

HAL Id: tel-02060634

<https://hal.science/tel-02060634>

Submitted on 7 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Toulouse II- Le Mirail

Nader VAHABI

Sociologie de la construction de la carrière migratoire

Habilitation à diriger des recherches en sociologie

Jury :

Christophe BALAY, Professeur de langue et littérature persanes, INALCO, Paris.

Didier BIGO, Sociologue, Professeur au King's collège à Londres.

Bernard CHARLERY DE La MAZELIERE, géographe, Professeur à l'université de Toulouse II-Le Mirail.

Michel PERALDI, Anthropologue, Directeur de recherches au CNRS, Membre permanent du CADIS à l'EHESS.

Benoit PETIT, référent, Sociologue, Maitre de conférences à l'université de Toulouse II-Le Mirail.

Catherine WHITOL DE WENDEN, politologue, juriste, directrice de recherches et professeur au CNRS et au CERI.

Mémoire d'un parcours migratoire

18 Septembre 2013

Université de Toulouse II- Le Mirail

Nader VAHABI

Sociologie de la construction de la carrière migratoire

Habilitation à diriger des recherches en sociologie

Mémoire d'un parcours migratoire

18 Septembre 2013

L'étranger, Charles Baudelaire¹

« Qui aimes-tu le mieux, homme énigmatique, dis ? ton père, ta mère, ta sœur ou ton frère ?

-Je n'ai ni père, ni mère, ni sœur, ni frère.

Tes amis ?

-Vous vous servez là d'une parole dont le sens m'est resté jusqu'à ce jour inconnu.

Ta patrie ?

-J'ignore sous quelle latitude elle est située.

La beauté ?

-Je l'aimerais volontiers, déesse et immortelle.

L'or ?

-Je le hais comme vous haïssez Dieu.

Eh! qu'aimes-tu donc, extraordinaire étranger ?

-J'aime les nuages... les nuages qui passent... là-bas... là-bas... les merveilleux nuages !''

¹. *Charles Baudelaire - Le Spleen de Paris*
<http://www.bacdefrancais.net/etranger-baudelaire.php>, 14 04 2012.

Remerciements

Depuis la reprise de mes études en France en septembre 1995, plusieurs enseignants, professeurs et amis m'ont aimablement aidé dans le processus de construction de ma carrière scientifique. J'ai accumulé envers eux une dette de reconnaissance et je voudrais les remercier du fond du cœur.

A Paris VIII, Denis Berger, politologue, pour ses cours sur « Les partis politiques en Europe » et pour sa direction de mon mémoire de maîtrise ; Mohammad Harbi, historien, pour son cours sur l'orientalisme ; Sylvie Poisson pour le cours de « *Français langue étrangère* » ; Akbar Molladjani, sociologue, pour son cours de soutien en méthodologie.

A l'université de Nanterre, Didier Bigo, sociologue, pour son séminaire, « *Sécurité intérieure et extérieure* » et pour sa direction minutieuse de mon mémoire de DEA ; Guillaume Courty, sociologue, pour son séminaire sur « *Les institutions en sociologie* » ; Annie Collovald, sociologue, pour la méthodologie biographique ; Michel Dobry, sociologue, pour son séminaire sur « *L'extrême droite en France* » ; Farhad Khosrokhavar, sociologue, pour avoir dirigé ma thèse à l'EHESS.

Catherine Wihtol de Wenden, politologue et juriste, pour sa disponibilité et sa créativité dans son séminaire postdoctoral à Sciences po ; Marco Martiniello, sociologue, pour m'avoir accueilli au sein du CEDEM à l'université de Liège ; Philippe Bataille pour son soutien à mes recherches au CADIS ; Benoît Petit, sociologue à l'université de Toulouse, pour ses conseils méthodologiques et sa direction de mon HDR ; Bernard Charlery de la Mazelière, pour m'avoir accueilli aimablement dans le laboratoire de Dynamiques rurales ; Christophe Balay pour son accueil chaleureux à l'INALCO et son aptitude à faire partager son enthousiasme pour les grands auteurs de la littérature française et iranienne ; Michel Peraldi pour ses fructueux échanges d'idées au sein du CADIS. J'aimerais également citer Nicole Richard, agrégée de l'Université en histoire-géographie, Mary Mc Aleavey Jimbert, professeur d'anglais, et Janine Laurent, professeur de français, qui m'ont accompagné dans la rédaction de mes livres ainsi que dans la relecture de mes manuscrits.

Toutes ces personnes m'ont profondément marqué en raison de la qualité de leur esprit pédagogique, de leur enseignement et surtout pour leur sens de l'humain.

Je voudrais également remercier l'équipe du Secours catholique de Corneilles en Parisis et l'équipe de l'Association l'Entraide-française pour m'avoir accordé une bourse en 1997 et 1998 à une époque où ma situation matérielle était vraiment désespérée.

Toutes ces personnes ont stimulé ma quête de savoir et je les en remercie vivement.

Table des matières

Remerciements	5
Table des matières.....	7
Introduction : Les ruptures épistémologiques.....	9
Du printemps révolutionnaire à l'exil.....	9
Un parcours atypique : un chercheur non institutionnel.....	11
A la recherche d'une technique d'enquête appropriée.....	14
Le prosaïsme du terrain.....	22
Rupture avec le préjugé sédentaire.....	24
Premier axe de recherche : La dynamique sociale de la mémoire.....	31
Une attaque frontale au moment de la soutenance de thèse.....	31
Trois catégories d'attitude face à la mémoire.....	32
La dynamique sociale de la mémoire.....	36
La mémoire en sociologie.....	39
Trois modèles de resocialisation liée à la mémoire.....	43
Conclusion.....	47
Deuxième axe de recherche : Récits de vie au service de la connaissance sociologique...53	
La dimension sociale des récits de vie.....	53
Les récits de vie en sciences sociales	56
Les zones blanches et l'autocensure.....	58
Les quatre ordres de la réalité	65
Une typologie de cinq étayages	70
Conclusion.....	72
Troisième axe de recherche : Trajectoire migratoire en sociologie.....75	
Le concept de trajectoire en sociologie.....	77
Une trajectoire légale et directe.....	78
Une trajectoire clandestine linéaire.....	80
Une trajectoire à recommencements multiples.....	84
Une trajectoire conflictuelle hasardeuse.....	85
Conclusion	91

Quatrième axe de recherche : La quatrième socialisation.....	95
Les enjeux théoriques de la socialisation.....	96
Intégration, un concept en panne.....	98
Les différentes socialisations.....	102
Le deuil de la maison.....	113
La transformation de trois représentations.....	116
Conclusion.....	122
Cinquième axe de recherche : Une diaspora en mouvement.....	125
La mobilité, moteur du développement humain.....	126
Des difficultés méthodologiques.....	130
La diasporaïsation de la migration iranienne.....	134
Les cinq logiques de la dispersion géographique.....	143
Les huit pôles d'attraction.....	145
Conclusion.....	148
Sixième axe de recherche : Esquisse d'une carrière migratoire	151
Approche critique et épistémologique.....	151
L'analyse multi-niveau dans le champ migratoire	155
La mobilité sociale dans les milieux ruraux.....	161
La diversité sociodémographique d'Iraniens en France.....	167
Carrière migratoire dans les milieux ruraux.....	176
Conclusion	178
Conclusion générale	181
Liste des enquêtés	185
Bibliographie.....	199
Les publications de Nader VAHABI.....	211

Introduction : les ruptures épistémologiques

Du printemps révolutionnaire à l'exil

Que faire lorsque l'on ne peut pas continuer à mener une recherche dans un pays où l'esprit de liberté intellectuelle n'existe pas ? Faut-il se replier sur soi-même et poursuivre dans l'ombre un travail médiocre et non satisfaisant ? Est-il préférable d'adopter une solution par défaut en restant en relation avec ceux qui n'ont pas la même conception de la recherche ? Ou enfin, faut-il abandonner² ce milieu étouffant impropre à tout travail serein et désintéressé ?

J'ai « choisi » cette troisième voie, sans être sûr de pouvoir la suivre, mais ce choix m'a été imposé par un évènement socio-historique qui a frappé ceux de ma génération : la révolution iranienne de 1979. Rétrospectivement, dans ma mémoire, au lendemain de la révolution, personne n'aurait pu imaginer que ce printemps révolutionnaire serait anéanti dans un laps de temps aussi court. Ma génération a subi de plein fouet l'échec de la révolution et nous n'étions pas en mesure d'avancer une analyse cohérente sur les mécanismes sociaux de l'émergence d'un régime, insupportable pour les uns, acceptable par défaut pour les autres et souhaitable pour ceux et celles qui soutenaient le régime³. Ceux-là ont été expulsés vers l'étranger, dispersés dans des lieux géographiques très divers, en raison de la transformation de la révolution en sa phase fatale : « la révolution mange ses enfants »⁴.

Cette contrainte de l'exil m'a poussé en France vers un autre choix : reprendre mes études et essayer de reconstruire ma carrière scientifique ; je n'envisageais pas du tout à ce moment de devenir spécialiste de la diaspora iranienne. Au début, il s'agissait de chercher une réponse à une curiosité personnelle, qui a été aussi celle d'Henri Mendras qui a posé : « Pourquoi nous sommes-nous décidés à devenir sociologues ? D'où vient notre vocation ? » ; Henri Mendras a donné une réponse pertinente qui me convient parfaitement et pourrait expliquer ma vocation pour la diaspora iranienne : « Chacun avait ses raisons

² On fait souvent référence au concept du triangle d'Albert Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Harvard University Press, 1970. Traduit en français en 1972, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris, Ed. Ouvrières (Economie et humanisme), p. 25-55.

³ Pour la révolution iranienne et son échec, cf., Farhad Khosrokhavar, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 20-50.

⁴ Pour la problématique de cette phase, cf. Brinton Crane, *The Anatomy of Revolution*, New York, Vintage Books, 1965, p. 30-70.

personnelles. Avant tout pour se faire sociologue, il faut avoir une certaine insatisfaction à l'égard de la société, et une inquiétude sur sa position personnelle dans la société. Plus tard, quelques-uns ont choisi cette voie pour y faire une carrière»⁵.

Mon parcours théorique reflète en effet, d'une certaine manière, l'évolution qui a suivi cet évènement inédit de la révolution de 1979. Les questions que j'aborde et la maturation de mes centres d'intérêt personnels sont en phase avec les transformations que la société iranienne a connues depuis le printemps de la révolution : exportation de la révolution avec la guerre Iran-Irak,⁶ fermeture des universités en 1980, fuite des enseignants et étudiants vers l'étranger, basculement dans la répression massive en 1981, départ massif des Iraniens vers l'exil et émergence d'une diaspora iranienne dans le monde⁷.

Étudier des textes de sciences politiques et sociologiques, de psychologie sociale, d'anthropologie culturelle, de méthodologie et autres constitue autant de préoccupations, de découvertes et de moments-clefs de mon parcours personnel et académique. Ce parcours d'un jeune chercheur universitaire, depuis la reprise de mes études en France en 1995, a été jalonné au cours de ces années par un questionnement empirique ou théorique touchant à l'islam politique, à la mémoire, à la sociologie de la migration, à la sociologie de l'intégration, à la resocialisation, à la diaspora, etc. Ainsi, depuis mon arrivée en France, il y a près de dix-neuf ans, mes préoccupations ont grandement évolué : d'abord approfondir la langue française, à l'âge de 35 ans avec des étudiants de 22 à 25 ans pour la plupart⁸, suivre ensuite les cours à l'université tout en travaillant à côté pour financer les études. Ces activités s'inscrivaient de plus dans le contexte historique de la révolution iranienne et de la guerre froide qui a cassé notre grille de lecture en ce qui concerne une révolution islamique par rapport au modèle classique des années 1970 inspiré du marxisme⁹. En fait, l'islam est entré en concurrence avec le marxisme car celui-là n'avait jamais encore été la source idéologique d'une quelconque révolution dans l'Iran contemporain.

⁵ Henri Mendras, *Comment devenir sociologue, Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes sud, 1995, p.40.

⁶ Pour ces périodes post-révolution, Richard Yan, *L'Iran, Naissance d'une république islamique*, Paris, éditions de La Martinière, 2006, p. 313-333.

⁷ Nader Vahabi, *Atlas de la diaspora iranienne*, Paris, Karthala, 2012, p. 206-208.

⁸ J'ai suivi des cours de français à l'Institut catholique de Paris de 1995 à 1997 et en 2003 j'ai passé l'examen du DALF (Diplôme Approfondi de la Langue Française) à l'Alliance française.

⁹ Pour mieux contextualiser la révolution iranienne de 1979, cf. postface d'Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, [traduit d'*Orientalism*, 1978], Le Seuil, Edition 2003, p. 15-30.

Un parcours atypique : un chercheur non institutionnel

Lors de mon arrivée en France, un choix stratégique s'imposa : abandonner mes études et entrer dans la vie sociale comme beaucoup de mes camarades me le conseillaient ou reprendre mes études. J'étais alors dans une situation individuelle, familiale et matérielle difficile : d'une part je venais de perdre ma femme qui me laissait un fils de dix ans et d'autre part, je remettais en question mes activités militantes dans la mesure où je ne croyais plus que les organisations politiques iraniennes pouvaient me conduire à trouver des réponses aux questions posées plus haut¹⁰. J'avais besoin d'une sorte de réflexion académique pour me sortir de l'impasse et il me semblait désormais plus important de comprendre que d'agir « aveuglément ». Ma situation matérielle ne me permettait pas de prendre un studio et, pendant deux ans, entouré d'ivrognes et de travailleurs maghrébins en retraite, j'ai habité dans un foyer Sonacotra à Beauchamp (95) et survécu grâce au RMI et un emploi de simple déménageur le week-end dans une entreprise où je suis devenu agent commercial six mois plus tard en attendant mieux.

Malgré mes faibles moyens, j'étais déterminé à poursuivre mes études quoi qu'il en coûte. S'agissait-il d'une approche volontariste dans les carrefours du social ? Un peu, mais dans les limites du possible. N'était-ce pas une reconstruction subjective du passé tel qu'il est souhaité aujourd'hui ? Je ne crois pas. Cela relève plutôt de la problématique du Sujet évoquée par George H. Mead pour qui le "soi" se développe « à partir d'un processus social qui implique d'abord l'interaction des individus dans le groupe, ainsi que la préexistence de ce groupe »¹¹. Ainsi façonné par la communauté dont il fait partie, le "soi" tend à refléter les modèles de conduite organisés au sein du processus social auquel il participe. Cependant, explique Mead, si le "soi" se réalise au cours de sa relation avec les autres, chaque "soi" réfléchit un point de vue propre, unique et singulier¹². En tout cas, mon itinéraire n'était pas une ligne droite allant de la porte de Clignancourt à la porte d'Orléans, comme le dit Pierre Bourdieu dans « *L'illusion biographique* »¹³.

¹⁰ L'abandon des activités militantes se voit de plus en plus chez les jeunes. Cf., Ion Jacques, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, 1997, p.10-20.

¹¹ George Herbert Mead, *Mind, Self and Society*, Chicago, The University of Chicago Press, 1934, p.230.

¹² Pour une étude plus approfondie sur la question du Sujet, cf. aussi Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2011, p.32.

¹³ Pierre Bourdieu, *L'illusion biographique*, *Actes de la recherche en Sciences sociales*, N° 62-63, juin 1986, p. 69-73.

À la relecture de ma trajectoire, je me suis rendu compte que celle-ci pouvait se calquer schématiquement sur la 3^{ème} voie inspirée de François Dubet¹⁴. « La société est largement indépendante de la volonté de chacun des individus qui la composent, elle est là avant et après eux, alors que, en même temps, les individus sont les seules « réalités empiriques » de cette vie sociale ; ce sont eux qui agissent, eux que l'on interroge, eux auxquels on s'adresse, eux dont on suit les traces quand on fait un travail scientifique ».

Mais dans le cas d'une habilitation à diriger des recherches, selon Benoît Petit, la particularité de la biographie tient au fait que dans cette auto-reconstruction, l'enquêteur et l'enquêté sont une seule et même personne qui porte un projet académique et professionnel¹⁵. Une vie « organisée comme une histoire se déroule, selon un ordre chronologique qui est aussi un ordre logique » ; Pierre Bourdieu tente de dégager quelques-uns des présupposés de cette « *théorie* » qui contient un certain nombre d'évidences et de croyances, mais depuis mon exil, plutôt qu'un ordre logique, je vois un désordre. À titre d'exemple j'ai demandé une bourse au secteur culturel du Ministère des Affaires étrangères en 1997 ; j'ai été reçu aimablement par un responsable qui m'a déclaré : « Si on vous accorde une bourse en tant qu'exilé iranien, cela perturbera notre relation avec la République islamique d'Iran ! »

En fait, toutes les activités constituant le processus de la construction de ma carrière scientifique en France ont été en lien avec de multiples relations sociales dont certaines ont produit des dispositions (à enseigner, à rédiger, à accompagner les recherches d'étudiants, à faire des conférences, à publier des ouvrages, etc.) et ont été accompagnées de ruptures et de déplacements. Mon parcours peut paraître à la fois atypique par rapport à la majorité des chercheurs de l'enseignement supérieur et à la fois emblématique d'une catégorie de population ayant pris le chemin des exilés du savoir. Quatre critères pourraient caractériser mon parcours :

- L'âge avancé de la reprise de mes études.
- Le manque d'intérêt institutionnel pour la diaspora iranienne.
- Un bouleversement familial assorti d'une situation matérielle difficile.
- Une rupture dans ma carrière scientifique.

Après avoir pris le chemin de l'exil, j'ai poursuivi mes études à l'Université de Paris VIII à partir de septembre 1995. Je me suis alors rendu compte que ma formation initiale en mathématiques ne m'aidait guère à comprendre ce qui s'était réellement passé dans ce pays ni

¹⁴ François Dubet, « L'individu comme ressort théorique dans les sciences sociales », <http://www.espacestems.net/document1438.html>, consulté le 27 11 12.

¹⁵ Benoit Petit, *Habilitation à diriger de recherches*, Université Toulouse 2 Le Mirail, 2008, p.11.

à développer une analyse pertinente sur la République islamique en fonction des différentes théories existantes. Cette première grande rupture épistémologique m'a conduit vers les sciences politiques, discipline dans laquelle je me suis inscrit en maîtrise. Mon mémoire de maîtrise : « *Deux visions de l'islam chiite en Iran, l'une intégriste, l'autre tolérante* », reflète parfaitement mon état d'esprit de l'époque¹⁶. Il fallait tenter d'appréhender le rôle de l'islam politique en Iran et ses conséquences dans la vie sociale, culturelle et individuelle. Ma maîtrise s'est parfaitement déroulée à Paris VIII : ambiance multiculturelle, enseignants plutôt progressistes et bienveillants envers les étudiants. Je n'oublierai jamais l'attitude de mon directeur de mémoire de maîtrise, Denis Berger : non seulement il était proche de nous, mais il nous encourageait lorsque nous avions du mal à nous exprimer en français : « Mon ami Nader, ne t'inquiète pas trop pour la maîtrise de la langue, cela viendra ! ». Séduit par la confiance humaine, par l'activité culturelle ambiante, appréciant l'attitude positive des enseignants, mais désirant travailler davantage pour combler ma soif de savoir, j'ai alors décidé de m'inscrire à l'Université de Nanterre en DEA.

Ce choix m'a amené vers une deuxième rupture épistémologique : des sciences politiques, je suis allé vers la sociologie politique. Ce qui me motivait au plus haut point, c'était d'essayer de comprendre la sociologie de la révolution iranienne. Pour cela, je voulais entreprendre un mémoire de D.E.A, mais en avril 1998, au cours d'un déjeuner, Didier Bigo, mon directeur de mémoire, m'a conseillé : « Ecoute Nader, en ce qui concerne la sociologie de la révolution iranienne, il y a déjà suffisamment de travaux, en revanche, il n'y a rien sur la mémoire des exilés iraniens ni sur les parcours migratoires ». Le mémoire de DEA que j'ai présenté, *La mémoire des exilés iraniens sur le Hezbollah*, reflète l'intérêt que je porte à cette thématique¹⁷. Depuis lors, les thèmes de l'exil, de la mémoire, de la migration, de l'évolution de la carrière migratoire, de la resocialisation dans le pays hôte se sont imposés dans mes recherches. Certes je voulais au départ être enseignant mais ces thématiques n'étaient pas alors imaginables, c'est une particularité des sciences humaines dans lesquelles les thèmes et les objets de recherches resurgissent à l'improviste en liaison avec notre expérience personnelle. Mais une question étrange me hante : comment le premier déclic, le big-bang initial, vient-il en nous ? Dans mon cas, si à la place de Didier Bigo, il y avait eu quelqu'un d'autre, les mêmes thématiques que celles d'aujourd'hui seraient-elles au rendez-vous ?

¹⁶ Nader Vahabi, *Deux visions différentes sur l'islam chiite en Iran*, Paris VIII, septembre 1997.

¹⁷ Nader Vahabi, *Les discours des réfugiés iraniens résidant en France sur le Hezbollah*, Paris, Université de Paris X, Nanterre, sous la direction de Didier Bigo, septembre 1999.

Cet investissement sur la diaspora iranienne m'a donné plus de reconnaissance dans le milieu de la diaspora iranienne que dans le milieu académique français, mais depuis près de trois ans, j'interviens régulièrement dans des associations, dans la presse écrite, à la radio et à la télévision sur la question de la diaspora iranienne. Rétrospectivement, je me demande pourquoi j'ai choisi cette orientation thématique et d'où me vient cette force ; je n'ai pas encore de réponse précise, mais une piste de réflexion m'a été fournie à partir de la problématique de Henri Mendras « *Comment devenir sociologue ?* » ; Friedman lui conseille vivement de s'accrocher à sa problématique de la paysannerie en France : « Mendras, Mendras ! Touraine, c'est les ouvriers, Tréanton, la ville, Croisiez, les fonctionnaires. Vous, vous comprenez quelque chose aux paysans et vous êtes le seul, alors occupez-vous en ». Mendras conclut : « Tout le monde me disait la même chose et le sujet en effet m'était plutôt sympathique. Je n'ai eu qu'à me féliciter de ce choix et à remercier ceux qui m'ont poussé »¹⁸. Pour Henry Mendras « Il n'y a plus aujourd'hui de grand mandarin, chef de sa discipline comme le fut Stoetzel avant 1968. Aujourd'hui la sociologie s'est développée, créant un marché des emplois universitaires, si bien que chacun peut trouver son chemin après des tentatives et des échecs, désagréables mais jamais irrémédiables »¹⁹. Personnellement, je ne m'identifie à aucun des quatre profils typiques d'une carrière de sociologue que trace le chef de la sociologie rurale : je ne suis ni le savant érudit traditionnel qui ne sort pas de ses livres, ni le chercheur de terrain devenu le chef d'équipe, ni l'enseignant qui poursuit une quête intellectuelle personnelle, ni enfin le gestionnaire qui prend des responsabilités dans l'administration de la recherche²⁰.

Les pages qui suivent présentent ainsi une cohérence et un « fil rouge » qui témoignent d'un parcours personnel et permettent de relier les différentes étapes de ma réflexion sur la question de la méthodologie.

A la recherche d'une technique d'enquête appropriée

Mes recherches dans le milieu de la diaspora iranienne ont été scandées par six moments « forts », moments primordiaux, temps de mémoire vive en quelque sorte qui m'ont permis d'affiner progressivement ma technique d'enquête auprès d'une catégorie d'interviewés en renouvellement constant. Ces moments marquent les étapes de la réflexion et forment la chronologie de la technique adoptée pour les investigations. Leur nombre et leur

¹⁸ Henri Mendras, *Comment devenir sociologue, Souvenir d'un vieux mandarin*, Paris, Actes sud, 1995, p.53.

¹⁹ Henri Mendras, *Comment devenir sociologue*, op.cit., p. 277.

²⁰ Henri Mendras, *Comment devenir sociologue*, op.cit., p. 278.

succession s'expliquent à la fois par l'orientation méthodologique prévue au début de l'enquête et par la nécessité de modifier l'hypothèse de départ et les modèles d'analyse au fur et à mesure que les entretiens révélaient qu'hypothèse et modèles ne correspondaient pas à la réalité dynamique décrite par les enquêtés²¹. En fait, ce sont les interviewés qui ont élargi mes découvertes et contribué à l'élaboration de ma technique d'enquête en me proposant « d'aller voir telle ou telle personne qui a des choses intéressantes à raconter et sans laquelle l'enquête ne serait pas complète ». On trouvera ci-dessous un aperçu rétrospectif de ces six moments.

Les six moments du terrain

Le premier temps fort remonte à mars 1999, lorsque j'ai commencé mon enquête dans le milieu des exilés politiques iraniens dans le cadre du mémoire de DEA : « *Les discours des réfugiés politiques iraniens sur le Hezbollah* » ; l'objectif était d'étudier comment ces réfugiés avaient conservé la mémoire du phénomène "Hezbollah"²². Je débarquais alors en terrain inconnu, véritable apprenti dans ce type de recherche et ma technique consista à identifier des « informateurs » susceptibles de me fournir une description de l'ensemble de mon objet d'étude²³. Avec vingt entretiens effectués entre mars et juillet 1999 auprès d'exilés résidant à Paris, j'ai enregistré le vécu de ces personnes en rapport avec le Hezbollah²⁴. Dans cette phase exploratoire, les récits de vie enregistrés m'ont permis de « baliser » le terrain en vue d'une recherche plus approfondie conduisant à une thèse. L'enquête s'est bien déroulée et le mémoire de DEA a été validé par le milieu académique en septembre 1999.

Le deuxième moment se situe en août 2001, lors de l'élaboration du sujet de thèse. Au cours de l'enquête pour le DEA, j'avais remarqué l'existence de variations dans la subjectivité des exilés politiques iraniens puisque certains de mes interlocuteurs avaient changé de tendance politique au cours de leur exil : pour différentes raisons, telles que le

²¹ L'ouvrage sur la méthodologie qui est devenu « mon livre de chevet » est : Raymond Quivy et Luc Van Campenhoud, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995. Je l'ai lu et relu et conseillé vivement à mes étudiants de travailler notamment les pages 7 à 90.

²² Cf. Nader Vahabi, *Le Hezbollah et la mémoire, les discours des réfugiés iraniens sur le Hezbollah*, mémoire de DEA de sociologie politique et de politique comparée, sous la direction de Didier Bigo, Université de Nanterre, septembre 1999.

²³ Pour l'enquête de terrain deux livres m'ont été précieux : Florence Weber et Stephan Beaud, *Le guide d'enquête du terrain*, éditions La Découverte, Paris, 2002, p.7-30 ; Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, Armand Colin, 2006, p.17-30.

²⁴ Le mot Hezbollah, littéralement le parti de Dieu, est devenu une expression banale juste après la révolution ; il a pris un sens politique identifiant les défenseurs farouches de Khomeyni et revêtant le sens de « *ommaté Hezbollah* » (mot à mot : le peuple hezbollahi) qui signifie que le peuple iranien est musulman et soutient Khomeyni et le Hezbollah. Pour une étude plus approfondie sur le Hezbollah, Cf. Farhad Khosrokhavar, *De la révolution à l'islamisme Hezbollah*, in Gilles Kepel, *Les politiques de Dieu*, Paris, Seuil, 1993, p.71-95.

manque de motivation et d'idées ou les difficultés quotidiennes pour assumer les responsabilités familiales, certains avaient effectué un glissement de la gauche vers le centre ou vers le royalisme et d'autres avaient totalement renoncé à la vie politique. Pour étudier de façon plus fine ces bouleversements subjectifs ainsi que leur fonctionnement, il m'a paru alors indispensable d'élargir les investigations, dans le cadre d'une thèse de doctorat, à l'ensemble des souvenirs personnels des exilés résidant en France et en Allemagne²⁵.

Il m'a donc fallu de nouveau aller sur le terrain et réfléchir à la question de l'échantillonnage. Ces « dialogues »²⁶ exploratoires m'ont convaincu que je ne pouvais pas me limiter à quelques entrevues car, avec un nombre restreint d'entretiens il ne m'aurait pas été possible de saisir la réalité sociale hétérogène et complexe des différents courants de pensée des exilés, ni les différents paradigmes pour comprendre la mosaïque de l'objet social étudié²⁷.

Le troisième temps-fort a eu lieu en août 2002 ; avec mes « dialogues exploratoires », j'avais défriché le terrain et repéré quelques phénomènes et processus intéressants pour lesquels je recherchais des témoignages. En fait, je me suis trouvé parmi des individus qui ont été les « carabiniers de l'idéologie » à une époque où le contexte européen était marqué par l'atomisation des « couleurs de gauche » suite à l'effondrement de l'Union soviétique et à la fin des méta-idées²⁸. La diversité des idées, en référence au phénomène, bien connu en sociologie, de « différencialité », m'a paru riche d'enseignements : des exilés disposant exactement du même statut dans le pays hôte et occupant la même position sociale ne faisaient pas la même analyse sur ce qui s'est passé pendant et après la révolution ; pour comprendre ces divergences, il était nécessaire de prendre en compte le fait qu'ils n'avaient pas la même structure de personnalité ou, pour reprendre le concept développé par Bourdieu, pas le même habitus politique au sens d'ensemble de « schèmes de perception », de « représentation abstraite », d'appréciation et d'action²⁹.

²⁵ Le choix de ces deux pays était essentiellement lié à un réseau de connaissances disponibles pour mener à bien mon enquête.

²⁶ Je préfère le mot dialogue à celui d'entretien parce que, dès mes premiers contacts avec les enquêtés, j'ai toujours utilisé l'expression "dialogue amical" (*gouftegoué doustané* en iranien), d'une part, pour atténuer la distance sociale et, d'autre part, pour ne pas induire un caractère inquisitoire que les exilés interviewés n'auraient pas du tout apprécié.

²⁷ Dans un autre contexte et sur le plan comparatif, pour avoir une idée de ce type de recherche, cf. Florence Weber, *Le travail à côté*, Paris, INRA-Hautes Etudes, 1989, p.21-28.

²⁸ En ce qui concerne mes difficultés pour mener une enquête de terrain dans les milieux de la diaspora iranienne, cf. Nader Vahabi, Exercer la maïeutique sociologique auprès d'exilés iraniens réticents à se livrer, *Migration & Sociétés*, N° 120, novembre-décembre 2008, p.13-35.

²⁹ Pierre Bourdieu, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Minituit, 1979, p.189-204.

Un cycle passionnant est alors devenu mon quotidien : faire des entretiens, écouter les migrants, les transcrire, les réécouter, les lire, les relire et les analyser. Sur le terrain, je me suis trouvé conscient de mon ignorance et, à l'instar d'un « ethnologue », me suis adressé aux exilés qui y vivaient et y exerçaient leurs activités professionnelles et politiques pour découvrir « comment ça marche ». Et j'ai tenté d'engranger les connaissances pratiques, relatives aux différents contextes sociaux, que les exilés avaient acquises et qui reflétaient la trajectoire de chacun d'eux³⁰.

En conséquence, ces cycles d'entretiens m'ont livré une multitude d'indices permettant d'échafauder les hypothèses les unes après les autres et de les garder pour la construction du modèle. La découverte quotidienne était tellement enrichissante que je ne réussissais pas à déterminer le nombre d'entretiens approprié à mon enquête : comment passer d'entretiens aléatoires à la construction d'un échantillon significatif ou représentatif. Cependant, vers la trentième entrevue, j'ai eu le sentiment que les éléments nouveaux se raréfiaient et que l'objet de ma recherche était quasiment « saturé »³¹. Sur le conseil de mon directeur de thèse et sur la base de critères précis, on a décidé de rester à trente entretiens d'exilés résidant à cette époque en France et en Allemagne³².

Le quatrième moment date de septembre 2003. Lors de la rédaction du dernier chapitre de ma thèse, je me suis rendu compte que j'étais bloqué parce que plusieurs bribes d'entretiens se trouvaient en contradiction avec mon hypothèse et que les trajectoires de certains exilés ne validaient pas du tout cette dernière. Je remarquais alors l'importance du paramètre de l'âge auquel les exilés étaient arrivés dans le pays d'accueil : selon qu'ils s'étaient expatriés entre 18 et 30 ans ou entre 30 et 50 ou après 50 ans³³, ils présentaient des modèles d'intégration différents et, par contre-coup, les nouveaux cadres sociaux n'avaient pas donné à leurs mémoires la même coloration³⁴. Certains interviewés m'ont d'ailleurs conseillé d'aller voir l'une ou l'autre personne qui pourrait livrer des éléments complémentaires sans

³⁰ Le terrain nous apprend par principe la méthodologie qui est spécifique pour chaque enquête. Cf. Florence Weber et Stephan Baud, *Le guide d'enquête du terrain*, Editions La Découverte, Paris, 2002, p.23-57.

³¹ Pour la question de la saturation dans une enquête sociologique, cf. Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit., p. 54-66.

³² Le nombre d'entretiens en Allemagne et en France était équivalent, quinze entrevues dans chaque pays.

³³ Sur la question de la sanction de l'âge dans le processus de la resocialisation, cf. Marco Martiniello, Andrea Rea, Christine Timmerman, Johan Wets, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Academia Press, Gent, Belgique, 2010, p. 270-287.

³⁴ D'autres recherches empiriques confirment cette problématique. Cf. Abdelmalek Sayad, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, p. 57-98.

lesquels ma problématique manquerait de pertinence³⁵. De fait, dès que je voulais remonter du particulier au général par la mise en relation des récits des exilés, dès que je cherchais à les placer dans leur ordre diachronique en synthétisant les récurrences des parcours de vie pour corroborer le concept et l'hypothèse, je percevais une fracture entre l'hypothèse et la réalité ; il s'avérait que dans l'entretien « l'expérience du réel prend figure humaine, vie et voix ; sa force de persuasion augmente considérablement. Si le chercheur sait être attentif à ce qui déstabilise ses représentations, il pourrait bien parvenir à un basculement d'hypothèse, à un renversement de perspective qui s'apparenterait à la fameuse « rupture avec le sens commun »³⁶.

Pour réparer cette fracture entre hypothèse et réalité, j'ai compris qu'il fallait recueillir des récits de vie supplémentaires mais, cette fois-ci, avec un objectif purement analytique. Je me suis donc résolu à suspendre mon analyse en cours pour retourner sur le terrain et j'ai effectué neuf nouveaux entretiens avec des exilés qui n'avaient pas la même sensibilité politique que ceux que j'avais interviewés précédemment. Au total, nous étions ainsi parvenus à 39 entretiens, ce qui m'a conféré une certaine légitimité pour boucler mon enquête et pour synthétiser. J'ai compris intuitivement que je me situais presque dans une démarche ethnosociologique mais, faute de temps, je n'ai guère pu envisager l'approfondissement de la technique et de la méthodologie de ma recherche initialement fondée sur une démarche hypothético-déductive.

La cinquième étape enfin se situe en janvier 2008 : pour la parution de mon deuxième livre, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, j'ai décidé de publier *in extenso* des récits de vie d'exilés³⁷. Publier des récits de vie, c'est permettre au grand public d'accéder au vécu des individus, mais j'avais toujours promis aux interviewés que leurs récits resteraient anonymes dans mes recherches universitaires. Cependant, sur la proposition de certains collègues et proches, la publication complète s'avérait désormais nécessaire pour plusieurs raisons : d'abord, la richesse narrative, historique, humaine et sociologique de certains récits méritait mieux que l'oubli dans un tiroir ; ensuite, je voulais faire entendre dans l'espace public la voix d'hommes et de femmes relevant de catégories qui n'avaient jamais eu la possibilité d'exprimer devant un public ce qui s'était passé pour eux,

³⁵ A titre d'exemple, tous les enquêtés ont eu le statut de réfugié politique sauf l'ancien Président de la République qui a, lui, obtenu l'asile politique. Il s'agit d'un statut particulier que le ministère de l'Intérieur octroie à une personnalité politique et qui doit être renouvelé chaque année.

³⁶ Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit., p. 52.

³⁷ Pour comprendre le sens de récits de vie en sciences sociales, cf. Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit., p.36-40.

public qui, par ailleurs, n'avait pas la même représentation que les exilés du déclenchement de la révolution et de la chute du régime du Shâh. J'avais remarqué au cours de plusieurs entretiens « le plaisir du dire » de certains exilés pour qui l'interview acquérait une fonction libératrice et qui manifestaient une évidente satisfaction à révéler spontanément le passé à un tiers, dans une démarche qui a, peut-être, quelques similitudes avec celle du patient en psychanalyse. En fait, la rupture de l'intériorité du récit à vif et son extraction du for intérieur relègue le récit hors du temps et du territoire³⁸.

Il fallait donc que je mette au courant les interviewés de ce nouveau projet et que je m'assure de leur autorisation de publication de leur récit³⁹. À cette contrainte fondamentale, s'en ajoutèrent d'autres relatives à la composition détaillée de l'échantillon ; les récits de vie devaient être représentatifs de la diaspora iranienne mais les narrations ne devaient pas être monotones ni répétitives pour les lecteurs ; d'autre part, je ne pouvais pas publier un ouvrage aussi volumineux que *La misère du monde* dans la mesure où, contrairement au soutien financier institutionnel qui avait été attribué à ce livre⁴⁰, aucune institution ne soutenait ma recherche. Tâche immense et ingrate que de concilier tous ces paramètres. J'ai été obligé d'aller à nouveau sur le terrain pour affiner l'échantillonnage en interviewant notamment quelques personnalités politiques célèbres qui avaient eu un vécu exceptionnel. Au total, vingt récits de vie étaient donc suffisamment représentatifs pour figurer dans mon troisième ouvrage⁴¹.

La sixième étape : le parachutage dans une enquête sociologique

Mes recherches dans le milieu des exilés iraniens d'Allemagne et de France ont donc été scandées par cinq moments « forts », moments primordiaux, temps de mémoire vive en quelque sorte, qui m'ont permis d'affiner progressivement ma technique d'enquête auprès d'une catégorie d'interviewés en perpétuelle évolution et j'avais compris chemin faisant, de manière vivante, que je me situais dans une démarche ethnosociologique.

³⁸ Je dois cette expression « Le plaisir du dire » à ma collègue, Martine Hovanessian. Cf. Martine Hovanessian, *Identités narratives : exil et sentiment d'appartenance. Les retours. Colloque international de Cerisy-la-Salle. Arménie : de l'abîme aux constructions d'identité*, 22 – 29 août 2007 (direction D. Donikian, G Festa), op.cit.

³⁹ Lorsqu'ils furent informés de la publication de la totalité du récit de vie, certains exilés donnèrent leur autorisation à condition qu'il y ait un remaniement ou la suppression de certains détails concernant leur vie personnelle - par exemple changement de profession, de situation familiale ou de résidence - et qui s'inscrivaient dans les processus d'interaction et de resocialisation. J'ai toujours accepté une modification du récit mais pas de bouleversement du contenu.

⁴⁰ La Caisse des dépôts a pris en charge le financement des enquêtes menées sous la direction de P. Bourdieu, Cf. Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, éditions du Seuil, 1993, p.7.

⁴¹ Nader Vahabi, *Récits de vie des exilés iraniens, De la rupture biographique à la nouvelle identité*, Elzévir, 2009, p. 69-329.

Le sixième moment fort a eu lieu en Belgique, troisième pays dans lequel je me suis investi pour mes recherches et qui m'a permis d'envisager l'approfondissement de la technique et de la méthodologie de l'entretien. Initialement, j'avais adopté une démarche hypothético-déductive⁴² ; sa particularité est qu'elle est structurée en étapes de réflexion et présente une chronologie de la technique qui s'adapte aux investigations au fur et à mesure que l'enquête avance.

J'avais abandonné cette démarche lors de ma dernière phase de recherche pour ma thèse et, cette fois-ci, mon objet de recherche n'était pas uniquement les exilés politiques mais plutôt la diaspora, que nous définirons dans la suite du texte, dans le 5^{ème} axe de recherche. Je me suis posé à nouveau la question de la méthode : fallait-il garder la même méthodologie, l'adapter ou en adopter une autre ?

En fait, outre cet objet inconnu, ce qui me posait problème était, en dépit de mon expérience, le sentiment d'être parachuté dans mon nouveau terrain d'enquête car je n'y connaissais personne. Plus que jamais, une question me taraudait : comment peut-on aller dans un autre pays faire une enquête de terrain ?

J'ai commencé quelques entretiens « tous horizons » destinés, pour certains, à vérifier les différentes hypothèses envisageables. Ces « dialogues » exploratoires m'ont convaincu que, comme dans ma précédente enquête, je ne pouvais pas me limiter à quelques entrevues car, avec un nombre restreint d'entretiens, il ne m'aurait pas été possible de saisir la réalité sociale hétérogène et complexe des différents courants de pensée des diasporas, ni les différents paradigmes, pour comprendre la mosaïque de l'objet social étudié⁴³. De plus, le sentiment d'être parachuté ne me quittait pas.

Le terme parachutage est venu à mes oreilles pour la première fois lors des élections municipales françaises de 2008 lorsque les médias ont évoqué le cas d'hommes politiques ayant un poste au sein du gouvernement ou d'un parti, amenés à présenter leur candidature dans une circonscription éloignée et totalement inconnue d'eux. Ils cherchent alors à utiliser leur capital étatique, social et symbolique pour attirer la clientèle d'une circonscription, parfois acquise à l'adversaire. De temps en temps, le parachutage réussit et parfois, il échoue⁴⁴. De fait, la première difficulté que j'ai rencontrée a été d'élargir mon réseau de

⁴² Pour comprendre la démarche hypothético-déductive, cf. Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, p. 31-35.

⁴³ Dans un autre contexte et sur le plan comparatif, pour avoir une idée de ce type de recherche, cf. Florence Weber, *Le travail à côté*, Paris, INRA-Hautes Études, 1989, p.21-28.

⁴⁴ Jack Lang, ancien ministre socialiste de la Culture sous Mitterrand, s'est fait parachuter en 1986 dans le Loir-et-Cher pour les élections législatives et il a gagné ; il a été ensuite maire de Blois de 1989 à 2000. Bernard

connaissances et d'appriivoiser mes enquêtés. Par définition, « une enquête de terrain est limitée, étroitement circonscrite dans le temps et dans l'espace et sa durée, sauf pour une thèse, nécessairement courte »⁴⁵. Par hasard, une collègue du CEDEM, à l'université de Liège, m'a présenté le responsable d'une association culturelle iranienne à Bruxelles⁴⁶. Je l'ai contacté et j'ai sollicité un entretien ; il m'a reçu avec une grande convivialité et j'ai découvert son centre culturel avec ses nombreux immigrés iraniens. Notre entretien s'est bien passé et il m'a demandé de faire une intervention orale sur la migration iranienne au cours d'une soirée culturelle. J'ai volontiers accepté et le samedi 10 octobre 2009, devant un auditoire d'Iraniens, je suis intervenu en farsi sur la question du changement de l'identité des exilés iraniens dans le pays hôte. Suite à cette intervention d'environ trois heures, je me suis trouvé au sein d'un réseau iranien qui, par la suite, a constitué une sorte de vivier pour établir mon échantillonnage d'enquêtés. Le soir même, au moment de prendre un thé iranien, quatre personnes se sont portées volontaires pour mon enquête. Un des participants s'est rétrospectivement révélé être un écrivain humoriste avec qui j'ai fait un entretien très approfondi et qui m'a invité chez lui à dîner. Sa maison est devenue à la fois mon lieu de séjour lors de mes déplacements à Bruxelles et un lieu d'accueil pour mes entretiens. De même, le responsable de l'association m'a autorisé à recevoir les interviewés chez lui pour faire des entretiens.

Cette soirée m'a donné le sentiment que chaque enquête nécessite, d'une manière ou d'une autre, un moment privilégié qui sert de catalyseur pour éveiller la confiance du milieu dans lequel nous opérons. Le chercheur doit d'abord faire en sorte de se laisser juger par son public s'il veut élargir son réseau au cours de ses entretiens ; sinon les entretiens resteront arides et convenus et tourneront à la langue de bois.

Alors tout se déroula pour le mieux et je n'eus aucune difficulté avec la question du réseau de connaissances ; du coup, des quantités d'informations affluaient et nous nous demandions s'il fallait tout retranscrire. À cette question délicate je répondis négativement, car à quoi servent des paroles hors-sujet ? J'ai pris conscience qu'il faut retranscrire selon les recommandations de Pierre Bourdieu : « Dans la transcription de l'entretien elle-même, qui fait subir au discours oral une transformation décisive, le titre et sous-titre (toujours empruntés aux propos de l'enquêté), et surtout le texte dont nous faisons précéder le dialogue, sont là pour diriger le regard vers les traits pertinents que la perception distraite et désarmée

Kouchner a essayé de se faire parachuter à Metz en 1981 pour les législatives mais il n'a pas été accepté par le PS local.

⁴⁵ Florence Weber et Stephan Beaud, *Le guide d'enquête du terrain*, op. cit., p. 27.

⁴⁶ Je remercie infiniment Fatima Zibouh.

laisserait échapper »⁴⁷. C'est consciemment que mon équipe a donc décidé de supprimer ce qui paraissait hors-sujet au moment de traduire ; certains sociologues exigent une retranscription intégrale mais je pense que c'est préjudiciable ; je connaissais les limites d'un travail de terrain, les limites de ma compétence et j'ai estimé qu'il valait mieux élaguer la recherche de ses réalités prosaïques et terre-à-terre.

Le prosaïsme du terrain

Ces propos vont-ils faire croire que tous mes entretiens ont été réussis et que toutes les difficultés ont été surmontées ? Ce serait trop beau pour être vrai ! Pourquoi ? L'enquête de terrain met en œuvre les ressorts les plus prosaïques du travail intellectuel, les idées terre-à-terre les plus banales vont effectivement à l'opposé de notre catégorie d'entendement et de classification. L'enquête peut nous prendre à contre-pied dans la mesure où elle tend à ne pas confirmer certaines hypothèses à demi bouclées ou à invalider certaines théories⁴⁸. En fait, d'octobre à décembre 2009, ces cycles d'entretiens m'ont livré une multitude d'indices permettant d'échafauder des hypothèses et des paradigmes pouvant être conservés pour la construction du modèle. J'étais presque arrivé au stade de la saturation de mon objet de recherche, lorsque l'entretien 28, ainsi que d'autres dialogues, m'ont fait découvrir la question des individus « associatifs », les associations formant, en quelque sorte, le petit foyer ou noyau dur d'un tissu social, reflétant une tendance plus culturelle et politique que syndicale, dans lequel les Iraniens peuvent se retrouver pour un moment de convivialité et de culture⁴⁹. D'après l'étude comparative des trajectoires, il ressortait que des individus ayant une activité associative connaissaient une certaine réussite sociale ; mais pour les enquêtés qui ne sont adhérents d'aucune association, certains présentaient des trajectoires personnelles réussies et d'autres étaient en échec. La corrélation entre association et réussite sociale était donc repérable, mais existait-il des membres d'association se trouvant en déclassement social ? Pour approfondir cette hypothèse, il aurait fallu recueillir des récits de vie supplémentaires auprès d'individus membres ou responsables d'association. Malheureusement, je n'ai pas pu avancer assez rapidement pour insérer dans mon enquête suffisamment d'individus associatifs.

La première raison en est que mon public était très politisé. Même ceux qui ne s'intéressent pas à la politique avaient des arrière-pensées politiques sur la situation actuelle

⁴⁷ Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, op. cit., p.11.

⁴⁸ Florence Weber et Stephan Beaud, *Le guide d'enquête du terrain*, op. cit., p.24.

⁴⁹ Les entretiens cités concernent des individus qui ont une activité associative. Cf. liste des enquêtés à la fin de ce mémoire.

en Iran. De plus, mon enquête se situait au moment de la contestation sociale du mouvement protestataire de l'été 2009 en Iran, qui a entraîné dans le monde entier la mobilisation de la diaspora iranienne plutôt en faveur de ce mouvement⁵⁰. Dans le choix des individus, j'ai été très vigilant pour représenter tous les courants de pensée politiques et associatifs existant au sein de la diaspora iranienne. Cela s'est révélé très ardu : ainsi, certains exilés, après avoir appris que j'avais fait un entretien avec telle personne qui ne partageait pas leurs idées politiques, s'imaginaient que j'avais été influencé par cette personne et que je partageais désormais son opinion ; cela les rendait hésitants. Autre exemple : une personne qui avait été relancée pendant un mois a trouvé un prétexte pour me demander de lui envoyer les questions par écrit afin de discuter avec ses amis avant de répondre ; je l'ai remerciée en précisant que ma méthode de travail (entretien semi-directif) m'empêchait d'utiliser cette procédure.

Un peintre qui avait accepté le principe de l'entretien s'est rétracté un mois plus tard au motif qu'il avait des choses à dire en tant que peintre mais pas en tant que réfugié. Par la suite, apprenant qu'il faisait des expositions en Iran, j'ai supposé qu'il craignait que notre entretien puisse lui nuire pour des raisons politiques.

Les apports des six moments

Rétrospectivement, les six « moments » de mon travail sur le terrain m'ont conduit à sélectionner et approfondir les techniques relatives à mon objet de recherche : contrairement à la démarche hypothético-déductive qui développe des hypothèses préalables en fonction des théories existantes et conçoit ensuite une enquête empirique destinée à les vérifier, notre démarche ethnosociologique a consisté à se fonder sur un fragment de réalité sociohistorique sur lequel les connaissances initiales étaient rares⁵¹. Quelques savoirs existaient cependant, mais ils relevaient essentiellement de stéréotypes, préjugés et représentations collectives chargés de jugements moraux circulant dans le sens commun. Par exemple, lorsque j'ai commencé à étudier le phénomène diasporique iranien, il m'a paru indispensable de réaliser une étude démographique ; les informations collectées circulant de bouche à oreille faisaient état d'un nombre d'exilés iraniens résidant en Europe de dix à vingt fois supérieur à la réalité démographique. Cet exemple confirme précisément l'une des vertus de ce type d'enquête qui est de dégager, puis d'apporter au public, des éléments de connaissance objective et critique fondée sur l'observation concrète. Restant fidèles à ce principe, les techniques de mes

⁵⁰ Nader Vahabi, *Iran : Une révolution civile ?*, *Fondation pour l'innovation politique*, nov. 2009, <http://www.fondapol.org/etude/1603/>

⁵¹ Pour une étude plus approfondie de l'approche ethnosociologique, cf. Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit., p.17-20.

observations ne cherchent pas tant à vérifier des hypothèses posées *a priori* qu'à appréhender un fonctionnement sous la forme d'un corpus d'hypothèses plausibles. Cette approche méthodologique a été approfondie en effectuant une sorte de table rase dans les connaissances sur le champ migratoire, point que nous présentons maintenant.

Rupture avec le préjugé sédentaire

A la fin de cette introduction faisant le point sur l'état de ma réflexion au moment de déposer le dossier d'HDR, il est opportun de s'interroger sur le cadre théorique qu'il convient d'adapter à mon objet de recherche : celui de la migration iranienne. Quelle place peut-on accorder à celle-ci dans un contexte international très complexe ?

Depuis trente ans, la migration iranienne apparaît comme une force majeure tant à l'intérieur du pays qu'à travers le monde⁵². De plus, l'Iran est un pays qui envoie traditionnellement des migrants vers les pays limitrophes, vers l'Europe et qui, en même temps, reçoit des immigrants de ses pays voisins⁵³. Face à ce double mouvement, les bases théoriques sont insuffisantes pour expliquer les forces sociales en jeu⁵⁴. L'explosion démographique des années 1990 et l'ampleur de la diaspora iranienne ont pris de court les chercheurs, les autorités, les citoyens et les démographes, si bien que, lorsqu'on veut passer à l'échelle scientifique, le sens commun prime sur les concepts, les modèles et les théories⁵⁵.

Actuellement, il n'existe pas une seule théorie cohérente expliquant la migration iranienne mais plutôt un amas d'articles et de livres, notamment aux Etats-Unis, qui exposent un ensemble morcelé de théories, celles-ci s'étant développées isolément les unes des autres et restant généralement enfermées dans les limites de leurs propres disciplines. Aucun centre spécialisé ne travaille sur une thématique commune⁵⁶ et, de plus, peu de chercheurs se sont intéressés aux flux migratoires iraniens ; il y a là une lacune scientifique qui se traduit par la rareté des études consacrées au sujet, elle-même justifiée par une population a-problématique, à tel point que les institutions européennes n'attribuent pas volontiers de subventions pour l'étude de la diaspora iranienne qui ne semble guère nuisible et paraît discrète. Parmi les

⁵² Pour comprendre l'aspect démographique de la migration iranienne, cf. Nader Vahabi, *Atlas de la diaspora iranienne*, op. cit., p. 44-64.

⁵³ Ainsi, il y avait en 2006 1 304 016 réfugiés en Iran dont 1 211 171 Afghans. Source : « La population iranienne », site d'information générale d'Iran en date du 15/02/2010, <http://salnameh.sci.org.i>, p. 33.

⁵⁴ Pour mieux comprendre ces mouvements, cf. Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005. p. 15.

⁵⁵ Fariba Adelkhah, *Les mille et une frontières de l'Iran, Quand les voyages forment la nation*, Karthala, 2012, p.6-14.

⁵⁶ Une tentative collective en anglais a été faite aux États-Unis, cf. Asghar Fathi, *Iranian refugees and exiles since Khomeiny*, California, Mazda, 1991, Maboud Ansari, *The making of the Iranian Community in America*, Pardis Press, INC, 1992.

autres difficultés rencontrées pour établir la chronologie de cette diaspora, il faut également mentionner la disparité des sources et le manque de données officielles, surtout pour la période d'avant la révolution de 1979. Tous ces éléments expliquent le constat d'un champ de recherche en friche ; en fait, cette lacune scientifique n'est pas une particularité de l'immigration iranienne en Europe, elle relèverait plutôt, sociologiquement parlant, de l'héritage durkheimien qui s'intéresse prioritairement aux institutions et qui relègue les origines au second plan ; de plus, la sociologie de la migration a été abordée tardivement en Europe, une soixantaine d'années après les études de l'école de Chicago aux États-Unis⁵⁷.

De ce fait, il est nécessaire de tout reconsidérer et de tout redéfinir pour constituer une base théorique solide pour aborder un champ migratoire iranien très particulier et très éparpillé. Néanmoins, les différentes tendances actuelles dans l'immigration suggèrent qu'une compréhension exhaustive du processus migratoire contemporain ne peut être acquise ni en s'appuyant sur les outils d'une seule discipline ni en se focalisant sur un seul niveau d'analyse. Au contraire, la nature complexe et multifacette requiert une théorie sophistiquée comprenant une grande variété d'hypothèses, de niveaux et de perspectives⁵⁸. Ce travail dépasse le cadre national iranien et permet de construire une méthode qui se veut plus générale.

Ce mémoire d'HDR, n'a pas l'ambition de fournir une théorie exhaustive à ce stade de notre recherche mais de proposer, suite aux remarques précédentes, des modèles théoriques pour expliquer le flux migratoire iranien en Europe et au-delà. Les modèles existants actuellement évoquent le mouvement permanent (ou du moins à long terme), d'un État-nation à un autre, selon les schémas de la migration de main d'œuvre, de la migration de peuplement et de la migration du savoir, schémas considérés comme typiques des 19^e et 20^e siècles. Pour mieux comprendre les enjeux migratoires actuels, il est intéressant de considérer les flux spécifiques des trente dernières années du 20^e siècle. L'intérêt pour la migration internationale en sciences sociales tend à monter et descendre en fonction des diverses vagues d'émigration et d'immigration. À titre d'exemple, les États-Unis connaissent maintenant la quatrième vague d'immigration arrivant sur leur sol : « Au début du vingt et unième siècle, la population d'immigrants atteint le nombre historique de 36 millions, représentant 12.5% de la population totale. Tandis que la part de la population née à l'étranger continue d'augmenter, le nombre d'Américains de deuxième génération, les enfants d'immigrants, augmentera aussi. En 1995,

⁵⁷ Andrea Rea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'Immigration*, op. cit., p.21.

⁵⁸ Caroline B. Brettell & James F. Hollifield, *Migration Theory: Talking across Disciplines*, USA, Routledge, 2007, p.7.

les Américains de première et deuxième génération atteignaient 20% de la population des U.S.A. et on prévoit que ce chiffre représentera un tiers de la population d'ici 2025. L'Europe expérimente un flux d'étrangers similaire, lequel a commencé, dans certains pays, dès les années 1940. En 2005, la population de l'Europe née à l'étranger, y compris dans les États membres de l'Union européenne (UE) et les ressortissants d'un pays tiers, atteignait les 8.8% de la population »⁵⁹.

Lorsqu'on sort de chaque pôle d'attractions des migrations et qu'on essaye d'avoir une vue planétaire globale, il est très difficile de faire une estimation réelle de la population de la migration dans le monde entier car l'enregistrement des diverses formes de mobilité est épisodique et aléatoire, spécialement dans les pays en voie de développement qui n'ont pas de système avancé pour dénombrer exactement les migrants. Néanmoins, quelques données de base fournissent des repères objectifs et permettent une évaluation des tendances récentes de la mobilité internationale. Au cours des 40 dernières années on a vu « d'abord un accroissement du monde des migrants : 77 millions en 1965, 111 millions en 1990, 140 millions en 1997 et 175 millions en 2000. Ensuite, leur inégale répartition : 90% des migrants vivent dans 55 pays seulement. Enfin, le caractère ponctuel de contrôle face à l'augmentation rapide des flux transfrontaliers »⁶⁰.

Qu'en sera-t-il pour la suite ? Le rythme va-t-il évoluer ? Le nombre de migrants pourra-t-il être profondément modifié ? Le 21^e siècle est considéré comme une ère de fluidité et d'ouverture dans laquelle les changements qui se produisent dans le transport, la technologie et la culture expliquent que les gens pensent au-delà des frontières et les franchissent pour de nombreuses raisons. C'est pourquoi on dénombre actuellement 214 millions d'immigrés dans le monde⁶¹. Les mouvements ayant pour but les études, la promotion professionnelle, le mariage, la retraite ou le rêve d'un meilleur mode de vie prennent une grande importance, si bien que les idées plus anciennes à propos de la migration évoluent et ne semblent plus pertinentes.

Cette réflexion conduit-elle vers l'utopie postmoderne d'un monde de mobilité sans frontières, pour reprendre l'expression de Stephen Castles ? Ce monde est encore loin d'être

⁵⁹ Caroline B. Brettell, op. cit., p. 6-8.

⁶⁰ Catherine Withol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005. p. 6-7.

⁶¹ PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.8-15.

réalisable et il semble donc plus approprié de se concentrer sur l'analyse « de la migration comme processus basé sur l'inégalité et la discrimination, contrôlé et limité par les États »⁶².

Notre étude dans le cas de la diaspora iranienne confirme ce paradoxe : les transformations technologiques importantes et l'utopie d'un monde sans frontières n'auraient-elles pas incité un nombre important d'Iraniens à émigrer ? Cependant, on ne voit guère actuellement que 5,3% de la population iranienne à l'étranger⁶³. Cette proportion, qui paraît raisonnable par rapport au flux migratoire international que nous avons présenté, peut-elle orienter vers la confirmation des théories déjà établies ? En fait, nous voyons l'utilité de faire table rase de toutes les idées reçues, et la construction d'une théorie explicative nouvelle s'impose donc plus que jamais.

Aujourd'hui, le discours politique dominant affirme que la migration est un *problème* qui a besoin d'être résolu par des politiques appropriées. Et, pour résoudre ce problème, on recourt à une attitude répressive qui est le contrôle frontalier strict, instrument le plus « légitime » pour dissuader la migration selon le principe d'un État souverain ; en même temps, ce même Etat ne fait rien pour que les gens n'émigrent pas, on tolère habituellement, dans les pays d'origine, la pauvreté et la violence qui sont pourtant les « causes mères » et les facteurs reproducteurs de la migration.

Une double attitude paradoxale consiste, d'un côté, à être conscient que l'inégalité du niveau de vie et l'injuste répartition des richesses (cumulées dans les mains de 10% des super-aisés en Occident) entre le Sud et le Nord sont à l'origine de la migration, et de l'autre côté, on persiste à concevoir la migration comme nuisible, dysfonctionnelle et à proposer de la faire cesser. Cette attitude constitue ce que Bakewell appelle le *préjugé sédentaire*.

Ce dualisme du regard plongeant ses racines dans une vision ethnocentrique occidentale, héritée des politiques coloniales des 18^e et 19^e siècles peut se traduire par : « Les pauvres représentant, s'ils migrent, une menace à la prospérité et à l'ordre public, devraient alors rester chez eux »⁶⁴.

Ce préjugé sédentaire prend un sens encore plus perfide lorsqu'on prétend que c'est au nom de la science et de la « neutralité académique » qu'on légitime une approche journalistique de la migration qui sous-entend que « la migration est nuisible ». De ce fait, pour achever cette critique des théories passées, notre cadre de recherche se soumet aux théories de la migration mondiale ne concevant pas « la migration comme un problème »,

⁶² Stephen Castles, Conference on Theories of Migration and Social Change *St Anne's College, Woodstock Road, Oxford* Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008, p.3.

⁶³ Nader Vahabi, *Atlas de la diaspora iranienne*, op.cit, p. 211-214.

⁶⁴ Stephen Castles, Conference on Theories of Migration and Social Change, op. cit., p.4.

conseillant plutôt de rechercher des moyens pour amoindrir l'inégalité entre le Sud et le Nord et de se fonder sur la proposition que la « migration est un aspect naturel des relations sociales ». Par-là, nous rejoignons Castles qui estime que « De telles théories devraient nous aider à analyser la dynamique de migration, non pas de manière isolée, mais en tant que partie intégrante de procédés complexes et variés du changement sociétal. S'il y a un but normatif, il ne devrait pas être celui de réduire la migration mais plutôt de trouver des moyens qui lui permettraient d'avoir lieu dans des conditions d'égalité et dans le respect des droits de l'homme »⁶⁵.

Autrement dit, vivre ensemble au début du 21^e siècle nécessite la saisie d'une réalité prosaïque s'appuyant sur un concept de citoyen plus hétérogène qu'auparavant : être sociologiquement un citoyen belge, français ou américain au 21^e siècle diffère de ce que c'était au 19^e ou au début du 20^e siècle. En 2013, cela ne signifie pas seulement être blanc, francophone, anglophone, catholique, protestant, athée, laïque ; cela pourrait certainement vouloir dire aussi musulman, noir, arabophone, iranophone. La période fordiste et postfordiste est révolue et les vagues migratoires transnationales embrassant les pays européens se traduisent inmanquablement par un certain degré d'intégration culturelle, surtout linguistique, mais aussi par une sorte d'extension de la diversité culturelle *de facto* ; cela oriente vers une révision des « contrats sociaux » du passé qui ne sont pas en harmonie avec cette réalité sociétale hétérogène⁶⁶. Le socle de ces nouveaux contrats sociaux doit tenir compte avant tout de cette diversité sociologique pour parvenir à une théorisation d'un nouveau citoyen avec ses droits et ses devoirs civils, politiques, sociaux et culturels.

Cette synthèse théorique concernant le champ migratoire actuel apporte une compréhension plus approfondie de la migration transnationale et m'a fourni une clé de lecture pour le cas particulier de la diaspora iranienne. Les deux ailes importantes de l'outil méthodologique induisent les deux parties latérales de cette recherche, celle de la méthode ethnosociologique et celle de la rupture avec les préjugés sédentaires. Les cinq axes de nos recherches, présentés très brièvement dans la suite du texte, s'appuient sur les cinq orientations de nos ouvrages précédents depuis notre soutenance en 2004.

Néanmoins, le sixième axe de mes recherches, esquisse de la construction sociologique de la carrière migratoire, prend certaines distances par rapport à mon objet de recherches précédent. C'est un outil théorique que je propose pour cette HDR. Il s'agit d'essayer de comprendre comment la carrière migratoire s'initie, se développe, s'accomplit tout au long de la trajectoire d'un individu

⁶⁵ Stephen Castles, Conference on Theories of Migration and Social Change op. cit., p.4.

⁶⁶ L'idée d'un nouveau contrat social est largement inspirée de l'article de Marco Martiniello, Philosophies de l'intégration en Belgique, op. cit., p. 28.

depuis le pays d'origine jusqu'à l'installation définitive dans le pays hôte. L'originalité de la carrière se situe dans la proposition d'un cadre analytique intéressant qui articule trois niveaux d'analyse séparés par la sociologie traditionnelle des migrations. En effet, depuis plus de cinquante ans, les travaux en sciences humaines se contentent d'étudier la question de la migration internationale selon trois niveaux d'analyse. D'un côté, le niveau individuel, dit « micro » relatif aux perspectives, motivations et désirs individuels. De l'autre, le niveau structurel, dit « macro » propre aux évolutions des structures sociales. A partir de 1995, l'introduction dans les champs migratoires d'un troisième niveau d'analyse, le niveau « méso », a permis de comprendre comment interagissaient l'individu et la structure. Par exemple, Giddens dans sa *théorie de la structuration*, pose la question des relations entre les compétences de l'acteur et le jeu des structures et montre comment ces derniers interagissent⁶⁷. En mobilisant des ressources, le migrant peut espérer calculer ses propres stratégies à l'intérieur de la structure sociale des Etats pour une nouvelle construction de carrière.

La carrière migratoire se construirait, chemin faisant, dans un long processus de resocialisation des individus, comprenant les cinq facteurs principaux du processus constitutif identitaire : les trajectoires, le statut juridique, le travail, grand socialisateur, les ressources et la lutte de reconnaissance. L'élément central de cette hypothèse serait le travail en tant que ciment du processus de la socialisation dans la vie professionnelle, cela me semblait suffisamment étayé par d'autres recherches dans le champ migratoire. En fait, un être humain sans emploi ressent « une souffrance intime, une atteinte à l'estime de soi autant qu'une perte de relation aux autres : une blessure identitaire génératrice de désorganisation sociale. Inversement, le fait d'être reconnu dans son travail, de nouer des relations -même conflictuelles- avec les autres et de pouvoir s'investir personnellement dans son activité est constructeur d'identité personnelle en même temps que de créativité sociale »⁶⁸.

L'importance du travail sera abordée plus en détail dans le quatrième axe de recherche, cependant il faut préciser que nous ne voulons ni la réduire à un simple vecteur économique pour gagner sa vie ni au simple statut extérieur d'un être humain, au contraire le travail est un tout faisant partie intégrante de l'identité humaine.

Arriver à ce stade théorique nécessite d'une part une évolution de ma pensée depuis la reprise de mes études en France en 1995 en faisant table rase des idées précédentes et d'autre part cela

⁶⁷ Giddens A., *La Constitution de la société. Elément de la théorie de la structuration*, Paris, Quadrige/PUF, 2005.

⁶⁸ Claude Dubar, *La socialisation*, op.cit., p.13.

implique un nouvel objet de recherches en élargissant mon champ d'études vers le Moyen-Orient et le Caucase.

J'aimerais citer les moments saillants de cette évolution : tout d'abord, en 1998, Didier Bigo en m'orientant vers la mémoire m'a permis de prendre conscience de l'existence d'un autre horizon de recherches que je ne soupçonnais pas ; ensuite, en 2008, la rencontre avec Catherine Wihtol de Wenden m'a permis d'élargir mon champ d'études de l'exilé iranien à la diaspora iranienne et à la migration transnationale ; en 2009, au sein du CADIS, les fructueux échanges d'idées avec Benoît Petit et ses conseils avisés m'ont permis de découvrir une personne toujours à l'écoute et toujours prête à m'aider solidement ; puis la rencontre avec Michel Péraldi, en 2010, dans un colloque du CADIS, en raison de sa discipline anthropologique, m'a permis de casser mes catégorisations sociologiques et de penser la diaspora comme un phénomène complexe et interdisciplinaire ; la rencontre avec Christophe Balay spécialiste de la littérature comparée, m'a donné l'occasion d'une ouverture plus spontanée vers la littérature iranienne et française ; enfin, l'admission au sein du laboratoire de Dynamiques rurales auprès de Bernard Charlery a étendu mon champ d'études vers le Moyen-Orient, le Caucase et les milieux ruraux ; Janine Laurent et Nicole Richard ont toujours relu avec soin mes manuscrits. Je remercie de tout mon cœur toutes ces personnes envers lesquelles je me sens très redevable.

Je précise également que depuis mon troisième livre, j'ai accompagné en master I, master II et en thèse une dizaine d'étudiants qui sont venus vers moi pour que je dirige leur travail de recherche en fonction des différentes thématiques de la diaspora iranienne.

Premier axe de recherche : la dynamique sociale de la mémoire

Une attaque frontale au moment de la soutenance de thèse

Pour la synthèse de mon premier axe de recherche, je commence par la scène accablante du jour de ma soutenance, lorsque j'ai été attaqué de front par un membre du jury. Je ne souhaitais pas que cette personne fasse partie du jury mais, sur la demande pressante de mon directeur de thèse, j'ai finalement accepté. Ma thèse portait en effet sur la mémoire des exilés iraniens de la Révolution de 1979 sévèrement réprimés par la République islamique, supprimés du corps social et contraints de prendre le chemin de l'exil à partir de 1981⁶⁹. Ces exilés (gauche révolutionnaire radicale, personnalités de la société civile, etc.) avaient participé activement à la révolution, mais celle-ci s'était retournée contre eux.

Dans ma thèse, je défendais l'hypothèse selon laquelle il existait une mémoire collective au sein des exilés iraniens quelle que soit leur tendance politique⁷⁰. La critique véhémement du membre du jury en question portait sur la non-existence de cette mémoire collective dans la mesure où il pensait que la gauche radicale révolutionnaire iranienne était responsable de la violence après la révolution et constituait un danger pour la démocratie. Une partie de ma soutenance s'est alors transformée en une sorte d'interrogatoire de juge sur la clarification de cette divergence entre lui et moi. Un sentiment d'humiliation et d'impuissance m'a alors envahi : j'étais en train de soutenir ma thèse en France et non en Iran où ce genre de scène arrive parfois ; ce qui m'abasourdissait dans cette attaque n'était pas la critique elle-même mais le règlement de compte politique d'un membre du jury envers la gauche révolutionnaire radicale à laquelle il était farouchement opposé. La soutenance s'est cependant bien terminée, mais j'en gardais une certaine amertume.

⁶⁹ Nader Vahabi, *Etude psychosociologique de la mémoire des exilés iraniens*, Thèse soutenue à l'EHESS, avril 2004, p.12.

⁷⁰ Ma problématique était basée sur la thèse de Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, p.178-222.

Que faire alors face à ce genre d'attaque ? Entrer en conflit personnel, se replier sur soi ou, au contraire, se débarrasser des apparences, abandonner toute réponse personnelle et réfléchir sur le fond du problème. Les émotions tombent au bout d'un certain temps et on reconsidère la situation. J'ai décidé de réexaminer mon hypothèse pour voir ce qui n'allait pas : mon premier article « *La révolution iranienne à travers la mémoire des exilés* »⁷¹ et, trois ans plus tard, mon premier livre en langue française « *Sociologie d'une mémoire déchirée* »⁷² sont directement liés à cette réflexion.

En fait, j'ai reformulé ma question initiale : par rapport à un discours « littéral » de l'avènement de la République islamique, quel est le récit de l'exilé politique et quels sont les points communs entre les récits des différents exilés? Pourrait-on dessiner l'image d'une « mémoire collective » telle qu'elle est conceptualisée par Maurice Halbwachs⁷³, chez les exilés iraniens en combinant des « moments forts » de leurs récits individuels ? Autrement dit, une « mémoire collective » des exilés iraniens sur leur exode peut-elle naître de la fusion de ces « mémoires individuelles »?

Cela m'a fait réfléchir et en relisant les récits de vie des interviewés, j'ai vu le bienfondé de certaines critiques. J'ai alors été amené vers une reconstruction de ma problématique et ma première décision fut d'élargir le nombre des interviewés en passant de 38 pour la thèse à une centaine ; la catégorisation issue de ces entretiens est donnée ci-après.

Trois catégories d'attitude face à la mémoire

Exilé apolitique

Certains entretiens ont mis en évidence un type d'exilé politique qui ne s'intéresse plus du tout à la vie politique iranienne et critique son propre comportement passé à l'égard de l'activité révolutionnaire en Iran. Les interviewés vont même plus loin et remettent en question l'opposition binaire suggérée : réfugié politique/République islamique. En outre, ils ne s'occupent pas du tout de la commémoration des événements du passé, cherchent même à les ignorer et à les oublier. Alors qu'au moment du départ, ils croyaient à la lutte armée, ils s'en désintéressent totalement et les anecdotes évoquant le passé les laissent indifférents. Ils ne manifestent aucun intérêt pour ce qui touche la mémoire, éprouvent un sentiment de

⁷¹ Nader Vahabi, *La révolution iranienne à travers ses exilés*, Revue *CEMOTI*, N° 37, 2004, p. 100-115.

⁷² Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁷³ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op.cit., p. 8-50.

remords, voire de gâchis, face à la perte de leurs jeunes années et espèrent que cela ne se reproduira pas pour d'autres. Ils ne souhaitent plus s'impliquer dans les questions politiques et envisagent plus ou moins ouvertement leur retour en Iran, alors qu'ils rejetaient cette éventualité lors de leur installation dans le pays hôte. Ils ne s'embarrassent d'aucun scrupule pour rendre leur carte de réfugié à l'OFPRA (Office français de Protection des Réfugiés et Apatrides) et essaient de ne pas penser aux nouveaux arrivants qui cherchent à obtenir le statut de réfugié. Soit, ils pensent repartir pour s'installer définitivement en Iran, soit, ils s'y rendent pour les vacances et, de toute façon, se retirent de la vie politique de la République islamique.

La trajectoire de ces individus montre qu'ils recherchent un travail stable et solide et ne croient plus aux activités révolutionnaires permanentes, contrairement aux figures emblématiques des années 1960 et 1970. Par conséquent, la représentation politique que ces exilés avaient au moment du départ a été complètement changée depuis lors. Ils ne se considèrent plus comme des réfugiés politiques et expriment leur désapprobation vis-à-vis de la révolution, quel que soit l'angle d'approche qui est le leur. On trouve probablement le profil de cet exilé dans la chanson nostalgique d'Angélique Ionatos, « *Liberté* »⁷⁴.

« Ne nous parlez plus de héros, ne nous parlez plus de révolution,

Dites-nous combien ils restent encore !

Vous laissez derrière vous des rêves pillés, des mondes gaspillés, des soleils brûlés, laissez-nous créer.

Une arme en amour, une bombe à lumière, un fusil à fleurs, une vie sans barrières, laissez-nous rêver.

D'un enfant président, d'un roi sans couronne, d'un Jésus indien, d'un Dieu qui pardonne même ceux qui l'oublie.

Vous laissez derrière vous des mères matraquées, des lunes piétinées, des hommes qui mouraient pour la liberté ».

En somme, dans cette catégorie, on refoule la mémoire.

Exilé politique engagé

Néanmoins, un second profil s'est dessiné avec des caractéristiques différentes. Il s'agit d'individus qui estiment pertinentes les activités politiques menées depuis l'exil contre

⁷⁴ <http://clairobscur.blogspot.com/archive/2006/02/26/angelique-ionatos-liberte.html>. Lecture le 18.05.2007.

le régime iranien actuel. La lutte représente pour eux un idéal social même si certains posent un regard critique sur le passé.

Contrairement aux membres de la catégorie précédente, ils sont, ce qui peut sembler paradoxal, très sensibles à la commémoration des événements passés. Ce sont des individus pour lesquels les traces du vécu sont importantes, qui tentent de ne pas oublier le passé et insistent sur le statut de l'exilé politique. Essayant de garder leur identité politique et aspirant à un grand changement en Iran, ils sont sensibles à la transmission de leur mémoire à leurs enfants et s'intéressent beaucoup aux faits de mémoire, même si ces derniers ne sont pas très valorisés dans leur pays d'accueil.

N'envisageant pas de retour anticipé en Iran tant que le régime en place perdurera, ils accordent à la carte de réfugié politique une valeur essentielle et la considèrent comme « sacrée ». Ils estiment que cette carte doit être respectée par tout le monde parce qu'elle a aussi un rôle de protection de la vie des gens qui seraient en danger dans la République islamique ; pour eux, il est hors de question de renvoyer leur carte à l'OFPRA et ils vont même jusqu'à traiter les exilés de la première catégorie, ceux ayant redonné leur carte à l'OFPRA, d'« opportunistes » et de « traîtres ». Ils récusent cette attitude de repentir qui traduit le souhait, ou le rêve secret, d'un retour anticipé en Iran car ils pensent que ce retour confère une véritable légitimité au régime, en sous-entendant que la situation est acceptable en Iran et qu'il n'y a aucune raison de rester en exil.

Les trajectoires de ces individus montrent qu'ils ne recherchent pas un travail stable et durable et que certains ne prennent même pas la nationalité du pays hôte, bien qu'ils en eussent le droit. Le profil de ce type d'exilé correspond vraisemblablement à celui évoqué dans la conclusion de l'ouvrage d'E. Hobsbawm⁷⁵ *Franc -Tireur* : « Il faut continuer à dénoncer et à combattre l'injustice sociale. Le monde ne guérira pas tout seul ». Les exilés de cette catégorie font partie de ces personnes qui ne supportent pas l'injustice, ne s'en accommoderont jamais et pensent que l'on ne peut pas se contenter de l'atténuer par la charité ou la solidarité. Cette conviction constitue pour ces exilés politiques engagés une « boussole morale » qui génère la fidélité, la constance de leur vie et entraîne, par voie de conséquence, la nécessité de renverser un régime qui n'appartient pas à ce siècle.

Exilé à géométrie variable

⁷⁵ Cf. Jean-Louis Robert, présentation de E. Hobsbawm, *Franc-Tireur. Autobiographie*, Ramsay, Paris, 2005, 600 p., dans *Le Monde diplomatique*, février 2006, p.21.

A côté de ces deux catégories d'exilés, il en existe une troisième qui correspond à ce que nous pouvons désigner comme des « exilés à géométrie variable », ou, pour reprendre leur expression, exilés plutôt « pragmatiques », « réalistes » ou « indépendants ». Le caractère marquant de ce groupe est la répulsion envers la direction de « l'appareil », envers les « leaders » et envers les activités politiques du modèle marxiste du centralisme démocratique classique inspiré de Lénine. Les tenants de cette catégorie refusent qu'une idée (préconçue-dogmatique) ou qu'un projet leur soient imposés de l'extérieur.

Généralement, ils cherchent à s'intégrer activement dans les pays hôtes en maîtrisant la langue et sont en quête d'un travail stable. Après avoir résolu les problèmes de langue, d'emploi, de logement, etc., ils peuvent faire occasionnellement de la politique. Une partie d'entre eux s'intéresse à la mémoire, mais d'autres restent totalement indifférents à ce sujet. Cette catégorie voudrait en effet montrer que la configuration militante, héritée principalement des luttes syndicales ou organisationnelles et de la vie associative des années 1960-70, qui se voulait capable d'assurer des formes de régulation sociale opposées à l'Etat, se révèle de moins en moins efficace.

Ceci signifie que, pour eux, l'intervention bénévole venant de l'étranger contre la République islamique serait aujourd'hui moins souhaitée au profit d'un repli proclamé sur la sphère privée⁷⁶. Pour ces exilés, le militantisme tel qu'il s'est exercé depuis la révolution iranienne n'est qu'une méthode caduque ; de nouvelles formes de participation sociale actuellement en gestation dans le pays hôte⁷⁷ leur semblent mieux adaptées à l'évolution des rapports entre l'individu et la politique. De plus, l'arrivée de l'Internet et l'émergence de sites iraniens à l'étranger permettent d'établir des relations sans aucune hiérarchie entre les exilés, si bien que ces personnes se méfient de plus en plus des structures verticales des appareils de combat, privilégient les modèles de relations et de communications horizontales et font de la politique essentiellement dans le cadre de petits cercles de moins de dix membres. Moins méfiants que les exilés de la première catégorie, moins obnubilés par la politique que ceux de la deuxième catégorie, ces exilés se situent entre les deux groupes. Par exemple, ils ne renvoient pas leur carte de réfugié politique mais certains se rendent en Iran subrepticement,

⁷⁶ Cette problématique est exposée par Jacques Ion, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, 1997, p. 5-20.

⁷⁷ Pour une étude plus approfondie de cette problématique Cf. Annie Collovald, Hélène Lechien, Sabine Rosier et Laurent Willemez, *L'humanitaire ou le management des dévouements, Enquête sur un militantisme de "solidarité internationale" en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p.180-200.

ce qui est interdit par leur statut de réfugié politique et mal vu par les autres exilés. Quelques-uns profitent ainsi à la fois des acquis sociaux en France et des visites familiales en Iran ; d'autres font du commerce et acceptent tacitement la politique répressive du régime. Certains participent occasionnellement à des activités politiques de la deuxième catégorie. On peut trouver le profil de ce type d'exilé dans le livre de Jaques Ion, « *La fin des militants* »⁷⁸.

Ce qui est marquant dans cette catégorie, c'est que certains de ces membres ont une utilisation de la mémoire assez particulière : ils parlent très peu de leur vécu en Iran mais ont tendance à évoquer abondamment leur période militante parce qu'ils estiment que certaines pratiques organisationnelles n'étaient pas justes ; leur mémoire est essentiellement axée sur « une mémoire de lutte » et, s'ils parlent peu de la persécution sous la République islamique, ils aiment en revanche dénoncer certaines pratiques non démocratiques au sein de leurs formations politiques.

Cette classification en trois catégories, issue de mes recherches après la thèse, m'a permis d'appréhender de façon plus fine le fonctionnement de la mémoire des exilés politiques iraniens, mais elle doit être comprise en tant que démarche heuristique et non comme un cloisonnement étanche, d'autant plus que certains de mes interlocuteurs ont pu changer de catégorie au fil de leur exil. Un corollaire de cette classification est de m'avoir conduit vers une nouvelle piste en m'incitant, dans le cadre d'un post-doctorat, à élargir les interrogations sur l'ensemble des souvenirs personnels des exilés politiques résidant essentiellement en Allemagne et en France. Le livre *Sociologie d'une mémoire déchirée, Le cas des exilés iraniens*, a donc été réalisé en partie d'après mes recherches à la suite de la soutenance.

La dynamique sociale de la mémoire

La catégorisation expliquée ci-dessus a donc fait émerger un questionnement inédit : comment un exilé politique arrive-t-il à se désintéresser d'un système politique toujours en place, en l'occurrence la République islamique, alors qu'il avait été un acteur impliqué dans la révolution et avait vigoureusement combattu le régime au sein d'une organisation de gauche, quelquefois pendant une dizaine d'années ? Après un tel changement, comment la mémoire de cette personne évolue-t-elle ?

L'approche des mécanismes sociaux ayant généré ces trois groupes en rapport avec les particularités de la mémoire s'est donc imposée comme une question de première importance,

⁷⁸ Jacques Ion, *La fin des militants*, op. cit., p. 5-20.

débordant du cadre de la recherche originelle. Qu'est-ce qui explique les différences de mémoire entre ces trois groupes ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Existe-t-il un rapport entre les trois profils ? La base de la problématique initiale de cette nouvelle recherche réside donc dans la question : comment se construit et se modifie au cours du temps la mémoire des exilés iraniens ?

Ce questionnement implique qu'il faudra étudier quelles sont les expériences ou les épreuves vécues qui provoquent des transformations notables dans la mémoire et les préoccupations des exilés. En outre, existe-t-il des trajectoires et dynamiques sociales qui peuvent affecter la conservation ou la transformation de la mémoire de ces individus ?

En adoptant l'approche de la carrière morale d'E. Goffman il est également possible de formuler ces questions de la façon suivante ⁷⁹:

Quel genre de cheminement peut faire profondément évoluer la représentation que les exilés ont d'eux-mêmes ? Quelle sorte de vécu, de mécanisme intellectuel, ou bien d'intérêt personnel, amène l'exilé à « refouler » (première catégorie), à « entretenir » (deuxième catégorie) ou à « déplacer » (troisième catégorie) une série de souvenirs ? Répondre à ces questions conduit inmanquablement vers la dynamique sociale de la mémoire et, de fait, notre problématique initiale a « glissé » du simple enregistrement des mémoires tiré de l'histoire orale vers une analyse sociologique du souvenir. Cette recherche va par conséquent s'attacher à explorer la dimension de la dynamique sociale dans la reconstruction de la mémoire des exilés politiques iraniens.

Bien que le corpus de cette recherche fût originellement constitué d'entretiens avec les exilés, il a été progressivement enrichi, grâce aux mémoires d'exilés publiées, par des données *a priori* accessoires pour la restitution factuelle du passé et cependant nécessaires à la compréhension des mémoires.

Ainsi, des séances d'observation participante auprès d'associations et d'acteurs en exil et des publications diverses vinrent s'adjoindre aux sources de départ, si bien que la présente recherche en sociologie de la mémoire repose sur un matériau très diversifié. Centrée sur la compréhension du *comment*, la recherche vise à combler, certes partiellement, le fossé qui, dans les champs de l'étude de la "mémoire", sépare parfois les considérations théoriques des bases empiriques réelles. Un obstacle primordial portait néanmoins sur le fait qu'il n'existe

⁷⁹ Goffman Erving, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de minuit, 1968, p.179-225.

pas de travaux sur la mémoire des exilés iraniens dans le champ académique. Comment s'explique une telle absence ? Plusieurs pistes d'explication sont envisageables.

Un sujet délaissé

Nombreuses sont les raisons qui ont empêché les chercheurs, iraniens ou non, d'effectuer un travail exhaustif sur la sociologie de la mémoire des exilés iraniens. Parmi ces raisons, il faut citer l'évolution rapide des situations suite à la révolution de février 1979, l'intensité du flux migratoire (15 000 exilés quittent l'Iran chaque année) ainsi que l'absence d'une expérience ancienne et massive de séjour à l'étranger⁸⁰. De plus, pour les chercheurs iraniens, l'euphorie révolutionnaire, les conditions du travail intellectuel (indigence des données, absence de motivation pour enregistrer la mémoire d'un peuple opprimé) et l'illusion d'un proche retour au pays n'ont pas favorisé les travaux sur la mémoire. Et cela d'autant plus que ces études n'intéressent pas les pays hôtes qui craignent des complications dans leurs relations avec le régime en place.

En outre, le caractère ultrasensible du phénomène à étudier est un critère qui écarte fréquemment les chercheurs du domaine thématique centré sur l'exilé politique. En effet, étudier la mémoire « d'agents » qui ont eu des pratiques de la gauche révolutionnaire et radicale, lesquelles ne bénéficient pas toujours d'une représentation positive en Europe, c'est aller à contre-courant, surtout après la chute du mur de Berlin et l'attentat du 11 septembre 2001. Depuis 1989, la révolution et toutes les idées qui défendent un changement radical sont qualifiées d'extrêmes et assimilées au terrorisme. Une partie des chercheurs iraniens qui fréquentent l'Iran ne s'intéressent donc plus à l'étude de ce phénomène pour d'évidentes raisons politiques.

Ces premières constatations permettent de s'interroger sur les raisons du manque de motivation pour les travaux sur les exilés iraniens mais aussi sur les causes de la légère reprise de l'intérêt, discernable à partir des années 1990, chez certains exilés eux-mêmes. Les raisons avancées ci-dessus sont recevables mais n'expliquent pas tout. Notre étude propose une autre piste, à savoir la mise en relation des processus de commémoration avec les conditions sociales des exilés, avec l'existence et la structuration d'un « espace du dicible » de leur mémoire dans les pays hôtes. Dans cette optique, la mémoire est vue comme un fait social

⁸⁰ Nader Vahabi, *Atlas de la diaspora iranienne*, Paris, Edition Karthala, 2012, p.47-48.

dont les déterminants peuvent être mis en évidence⁸¹ : c'est en particulier la complexité de l'identification sociale des exilés iraniens de notre étude qui appartiennent prioritairement à la gauche révolutionnaire et radicale, à la différence des autres immigrés iraniens expatriés en Europe et aux Etats-Unis⁸². Cette complexité jointe à la perception plutôt négative que la presse écrite et audiovisuelle dominante des pays hôtes donne de ces exilés constituerait les principaux obstacles à l'élaboration de travaux faisant intervenir leur mémoire⁸³.

Embarrassé et perplexe face à ce désintérêt de la recherche, j'ai envisagé un moment de modifier mon sujet, d'autant plus que s'ajoutaient des problèmes annexes, notamment celui du financement d'une étude dont le thème attirait peu d'attention de la part des instances représentatives françaises et allemandes, voire, les inquiétait. Mais la présence d'un riche matériel sociologique, reflétant la souffrance d'une abondante population en exil, exploitable scientifiquement bien que totalement négligé, m'a incité à poursuivre ma recherche⁸⁴. Celle-ci s'est cependant révélée plus complexe que je ne le pensais initialement en raison de ses particularités et de la rareté des travaux sérieux la concernant.

La mémoire en sociologie

Trois moments forts historiques dans l'histoire contemporaine du vingtième siècle poussent les individus comme les chercheurs vers la thématique de la mémoire.

Tout d'abord, les sociétés issues de la Seconde Guerre mondiale, notamment celle d'Allemagne avec les évocations et interprétations du nazisme, celle de France avec Vichy et

⁸¹ L'adoption de cette problématique dans notre recherche est largement tributaire de l'article de Sarah Gensburger, *Essai de sociologie de la mémoire : le cas du souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris, Genèses, N° 61*, décembre 2005, p. 47-66.

⁸² Adelhah Fariba, *Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas...*, *Les Etudes du CERI-n° 75*, mai 2001, p.1-40. Dans son article, l'auteur souligne l'importance numérique (en comparaison avec la France et l'Allemagne) de la diaspora iranienne en Californie et évoque la constitution d'une communauté iranienne inspirée de la capitale, Téhéran.

⁸³ Dans une émission intitulée "Doit-on diaboliser l'Iran", sur France 2, le 25.09.2006, le présentateur a beaucoup parlé des différentes chaînes de télévision à tendance royaliste aux Etats-Unis, notamment à Los Angeles, qui diffusent l'information sur l'Iran mais il n'a rien dit sur les exilés des autres pays. Cf. Site France 2, <http://www.iran-resist.org/article2608> : *Doit-on diaboliser l'Iran ?* Lecture, 12 novembre 2012.

⁸⁴ Il s'ajoute une exigence personnelle à l'exploration de ce problème dans la mesure où, ayant le statut d'exilé politique, je perçois que celui-ci me prescrit, comme un devoir et une responsabilité, d'enregistrer la mémoire d'une partie de mes compatriotes qui ont subi une persécution et ont décidé de s'exiler.

la guerre d'Algérie, véhiculent avec elles des séquelles et des syndromes⁸⁵ du passé et font réfléchir à la mémoire en science sociale et en histoire. Les épisodes difficiles à occulter et à oublier par l'opinion publique expliquent le succès que la notion de mémoire rencontre depuis les années 1970⁸⁶, en France comme ailleurs, dans le contexte social et politique particulier faisant suite à la Deuxième Guerre mondiale.

La chute du mur de Berlin et la libération des pays de l'Europe postcommuniste (ex-Yougoslavie, Pologne, etc.) posent de leur côté la problématique de la mémoire façonnée autoritairement dans la mesure où l'histoire de ces pays a été falsifiée et instrumentalisée, notamment en fonction des enjeux politiques de la Guerre froide, en faveur des régimes autoritaires prosoviétiques⁸⁷.

Enfin, les débats sur l'histoire, la mémoire et les politiques du pardon concernent l'Amérique latine, particulièrement la période de Pinochet au Chili, l'Afrique du Sud de Mandela et des pays issus des régimes dictatoriaux ; ainsi resurgit partout dans le monde le débat sur la mémoire pacifique dans le champ scientifique⁸⁸.

En effet, en deçà des drames et fractures de l'histoire du vingtième siècle, des transformations des mondes paysan et ouvrier, de l'intérêt pour le patrimoine local ou de la montée des identités nationales et régionales, tout est "mémoire", c'est-à-dire "présent du passé"⁸⁹. On ne s'étonnera donc pas de la multiplicité des usages de la notion de mémoire. Notion polysémique, la mémoire est liée à la fois aux mémoires collectives et aux mémoires individuelles, mais il importe toutefois de préciser les différentes acceptions de la notion de mémoire dans le champ scientifique global.

La mémoire, lieu de conservation d'une série d'informations, renvoie d'abord à un ensemble de fonctions psychiques grâce auxquelles l'homme peut actualiser des impressions

⁸⁵ Les analyses de Henry Rousso sur le « syndrome de Vichy » se situent dans la continuité de « l'histoire de la mémoire » élaborée par Pierre Nora. Ce dernier a étudié les nouvelles conditions dans lesquelles la société contemporaine établit son rapport au passé, en étudiant notamment les rapports entre mémoire et histoire. Cf. Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987, p.12.

⁸⁶ Marie-Claire Lavabre, Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire, *Raison présente*, N° 128, 1998, p. 47.

⁸⁷ Pour avoir une idée de la relation entre la mémoire façonnée autoritairement et l'histoire, Cf. Milan Kundera, *Le livre du rire et de l'oubli*, Gallimard, 1978, p.9-10.

⁸⁸ Pour une étude plus approfondie sur la mémoire et le pardon, Cf. Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon*, Paris, éd. PUF, 2002, p. 10-50.

⁸⁹ Marie-Claire Lavabre, Usages et mésusages de la notion de mémoire, *Critique internationale*, N° 7, avril 2000, p. 48.

ou des informations passées, ou qu'il se représente comme passées⁹⁰. De ce point de vue, l'étude de la mémoire relève de la psychologie, de la psychophysiologie, de la neurophysiologie, de la biologie, de la psychiatrie pour les troubles de la mémoire, dont le principal est l'amnésie, et enfin, de l'histoire. De là, une extrême polysémie du terme de mémoire en sciences sociales. Il s'ensuit qu'une délimitation du champ de notre étude s'impose immédiatement, surtout par rapport au sens commun de la compréhension de la mémoire. Dans le sens commun, mémoire et souvenir sont plus ou moins similaires et se confondent pratiquement. Il s'agit de deux termes que tout rapproche dans le vocabulaire courant pour lequel la mémoire n'est que « la faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés »⁹¹, de garder le souvenir. Dans cette vision essentialiste de la mémoire, l'utilisation de la mémoire à la place du souvenir a été largement tolérée. Mais les choses sont différentes depuis que la mémoire est devenue un enjeu politique, un objet de l'histoire dont on se sert pour instrumentaliser le passé. Cet usage très fluide de la notion de la mémoire mérite d'être abordé en détail⁹².

Une reconstruction sociologique du passé

Alors que la thématique de la mémoire connaît dans les années 1980 le développement que l'on sait, les historiens contemporains se saisissent de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, les sociologues, et bientôt les ethnologues, prêtent attention aux communautés ouvrières et paysannes en voie de dilution : partout, on collecte témoignages, histoires de vie et souvenirs individuels ou partagés du passé.

Les réflexions de M. Halbwachs sur la "mémoire collective", qui n'avaient eu d'autres prolongements théoriques et empiriques que ceux engagés par Roger Bastide dans son étude des religions africaines au Brésil, bénéficient tout à coup d'un regain d'intérêt, porté par la fortune de l'histoire de la mémoire autant que par l'ethnologisation de la société française⁹³.

Néanmoins, il n'est pas certain que la question très concrète de la genèse sociale des souvenirs qui fonde chez Halbwachs la théorie de la mémoire collective ait toujours été entendue. Car la notion de "mémoire" comme, avant elle celle de "mentalité", doit son succès à son pouvoir d'évocation et au sentiment que le savoir historique ne rend pas compte du sens

⁹⁰ Jaques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Editions Gallimard, 1988, p.105.

⁹¹ Dictionnaire, *Le Robert*, 1967, p.1067.

⁹² Pour une étude plus approfondie sur le rapport entre la mémoire et la politique, cf. Todorov Tzventan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Seuil, 1995, p.10-40.

⁹³ Marie-Claire Lavabre, Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire, op. cit., p. 47.

du passé tel que le présent le reconstitue : elle englobe ainsi des réalités de diverses natures qu'elle permet de nommer sans les définir.

Dans *Les cadres sociaux de la mémoire*⁹⁴, M. Halbwachs a montré que les souvenirs individuels ne peuvent subsister, être rappelés à la conscience, enfin être localisés dans le temps passé, qu'à condition de s'accrocher à la mémoire d'un groupe social, laquelle mémoire se développe et s'approfondit en "mémoire collective". La thèse de Halbwachs tient en trois propositions articulées :

- ▶ Le passé n'est pas conservé, mais il est reconstruit à partir du présent.
- ▶ La mémoire du passé n'est possible qu'en raison des cadres sociaux de référence que possèdent les individus. Parce que l'individu isolé est une fiction, la mémoire individuelle n'a de réalité que si elle s'associe à la mémoire collective.
- ▶ La mémoire présente en outre une fonction sociale par laquelle le passé, mythifié, n'est appelé que pour justifier des représentations sociales présentes.

Halbwachs quitte ainsi le terrain du souvenir individuel pour aborder la mémoire collective qu'il définit comme la condition essentielle pour l'élaboration des mémoires individuelles et de l'identité du groupe. Dans son usage le plus courant, la mémoire collective « renvoie à la mémoire partagée d'un événement passé vécu en commun par une collectivité, large ou étroite, nation, village ou famille par exemple. Mais elle définit également l'histoire ou ce que l'on appelle encore « la mémoire historique » en tant que celle-ci assure la permanence des grandes mythologies collectives⁹⁵.

Après la définition donnée par Maurice Halbwachs de la mémoire en tant que fait social, reprenons les trois catégories d'attitude face à la mémoire que nous avons évoquées au début de cette recherche : exilé apolitique, exilé politique engagé et exilé à géométrie variable.

On peut alors avancer l'hypothèse suivante : le comportement tend souvent à organiser la stabilité du champ psychologique à des niveaux de plus en plus élevés en corrélation avec la nouvelle position sociale.

En tenant compte de cette hypothèse, on peut estimer qu'il existe une mise à jour permanente de la mémoire pour laquelle sont possibles plusieurs modèles d'explications sociologiques liés au style de vie des exilés dans le processus de resocialisation.

⁹⁴ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op.cit., p. 83-114.

⁹⁵ Marie-Claire Lavabre, Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire, op. cit., p.49.

Ce processus est influencé par plusieurs facteurs, notamment par les caractéristiques personnelles, par le délai plus ou moins long pour l'obtention de la carte de réfugié, par les raisons profondes de l'exil et, enfin, par le degré de réceptivité de la société hôte, lequel dépend largement de la politique d'immigration pratiquée par cette société. Les mémoires des exilés sont, par conséquent, confrontées aux différents modes d'adaptation en fonction des choix réalisés par les exilés et qui reflètent la trajectoire et le parcours de chacun d'eux.

Nous en avançons trois, dans la limite de notre recherche.

Trois modèles de resocialisation liée à la mémoire

La mémoire liée à l'intégration

Par définition, l'intégration est un processus plus ou moins long grâce auquel des individus vivant dans une société étrangère manifestent leur volonté de participer à l'édification de l'identité nationale de celle-ci qui, sur le plan économique et social, prend à leur égard toute une série de dispositions propres à leur faire atteindre cet objectif. L'intégration suppose le partage d'un certain nombre de valeurs fondamentales et le désir de participer à l'édification d'un ensemble national. Cette volonté partagée n'exclut pas un échange, qui se réalisera avec l'autre culture, d'éléments propres à rapprocher les êtres et les cultures⁹⁶.

Dans le cas des exilés iraniens, le concept de l'intégration est corrélé à certaines notions de base représentant des valeurs essentielles comme le peuple, le pays, la religion, la motivation des exilés pour aller contre la politique du régime iranien, etc. A titre d'exemple, ce qui ressort des entretiens avec les exilés, c'est leur attachement au pays d'origine, même s'ils ont acquis la nationalité des pays hôtes. Cet attachement ne semble pas à leurs yeux incompatible avec leur implication dans le pays hôte; avec la possession de la langue et de la nationalité française ou allemande et avec la volonté affichée de jouer un rôle de citoyen, autant d'éléments qui constituent à leurs yeux les supports fondamentaux de leur intégration à la société hôte. Ils essaient de trouver une conciliation entre la culture du pays d'origine et celle du pays hôte ; la mémoire est corrélée au statut social acquis dans ce pays et elle n'est plus aussi vierge qu'au moment de l'arrivée.

⁹⁶ L'intégration est une notion controversée qui ne correspond pas à une définition précise recouvrant les divergences entre les différentes approches sociologiques. Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, 2007, p.28-49. Aussi, Mohand Khellil, *L'intégration des Maghrébins en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p. 52.

La mémoire liée à l'assimilation

Un immigré est généralement considéré comme étant assimilé lorsqu'il maîtrise la langue et les rituels sociaux du pays hôte et qu'il peut participer à la vie sociale sans que sa différence d'origine lui porte un quelconque préjudice dans la vie quotidienne, économique et politique. Plus communément, on dit qu'un immigré est assimilé dès qu'il a montré qu'il peut « se débrouiller dans le pays ». Ceci implique, parmi d'autres choses, que dans toutes les affaires ordinaires de la vie il est capable de trouver une place dans la communauté sous les critères de ses compétences individuelles sans qu'on fasse référence à son origine raciale ou à son héritage culturel. Mais la réalité sociale est très complexe et atteindre un tel état d'assimilation dans le pays hôte nécessite beaucoup de changements dans le style de vie des migrants, surtout dans la phase du processus de la professionnalisation pour entrer dans les institutions⁹⁷.

Ce processus très long rappelle le schéma, fouillé et détaillé, du processus de l'assimilation structurelle selon Milton Myron Gordon : ce schéma, qui constitue un outil d'analyse opérationnel pour les études empiriques, identifie sept étapes dans le processus de l'assimilation⁹⁸ dont les plus importantes sont : l'acquisition de la langue, la renonciation à certains rites religieux, l'assimilation structurelle, la naturalisation et le droit de vote. A ce stade de l'assimilation, les exilés ne s'intéressent pas du tout à la mémoire du passé.

La mémoire liée à une insertion minimum

Différente des deux catégories précédentes d'exilés, il existe une autre catégorie formée d'exilés peu intéressés par les pays hôtes et qui mettent toute leur énergie à préparer une révolution susceptible de changer le régime et la société de leur pays. De tels activistes révolutionnaires sont habituellement des "outsiders", qui, une fois en exil, peuvent se rallier à des causes révolutionnaires⁹⁹. Les exilés de cette catégorie défendent le fait que, en dépit de leur adoption des aspects positifs de la culture occidentale, ils ne se sentent en aucune manière devenir un maillon du système européen en Allemagne, en Belgique ou en France. Cette catégorie se subdivise en plusieurs sous-groupes : les "néo-gauches", les nationaux-religieux,

⁹⁷ Pour une approche assimilationniste des migrants, cf. Marco Martiniello, *La démocratie multiculturelle, Citoyenneté, Diversité, Justice sociale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2011, p.68-70.

⁹⁸ Milton Myron Gordon, *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University press, 2009, p. 70.

⁹⁹ Yossi Shain, Who is a political exile ? , *Revue Internationale Migration*, vol. 26, N°4, 1988, p. 395.

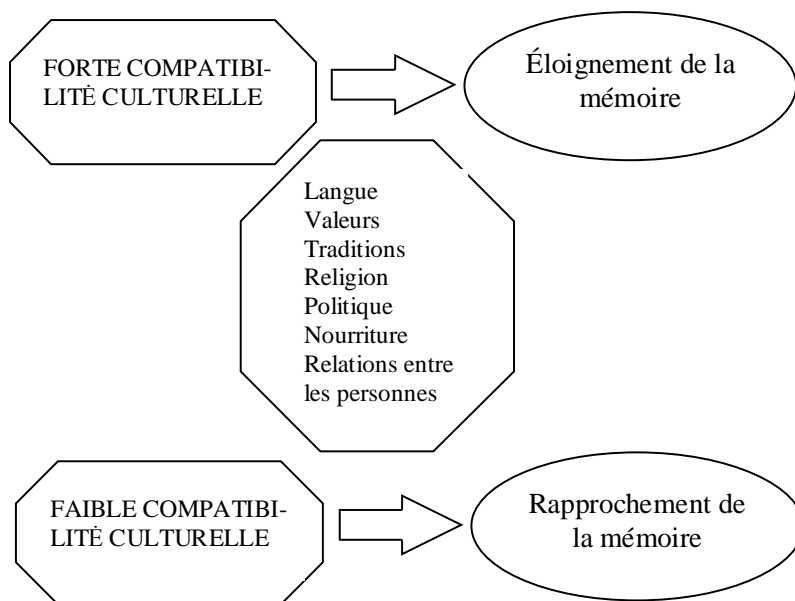
les entrepreneurs individuels, les personnes qui sont arrivées relativement âgées, les activistes radicaux, les journalistes engagés.

D'après certains sociologues, de tels activistes révolutionnaires sont habituellement des personnes obsédées par leur idéologie, qui consacrent leur vie à des causes révolutionnaires et dont la priorité est l'activité politique à laquelle ils pensent sans cesse¹⁰⁰. En fait, cette catégorie est formée d'exilés qui agissent politiquement en vue de changer le gouvernement de leur pays d'origine et qui montrent une grande fermeté de conviction, d'autant plus que leur opposition à la situation politique et sociale de leur pays est partagée par une partie de leurs compatriotes.

Voilà trois modèles de resocialisation des exilés qui se répercutent sur la mémoire de ces derniers. Il apparaît donc que le choix d'un modèle d'adaptation peut constituer pour la mémoire, soit un élément négatif, entraînant la « disparition » de cette mémoire, soit un élément positif favorisant sa survie. Cela indique que les diverses tendances politiques des exilés iraniens ont chacune leur propre reconstruction de la mémoire, constatation qui nous amène à présenter un schéma de la mémoire actuelle de ces exilés.

¹⁰⁰ Egon F. Kunz, The analytic Framework, Exile and resettlement: refugee theory, *Revue IMR* volume.15 N°1, p. 42-51.

Schéma des variables sociologiques des pays d'accueil agissant sur la mémoire.



Conclusion

Dans l'histoire contemporaine, la révolution iranienne de 1979 constitue l'un des événements les plus lourds de conséquences et les plus riches d'enseignements. Si nous proposons ici une nouvelle étude sur ce sujet, c'est pour avancer une problématique inédite concernant notamment la phase de cette révolution, insupportable pour certains, et qui n'avait jamais été observée à travers le regard amer des utopistes sacrifiés que la révolution a "supprimés" du corps social iranien et qui ont trouvé le salut dans l'exil. Pour atteindre cet objectif, la présente recherche est donc construite à partir de la mémoire des exilés politiques ayant obtenu refuge dans deux pays d'Europe occidentale : la France et l'Allemagne. La restitution subjective du vécu d'une certaine catégorie d'acteurs victimes révolutionnaires, dont les trajectoires personnelles ont été profondément affectées par la révolution, constitue donc le fondement de notre analyse. Il en résulte que ce n'est pas la restitution de la révolution ou l'instauration d'une « contre-révolution » qui est le centre d'intérêt principal ; ce qui nous retient prioritairement c'est bien l'impact de la révolution sur la subjectivité des individus, analysée à travers les récits de vie de 100 exilés représentant différents courants de pensée ; les remarques suivantes s'imposent :

En premier lieu, il faut noter que ce sont presque exclusivement des Iraniens qui abordent la thématique de la mémoire, ce qui en fait quasiment une question destinée aux seuls Iraniens, justifiant ainsi, en France, en Belgique aussi bien qu'en Allemagne, la rareté des travaux en langues française et germanique.

En second lieu, si l'on « contextualise » l'origine de cette mémoire, on s'aperçoit que la mémoire dite « homogène » antimonarchique explose lorsque la démocratie agonise dans les derniers jours du printemps de la révolution, suite à l'arrivée au pouvoir de Khomeiny. Rétrospectivement, personne n'aurait pu imaginer que ce printemps serait anéanti dans un laps de temps aussi court : « la révolution mange ses enfants ». La plupart des exilés, qui étaient des militants politiques, ont donc vécu comme un traumatisme les événements de cette période charnière (en 1981) marquée par la métamorphose de Khomeiny en tyran. Dans une telle situation, l'exil n'a plus été que l'extériorisation d'un « choix » personnel imposé par l'incertitude structurelle d'une théocratie religieuse en voie de formation assimilant toute forme d'opposition à un obstacle basique et n'en tolérant aucune.

Le troisième caractère notable de cette mémoire réside dans le fait que l'oral constitue son support principal, probablement en raison du caractère récent du mouvement migratoire

iranien : les informations circulent par un système traditionnel de "bouche à oreille" entre les exilés mais celles-ci ont donné lieu à un faible nombre d'études scientifiques dans le champ académique. Cela revient à dire que les exilés mobilisent dans leurs textes leur propre expérience vécue, qu'ils tentent de transfigurer leur autobiographie dans les récits qu'ils rédigent et qu'ils la mettent à distance en confondant mémoire et histoire.

Dernière caractéristique enfin, mais non la moindre : la particularité marquante de la découverte de la mémoire des exilés iraniens a probablement été le déplacement de notre problématique initiale. Celle-ci avait d'abord envisagé de réaliser une transcription des mémoires tirées de l'histoire orale, mais le manque de motivation des exilés, puis la reprise sensible de leur intérêt pour l'enregistrement de leur mémoire à partir des années 1990 nous ont conduit vers la thématique de la dynamique sociale de la mémoire¹⁰¹. Notre recherche s'est alors orientée vers une analyse sociologique du souvenir proposant la mise en relation des processus de commémoration avec les conditions sociales des exilés, avec l'absence ou le manque de structuration d'un « espace collectif » de leur mémoire dans les pays hôtes. Simultanément, la mémoire a alors été appréhendée comme un fait social dont les déterminants peuvent être mis en évidence et cela, en opposition avec ce que l'on entend communément par mémoire dans le sens commun.

Dans cette optique, nous avons été confronté à un profil sociologique particulier : celui-ci n'est ni celui d'un groupe, ni celui d'une classe, ni d'une famille, ni même d'une couche sociale - à l'opposé de la problématique halbwachsienne de la mémoire¹⁰², conceptualisée sur la mémoire des classes - ; il est le profil d'exilés reconnus uniquement en tant que catégorie administrative assez peu nombreuse, relativement disséminée et très touchée par le déclassement ou le reclassement dans la resocialisation des deux pays de l'enquête. En effet, les exilés interviewés ont connu plusieurs cadres sociaux de la mémoire très différents les uns des autres ; ils sont passés de l'un à l'autre sur le mode de la rupture violente et on se demande si les cadres sociaux du passé, brutalement arrachés à l'individu,

¹⁰¹ Je me suis beaucoup inspiré des recherches de Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1994 et « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du « Syndrome de Vichy », in *Histoire Politique et Sciences Sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.), Paris, éd. Complexe, 1991.

¹⁰² Trois ouvrages d'auteur sont le cadre conceptuel de notre problématique : Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, avec postface de Gérard Namer, Paris, Albin Michel, 1994 ; *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1968 ; *La topographie légendaire des Evangiles*, Paris, PUF, 1971.

ont pu conserver une influence sur sa vie présente et sur sa mémoire au moment de raconter le passé. À cela s'ajoute le fait que le contexte européen de resocialisation de cette mémoire ne renforce plus l'identité collective et qu'à l'inverse, l'influence grandissante du postmodernisme met à mal les identités d'origine tout en poussant les individus vers les identités et les mémoires individuelles. De façon paradoxale, la surabondance des événements commémoratifs souligne cette véritable crise de la mémoire.

Répondre à la problématique sur la mémoire des exilés revient à vérifier notre hypothèse qui proposait que l'habitude des exilés face à la mémoire soit liée à la fois aux *habitus* acquis en Iran, et plus encore, à la trajectoire et au processus de la resocialisation de ces individus en exil.

Ce processus est influencé par plusieurs facteurs, particulièrement par les caractéristiques individuelles, les conditions politiques et sociales régnant dans le pays d'origine, les mobiles profonds de l'exil, les conditions matérielles et morales ayant présidé au départ d'Iran, le délai plus ou moins long pour l'obtention de la carte de réfugié, mais aussi, par le degré de réceptivité de la société hôte qui est fortement corrélé à la politique d'immigration mise en œuvre dans le pays d'accueil. Les mémoires des exilés sont, par conséquent, reliées aux différents modes d'adaptation qu'ils ont choisis et qui reflètent la trajectoire et le parcours de chacun d'eux. Dans notre échantillon, nous avons observé trois catégories de comportements liés à la mémoire en fonction du style de vie des individus.

La première catégorie comprend des individus adoptant un style « assimilateur » : ce sont des exilés relativement déracinés qui cherchent sérieusement un travail et consacrent une grande part de leur activité à s'adapter au pays d'accueil. Ils établissent des contacts fréquents avec des personnes résidant dans le pays hôte afin de s'intégrer dans un milieu social où les coutumes et les croyances dominantes diffèrent des leurs. Très perméables à la société ambiante, ils refoulent leur mémoire et, par conséquent, ne font rien pour l'entretenir. Ils tentent en effet d'oublier le passé en tournant la page et en prenant de la distance avec le milieu iranien qui leur rappelle des mauvais souvenirs.

Pour ce qui concerne la seconde catégorie, les exilés du style communautaire ou associatif, ils tendent à se fermer aux influences du dehors : refusant d'entrer dans la vie active de la société d'accueil, ils ne cherchent ni travail ni maîtrise de la langue et ne se laissent influencer que par ce qui s'accorde avec leur esprit et leurs façons de penser. Ils s'occupent de leurs mémoires, notamment en commémorant certains événements du passé. Notre observation participante, tant à Cologne qu'à Paris et à Bruxelles, a montré que les orateurs des cérémonies commémoratives sont ceux qui ne s'intéressent pas aux processus

d'adaptation et d'intégration dans les pays hôtes ; ils font de la politique soit dans le cadre de leurs organisations de tutelle, soit au sein d'une association qu'ils ont créée pour mieux adapter leurs activités politiques aux conditions de l'étranger. De ce fait, ces organisations sont spécifiquement engagées dans un travail collectif de remémoration de certains événements. Cependant, bien que leurs mémoires se situent dans un « espace collectif » correctement structuré, elles ne sont pas vraiment représentatives de l'ensemble des exilés iraniens.

S'agissant de la troisième catégorie, celle du style mixte entre les deux cultures, elle est formée d'exilés qui font occasionnellement de la politique mais qui ont du mal à entretenir leur mémoire. En effet, le processus de resocialisation a entraîné pour eux une prise de distance avec leur propre passé et un développement de la critique qui a abouti à l'abandon du militantisme professionnel; l'exilé a alors essayé de trouver un équilibre entre la vie quotidienne normale et la vie politique, même s'il estimait que concilier les deux est très difficile. Dans cette catégorie, on relève la permanence du glissement de la mémoire vers de nouveaux objectifs et la pluralité des centres d'intérêt qui servent de support à la réorganisation et à la reconstruction de la mémoire. Identifiant la mémoire à la lutte, les uns ne veulent plus parler de leur vécu en Iran sous la République islamique et préfèrent évoquer l'injustice dont ils ont été l'objet au sein de leurs organisations pendant la période du militantisme ; rapprochant la mémoire de la non-violence, les autres n'apprécient plus d'aborder la question de la révolution, lui préférant le concept de réformes progressives. De ce fait, l'événement de la révolution ainsi que sa commémoration, sont éclipsés, minorés et passent au second plan.

Néanmoins, les exilés de cette dernière catégorie se servent de la mémoire comme d'une ressource pour la construction au présent d'une identité positive à travers les diverses mises en perspective et pratiques de remémoration. En effet, une mémoire se substitue ou se dérobe au profit d'une autre. Les points de repère que les exilés de cette catégorie portent en eux se multiplient à mesure que leur exil se prolonge. On peut poser l'hypothèse que dans ce contexte, l'identité sociale qu'offrent ces événements passés aux exilés n'est qu'éphémère, limitée au temps de la réunion et à l'espace social des pairs, camarades, compagnons de route et d'exil. Elle ne parvient pas à leur offrir un cadre social qui leur permettrait de construire une identité plus large qui les accompagnerait dans l'ensemble de leur vie sociale et qui s'articulerait prioritairement en dehors de ces groupes constitués pour le travail de la mémoire.

En conclusion, bien qu'on repère les tentatives d'un certain nombre d'exilés pour construire « un espace social » propice au travail de « mémoire collective » où les individus peuvent mettre en mots et partager les récits de leurs expériences de la révolution, on est contraint de souligner la portée limitée de ces initiatives : il ne s'agit ici en effet que « d'un espace dicible », collectif certes, mais privé. La segmentation des exilés en fonction de leur *background* politique, la complexité d'une théocratie religieuse restée aussi dure et intransigeante près de trente ans après la révolution et, surtout, le fossé entre ces exilés et les cadres sociaux des pays hôtes qui leur reprochent, même implicitement, d'avoir chassé le Shâh et qui ne favorisent donc pas la commémoration de la mémoire : tout a pour effet de cantonner la remémoration dans une forme d'introspection collective, mettant à mal la concrétisation d'une mémoire homogène au sein de la diaspora iranienne. En résumé la mémoire des exilés, serait me semble-t-il, en raison de la diversité de ses cadres sociaux, bel et bien déchirée.

Deuxième axe de recherche : récits de vie au service de la connaissance sociologique

Le manuscrit du livre, *Sociologie d'une mémoire déchirée*, était à peine remis à l'éditeur en décembre 2007 que des collègues et des proches me suggéraient la publication *in extenso* des récits des exilés ayant fait l'objet de mon analyse. Je me demandais alors : Faut-il publier les récits de vie des exilés ayant participé à mon enquête ? Peut-on faire totalement confiance à ce qu'ils disent dans leurs récits ? Existe-t-il une différence entre *récit de vie* et *autobiographie* ? Quelle connaissance sociologique nous apportent les récits de vie sur la réalité historique du départ en exil ? Sur le plan méthodologique, beaucoup de sociologues ont tendance à appuyer leur travail de terrain par des interviews d'immigrants mais lorsqu'on demande à voir l'intégralité des entretiens, à l'exception de quelques recherches comme *La misère du monde*¹⁰³, on n'arrive jamais à l'obtenir.

La dimension sociale des récits de vie

En tant que témoignages sur des expériences vécues, j'ai estimé que les récits de vie des exilés constituent un apport à la recherche sociologique en vertu de la formule d'Alfred Schütz pour qui « Toute expérience de vie comporte une dimension sociale »¹⁰⁴. Il existe en effet dans ces récits une mine d'informations, des gisements de savoir que les chercheurs peuvent exploiter et mettre au service de la connaissance sociologique ; cela nécessite cependant de prendre ses distances par rapport à un concept autobiographique pris dans le sens commun¹⁰⁵. Mon ambition n'était pas de faire connaître et comprendre la biographie des interviewés, même si celle des personnalités politiques pouvait présenter un intérêt général ; j'éprouve de la sympathie pour les exilés enquêtés qui m'ont témoigné leur confiance dans l'évocation de leur vie et de leurs souffrances, j'ai pour eux un profond respect et je considère que les fragments de leur réalité sociale-historique et leurs trajectoires d'hommes et de

¹⁰³ Pierre Bourdieu, (*sous la direction*), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1993, p. 9-35.

¹⁰⁴ Alfred Schütz, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales* (traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers*), traduction par Anne Noschis-Oschis-Gillieron, postface et choix de textes de Kaj Noschis et Denys de Caprona, préface de Michel Maffesoli, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.

¹⁰⁵ Pierre Bourdieu, "L'illusion biographique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°62-63, 1986, p. 69-72.

femmes méritent d'être étudiés en tant qu'objet social¹⁰⁶. La « dimension collective » de leur propre vécu s'inscrivant dans certains événements historiques de l'Iran actuel a été pour moi un stimulant et un encouragement permanent à poursuivre l'étude et à la publier.

En dix années de recherche, cette priorité donnée à la dimension sociale¹⁰⁷ m'a conduit à une démarche ethnosociologique visant à la compréhension et à l'approfondissement de la réalité sociopolitique d'exilés iraniens qui avaient été supprimés du corps de leur société lors du printemps de la révolution de 1979. Dans une telle démarche, les récits de vie m'ont paru constituer le meilleur outil pour appréhender les expériences d'individus qui ne pouvaient plus tolérer ce qu'ils considéraient comme insupportable au cours des derniers mois, derniers jours, dernières heures et dernières minutes de leur séjour dans leur patrie. Je pense aussi qu'en mettant ces récits à la disposition d'autres chercheurs, ils aideront, après avoir été analysés et décryptés, à appréhender plus finement la révolution de 1979, notamment dans la phase dramatique marquée par la généralisation de la peur, quand « la révolution dévorait ses enfants ».

Récit sociologique et narration historique ne peuvent donc être qu'intimement liés¹⁰⁸. L'histoire officielle ignore très souvent les acteurs dominés, le récit de vie permet alors de circonscrire une anthropologie des dominés, qui ne soit pas seulement cantonnée à l'étude des

¹⁰⁶ A titre personnel, je les ai également encouragés à enregistrer leurs mémoires afin que les générations à venir puissent avoir accès au vécu de ces exilés.

¹⁰⁷ Un article présente la révolution iranienne à partir des récits de vie des exilés iraniens. Cf. Nader Vahabi et Emmanuel Huntzinger, La révolution iranienne à travers ses exilés, *Cemoti*, N°37, janvier –juin 2004, p. 43-67.

¹⁰⁸ L'importance de la dimension collective apparaît clairement dans les travaux de Martine Hovanessian, spécialiste de la diaspora arménienne, à travers un événement historique articulant trajectoire individuelle et dimension collective de l'exil : le génocide de 1915 constitue l'événement fondateur de la grande dispersion et suscitera des reformulations d'un imaginaire national, des attentes de réparations face à une condition nationale en suspens. Martine Hovanessian, Diasporas et identités collectives, in *Hommes & migrations*, N° 1265, *diaspora arménienne et territorialités*, janvier et février 2007, p.8-21. Cf. aussi "La diaspora arménienne : de l'exil commémoré à l'appartenance active ", *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n°30, juin-décembre 2000, p.83-109.

événements et discours officiels¹⁰⁹. Dans le contexte général, le récit de vie devient ainsi l'unique matériau pouvant servir de support à cette anthropologie du dominé¹¹⁰.

De ce fait, les vingt témoignages publiés dans mon deuxième livre, *Récits de vie des exilés iraniens*¹¹¹, sont tirés du corpus des quarante-quatre entretiens effectués entre 2002 et 2008. Ces entretiens, d'une durée de deux à six heures d'enregistrement pour chacun, concernent cinq femmes et quinze hommes qui n'avaient encore jamais rendu public leur vécu ni leur témoignage. En fait, ces interviews présentent un intérêt particulier et montrent à quel point le silence des exilés, peut, à tort, être assimilé à l'oubli. Ces exilés méritent donc d'être écoutés pour prévenir le refoulement collectif et l'oubli des vécus individuels que leur impose l'exil ; la lutte contre l'oubli, initiée par certains exilés eux-mêmes à partir des années 1990, est par conséquent indispensable, et l'on peut reprendre pour eux l'idée de O. Womser et H. Michel édictée dans un autre contexte historique « ... l'oubli serait un crime et aussi une erreur, c'est toute une éthique, toute une civilisation -les nôtres- qui sont en jeu »¹¹².

Ce deuxième axe de recherche, récits de vie au service de la connaissance sociologique, offre donc au lecteur une vision approfondie de la vie de chaque exilé qui raconte sa propre histoire dans un style et dans des termes qui lui sont propres. C'est, pour chaque interviewé, une vision cumulative, multiple et panoramique de la situation générale dans laquelle il a pris le large. Les différentes versions qui sont ainsi données de la révolution, de la répression et de l'origine de l'exil constituent un outil de vérification des faits, de la véracité, de la réalité historique et elles contrebalancent partiellement le caractère subjectif inhérent à une anthropologie unilatérale. Elles soulignent également la différenciation des processus du souvenir qui apparaît chez les exilés en fonction du choix de style de vie que chacun d'eux a adopté dans les pays hôtes au cours de la phase de resocialisation. C'est pourquoi nous proposons une définition du récit de vie en sciences sociales.

¹⁰⁹ L'exemple emblématique de ce discours officiel est le livre de Betty Mahmaody, *Jamais sans ma fille*, largement diffusé et dont le style narratif procède d'un mélange de vécu et d'exagération. Betty Mahmaody, *Jamais sans ma fille*, Paris, Fixot, 1992.

¹¹⁰ Martine Hovanessian, Identités narratives : exil et sentiment d'appartenance, Les retours, Colloque international de Cerisy-la-Salle, 22-29 août 2007. *Arménie : de l'abîme aux constructions d'identité*, à paraître aux éditions Magellan.

¹¹¹ Nader Vahabi, *Récits de vie des exilés iraniens, De la rupture biographique à la nouvelle identité*, Paris, Elzévir, 2009, p.21-25.

¹¹² O. Womser, H. Michel, *Tragédie de la déportation 1940-1945. Témoignages de survivantes des camps de concentration allemands*, Paris, Hachette, 1954, p.10. Cité par Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990, p.9.

Le récit de vie en sciences sociales

Le récit de vie est l'une des pratiques les plus courantes de la conversation ordinaire : souvenir d'enfance, récit de voyage ou de vacances, incident de notre vie et événement vécu font partie des échanges quotidiens. Le contexte de l'échange de paroles favorise l'expression et détermine le choix de la forme : repas entre amis à l'occasion d'un retour de vacances, fête familiale, compte rendu de mission en milieu professionnel sont quelques-unes des situations propices à différents types de narration. Ce sont des tranches de vie qui s'échangent entre convives ou collègues, se croisent selon des styles de langage et des rituels de parole dans lesquels se jouent et se construisent ce que le philosophe Paul Ricœur appelle des « identités narratives », identités personnelles, mais aussi identités familiales, associatives, professionnelles, religieuses, nationales, etc.¹¹³.

De ce fait, le terme de «récit de vie» rappelle automatiquement, dès qu'on l'entend, une conception « maximaliste » qui exige la totalité de l'histoire d'un individu depuis sa naissance jusqu'à sa mort. On commence par la date de naissance, la généalogie familiale, les origines sociales, les études, etc. Il s'agit d'une forme écrite et autoréflexive par laquelle le sujet projette en solitaire un regard rétrospectif sur sa vie passée en essayant de lui donner un sens positif, comme une « totalité » bien maîtrisée dès son enfance¹¹⁴.

Ce regard devient plus complexe lorsqu'on songe à retracer la biographie politique. Chaque acteur politique a une marque symbolique par laquelle il se distingue de ses pairs et de ses concurrents ; son identité est donc une identité construite et redéfinie par les différentes instances qui la publient. Cette marque rassemble paradoxalement une multiplicité d'identités qui sont "ouvertes" et toujours sujettes à modification¹¹⁵.

Cette représentation « totale » issue de l'autobiographie et soignée, surtout pour les politiques, de retracer minutieusement la trajectoire d'un individu, ne correspond pas à la conception du récit de vie que nous entendons appliquer au cas des exilés iraniens. En effet, ce qui nous intéresse à travers ces récits, c'est une connaissance sociologique qui, par principe, relève de la compréhension de phénomènes collectifs, ce qui lui vaut d'être au service de la recherche en sciences sociales¹¹⁶.

¹¹³ Patrick Brun, Le récit de vie dans les sciences sociales, Article extrait du dossier n°188, L'écriture de la vie, *Revue Quart Monde*, novembre 2003. <http://www.revue-quartmonde.org/>, lecture le 30.08.2008.

¹¹⁴ Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2006, p.36.

¹¹⁵ Annie Collovald, Identités stratégiques, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 73, 1988, p.29-40.

¹¹⁶ Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p. 36-37.

Dans ce sens, lorsqu'un sujet raconte sa vie à une autre personne, transformant sa version discursive sous la forme narrative, on dit souvent que la boucle est bouclée et qu'on est à l'émergence d'un récit de vie. Il s'agit d'une forme orale, relativement spontanée et à caractère essentiellement dialogique par laquelle le chercheur invite le sujet à raconter ses expériences passées. En se servant de cette approche « minimaliste », les chercheurs se délivrent de l'emprise très paralysante d'un concept du récit « complet » de vie que l'on vient d'évoquer. Du coup, les récits de vie soulignent un dilemme entre un passé révolu et un futur incertain, à construire¹¹⁷.

Nonobstant l'utilisation en France du récit de vie depuis une trentaine d'années, un nombre important de sociologues s'interrogent encore sur le bien-fondé de son application, interrogation qui nous amène à la présentation de notre problématique : Qu'est-ce que le récit de vie ? Existe-t-il une différence entre récit de vie et autobiographie ? Faut-il croire à ce que disent les agents au moment de raconter leur vie ? Dans le cas des exilés iraniens, les techniques utilisées, telles que les entretiens semi-directifs, sont-elles transposables aux récits de vie ? A travers les récits des exilés, peut-on arriver à une compréhension sociologique d'un phénomène social, quand bien même ces récits sont des mémoires politiques¹¹⁸ ?

La réponse à ces questions varie en fonction des choix théoriques et épistémologiques et, dans un souci de clarté, nous avons délimité les applications de notre discipline et nous abordons les problématiques dans une perspective ethnosociologique fondée sur les bases théoriques fournies par Daniel Bertaux dans son guide méthodologique. Selon l'auteur, « cette perspective est résolument objectiviste, au sens où son but n'est pas de saisir de l'intérieur les schèmes de représentation ou le système de valeurs d'une personne isolée, ni même ceux d'un groupe social, mais d'étudier un fragment particulier de réalité sociale-historique, un objet social ; de comprendre comment il fonctionne et comment il se transforme, en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les mécanismes, les processus, les logiques d'action qui le caractérisent. Dans cette perspective, le recours aux récits de vie n'est nullement exclusif d'autres sources, telles que statistiques, textes réglementaires, entretiens

¹¹⁷ Martine Hovanessian, *Identités narratives : exil et sentiment d'appartenance. Les retours*. <http://www.acam-france.org/bibliographie/auteur.php?cle=hovanessian-martine>, consulté, le 10. 09.2012.

¹¹⁸ A titre d'exemple, Farhad Khosrokhavar a tenté de comprendre la révolution iranienne de 1979 à travers les discours des acteurs y ayant participé activement. F.Khosrokhavar F. et P. Vieille, *Le discours populaire de la Révolution iranienne*, éd. Contemporanéité, 1990, 2 vol.

avec des informateurs, situées en position « centrale » ou observation directe des comportements »¹¹⁹.

Cette démarche ethnosociologique a donc vocation à saisir des logiques propres à tel ou tel monde social, ou à telle ou telle catégorie de situation, à saisir aussi les trajectoires sociales applicables au cas des exilés politiques iraniens, tout en essayant comprendre le double mouvement contradictoire d'homogénéisation¹²⁰ et de différenciation¹²¹ caractéristique, en sociologie, de ces objets d'étude des sociétés contemporaines.

Alors, le recours aux récits de vie s'avère ici particulièrement efficace puisque cette forme de données empiriques colle à des trajectoires ; elle permet de saisir par quels mécanismes et processus des exilés en sont venus à se retrouver dans une situation donnée et comment ils se sont efforcés de gérer cette situation, voire d'en sortir. L'extraordinaire variété des parcours de vie des exilés poussant les individus à opérer des « choix » aux différentes bifurcations et la forte contingence (l'œuvre du « hasard ») de l'articulation des divers types de mécanismes dans le processus de resocialisation nous ramènent à nouveau à la question du « bien-fondé » de la parole des exilés et à l'évocation d'une éventuelle « autocensure ». Nous abordons ainsi la problématique des « zones blanches » que nous allons traiter maintenant.

Les zones blanches et l'autocensure

Les hésitations des exilés à répondre clairement à certaines de mes questions, puis la mise à plat des événements qui avaient jalonné leur parcours biographique m'ont incité à poser la problématique des « zones blanches ». Nous ne faisons pas allusion ici aux oublis sincères d'événements et de détails bien compréhensibles après des dizaines d'années d'exil. Nous évoquons des "zones blanches" sur lesquelles les interviewés ne souhaitaient pas s'exprimer, ou s'ils en parlaient, désiraient que je n'en fasse pas mention¹²². Par exemple, au cours de l'entretien, on me disait soudainement « N'enregistrez pas ces phrases s'il vous plaît » ; j'arrêtais alors le micro et le rétablissais quelques minutes plus tard ; quelquefois aussi, l'interviewé me faisait comprendre qu'il préférerait ne pas évoquer certains faits et nous passions à autre chose. Il est également arrivé qu'un sujet qui voulait renforcer ses arguments,

¹¹⁹ Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p.12.

¹²⁰ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995. <http://www.oboulo.com/robert-castel-metamorphoses-question-sociale>, lecture le 02.09.2008.

¹²¹ C'est ce phénomène de différenciation que Bourdieu cherchait à théoriser dans ses travaux à travers le concept de « champ ». Cf. notamment Pierre Bourdieu, *La distinction, Critique sociale du jugement*, op. cit. p.2-9.

¹²² Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p.81.

me dise que telle et telle personne en savait beaucoup sur la question mais il déconseillait de citer les noms. Dans plusieurs cas, deux ou trois jours, voire une semaine après l'entretien, on me rappelait en me priant de ne pas faire état de telle ou telle phrase énoncée et, pour la publication des récits dans ce livre, il y a eu des demandes de suppressions.

De tels « censures » et « oublis », qu'ils soient fortuits ou réfléchis, qu'ils concernent des périodes d'existence routinière ou, au contraire, des moments décisifs et des faits cruciaux, relèvent de la problématique de la « zone blanche », de « la boîte noire » et introduisent alors le questionnement suivant¹²³ :

Peut-on croire à ce que dit un exilé ? Quel crédit lui accorder quand il donne des informations écrites classées dans un tableau comme le proposent généralement les enquêtes sociologiques ? La confiance serait-elle moindre s'il donne ces mêmes informations dans le cadre d'un entretien face à face où il est probablement plus difficile de masquer la vérité ? Tous les individus se positionnent-ils de la même façon dans l'entretien ou existe-t-il des différences dont il faut tenir compte ? Ces questions sont d'autant plus pertinentes qu'au moment de l'entretien on est confronté à la problématique de la distance sociale et des regards réciproques des individus¹²⁴. Comment évaluer la distance sociale entre nous-mêmes et les personnes interrogées ? Comment atténuer cette distance ? Le sociologue doit, en un laps de temps court, faire preuve de vigilance et de dynamisme pour saisir les caractéristiques de la situation, attirer la confiance de l'interviewé, montrer sa légitimité et conduire l'entretien en recueillant le maximum de données¹²⁵.

S'il est incontestable que l'enquête sociologique ne se limite pas au temps de l'entretien, il n'en reste pas moins que celui-ci constitue une étape primordiale et décisive pour

¹²³ L'expression de « boîte noire » a été utilisée le jour de ma soutenance de thèse par un membre du jury qui faisait allusion à certaines organisations politiques iraniennes qui ne dévoilaient pas leurs pratiques organisationnelles.

¹²⁴ Je pense que la problématique de la distance sociale se manifeste dans toutes les recherches empiriques. « Mon appartenance à la communauté arménienne, ma position du dedans, ont été le pivot de cette investigation ethnologique, dont les perspectives s'élaborent dans le passage d'une position d'observateur à celle d'un acteur du champ social. Cet effacement progressif du statut du chercheur dans l'univers qu'il propose de reconstruire permet d'établir une situation de proximité avec l'autre sur la base d'une relation de confiance, et favorise la mise en place de procédés méthodologiques caractérisant l'enquête participante ». Cf. Martine Hovanesian, *Le lien communautaire, trois générations d'Arméniens*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.7.

¹²⁵ Pour une étude plus approfondie de la problématique de la distance sociale au moment de l'entretien avec les exilés iraniens, cf. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit., p.32-41.

le sociologue qui vise à collecter la plus grande quantité possible d'informations¹²⁶. Ce moment est d'autant plus délicat que la proximité spatiale, fût-elle de deux ou trois heures, rend plus tangible et évidente la distance sociale¹²⁷. La maîtrise de celle-ci favorise les témoignages capables de faire émerger ce qui est caché dans la mémoire des individus et elle évite le risque de tomber dans la banalisation du récit conduisant à un entretien improductif¹²⁸. De ce fait, l'objectivation des exilés iraniens au moment de l'entretien relèverait de la structure conjoncturelle de l'interaction entre le chercheur et eux-mêmes comme marché de biens symboliques et linguistiques et dépendrait aussi des itinéraires sociaux et des trajectoires sociales qu'ont eus ces exilés dans les pays hôtes. L'« accouchement » du récit de vie, le véritable vécu de la souffrance des exilés, dépendrait de la nouvelle identité sociale en voie de reconstruction et aussi du rapport de « force symbolique » au moment de l'entretien. C'est ainsi que Paul Thomson, historien ayant recours aux témoignages, résume l'entretien dans une phrase très synthétique en trois points basiques : « Pour qu'un entretien commence, il faut qu'un contexte social soit mis en place, que le but de l'entretien soit réaffirmé, et qu'au moins une première question soit posée »¹²⁹.

D'une certaine façon, il faudrait que deux identités sociales face à face, le chercheur avec la connaissance scientifique et le sujet en tant que porteur d'une expérience sociale spécifique, se débarrassent du contexte social et qu'émerge une relation interpersonnelle marginalisant le plus possible le rapport social ; tâche délicate à réaliser¹³⁰.

Pour mes recherches -qui s'étendent maintenant sur près de dix années- dans le milieu des exilés iraniens, je n'ai jamais eu aucun doute sur la sincérité des informations d'état civil délivrées par les interviewés parce que j'ai toujours essayé de créer une ambiance de

¹²⁶ Voir l'article de Gérard Mauger, Enquêter en milieu populaire, *Genèses*, n° 6, décembre 1991, p.125-143. L'auteur propose une étude sur le rôle de « la distance sociale » dans une enquête sociologique.

¹²⁷ Liliane Kandel, dans l'article « Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion », aborde la situation d'enquête où l'enquêteur est perçu comme étant dans une position dominante, *Epistémologie scientifique*, N°13, 1972, p.25-46.

¹²⁸ Pour une étude de la mémoire politique sous la forme de récit de vie, voir le travail de la sociologue brésilienne, Aspasia Camargo, qui a formé le projet de recueillir les récits de vie des politiciens et généraux qui avaient dirigé le pays pendant une des dernières phases de dictature. Aspasia Camargo, "The actor of Brazilian Political Elites" in Bertaux D. (éd.), *Biography and Society*, London, Sage, 1981.

¹²⁹ Cité par Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p.62. Cf. aussi : Paul Thomson, *The Voice of the Past : oral History*, Oxford, Oxford University Press, 1988 et aussi, Paul Thomson, Des récits de vie à l'analyse du changement social, *Cahiers internationaux de sociologie*, 69, 1980, p.249-268.

¹³⁰ Cf. par exemple l'article de Gérard Mauger, Enquêter en milieu populaire, op. cit. p.125-143.

confiance afin qu'ils se sentent à l'aise au moment de l'entretien ; dans les cas où certains exilés ne souhaitaient pas révéler certaines informations, nous avons strictement respecté leurs choix personnels, ce qui explique que quatre récits dans le livre sont restés sans nom afin de préserver l'anonymat de leurs auteurs.

Certes, ce pacte explicite fait filtre et oriente considérablement l'entretien. Par exemple, certains interviewés ont catégoriquement refusé de révéler les noms des passeurs qui les ont accompagnés lors du franchissement clandestin de la frontière. L'un d'entre eux souhaitait n'avoir aucune question sur sa vie privée et le processus de son divorce. Un autre, qui avait donné, lors du contact, un avis favorable pour un entretien concernant son nouveau job, demande au moment de l'entrevue qu'on laisse de côté le segment le plus récent de sa vie parce qu'il a, entre-temps, changé d'emploi. Il est même arrivé une fois que l'enquête et moi-même n'avions pas du tout la même perception du pacte au moment du déroulement de l'entretien ; nous avons alors discuté en prenant un café et pris ensuite chacun notre direction sans aucune acrimonie l'un envers l'autre et en envisageant une éventuelle collaboration dans une autre occasion. J'ai toujours eu conscience que mon rôle ne consistait pas à pénétrer par effraction dans la vie privée des exilés et je me suis constamment refusé à leur imposer une chose qu'ils n'appréciaient pas¹³¹.

¹³¹ Cette attitude apparaît dans un échange de courriers électroniques datés du 24 juillet 2008 (dont j'ai été ultérieurement destinataire) entre une interviewée et sa copine, dans un dialogue de proximité et sans distance concernant la publication du récit de vie dans ce livre. Voici quelques extraits des mails. «...J'ai eu Nader au téléphone et il comprend mes hésitations et peut se passer de mon interview. Je lui ai expliqué que je n'ai pas suivi son travail et que je ne souhaite pas me voir entraîner dedans. Il a bien aimé l'expression et, comme il dit : il me respecte et on reste amis !! En fait, il croyait que je souhaitais faire partie de son livre et maintenant il sait que ce n'est pas le cas. Comme je t'ai dit, pour sa thèse j'ai compris qu'il veut bien avoir un entretien avec moi mais pas pour son livre. Ce n'est pas une question d'anonymat mais de participation. Comme je ne l'ai pas suivi et que je ne sais pas dans quel ensemble et avec quel objectif... je préfère ne pas en faire partie... ».

La réponse de sa copine :

« Hello,

Pour répondre à ta question générale concernant l'utilité des interviews, je pense qu'en sociologie, peu de chercheurs, à part Bourdieu, parviennent à faire publier les interviews, alors si un éditeur accepte la publication de celles réalisées par Nader, c'est qu'il sent qu'il y a un créneau porteur.

Je n'ai pas encore vu le titre et ne peux pas en discuter, mais si tu hésites à mettre ton nom avec l'interview, tu peux demander à conserver l'anonymat ».

Cependant, faire exprimer un exilé sur sa vie sociale et son vécu politique nécessite une certaine « familiarité »¹³² avec lui et, de plus, pour que le courant passe facilement, la légitimité du chercheur et son « honorabilité », pour reprendre l'expression de E. Goffman, doivent être incessamment confirmées¹³³.

A titre d'exemple, l'étude de l'origine sociale, du processus de politisation des exilés, de la durée de leur activité politique en tant que militant permanent, figure emblématique des activistes politiques des années 1970, m'a fait prendre conscience du rôle décisif des débuts de la politisation sur la trajectoire ultérieure ; parler en détail de ce processus au cours de l'entretien est donc indispensable, mais le filtre tacite qui remonte loin, parfois à l'enfance, doit alors être cassé et la tâche du sociologue est de faire sentir au sujet l'importance de l'évocation qu'il est en train d'effectuer afin qu'il réussisse à neutraliser ce filtre. Nonobstant la présence implicite de ce filtre, ce qui est généré par un récit de vie est donc beaucoup moins foisonnant, beaucoup plus centré sur l'évocation de mécanismes sociaux que l'autobiographie rédigée en solitaire. Autrement dit, ce qui est recherché par le sociologue, ce n'est pas la vie privée des individus en tant que telle, mais plutôt la façon dont la vie personnelle s'articule dans les phénomènes collectifs. C'est ainsi qu'on annihile d'emblée tout caractère inquisitoire que pourrait avoir l'entretien en même temps qu'on oriente constamment l'esprit du sujet vers la dimension du collectif.

Avec une telle démarche, pouvait-on alors accorder un crédit total aux récits de vie et estimer qu'ils reflétaient exactement la réalité des événements vécus par les exilés ? On peut, me semble-t-il, garantir la fiabilité et le bien-fondé de la biographie personnelle, mais, pour les autres aspects, il apparaît que les exilés n'étaient pas en mesure de raconter en détail toute leur vie de A à Z ; nous abordons en effet ici la thématique halbwachsiennne mettant en

¹³² La question de la familiarité avec l'interviewé a également intéressé Catherine Delcroix qui a réussi à attirer la confiance d'une famille immigrée de banlieue en réduisant le plus possible la distance sociale : "Je faisais comprendre aux ménages concernés que je ne venais pas pour les interroger, les présenter comme des parents démissionnaires, mais pour comprendre les efforts qu'ils faisaient pour surmonter leurs difficultés et celles de leurs enfants. Cette approche positive a permis l'ouverture".

Cf., Catherine Delcroix, *Ombres et lumière de la famille Nour. Comment certains résistent à la précarité ?* Paris, Payot, 2005, p.18.

¹³³ Cité par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif, *Genèses*, n° 3, mars 1991, p.122-124.

exergue le caractère sélectif de la mémoire, caractère auquel n'échappent évidemment pas les exilés iraniens¹³⁴.

De plus, une mémoire politique présentée par un récit de vie se manifeste souvent comme « une forme de rapport au passé dont la cause finale n'est pas la connaissance, la réalité et l'intelligibilité du passé mais la vérité du présent, la construction ou le renforcement d'une identité partagée. La mémoire n'est donc ni histoire, même quand l'historien se fait porteur ou vecteur de la mémoire, ni expression d'une identité déjà constituée et incorporée »¹³⁵.

Ainsi, en se fondant sur le concept de la « mémoire littérale et exemplaire » de Todorov, on peut estimer que l'intérêt de notre étude centrée sur la mémoire politique réside dans le fait que la mémoire assure le « présent du passé » dans un contexte où l'effacement de la mémoire vive et des traditions partagées cède la place à l'usage politique du passé¹³⁶. Ce dernier consiste en l'utilisation d'événements passés à des fins politiques actuelles avec la présence d'une force politique qui saisit la mémoire ; celle-ci constitue alors un instrument de pouvoir « aux mains des manipulations de la politique » formant, en soi, un capital de pouvoir¹³⁷.

En dehors des « zones blanches » qui ne constituent donc pas une exception iranienne, d'autres éléments ne sont pas relatés dans les récits des exilés. En effet, au début de mon travail de recherche, je m'étais astreint à transcrire et à traduire l'intégralité des propos des interviewés, mais après la première dizaine d'entrevues, j'ai décidé d'entrer de manière plus prompte dans le vif de l'étude : j'ai alors analysé mes propres défauts en tant qu'intervieweur et, en même temps, j'ai affiné l'objet de mon enquête sur la base de ces dix entretiens ; ceux-ci m'ont en effet permis d'établir que les récits sont structurés autour de cinq articulations

¹³⁴ L'ouvrage emblématique sur la mémoire politique est le travail de Milan Kundera, *Le livre du rire et de l'oubli*, Gallimard, 1978. Cf. aussi, Milan Kundera, *L'ignorance*, Paris, éd. Gallimard, 2005.

¹³⁵ Marie-Claire Lavabre, Usages du passé, usages de la mémoire, Lectures critiques, Paris, *Revue française de science politique*, N°3, 1994, p.487.

¹³⁶ Selon Todorov, l'événement recouvert peut être lu soit de manière *littérale*, soit de manière *exemplaire*. «Ou bien cet événement est préservé dans sa littéralité (ce qui ne veut pas dire sa vérité), il reste un fait intransitif, ne conduisant pas au-delà de lui-même. Ou bien, sans nier la singularité de l'évènement même, je décide de l'utiliser, une fois recouvert, comme une instance parmi d'autres d'une catégorie plus générale et je m'en sers comme d'un modèle pour comprendre des situations nouvelles, avec des agents différents ». Cf. Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Le Seuil, mars 1995, p. 30.

¹³⁷ Marie-Claire Lavabre., Usages et mésusages de la notion de mémoire, *Critique internationale*, N°7, avril 2000, p. 48-54.

essentielles qui se succèdent chronologiquement : les processus de la politisation de l'interviewé quand il vivait en Iran, son état psychique et mental avant l'exil, les modalités de ses déplacements pour le départ, son errance dans les pays limitrophes avant l'obtention d'un visa pour un pays d'accueil, son installation dans le pays hôte et, enfin, son éventuel retour anticipé en Iran¹³⁸.

Une vision sociologique du récit de vie souligne donc le fait qu'entre les expériences vécues par un exilé et leur mise en récit s'interposent inévitablement un grand nombre de médiations : perception, mémoire, réflexivité et capacités narratives du sujet, paramètres de la situation d'entretien, etc. Il existe, certes, des médiations subjectives et culturelles entre l'expérience vécue « brute » et sa transcription narrative ; par exemple, entre la situation sociale et politique de la révolution de 1979 et la façon dont elle a été « vécue » sur le moment par l'exilé s'insèrent ses propres schèmes de perception et d'évaluation. Cette médiation requiert une vigilance constante de la part du chercheur, ce qui a été confirmé par des sociologues : « entre la mémorisation des situations, événements et actions et leur évocation ultérieure s'interpose la médiation des significations que le sujet leur attribue rétrospectivement à travers la totalisation plus ou moins réflexive qu'il a fait de ses expériences : totalisation qui ne peut éviter de tenir compte des perceptions et évaluations de ces mêmes événements ou actes par ses proches »¹³⁹.

Sous l'angle ethnosociologique, la question essentielle qui découle de l'existence de ces deux niveaux est de savoir si l'on peut se fier aux récits de vie des exilés en tant que description du parcours biographique, et, si ce n'est pas le cas, quel degré de confiance on peut leur accorder. Deux positions extrêmes s'opposent à ce sujet : celle qui estime que tout ce que dit un exilé dans son récit est une construction objective pure et dure, et, à l'inverse, celle qui met en doute la vérité du récit parce qu'il est considéré comme une reconstruction sociologique du passé en fonction des intérêts politiques de l'époque de l'entretien¹⁴⁰.

Les arguments justifiant ces deux positions ne sont pas toujours très solides et la plupart du temps, font référence à une biographie de personnalité ou à une autobiographie.

¹³⁸ Pour une étude plus approfondie de ces cinq phases, cf. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit. p. 52-56.

¹³⁹ Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p.40.

¹⁴⁰ Les sociologues ont généralement tendance à nier la réalité historique dans une approche parfois exclusivement sociologique. Cf. Marie-Claire Lavabre, Du poids et du choix du passé. Lecture critique du « Syndrome de Vichy », in *Histoire Politique et Sciences Sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.), Paris, éd. Complexe, 1991, p. 266-273.

Mais un récit de vie s'inscrit dans une autre démarche méthodologique : il est produit et composé sur le champ, sans préparation, largement spontané, sans recours aux archives, dans le cadre d'une improvisation sans notes, uniquement fondé sur la remémoration des principaux événements tels qu'ils ont été vécus, retenus et totalisés et en s'efforçant d'en discerner les enchaînements. Cependant, le rappel des événements structurants, « le noyau central stable », « la structure diachronique » - comme la révolution, la nostalgie du printemps de la révolution, l'origine de la répression et le pourquoi de l'exil lui-même - autour desquels se développe nécessairement la construction du récit de vie, fait apparaître différentes versions des « vérités » historiques. Ces versions ne sont pas « vierges », ni « innocentes » et elles témoignent de l'existence de controverses au sein de la diaspora iranienne. Ces controverses, qui s'édifient par la « mise en intrigue », selon le concept de P. Ricœur, des événements survenus, attirent notre attention sur le regard rétrospectif que les exilés portent sur leur passé, ce qui nous amène à la problématique des quatre vérités¹⁴¹.

Les quatre ordres de la réalité

Un récit de vie constitue un effort pour raconter une histoire réellement vécue. Sous l'apparente unité du récit des exilés iraniens il faut distinguer en fait quatre types de réalité imbriqués les uns dans les autres, indissociables et que l'on présente ici séparément uniquement pour la clarté de l'analyse et les besoins de la démarche heuristique¹⁴².

La réalité historico-empirique

Correspondant à l'histoire réellement vécue, au parcours biographique, la réalité historico-empirique est une réalité extérieure reflétant le fait tangible, la réalité concrète et brute pour chaque exilé. Ce parcours comprend non seulement la succession des situations objectives entourant l'individu, mais aussi la manière dont elles ont été « vécues », les modalités en fonction desquelles elles ont été perçues, évaluées et « agies » sur le moment. L'exilé fait presque œuvre d'« historien » dans une démarche quasiment « scientifique » de

¹⁴¹ Paul Ricœur, *Temps et récit, trois tomes*, Paris, Seuil, 1983, cité par Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p.73.

¹⁴² Les trois premiers ordres, pour lesquels je me suis inspiré de Daniel Bertaux, sont couramment étudiés : Saussure par exemple les a conceptualisés en tant que référent, signifié et signifiant. Le quatrième ordre est particulièrement repérable chez les exilés iraniens dont le récit reflète une mémoire politique. Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p.71.

construction de son passé dont il retrace les événements, notamment la révolution et l'origine de la répression, avec, sur ces faits, des divergences considérables d'un interviewé à l'autre¹⁴³.

Mais l'histoire et la mémoire sont deux choses différentes. Depuis quelques années les historiens approfondissent l'étude des "phénomènes de mémoire" : selon Henry Rousso, histoire et mémoire représentent deux perceptions du passé nettement différenciées et Pierre Nora, dès les années 1980, explique que la mémoire est un vécu, qu'elle est en perpétuelle évolution, tandis que l'histoire forme une reconstruction savante et abstraite, plus encline à délimiter un savoir constitutif et durable¹⁴⁴.

La mémoire est plurielle en ce sens qu'elle émane de groupes sociaux, de partis, d'églises, de communautés régionales, linguistiques ou autres. Il semble donc que la mémoire dite "collective" soit une chimère, puisque somme imparfaite de mémoires éclatées et hétérogènes. En tant qu'approche individuelle, la mémoire a un rapport au passé porté par des intérêts qui ne sont pas uniquement ceux de la connaissance mais relèvent plutôt de l'exemple et de l'identité, ce qui lui confère une extrême variété¹⁴⁵. L'histoire en revanche revêt une vocation plus universelle, sinon plus œcuménique : elle est démarche scientifique ayant pour visée de reconstruire un fait dans son évolution et s'efforce de reconstituer le passé – si tant est que ce soit possible - et de le rendre compréhensible. Au cours des interviews, le rapport des exilés au passé oscille constamment entre les deux concepts d'histoire et de mémoire.

La réalité psychique et sémantique

Près de trente années se sont écoulées depuis l'exode massif des exilés et leur perception du passé n'est pas aussi angélique, naïve et innocente qu'au moment de leur arrivée en France. Cette réalité sémantique véhiculée avec l'exilé résulte de la totalisation subjective que le sujet a fait de ses expériences accumulées jusqu'à présent et elle influence le regard rétrospectif qu'il porte sur son parcours biographique.

Un paramètre essentiel est constitué par le «deuil» et il est important de repérer si "faire son deuil" est un processus encore activé ou si la page de cette période extrêmement douloureuse est en voie d'être tournée avec un nouveau commencement de la vie. Sur le plan psychologique, P. C. Racamier a précisé que «le deuil n'émane pas seulement de la perte

¹⁴³ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire ?*, Paris, Editions du Seuil, 1978, p.14-28.

¹⁴⁴ Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987, p.12.

¹⁴⁵ Marie Claire Lavabre, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1994, p.7-22.

d'objet complète, mais aussi bien de toutes sortes de détachements, viennent-ils du monde ou du soi, des vicissitudes de la vie ou des nécessités de la croissance ...»¹⁴⁶.

Dans cette perspective où l'on pourrait établir un parallèle entre exil et naissance, le deuil est donc loin de s'opérer uniquement par perte d'un seul coup et, bien au contraire, il se fait progressivement et graduellement pour les exilés. Plus qu'un événement, c'est un affect, un vécu, un processus et un travail ; ce travail psychique ou travail du moi, c'est très précisément ce que Freud appelle le travail de deuil ; c'est un soupir, une frustration clinique qui ne cesse jamais et accompagne les exilés en permanence. Mais, paradoxalement, ces deuils révèlent aussi une intensité d'émotion et de chaleur humaine, un sentiment profond de la valeur de l'individu, une capacité de joie malgré les parcours difficiles, un espoir de retour de la démocratie en Iran et d'une vie meilleure pour tous, un désir de compréhension, d'amour, une disposition à consacrer encore sa vie à la liberté, à une cause juste et ils révèlent aussi le courage de continuer à vivre en dépit du prolongement de l'exil.

La réalité discursive et ses quatre niveaux

La réalité discursive correspond à la forme narrative du récit tel qu'il est produit dans la relation dialogique de l'entretien, plus ou moins fondé sur la réalité, vécue certes mais décorée et teintée en fonction des enjeux subjectifs et objectifs du moment de l'entretien. Le style discursif, intériorisé, peut-être inconsciemment dans l'arrière-pensée de l'exilé, confère à son récit ce que j'appelle la «tonalité affective» ; cette tonalité affective reflète le vécu de l'interviewé dont la parole prend figure humaine, devient voix et vie, et dont la force de persuasion augmente considérablement dans le dialogue en tête-à-tête avec autrui. Le moment de la narration réclame aussi de l'exilé un effort considérable pour dévoiler un univers de violence politique, de mort, de souffrance et de privation, de foyers brisés, de brutalité policière et de torture qui l'a traumatisé dans la phase de pré-exil, qu'il ne peut oublier et qui l'affecte encore.

Le phénomène du vécu s'appréhende donc en tenant compte de plusieurs variables qui interviennent pour donner à chaque personne un sens spécifique à son approche de la période de pré-exil en Iran et de son vécu des derniers temps dans sa patrie. Quatre variables principales peuvent être repérées induisant quatre niveaux de narration.

¹⁴⁶ Paul-Claude Racamier, *Le génie des origines, psychanalyse et psychoses*, Paris, éd. Payot, 1992, p. 27-29.

La première variable à spécifier concerne l'origine géographique de la répression qui a pu venir de l'intérieur ou de l'extérieur du pays : certains exilés n'ont pas connu la répression en Iran puisqu'ils avaient quitté le pays avant son utilisation massive¹⁴⁷, mais faire poursuivre des ressortissants à l'étranger par les services de renseignements est une caractéristique de la République islamique comme en témoignent les assassinats de personnalités politiques ; c'est ce qui explique que des exilés iraniens politiquement actifs craignent toujours d'être assassinés dans leur pays d'accueil¹⁴⁸.

La deuxième distinction tient à l'opinion que chaque exilé se fait des agents répressifs issus de la révolution : *Pâsdârân*¹⁴⁹, *Hezbollah*, comité¹⁵⁰, *bassidj*¹⁵¹. Les positions sur les institutions répressives divergent selon que l'exilé les considère comme légitimes ou non, selon qu'il menait une vie normale ou se cachait, selon qu'il gagnait correctement sa vie ou avait perdu son emploi, selon qu'il a été contraint de fuir ou a quitté le pays uniquement pour accéder à certaines libertés individuelles.

La troisième variable relève de l'intensité de la répression sur les individus : certains exilés, ont connu des conflits quotidiens, de la violence verbale à la lutte armée, avec les institutions répressives alors que d'autres n'ont rencontré aucune difficulté majeure. L'interprétation diffère si les individus n'ont rien tenté contre la répression ou, au contraire, s'ils l'ont combattue en mettant leur vie en danger. On ne peut pas attendre une narration identique de deux personnes dont l'une présente encore les séquelles des coups reçus alors

¹⁴⁷ Cf. les récits de vie N° 12 et 29.

¹⁴⁸ Depuis l'avènement de la République islamique, le régime a envoyé des membres des services de renseignements à l'étranger pourchasser les opposants dans l'objectif de les effrayer et de leur faire cesser toute activité politique opposée au régime. Parmi les personnalités ayant été assassinées à l'étranger on peut citer : Chapor Bakhtiar (le dernier Premier ministre du régime du Shâh), le Docteur Rahmân Ghassèmlou (leader du parti démocratique du Kurdistan), Résa Mazloman (une haute personnalité du régime impérial), Kazem Rajavi (le frère de Massoud Rajavi, leader des Moudjahidines du peuple), Feraidon Farrokh zad (animateur et chanteur). Ces assassinats ont été commis en Europe, dans les pays limitrophes, Pakistan, Irak, Turquie et partout dans le monde. L'étude, notamment quantitative, des personnes ainsi assassinées à l'étranger fera l'objet d'une recherche ultérieure.

¹⁴⁹ Les gardiens de la révolution ont été créés juste après la révolution pour défendre le pouvoir révolutionnaire face à l'armée et à un éventuel coup d'Etat.

¹⁵⁰ Quelques mois avant et après la révolution, des groupes formés d'habitants des quartiers, ont pris en main la gestion urbaine et se sont transformés après la révolution en institution répressive.

¹⁵¹ Organisation créée juste après la révolution par des jeunes dans les quartiers pour l'espionnage et la lutte contre les contre-révolutionnaires.

que l'autre relate simplement « j'étais dans le bus et j'ai vu un hezbollahi en train d'insulter une femme ».

Une quatrième variable doit être dégagée concernant la reprise d'études dans le pays d'accueil : certains exilés qui avaient eu des activités politiques les ont en effet abandonnées, ont changé d'orientation et suivi, adultes, un cursus d'enseignement supérieur en France ou en Allemagne ; ayant accès à de nouveaux équipements culturels et à des paradigmes inédits, ces personnes ont modifié, voire totalement transformé, leur analyse sociopolitique de la répression massive. Dans l'ensemble, leur narration est relativement plus détaillée, plus soutenue et plus littéraire que celle des interviewés qui n'ont pas eu ces formations »¹⁵².

La réalité relevant d'un intérêt politique

La vie de chaque exilé comporte en quelque sorte plusieurs existences parallèles dont chacune possède ses lieux spécifiques, sa temporalité et surtout ses propres logiques de développement politique. De façon générale, le discours d'un exilé reflète le point de vue de son époque et du groupe politique dans lequel son processus de politisation a été initié. En fait, chaque récit de vie traduit des *background constructions*, c'est-à-dire des descriptions du contexte et de l'arrière-plan et la narration de chacun remonte le fil d'une chaîne d'événements sans rapports, a priori, avec le sujet mais qui a, finalement, largement déterminé et orienté son parcours¹⁵³.

La révolution iranienne de 1979, l'avènement de la République islamique et l'exil constituent des *background constructions* agissant aléatoirement à l'instar d'un « météore aveugle », à la rencontre des chaînes de déterminations indépendantes, influençant et infléchissant la trajectoire de chaque exilé. Si l'on évoque ici le phénomène de *background constructions*, c'est notamment parce qu'il constitue la forme discursive et le schéma de l'ordre de pensée politique à travers lesquels on peut rendre compte d'une « narration typiquement politique » hautement calculatrice au moment de porter le regard sur son passé et qui va percuter sur le contexte dans lequel le récit est saisi¹⁵⁴.

¹⁵² Cf. le récit de vie N°26.

¹⁵³ Fritz Schütze a utilisé ce concept en 1984. Cité par Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op.cit. p.77.

¹⁵⁴ Ecrire ses mémoires est devenu un phénomène de société chez certains exilés politiques iraniens. On peut noter que quatre d'entre eux, deux femmes, Mahin Roustâ et Mahnâz Matine, et deux hommes, Nâser Mohâgère et Syrous Djâvidi, ont pris en avril 2005 l'initiative d'aller voir trente exilés iraniens en leur demandant d'écrire leur version du passé et leur mémoire concernant la fuite forcée d'Iran. Ils ont recueilli les trente témoignages en

Il existe donc entre le parcours biographique et le récit qui le raconte, deux niveaux intermédiaires : d'une part, celui de la totalisation subjective, en évolution permanente, vécue de l'extérieur et, d'autre part, le niveau de l'intérêt symbolique et politique au moment d'exprimer le récit de vie¹⁵⁵. Ces deux niveaux qui constituent l'ensemble des matériaux mentaux à partir desquels le sujet cherche à produire une narration sont faits de souvenirs, mais aussi de la mise en perspective de réflexions et d'évaluations rétrospectives qui relève de la problématique de la construction de la nouvelle identité que nous allons étudier maintenant.

Une typologie de cinq étayages

En règle générale pour les individus qui naissent, vont à l'école, se socialisent et cherchent un travail sur le même territoire et dans le même milieu social que leur famille, un mode de vie stable, pour les hommes du moins, se construit sur trois « états » : celui du logement, celui du travail, signe d'un revenu stable et d'une insertion sociale, et enfin celui d'une famille construite avec compagne et enfants¹⁵⁶. Mais, pour les exilés iraniens qui « saisissent » plusieurs sols et vivent des trajectoires multiples, deux états supplémentaires sont nécessaires pour préparer le processus de resocialisation dans le pays hôte et construire une nouvelle identité¹⁵⁷.

En fait, la nouvelle identité sociale en voie de réalisation pose le problème de l'objectivation des exilés au moment de raconter leur passé. L'identité, rappelle en effet Max Weber, est quelque chose de relatif, de flottant, dynamique, en évolution et qui suscite un questionnement complexe¹⁵⁸. Comment se concrétise-t-elle ? Quelle influence le milieu social exerce-t-il sur elle ? A partir de quand un exilé se confronte-t-il au problème de l'identité ?

langue iranienne et les ont publiés en deux tomes. C'est une relecture politique des individus sur la période de forte répression entre 1981 et 1986. Cf, Goriz-e Nâgozir, *Si ravâyat-e goriz az jomhuri islâmi Iran, (La fuite forcée, trente versions de fuite de la République islamique d'Iran)*, Allemagne, Editions Noghteh, 2008, tome I, 576 p. et tome II, 1126 p.

¹⁵⁵ Le capital symbolique selon P. Bourdieu, c'est n'importe quelle propriété lorsqu'elle est perçue par des agents sociaux dont les catégories de perception sont telles qu'ils sont en mesure de connaître cette propriété, de la reconnaître et de lui accorder une valeur. Cf. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p.116-123.

¹⁵⁶ Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, op. cit. p.105.

¹⁵⁷ Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit. p.167-171.

¹⁵⁸ Max Weber, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p.360.

En fait, l'identité « narrative » se forme progressivement à partir du « no-man's land »¹⁵⁹ et elle entre alors en contradiction avec l'identité précédente. Voyager dans les pays limitrophes et essayer de trouver un refuge dans un coin de monde devient la tâche prioritaire de l'exilé. Dans sa recherche d'un pays susceptible de lui accorder un séjour provisoire, il se heurte aux vicissitudes du statut de réfugié politique ; ce statut, en tant que premier étayage, l'incite à mieux connaître la société d'accueil par l'apprentissage d'une nouvelle langue, deuxième étayage de notre concept et fait basculer sa vie vers un nouvel horizon¹⁶⁰. La nécessité d'obtenir une carte de réfugié entraîne en effet l'exilé à franchir le pas et à entrer dans une nouvelle phase de vie. Ce changement ne se réalise pas sans tension et impose un conflit intérieur à l'exilé, tension parce qu'il est sur le point de devenir membre d'une nouvelle société qui possède, suite à l'application du principe démocratique de la « souveraineté du peuple », les instruments permettant d'identifier les individus, à la fois en tant que personnes et en tant que membres de telle ou telle « catégorie » sociale. Il est à cet égard très significatif que l'une des principales missions confiées à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) soit de redonner aux réfugiés une identité civile. Ces documents ont, par conséquent, valeur « d'actes authentiques » et leur attribution constitue une phase essentielle pour un réfugié qui cherche inlassablement son statut¹⁶¹.

¹⁵⁹ Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit. p.154.

¹⁶⁰ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, p.17-21.

¹⁶¹ Pour une étude plus approfondie du processus de la construction de cette identité, cf. Gérard Noiriel, Dossier Représentations nationales et pouvoirs d'Etat, Revue *Genèses*, avril 1997, pp. 25-45. Cf. aussi Gérard Noiriel, *La tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 36-40.

Conclusion

L'octroi de la carte de l'OFPRA déclenche donc le processus de ré-affectation d'une identité aux exilés et souligne à quel point cet événement est important pour le démarrage de la vie dans la nouvelle société. L'exemple des exilés illustre ainsi parfaitement ce que l'on peut considérer comme une double logique d'assujettissement ; à savoir que l'obtention de cette carte est, d'une part, le début d'une nouvelle resocialisation des exilés et, d'autre part, qu'elle est aussi le commencement de la reconstruction d'une nouvelle identité qui n'est plus celle qu'ils avaient avant de quitter l'Iran.

C'est alors que nous pouvons revenir sur le premier étayage, celui concernant l'importance du choix stratégique opéré par l'exilé en récupérant une carte d'identité dans son « no man's land » et l'impact décisif de cette option sur son identité ultérieure et son statut social. Comme nous le remarquons fréquemment, un des moments forts (presque tous les récits de vie partagent ce souvenir) survient lorsque les exilés reçoivent leur carte de l'OFPRA parce que ce papier joue, et va jouer, un rôle déterminant dans la construction de leur nouvelle identité, au moins pour ceux qui veulent s'installer définitivement dans le pays hôte.

Cette carte intègre un ensemble de signes qui en font le symbole auquel s'identifient les exilés parce qu'elle matérialise leur appartenance à une catégorie, celle des citoyens du pays hôte, en donnant une forme légale à leur nouvelle identité collective. L'attribution de la carte provoque, nous l'avons vu, un trouble que l'exilé a ressenti en fait dès son entrée dans le « no man's land » mais dont il ne prenait pas alors vraiment conscience de l'ampleur, parce que, lorsqu'il était en Iran, il avait toujours pensé qu'il pourrait faire face à toute situation nouvelle et s'adapter aisément, ce qui souligne la force de l'illusion que nous avons déjà évoquée.

Par conséquent tant que le premier étai, la carte, puis le deuxième c'est-à-dire la langue, ne sont pas acquis, un exilé se trouve placé en situation d'équilibre instable. Et lorsque la première étape, l'obtention de carte d'identité, dans le jargon des exilés iraniens *Haft khaneh Rostam*¹⁶², est résolue, on entre alors dans les quatre étayages suivants qui

¹⁶² Littéralement cela signifie *les sept épreuves de Rostam*. Rostam est un héros mythique de la littérature iranienne, évoqué notamment dans *Shâhnâmeh, Le livre des Rois*, chef-d'œuvre classique de l'immense poète persan du 11^e siècle, Abolghasem Ferdowssi. Ce livre de sagesse, truffé de symboles mystiques, valorise la protection des ailes de Simorgh, le grand oiseau mythique habitant des cieux spirituels, et qui intervient dans l'histoire de la Perse sous la forme de l'homme ailé des célèbres bas-reliefs de Persépolis. Dans cet ouvrage, les chevaliers sont impuissants devant la mort et ne peuvent changer leur destin, mais le grand chevalier Rostam est

peuvent déclencher le processus de reclassement ou déclassement social. La reprise de la vie à zéro, l'abandon de son milieu politique, le manque de reconnaissance sociale par rapport à son nouveau statut pour certains, le divorce et la séparation parfois, la disparition de relations intersubjectives fortes, l'absence d'une source de sens sont des facteurs importants du déclassement social pour ceux et celles qui n'arrivent pas à trouver leur place dans la nouvelle société¹⁶³.

La métaphore des cinq étayages ne constitue que l'amorce d'un concept pleinement développé, un concept-graine en quelque sorte, dont la validité a été testée dans le contexte français et allemand des exilés iraniens. Le "modèle" présenté ici que nous avons élaboré à la suite de nombreux va-et-vient sur le terrain de recherche relève de certains aspects du fonctionnement de notre objet, et pour une généralisation de la métaphore au sein de la diaspora iranienne, il faudrait poursuivre en identifiant, me semble-t-il, un ensemble de traits communs à des situations récurrentes tout en les corrélant à l'identité des exilés¹⁶⁴.

Comme d'autres études le confirment, la notion d'identité¹⁶⁵, en raison des multiples acceptions qu'elle revêt et de sa dimension plurielle, forme un concept pertinent pour restituer toute la complexité des différents cas des exilés iraniens. Enjeu de communication entre les personnes, ce concept à « plusieurs facettes » traduit bien les brassages et les combinaisons possibles des appartenances dans ce jeu perpétuel de construction et de déconstruction, de la rupture biographique à la construction d'une nouvelle identité ; ce concept est également assez riche et maniable pour admettre des sous-catégories, notamment celle de géométrie sociale que nous avons proposée. Au total, l'identité convie le sujet à se maintenir dans un non-lieu, à évaluer constamment son statut social en se référant au triangle constitué par l'identité nationale de son pays d'origine, l'identité diasporique et l'identité politique en tant qu'instrument stratégique de la personnalité de l'exilé.

le seul de l'épopée à avoir traversé avec succès les sept épreuves de la chevalerie spirituelle, et, à ce titre, il a constamment l'ombre de Simorgh au-dessus de la tête.

Cf. <http://www.erfangonabadi.com/Farsi/Selected>, lecture, le 27.08.2008.

¹⁶³ Parfois la tension est tellement vive qu'elle peut inciter à des solutions extrêmes comme le suicide. C'est une piste de recherche envisageable pour une autre étude puisque certains exilés iraniens, qui ne pouvaient faire face à l'épreuve, ont eu recours à cette solution. Cf. Nader Vahabi, *Récits de vie des exilés iraniens*, op. cit., p.88-103.

¹⁶⁴ Voir les travaux de Clifford James Geertz, *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1986.

¹⁶⁵ Martine Hovanessian, *Le lien communautaire, trois générations d'Arméniens*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.35.

Troisième axe de recherche : Trajectoire migratoire en sociologie

Pourquoi une enquête sur la trajectoire ?

Ce troisième axe de recherche n'était pas dans mes projets initiaux de recherche mais deux facteurs sont intervenus et ont modifié mon programme.

Tout d'abord, un événement dans ma carrière scientifique m'a incité à réfléchir à ce nouvel angle de recherche : en octobre 2008, j'ai été admis au CEDEM (Centre d'Études de l'ethnicité et des migrations) de l'Université de Liège¹⁶⁶ en tant que collaborateur scientifique auprès de Marco Martiniello avec qui j'ai sympathisé ; j'ai été alors entouré de collègues travaillant sur les différents courants de la migration en Belgique et dans d'autres pays. D'autre part, entre 2000 et 2005, la Belgique avait connu une avalanche d'immigrants iraniens sur son territoire, situation jamais vue dans ce pays, petit par rapport à ses voisins européens, et je me suis posé la question initiale : « Pourquoi les Iraniens ont-ils ainsi choisi la Belgique ? ».

Cette interrogation a éveillé ma curiosité et m'a rapproché de mes collègues : j'ai pensé qu'une étude sur la migration iranienne dans le royaume de Belgique compléterait peut-être leurs travaux. J'ai donc repoussé mes projets en cours et commencé quelques entretiens exploratoires, à partir de décembre 2008, auprès de membres de la diaspora iranienne en Belgique. Ma première impression a été que je ne disposais pas d'un réseau suffisant de connaissances, bien qu'un étudiant iranien en sociologie (Master II), qui par la suite est devenu mon assistant, m'eût présenté quelques-uns de ses proches à Liège et à Bruxelles. De plus, j'éprouvais le sentiment d'un parachutiste qui atterrit dans un milieu où il n'a que faire¹⁶⁷. Pourtant, dans les deux États voisins de France et d'Allemagne, j'avais suffisamment de légitimité suite à mes recherches de terrain et à la publication de deux ouvrages. La légitimité du chercheur auprès de ses enquêtés nécessite une certaine familiarité avec eux pour atténuer la distance sociale ; c'est là, me semble-t-il, la question centrale de n'importe quelle enquête sociologique¹⁶⁸, mais force est de constater qu'à l'exception de quelques sociologues et anthropologues, cette question est négligée chez la plupart des chercheurs en sciences

¹⁶⁶ <http://www.cedem.ulg.ac.be/fr/contact/1.html>,

¹⁶⁷ Pour mieux cerner ces problèmes d'enquête, cf. Florence Weber et Stéphane Baud, *Le guide d'enquête du terrain*, éditions La Découverte, Paris, 2002, p.7-59.

¹⁶⁸ Pour la question de la distance sociale entre enquêté et chercheur, cf. Pierre Bourdieu, *Comprendre*, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1992, p. 903-925.

sociales et que l'importance et le prestige du travail de terrain relègue au second plan le problème de la légitimité comme nous l'avons constaté dans l'introduction¹⁶⁹.

D'ailleurs, l'étude exploratoire a montré qu'une grande majorité d'Iraniens sont arrivés clandestinement dans ce pays pour rejoindre l'Angleterre, ce qui m'a incité à me poser la question du transnationalisme très problématique dans le champ migratoire actuel¹⁷⁰.

La recherche visait, d'une part, à réaliser une étude démographique concernant l'afflux des nouveaux Iraniens vers la Belgique et, d'autre part, à analyser le processus de l'installation des migrants en Belgique à travers les deux concepts de la « carrière migratoire » et de la trajectoire. Dans cette partie du mémoire d'HDR, je me concentre seulement sur la trajectoire dont la première ébauche a déjà été publiée¹⁷¹ et la carrière migratoire sera étudiée dans l'axe six.

Tout en récusant une lecture « substantialiste » des trajectoires (présentant celles-ci comme des réalités collectives bien délimitées), je propose une clé d'analyse de la « trajectoire » et de la « carrière » dans l'espace social structurel où les individus sont agis. Les positions des migrants dans différents espaces sociaux sont structurées à la fois par le statut social, par les dispositions (*habitus*), par le volume global de capital (ensemble des ressources et des pouvoirs non réductibles à l'économique) et par l'organisation de ce capital (répartition des types de ressources)¹⁷².

Ces modifications interviennent dans la carrière du migrant en fonction de cinq phases principales :

- ▲ La phase de pré-exil
- ▲ La phase de déplacement
- ▲ La phase de no-man's land
- ▲ La phase de l'installation finale dans le pays d'accueil
- ▲ La phase du retour éventuel vers le pays d'origine.

¹⁶⁹ Certaines tentatives ont déjà été faites par d'autres chercheurs mais pas exactement sous notre angle d'attaque, cf. Gérard Muger, *Enquêter en milieu populaire*, Paris, *Genèses* 6, décembre 1991, p.125-143.

¹⁷⁰ Pour la problématique du transnationalisme, cf., Portes A. Guarnizo E. et al., *The Study of transnationalism: pitfalls and promise of an emergent research field*, 1999, *Ethnic and Racial Studies*, 22(2), p.217-237.

¹⁷¹ Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, Harmattan, 2011, p 105-120.

¹⁷² Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 15-30.

Nous allons ici nous intéresser particulièrement à la phase de déplacement qui nous mènera vers la notion de trajectoire¹⁷³.

Trajectoire en sociologie

Le concept de trajectoire est controversé en sociologie et nous allons essayer de le préciser dans la limite de ce mémoire. Selon Anselm Strauss¹⁷⁴, il existe une distinction qui se situe entre le "cours de la migration" et la trajectoire développée par l'émigré. La première expression "cours de la migration", se réfère à un processus de déplacement et ne présente pas de difficulté pour le lecteur qui comprend que l'émigré ne peut pas maîtriser tous les dangers d'un tel voyage. En revanche, le terme de trajectoire a pour nous la vertu de faire référence non seulement aux itinéraires parcourus par les migrants mais également à toutes les situations inattendues auxquelles ils sont confrontés dans les déplacements qui jalonnent ce parcours, ainsi qu'au retentissement que ces itinéraires et leurs vicissitudes ne manquent pas d'avoir sur eux et qui affectent leur mémoire individuelle. Autrement dit, le terme de « trajectoires » au pluriel renvoie « à la volonté d'étudier les parcours de vie », dans tous les aspects de la vie en société : trajectoires matrimoniales, scolaires, professionnelles, résidentielles, ou de santé¹⁷⁵.

Avant son départ, le migrant conçoit un plan d'ensemble de ses itinéraires et des moyens dont il doit disposer pour arriver à destination ; il possède ce qu'on peut appeler *un schéma de trajectoire* qui peut ne pas être dessiné dans ses moindres détails, (il l'est probablement rarement) mais qui implique une représentation imagée de la succession d'événements envisageables et d'actions à prévoir. Les formes de trajectoires s'avèrent donc être très dissemblables les unes des autres. L'enquête à la fois en Belgique et dans d'autres pays (Allemagne, France, Angleterre, Hongrie) montre comment se sont construites les différentes trajectoires en fonction des ressources des individus, de la contrainte de l'exil, des capacités personnelles à surmonter les obstacles, mais aussi en fonction des rapports politiques entre le pays de l'exilé et les États limitrophes qu'il est amené à traverser et qui vont influencer ses déplacements.

¹⁷³ Les phases de pré-exil et de no man's land ont été étudiées dans les axes de recherche précédents ; les phases d'installation et de retour éventuel seront précisées ultérieurement.

¹⁷⁴ Anselm Strauss, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992, p.143.

¹⁷⁵ Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon, *Trajectoires et Origines, Enquête sur la diversité des populations en France*, INSEE, 2010, p.5.

La dialectique entre les ressources et les contingences se répercute sur la trajectoire, ce qui conduit à la formulation d'une hypothèse découlant de notre enquête dans les pays cités : les expériences de la migration, de l'Iran jusqu'à l'installation définitive, pourraient constituer pour les migrants un corpus d'habitudes dont il faudrait chercher la source dans les habitus acquis en Iran, et plus encore dans la trajectoire des migrants vers les pays hôtes.

Nous allons approfondir cette hypothèse en saisissant les différentes trajectoires vécues par des migrants. Le schéma proposé ici est issu de 150 individus dans les pays de notre enquête en Europe.

Une trajectoire légale et directe

La première figure emblématique d'une trajectoire simple et linéaire est représentée par l'émigré devenu en terre d'immigration soit un immigré sans qualification, simple manutentionnaire, soit un étudiant, soit un exilé engagé politiquement. Cet immigré, figure centrale de la sociologie de A. Sayad¹⁷⁶, est celui dont le voyage est pratiquement direct, par exemple de l'Iran vers la Belgique ou la France, avec un projet migratoire. Le migrant est en quête soit d'une vie meilleure ou, pour reprendre une expression voltairienne, un Eldorado, soit d'un regroupement familial, ou bien il part pour sauver sa peau, ou encore pour reprendre ses études. Dans notre enquête, 60 personnes sur 150 (40 %) ont quitté l'Iran directement avec un projet d'itinéraire migratoire bien maîtrisé.

Sortir légalement avec un visa semble paradoxal pour certains exilés de notre enquête et l'on peut se demander comment ce type de départ est possible pour une personne recherchée par les services de renseignements du régime. Plusieurs explications peuvent être avancées : d'une part, certaines personnes utilisent judicieusement leur capital social et leurs opportunités de lobbying¹⁷⁷ et, d'autre part, à partir de 1990 (fin de la guerre et mort de Khomeiny) le régime a pris des mesures pour faciliter les démarches d'obtention d'un passeport et s'est montré plus tolérant envers les opposants qui souhaitaient quitter le territoire.

¹⁷⁶ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997, p. 14–70.

¹⁷⁷ Le cas d'Ebrahim Nabavi, né à Astarâ en 1959, journaliste, humoriste et écrivain, exilé depuis 2003 en Belgique est très intéressant du point de vue de son capital social et de sa notoriété. Il est l'exemple emblématique d'un exilé politique ayant pu utiliser son capital social pour une sortie directe. Sous le régime du shâh sortir clandestinement d'Iran était très rare, sauf pour les organisations de guérilla urbaine, puisque, pour la poursuite d'études, la sortie était légale et directe, contrairement à ce qui s'est passé sous la République islamique.

Précisons le parcours de la figure emblématique de ce type de sortie : Ebrahim Nabavi, né à Astarâ en 1959, journaliste, humoriste et écrivain, exilé depuis 2003 en Belgique est représentatif d'un opposant politique, très surveillé et emprisonné à plusieurs reprises en Iran¹⁷⁸. Cet homme disposait en Iran d'un capital culturel, économique et familial important, ce qui lui a permis d'effectuer de nombreux allers-retours à l'étranger quand il lui était nécessaire de se faire oublier des autorités iraniennes, avant d'envisager un départ plus long, voire définitif, en 2003. Notons que pour cet exilé, sa sortie officielle, légale et tolérée par le pouvoir iranien s'inscrit dans un phénomène apparu dans les années 1990 et 2000 alors que, dans les années 80, les candidats au départ étaient contraints de quitter clandestinement l'Iran par le biais de passeurs.

L'entretien suivant avec Amir Téhérani¹⁷⁹, émigré à Bruxelles en 2001, montre qu'il n'était pas impossible de quitter l'Iran pour venir s'installer à l'étranger et poursuivre ses études. « La première fois que je suis venu en Belgique, j'avais 13 ans, c'était pour des vacances avec mes parents. Ensuite, j'y suis revenu à 14 ans. Après, c'était pour essayer d'obtenir la résidence ici, j'avais alors 17 ans. J'ai eu mon bac en Iran et je suis venu ici après, en 2001.

Pourquoi êtes-vous venu ici ?

J'étais un peu obligé en fait. J'avais deux sœurs qui étaient ici avant moi, qui ont fait des études, et qui travaillent ici ; l'une est arrivée un an avant moi, l'autre deux ans avant.

Mais pourquoi ne pas avoir commencé vos études supérieures en Iran ?

C'était compliqué pour entrer à l'université...le concours... On ne peut pas vraiment choisir la branche que l'on souhaite, sauf si on a un très bon niveau. Et l'avenir du travail n'est pas très clair non plus. Et puis la vie sociale en général ; on vivait bien, mais quand même, je pense que pour les jeunes, c'est mieux ici ».

Pour cet individu, le passage de la douane iranienne n'a, semble-t-il, pas posé de problèmes ou, peut-être était-il trop jeune pour se soucier du danger. L'entretien montre également que le réseau de connaissances, particulièrement le réseau familial, est un élément primordial pour l'obtention directe d'un visa.

Dans l'entretien suivant, Parvaneh Panahi, née en 1982 à Téhéran, immigrée depuis 2008 en Belgique, explique comment sa migration a résulté d'une volonté de suivre son mari, installé depuis huit ans dans ce pays.

¹⁷⁸L'entretien avec cet écrivain a été très dense et j'ai dû l'élaguer en gardant ses principaux points forts. Entretiens les 10 et 13 septembre 2009 chez lui dans la banlieue de Bruxelles.

¹⁷⁹ Entretien avec Amir Téhérani à Bruxelles le 02.07.2009.

« J'étais en train de faire ma vie là-bas. J'aimais bien ma vie. Mais bon, il y avait autre chose, c'était Saïd. Je voulais choisir quelqu'un pour faire ma vie, je ne trouvais pas ce que je cherchais, puis j'ai trouvé Saïd.

Donc, la raison pour laquelle vous avez émigré en Belgique est le mariage ? Et si on met à l'écart la cause du mariage ?

Moi-même, je n'aurais jamais émigré.

Même en dépit des problèmes dont vous parliez ?

Non, parce que j'étais dans mon pays, là où tout le monde vit comme moi, et moi je m'adaptais à cela.

Et les pressions sociales par rapport au hijab, au voile ? Votre famille était religieuse ?

Non, je n'avais aucun problème. Ma mère était religieuse, mais pas mon père. Je pense que mon pays est un pays islamique avec ses règles et si nous voulons vivre tranquillement, il faut respecter ces règles. Je suis musulmane chiite. Et je pense comme ça sur la base de mes propres réflexions »¹⁸⁰.

Le regroupement familial, surtout pour des motifs de mariage, se fait de plus en plus chez les Iraniens.

Dans ces récits, nous avons rencontré diverses causes de migrations comme des raisons politiques, l'exil du savoir, le regroupement familial. Cette trajectoire directe et légale qui vient d'être étudiée ne tient pas compte des individus qui quittent l'Iran illégalement.

Une trajectoire clandestine linéaire

Dans la sociologie de la migration, il existe une autre figure que Smaïn Laacher, Catherine Wihtol de Wenden¹⁸¹ et Nicholas P. de Genova¹⁸² ont mise en valeur à travers le concept de trajectoire illégale, de trajectoire des clandestins¹⁸³. Elle renvoie d'une part au désespérant comportement de l'État d'origine qui a tenté de réduire ce futur émigré à la condition de « plante observatrice » ; d'autre part, l'expression suggère la probable impuissance du pays où il arrive à devenir son parrain, tant ce pays aura du mal à maintenir

¹⁸⁰ Entretien avec Parvaneh Panahai, le 21.08.2009 dans la banlieue de Liège.

¹⁸¹ Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, op. cit., p.10-11.

¹⁸² Nicholas P. de Genova, Migrant "illegality" and deportability in every day life, *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, oct. 2002, p. 419-447.

¹⁸³ Bernard Badie et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p.12-26.

intact son pouvoir souverain sur un étranger venu inopinément de l'extérieur, à l'inverse de ce qu'exigent le droit et la morale¹⁸⁴.

Nous avons découvert une catégorie d'individus possédant un fort capital économique, social, parfois culturel, qui quittent l'Iran soit directement par un aéroport mais avec un faux document de voyage, soit avec un passeur en franchissant les frontières clandestinement. Cette trajectoire « illégale », bien que suivie au vu et au su de l'État, est devenue de plus en plus banale en Iran. Le départ vers l'étranger est en lui-même une forme de preuve de la forte contrainte qui s'exerce sur l'émigré et le pousse à quitter l'Iran en entraînant pour sa vie des conséquences décisives. Nous allons préciser comment différentes ressources peuvent intervenir pour protéger un émigré lors de son départ. Quels sont les facteurs décisifs dans le choix ? Comment peut-on reconstituer l'histoire d'une migration collective clandestine depuis le foyer natal jusqu'à un hypothétique point d'arrivée ?

En ce qui concerne les profils des migrants, l'hypothèse la plus probante repose sur le fait qu'ils sont en mesure de se servir de leur capital économique et social pour cette aventure. Trente années de République islamique ont créé un contexte favorable à cette culture de la migration ; des migrants sortent officiellement de l'aéroport de Téhéran avec un faux passeport, tel Ramine Mohammadi, né en 1983 à Ispahan, exilé depuis 2007 en Belgique. Il voulait sortir d'Iran légalement mais, lors de sa démarche pour récupérer son passeport, il a compris que son nom était sur la liste rouge et on lui a conseillé de rechercher les causes de cette inscription auprès du ministère des Renseignements ; il était tellement paniqué qu'il a renoncé à cette démarche et il a contacté, par l'intermédiaire de sa sœur, une agence de voyage à Téhéran.

« Le lendemain, un représentant de cette agence est venu me voir ; sa première question fut : « As-tu confiance en toi ? » ; je lui ai répondu par l'affirmative. Il m'a alors expliqué que je pourrais sortir d'Iran officiellement, légalement, comme tout le monde et il m'a réclamé une photo avec quelques modifications : les sourcils épilés, les cheveux gominés et des boucles d'oreilles. Deux jours avant mon départ, il m'a téléphoné et m'a apporté mon nouveau passeport : c'était un faux passeport italien au nom de Francesco. Dès que j'ai eu ce passeport, j'ai constaté qu'il m'attribuait 34 ans, et non 24, et qu'il avait plusieurs tampons d'entrée en Iran et de sortie d'Iran. Pensant que cela ne passerait jamais, j'ai téléphoné à mon correspondant qui m'a répondu de ne pas m'inquiéter car le poste de contrôle serait au

¹⁸⁴. Bertrand Badie, *Un monde sans souveraineté, Les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999, p.117-141.

courant. Il m'a demandé d'aller acheter mon billet avec ce passeport et de l'informer de la date de départ. Deux semaines plus tard, je me suis arrangé comme sur la photo avec en plus un petit chapeau, des lunettes de soleil et un caleçon jusqu'aux chevilles. Une femme du poste de contrôle a pris mon billet et l'a tamponné de façon routinière et je me suis dirigé vers l'embarquement pour Istanbul. J'avoue que mon cœur battait à cent à l'heure. Arrivé à l'aéroport d'Istanbul, la consigne était d'éviter les voyageurs iraniens et d'attendre un flot de touristes européens. Une demi-heure plus tard, je me suis mêlé à un groupe de Canadiens, je suis sorti sans encombre, j'ai téléphoné à quelqu'un que je connaissais qui m'a indiqué un hôtel sur la place Taxim »¹⁸⁵.

Nous allons étudier le cas de Houchang Nahavandi, ancien ministre du shâh, né en 1932 à Rasht (Nord de l'Iran), installé en Belgique depuis 1996. « Peu à peu, des filières ont été établies. Les gens sortaient par le Baloutchistan ou par la Turquie. Nous avons envisagé plusieurs solutions. Des gens de la garde impériale avec qui mes amis étaient en contact, avaient gardé une partie de leur réseau et m'avaient proposé de me conduire à Kermânshâh. Vous aviez un réseau d'amis...

Oui, par exemple, des Kurdes, parce que je connaissais beaucoup de Kurdes, des célébrités kurdes. Eux avaient l'immunité, au début, on ne touchait pas aux Kurdes. Ils m'ont proposé de m'amener, on a organisé un départ et je suis parti.

Vous êtes venu au Kurdistan ?

Tout à fait, avec une belle barbe !

Vous n'avez pas une photo ?

Si, mais je ne veux pas la regarder ; je l'ai donnée à ma femme.

C'est vrai ?

Elle m'a proposé plusieurs fois de la regarder, mais j'ai refusé ; elle est là la photo. Ils m'ont envoyé un costume kurde et je me suis revêtu de ce costume un jour, en juillet, je ne sais plus quel jour, en 1979 ; nous avons fixé le rendez-vous à 10 heures du matin devant l'hôtel Intercontinental à Téhéran. Pourquoi devant l'hôtel Intercontinental ? Parce qu'avec le trafic et tout le va-et-vient, c'était un endroit très peu contrôlé. Pourquoi à 10 heures du matin ? Parce qu'à cette heure-là, on ne contrôlait pas les voitures pour ne pas gêner le trafic. Je suis monté dans une voiture, une Toyota ; deux personnes étaient dedans, je me suis mis derrière. Et deux amis, armés, qui n'étaient pas de la garde, nous suivaient dans leur voiture ; ils nous ont escortés pratiquement jusqu'à Zanjan. Nous avons traversé Gazvin sans encombre, sans

¹⁸⁵ Entretien avec Ramine Mohammadi, le 11.12.2009 à Bruxelles.

aucun contrôle et à partir de Zanjan, nous étions pratiquement dans la région kurde. Entre Zanjan et Bidjar, il n'y avait plus rien. Avant Bidjar, nous sommes entrés dans un *Ghahveh khâneh*, un restaurant, j'ai pris un Coca-Cola, un Pepsi-Cola plutôt, c'était vraiment délicieux ! Le Pepsi-Cola de la liberté ! Puis nous sommes allés à Snandaj et nous avons habité dans une maison attenante à la résidence du gouverneur, et nous sommes allés nous promener dans la ville. Là-bas, les Kurdes dominaient tout ; pour la première fois depuis six mois, j'ai vraiment dormi.

Après six mois !

Car je dormais, mais je ne dormais pas.

Il y avait l'angoisse...

Il y avait toujours l'angoisse à chaque instant : toutes les sirènes que j'entendais...surtout vers la fin... on dort et on ne dort pas, c'est un état très bizarre. Mais malgré tout ça, je suis sorti d'Iran.

Vous avez passé la frontière ?

Oui.

Comment ? Avec un passeur, avec un cheval ?

Non, en voiture, tout simplement.

Quelle frontière ?

Turque.

Dans quelle ville êtes-vous arrivé ?

Ankara ; et puis, j'ai pris l'avion.

À Ankara, vous aviez un passeport ?

J'avais mon passeport diplomatique sur moi, aucun problème, j'ai pris l'avion, je suis arrivé à Paris, j'avais prévenu ma femme. Et des amis du gouvernement français m'attendaient ; ça s'est passé sans aucun problème »¹⁸⁶.

Le dernier récit montre que les étapes ont été bien maîtrisées et que, malgré le danger, il n'y a pas eu d'aléas ou d'imprévus au cours du trajet, ce qui souligne l'importance des ressources intellectuelles, sociales et matérielles qui ont facilité le parcours. En effet, les trajectoires des «élites» disposant de ressources culturelles sociales et matérielles suffisantes

¹⁸⁶ Entretien avec Houchang Nahavandi, le 22.03.2010 à Bruxelles.

se différencient de celles des «migrants ordinaires», partis plus tardivement, par d'autres voies et selon d'autres modalités¹⁸⁷.

En fait, il existe un réseau de trafic d'hommes qui prend en charge de Téhéran jusqu'au pays d'installation. 15 sur 150 (10 %) ont opté pour ce modèle de déplacement.

3. Une trajectoire à recommencements multiples

Nous avons interviewé des individus qui avaient préalablement décidé de s'installer dans un pays défini mais qui, après un certain nombre d'années, ont dû reprendre leur migration. La trajectoire migratoire est donc brisée en plusieurs points ; chaque fois, après une période de séjour dans un pays, le migrant est contraint de recommencer son intégration à zéro.

Dans la trajectoire à recommencements multiples au contraire de ce qui se fait le plus souvent, les migrants s'exilent à nouveau dans les cinq ou dix années qui suivent leur installation. Le cas emblématique de cet idéal-type est un traducteur assermenté de Bruxelles : émigré à Paris en 1961 afin de continuer ses études de médecine, il essuie un refus du consulat iranien pour renouveler son passeport en raison de ses activités politiques, ce qui le met alors dans l'illégalité. N'ayant pas pu demander le statut de réfugié politique, en 1969, il est contraint de partir en Belgique pour reprendre ses études¹⁸⁸.

Cet entretien montre le problème du renouvellement du passeport et, dans le cas suivant, c'est l'activité militante qui est au centre du projet migratoire. Après treize ans de collaboration avec son organisation, Reza Moulāi Nejad, né à Téhéran en 1938, exilé en 1983 en Espagne et ré-immigré en France en 1986, décide de partir s'installer en Belgique en 1990.

« Ma famille et moi, nous sommes partis jusqu'au Kurdistan en 1985; j'avais mon fils à l'époque, je n'ai toujours qu'un seul fils. Du Kurdistan, on est allé en Turquie, de Turquie, en Espagne et de l'Espagne, on est allé en France. Ma femme ne voulait plus travailler avec mon organisation politique pour certaines raisons, elle est venue en Belgique en 1990. On a choisi la Belgique parce que j'avais un cousin qui y habitait, il avait un fils et ma femme voulait que notre fils ait un copain de jeu. Mon cousin est décédé d'une crise cardiaque il y a huit ans à Bruxelles, son fils est du même âge que le mien. Ma femme a d'abord émigré et,

¹⁸⁷ D'autres études ont fait le même constat, notamment pour les exilés russes cherchant à entrer en France suite à la révolution bolchevique de 1917. Cf. Catherine Gousseff, *L'exil russe, la fabrique du réfugié apatride*, Paris, CNRS Editions, 2008, p.16.

¹⁸⁸ Entretien avec C. N., le 10. 10. 2009 à Bruxelles.

deux ans plus tard, je l'ai rejointe. On est venu pour que ces deux garçons se familiarisent et fassent leurs études ensemble »¹⁸⁹.

Ces deux témoignages sont très parlants en ce qui concerne les deux caractéristiques d'une trajectoire à multiples rebondissements, à savoir le poids des contingences inattendues et les conséquences que ce type de trajectoire entraîne sur un être humain. Ces deux facteurs ne se limitent pas à la personne elle-même, ils interviennent aussi au niveau collectif familial puisque c'est pour assurer un meilleur avenir à son enfant que cet exilé décide de s'installer définitivement en Belgique. Dans cette catégorie de la trajectoire à multiples rebondissements, notre enquête a classé 20 individus sur 150 (13 %).

Dans les trois catégories citées, la destination et le pays d'installation sont plus ou moins maîtrisés alors que certains migrants ne sont pas en mesure de choisir réellement leur pays de destination. Tandis que les «élites» peuvent contrôler dès le départ la réalisation de leur projet, d'autres migrants sont soumis d'emblée à toutes sortes de dangers, tant matériels que psychologiques ; ce sont les caractéristiques de la trajectoire conflictuelle que nous présentons maintenant.

4. Une trajectoire conflictuelle hasardeuse

Maîtrisant mal leur migration, soumis aux aléas hasardeux et aux itinéraires non planifiés au départ de l'Iran, ces hommes sont voués à l'imprévu.

Dans ce cas de trajectoire conflictuelle, on voit un profil type très particulier et les migrants concernés ne répondent pas a priori à notre grille d'analyse en sociologie de la migration. Contrairement aux cas précédents, il y a les ressources faibles de couches sociales peu aisées, on va à l'aventure, relevant ainsi de la figure emblématique de la migration actuelle avec le nomadisme transnational et la mondialisation par le bas¹⁹⁰. En fait, ce type d'émigré brise le rapport au temps et à l'espace qu'il avait construit dans la «vie civile». Lorsque l'émigré en partance quitte l'Iran, la rupture devient brutale et s'aggrave encore dans l'univers quotidien du voyage avec le passage illégal de la frontière, la vie dans les pays voisins de l'Iran, les logiques de la routine, l'absence de pratiques et de valeurs qui rattachent l'individu à un ordre social différent. Les entretiens montrent qu'au moment du départ d'Iran, pour les uns, les fortes contraintes qui s'exercent sur leur décision déconnectent les migrants de leurs ressources et de leurs modes de fonctionnement habituels, tandis que pour les autres, le

¹⁸⁹ Entretien avec Reza Moulai Nejad, le 11.12.2009 à Bruxelles.

¹⁹⁰ Alain Tarrieus, *La mondialisation par le bas*, Paris, Balland, 2002, p, 15-30.

manque de ressources et de connaissances va les réduire à être piégés par les passeurs. Ils ne maîtrisent ni leur itinéraire ni leur carrière de resocialisation et entrent dans un «no man's land» où ils sont confrontés à des conditions et à des événements totalement imprévus qu'ils n'étaient pas en mesure d'envisager auparavant.

Ainsi, Siamac Farid, né à Téhéran en 1956, s'exile précipitamment en 1986 vers Istanbul, sans connaître sa destination ultérieure. «J'étais propriétaire d'un magasin de matériel électrique à Rasht au Nord de l'Iran et je gagnais bien ma vie. Pendant la révolution, j'ai milité avec les Fedâ'iyân-e Khalq (majorité) mais, après 1981, j'ai arrêté les activités politiques que j'avais avec eux. Après la révolution, nous avons créé une bibliothèque, Gole Sorkhi, dans laquelle nous avons des livres sur le marxisme. Le jour de la fermeture de l'université en Iran, en avril 1980, notre bibliothèque a été incendiée par les Hezbollahi et tous les livres ont été brûlés. Comme j'étais bien connu des services de renseignements, j'étais menacé d'être interpellé.

Ce souci a été à l'origine de votre départ ?

En fait, c'était en été 1986 que le préfet, dans une intervention à la radio, nous a menacés en disant qu'il était au courant des activités de certains individus et qu'il les arrêterait bientôt. Je l'ai pris au mot et j'ai préparé mon départ ; j'ai fait faire un faux passeport et je suis parti à Istanbul en avion.

Que s'est-il passé à Istanbul ?

J'y suis resté huit mois. Après plusieurs tentatives de sortie qui ont échoué, un passeur m'a proposé d'aller en Belgique. Je ne sais pas comment il a résolu mon problème de visa, mais lorsque je me suis présenté au guichet de contrôle, on a regardé la liste des noms et on m'a autorisé à passer. Peut-être étaient-ils de connivence avec mon passeur ; j'ai pu embarquer pour Bruxelles »¹⁹¹.

Sortir d'Iran avec un faux passeport sous l'œil des représentants institutionnels étatiques est devenu une pratique courante à partir du moment où la culture de la migration s'est installée en Iran. Cependant, le vécu a parfois été traumatisant, comme ce fut le cas pour Habib dont voici le témoignage : Habib Kazemi, né en 1957 à Téhéran, exilé depuis octobre 2000 en Belgique. Stigmatisé par son passé de prisonnier politique, il cherche à fuir l'Iran mais, du fait de son capital social réduit, il ne connaît pas de passeurs dans son entourage. Il contacte alors une agence de voyage touristique officielle, spécialisée dans le trafic des

¹⁹¹ Entretien avec Siamac Farid le 11.12.2009 à Bruxelles.

migrants. Celle-ci, en connivence avec des éléments du régime iranien, se charge d'organiser la logistique de sa migration.

Avez-vous fait une démarche pour obtenir un passeport ?

Oui, mais j'ai eu des ennuis car les renseignements généraux m'ont convoqué pour connaître les raisons de cette demande. Et à chaque fois, la réponse était négative. De ce fait, je me suis mis en quête d'un passeur pour quitter le pays illégalement.

Comment avez-vous procédé ?

Avec l'argent de mon indemnité je me suis adressé à une agence de tourisme. Le problème est que, en 2000, il y avait des agences qui proposaient un départ clandestin pour une certaine somme. En fait, le journal quotidien *Ham shahri* présentait une page de publicité avec l'adresse de pas mal d'agences faisant ce trafic avec leurs références et leur numéro de téléphone.

Vous avez trouvé un numéro dans le journal et vous n'avez pas hésité ?

Oui, très simplement, j'ai appelé pour avoir un rendez-vous pour discuter des conditions. J'ai été reçu par un monsieur qui m'a posé quelques questions bêtes : « Où allez-vous ? Combien d'argent avez-vous ? » Je me souviens qu'ils m'avaient posé ce genre de questions au téléphone. Je pense qu'ils avaient des relations indirectes avec les renseignements généraux qui les soutenaient et qu'ils touchaient des commissions.

Où se situait cette agence ?

C'était dans le nord de Téhéran, dans le quartier d'Abbas Abâd, je pense que cette agence existe encore aujourd'hui. Pour chaque pays il y a un tarif particulier et ils vous donnent des éléments intéressants pour garantir votre sortie d'Iran. Par exemple, ils peuvent vous confier le numéro de téléphone de certaines personnes qui demeurent actuellement à l'étranger et qui sont sorties grâce à l'agence.

Combien avez-vous payé ?

J'ai payé près de trois millions de toumân¹⁹². L'agent m'a confié son numéro de portable et m'a donné un rendez-vous pour venir chercher mon passeport.

De quelle frontière êtes-vous parti ?

Non, ce n'est pas cela, ce fut une sortie officielle de l'aéroport de Téhéran. En 2000, ça fonctionnait parfaitement par la Bosnie-Herzégovine : on cherche un nom qui ne soit pas dans la liste rouge et on fabrique un faux passeport à ce nom. Dans mon cas, j'ai été accompagné à l'aéroport de Mehr Abad et on m'a confié un billet d'avion de la compagnie aérienne qu'on

¹⁹² 1 euro équivaut à environ 1200 toumân.

disait appartenir à Rafsandjani. Le poste de contrôle a été passé sans difficultés et j'ai embarqué dans l'avion. J'ai constaté que 95 % des passagers étaient seuls, et probablement célibataires, et dans la même situation que moi, à savoir, fugitifs. L'agence a pris en charge tous les éléments de la fabrication du faux passeport : photo, tampons, date de validité, etc.

Pourquoi la Bosnie ?

Parce que la Bosnie ne demandait pas de visa. La République islamique d'Iran avait envoyé des pasdarân pour soutenir les Bosniaques contre les Serbes et, à la fin de la guerre, certains pasdarân se sont installés là-bas définitivement et ont créé un réseau de trafic humain. Vu que les pasdarân connaissaient bien le trajet et avaient le soutien des renseignements généraux, ils étaient en mesure de créer ce réseau illégal.

La thèse du réseau des pasdarân tient-elle la route ?

Oui, tout était bien organisé, si bien qu'on voyait qu'un État était derrière. Par exemple, à notre sortie d'avion en Bosnie, il y avait quelqu'un qui nous attendait et nous accompagnait dans un hôtel. L'expression « Bosnie-voyage » s'est largement banalisée entre 1999 et 2002 ; par le bouche à oreille, ce trajet a dépanné pas mal d'Iraniens à l'époque. De plus, la compagnie aérienne Mahan était réputée appartenir à Rafsandjani.

Y avait-il d'autres trajets possibles ?

Au moment de ma sortie, je me suis bien renseigné et j'ai découvert qu'entre 1985 et 1990, il y avait le trajet de la Turquie vers Berlin-Est et l'Allemagne : on prenait un visa pour l'Allemagne de l'Est et à Berlin-Est, un souterrain nous conduisait à Berlin-Ouest. Mais en 2000 on ne parlait plus de ce trajet et c'est le trajet de la Bosnie qui était le plus courant.

Après la Bosnie, où êtes-vous allé ?

Quelqu'un est venu nous chercher et nous a emmenés dans un hôtel. Nous étions une trentaine, tous Iraniens. Nous avons bien mangé et après un certain temps nous avons été divisés en groupes de quatre à cinq personnes pour atteindre la Croatie en voiture. Nous y avons été logés en appartements. Là, nous avons vraiment été arnaqués : on nous a demandé de l'argent pour acheter des boissons et nous n'avons jamais revu nos demandeurs. On nous a ensuite dit : « mettez ici vos sacs à dos, on vous envoie un camion ». Le soir, précipitamment, on nous a dit d'aller au camion pour rejoindre l'Italie ou la Slovénie. Nous sommes montés dans un camion et là, nous avons eu la surprise : il y avait un faux-plafond en haut du camion et il fallait s'introduire au moyen d'une échelle dans le mini-espace aménagé là et se coucher sur le dos pour dormir. C'est alors que nous avons compris pourquoi ils nous avaient confisqué nos sacs à dos. Nous n'avons guère dormi car nous étions une cinquantaine, entassés comme des sardines. Tout à coup, le camion s'est arrêté, nous avons entendu des

coups de bâton sur notre plafond et ensuite une explosion de rires, le rideau fermant le faux plafond s'ouvre, c'est la police : « descendez tous ». Je ne sais pas où nous étions, je pense que c'était en Slovénie. Les flics nous ont tous emmenés en prison pour prendre nos empreintes digitales et ils nous ont tous reconduits en Bosnie.

Qui vous a reconduits ?

La police a loué un autobus et nous a fait payer le transport jusqu'à un camp de réfugiés en Bosnie dans un grand dépôt d'entreprise. Nous avons couché par terre et j'ai vu des familles iraniennes qui séjournait là depuis plus d'un an dans des conditions sanitaires déplorables. Il fallait faire cinquante mètres dans la boue pour trouver un endroit qui puisse faire office de toilettes. Notre correspondant est venu nous voir pour nous remonter le moral et nous a promis un autre voyage avec le même trajet. Cela s'est fait deux nuits plus tard et cette fois nous sommes arrivés dans un camp slovène.

Êtes-vous restés longtemps ?

Après deux jours, nous avons eu des consignes très strictes pour entrer clandestinement en Italie. Vers 23 h, une vingtaine d'entre nous ont suivi un passeur à la frontière italienne : il fallait traverser des barbelés vers minuit et, de l'autre côté, se trouvait la ville. Mon groupe de cinq personnes a traversé le premier et nous nous sommes dirigés vers la ville. Il faisait froid et, selon les consignes du passeur, on devait attendre que les flics nous arrêtent. Un quart d'heure plus tard, nous avons été arrêtés par les carabinieri et conduits au commissariat. Le lendemain, après un interrogatoire, nous avons reçu l'ordre de quitter le territoire italien dans les vingt-quatre heures. Je suis sorti du commissariat et j'ai tout de suite téléphoné à mon correspondant en Italie : un gars est venu à la gare de cette ville frontalière italienne et après nous avoir recommandé de faire semblant de ne pas le connaître, nous a dit de le suivre. Il a acheté les billets pour nous, direction Paris où quelqu'un devait nous attendre pour nous accompagner en Belgique. Un jour plus tard, j'étais à Paris et quelqu'un a pris mon billet pour la Belgique où je suis arrivé le 11 octobre 2000.

Combien de jours avez-vous mis pour aller d'Iran jusqu'à Bruxelles ?

24 jours en tout »¹⁹³.

Les deux personnes précédentes ont donc quitté l'Iran saines et sauvées mais ont galéré dans les pays limitrophes ; nous allons présenter maintenant un autre cas, celui d'une personne qui a eu du mal à quitter l'Iran clandestinement. Il s'agit de S. M¹⁹⁴, né en 1957,

¹⁹³ Entretien avec Habib Kazemi, le 11.12.2009 à Bruxelles.

¹⁹⁴ L'interviewé a demandé à conserver l'anonymat.

exilé depuis 1983 à Paris, militant des Mohajérines du peuple, marié, deux enfants, entrepreneur à son compte dans le bâtiment¹⁹⁵.

« J'ai essayé de quitter l'Iran deux fois. La première fois j'ai quitté l'Iran par le Pakistan. En effet, des immigrants afghans travaillaient dans notre ville. Ils connaissaient très bien les frontières de l'est de notre pays et avec leur aide j'ai pu quitter l'Iran. Pendant six mois, en 1982, j'étais là-bas mais, en raison de la faiblesse de mes moyens, je suis revenu en Iran. Un an plus tard j'ai essayé de sortir à nouveau mais je me suis fait arrêter par les agents du régime. J'ai été incarcéré pendant un mois dans une ville frontalière, Zahédan. J'étais torturé chaque jour jusqu'à minuit pendant un mois. Ils voulaient savoir si je militais dans les organisations de gauche. Je me suis présenté sous un faux nom ; leurs tentatives se sont soldées par un échec et j'ai été libéré, mais mon argent a été confisqué.

La deuxième fois, en 1983, j'ai quitté l'Iran pour Dubaï par la frontière du sud, une île qui s'appelle Kish, au sud de l'Iran ».

Pour ces migrants, ce sont les hasards et les aléas de la trajectoire qui commandent la destination et non l'inverse. De ce fait, plus qu'un itinéraire allant du départ au pays de destination en un seul voyage - soit le type dominant cité par Sayad, soit le type de trajectoire linéaire clandestine mais maîtrisable- on a des itinéraires à multiples rebondissements, des trajectoires non linéaires avec des séjours transitoires clandestins parfois très longs dans des pays limitrophes ou des pays intermédiaires jalonnant le trajet.

Tableau 1 : Synthèse des quatre trajectoires

Déplacement	Nombre	%
Trajectoire légale et directe	60	40 %
Trajectoire clandestine linéaire maîtrisable	15	10 %
Trajectoire à recommencements multiples	20	13 %
Trajectoire conflictuelle et hasardeuse	55	37 %
Total	150	100 %

¹⁹⁵ Entretien à Paris, le 08.09.2002.

Conclusion

Que nous apprend sur la trajectoire ce troisième axe de recherche mené depuis notre thèse de doctorat jusque cette HDR ? L'approfondissement du concept de trajectoire, est le résultat de cette enquête.

Comme nous l'avons montré, les migrants se divisent en deux grandes catégories en ce qui concerne les déplacements vers les différents pays d'accueil en Europe : sur un échantillon de 150 personnes interviewées, 60 individus seulement, soit 40 %, étaient arrivés légalement et directement tandis que la majorité, 90 personnes, soit 60 %, avaient accompli un déplacement clandestin, soulignant ainsi l'importance numérique des sorties d'Iran clandestines. Pour ces derniers migrants, ce sont les hasards et les aléas de la trajectoire qui commandent la destination et non l'inverse. Trois révolutions technologiques (communications, télévision, Internet) facilitent ce type de migration dont la trame est constituée de changements de trajets, de revirements, d'aléas, d'imprévus et d'interventions du hasard¹⁹⁶.

Les deux termes de *trajectoire clandestine* évoquent d'emblée le malaise et le problème : le qualificatif «clandestin» signale un phénomène par lequel le malheur vous guette et l'expression *migrant clandestin* désigne encore plus qu'un problème et un malheur, elle signifie le pire. Elle renvoie d'une part au désespérant comportement de l'État d'origine qui a tenté de réduire ce futur émigré à la condition d'« Homme invisible » ; d'autre part, l'expression suggère la transgression de la souveraineté de l'Etat de droit par des individus non désirables. En dépit de ces constantes, le migrant clandestin ne correspond cependant pas à une figure univoque et homogène en tout lieu et en tout temps.

Selon S. Laacher, «c'est une figure équivoque dont la forme et le sens varient selon les angles de vue ou, selon la vision que les uns et les autres ont de l'étranger et de la nature de sa présence dans une nation qui n'est pas la sienne. Il y a le clandestin, exclu de toutes les nations, qui cause du tort à tous et à tout; au droit, à la législation nationale et aux conventions internationales, aux autres immigrés depuis longtemps installés, à la nation et à ses frontières dont il viole les principes de l'hospitalité »¹⁹⁷.

¹⁹⁶. Pour ce nomadisme transnational, cf. Michel Wieviorka, *Neuf leçons de la sociologie*, Paris, Pluriel, 2011, p. 175-181.

¹⁹⁷ Smaïn Laacher, *Le peuple des clandestins*, op. cit., p. 11-16.

Cf. aussi, Smaïn Laacher, *Éléments pour une sociologie de l'exil*, *Politix*, N°69, Paris, 2005, p. 102-128.

À l'opposé de cette représentation dominante, se détache l'autre clandestin, celui qui incarne le nouveau héros des temps modernes, qui brave et défie l'absurdité des frontières ; celui dont la vocation et la logique contestent le pouvoir hégémonique de l'État. Il estime être quelqu'un qui abandonne son chez soi pour des raisons strictement politiques et qui doit poursuivre ses activités politiques sans penser au retour anticipé tant que la situation reste inchangée¹⁹⁸. Les migrants clandestins constituent donc une catégorie à part, distincte des immigrés et des réfugiés «ordinaires» étudiés précédemment (trajectoire linéaire légale) : ce sont des individus qui, dès le franchissement de la frontière iranienne, entrent dans une vie cachée, présentant comme caractéristique essentielle de se situer en dehors des conventions juridiques et se sachant contraints à l'invisibilité dans les pays limitrophes, jusqu'au moment où ils auront mis le pied dans un pays qui ne les renverra pas en Iran.

Le concept de clandestinité utilisé par les auteurs ci-dessus se révèle être plus riche et plus porteur que celui de A. Sayad. Cependant, les phases de clandestinité repérées dans notre recherche ne sont pas exactement celles qu'il décrit parce que certains migrants iraniens entrent en clandestinité («ne doit pas parler et ne doit pas se faire voir») non pas au «franchissement de la première frontière», mais en Iran même. La réflexion doit donc également être centrée sur la situation dans laquelle le migrant s'est trouvé bloqué et qui l'a poussé à envisager de quitter son pays : on aborde là un processus essentiellement mental qui peut être éclairé grâce au concept d'«obstacles intervenants»¹⁹⁹ qui assouplit et réduit la rigidité du modèle origine/destination. Les obstacles intervenants ne sont pas constitués par des obstacles physiques rencontrés en chemin, ce sont des obstacles perçus et ressentis par les migrants en devenir ; ceux-ci «influencent les paliers de chacun, facilitant ou retardant la migration»²⁰⁰. Il faut ainsi souligner l'importance de certaines étapes mentales préalables telles que les préparations matérielles, les contacts relationnels, la mise au point de détails pratiques, etc., qui peuvent constituer des facteurs décisifs de la prise de décision. Le concept d'«obstacles intervenants» présente donc l'intérêt de ne pas centrer l'étude de l'émigration sur la seule composante espace/temps, entre le point de départ et l'arrivée, et son utilité

¹⁹⁸ Pour une étude plus approfondie de la définition de l'exilé politique, cf. Yossi Shain, Who is a political exile ?, *Revue Internationale Migration*, vol. 26, N°4, 1988, p. 395.

¹⁹⁹ Egon F. Kunz, Les réfugiés en exode : les modèles dynamiques et les formes de déplacement, *International Migration*, vol 7,2, p.155.

²⁰⁰ Everett Lee, A theory of migration, *Demography*, N°3, 1966, p. 282-297.

sociologique est encore renforcée par la notion, également inédite, des «opportunités intervenantes»²⁰¹.

En appliquant ces deux concepts au cas de l'Iran, on peut considérer que le régime était devenu insupportable pour des personnes qui se sentaient *de facto* déjà exilées en Iran et, par là même, contraintes de quitter le pays avec, comme circonstance aggravante, un coût de départ vers l'étranger très élevé en raison de la situation de clandestinité en Iran-même ou en raison de la période préparatoire de l'émigration pour motifs non politiques²⁰². Les entretiens montrent que la période de « préparation » peut durer de deux mois à deux ans en fonction de différents éléments pouvant affecter la décision et que l'on peut classer comme suit :

- ▶ La difficulté de « s'absenter » et de quitter tous les réseaux de socialisation et les systèmes de protection iraniens,
- ▶ Le coût financier élevé du déplacement, notamment avec l'obligation de trouver un passeur pouvant conduire le migrant dans un pays limitrophe,
- ▶ La nécessité de disposer de ressources physiques et matérielles pour le voyage,
- ▶ La capacité à prendre des risques et à affronter les périls du voyage clandestin avec les passeurs.

Nous avons précisé comment différentes ressources peuvent intervenir pour protéger un émigré lors de son départ. Pour cela il faudrait reconstituer le trajet migratoire depuis l'Iran jusqu'au pays de l'installation.

Les variables du capital humain (âge, genre, célibat, niveau d'études, statut social dans le pays d'origine, etc.) affectent les choix des individus vers les zones de destination qui changent pendant la trajectoire par rapport à la décision prise en Iran.

Cependant, ce schéma de « sélectivité négative » ne peut pas constituer une hypothèse universelle et tangible. L'enquête montre effectivement que la sélection des facteurs du capital humain dépend de la transférabilité des connaissances ou des aptitudes soumises à considération, elles-mêmes déterminées par des conditions sociales, économiques et

²⁰¹ Egon F. Kunz, Les réfugiés en exode : les modèles dynamiques et les formes de déplacement, op. cit., p.155.

²⁰² Pour une étude plus approfondie de cette phase, Cf. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit., p.136-140.

historiques spécifiques à la Belgique. En général, tout changement social qui affecte la valeur marchande du capital humain, dans n'importe quelle société, a le pouvoir de modifier l'insertion et la nature de la relation entre les migrants et la société d'accueil, ce qui oriente vers le rôle du statut juridique ou encore, du déclassement ou reclassement social, dans la reconstruction de la carrière migratoire qui sera abordée dans le sixième axe.

Quatrième axe de recherche : la quatrième socialisation

Que se passe-t-il lorsque des personnes quittent leur pays et arrivent dans un autre où règnent une culture politique démocratique et un individualisme sécularisé ? Comment s'intègrent-elles dans la nouvelle société ? Que deviennent les migrants lorsqu'ils n'arrivent pas à se socialiser dans le pays hôte et qu'ils se sentent de plus en plus poussés vers l'exclusion, jusqu'à se retrouver à la marge de la société ?

Entre contrainte et liberté, entre rupture et contingence, entre exclusion de son monde social et incapacité à réunir les ressources nécessaires pour l'aventure du départ, comment le migrant iranien réussit-il à gérer sa trajectoire dans la société d'accueil ? A partir de ce questionnement, nous avons pu retracer la carrière des migrants selon cinq phases : la phase de pré-exil, la phase de déplacement, la phase de no man's land, la phase de l'installation finale dans le pays d'accueil et, enfin, la phase du retour éventuel vers le pays d'origine. Dans ce quatrième axe, c'est la quatrième phase qui nous intéresse particulièrement : comment les migrants s'adaptent-ils au pays hôte ? Ce 4^{ème} axe a donc vocation à aborder la question du processus de la resocialisation des migrants dans le royaume belge suite à l'enquête sociologique réalisée entre 2008 et 2010²⁰³.

La socialisation telle que nous l'entendons dans ce mémoire sera développée sous les quatre formes schématiques que revêtent ses processus, formes interdépendantes et mêlées les unes aux autres : il s'agit des processus de socialisation primaire (la famille), secondaire (l'école et l'éducation), tertiaire (le service militaire, le travail) et de la socialisation de quatrième niveau, ce dernier processus étant inédit puisque nous avons constaté que les sociologues s'arrêtent généralement au premier ou au deuxième niveau. Cette classification souligne que l'origine familiale, le niveau d'études et le capital professionnel sont des bagages très importants pour les migrants en phase d'adaptation dans les pays hôtes. En effet, celle-ci différencie le migrant des indigènes qui ne quittent pas leur pays d'origine et ne sont pas confrontés à une nouvelle socialisation dans un autre pays ; ce recommencement à zéro, nous l'identifions comme une quatrième socialisation. Celle-ci serait conditionnée par l'obtention de la carte de résident, en tant que statut juridique légal octroyé par l'État, carte qui constitue le véritable marqueur du début de cette étape de la quatrième socialisation.

Après avoir obtenu un statut juridique en tant que nouveau citoyen dans le pays hôte, le migrant entre dans le processus de construction du deuxième volet, l'acquisition de son

²⁰³ Ce quatrième axe de recherche est l'objet d'un ouvrage en cours de publication pour janvier 2013.

statut social et il déclenche pour cela une phase primordiale, celle d'une conquête plus complexe que le statut, à savoir la compétition, le conflit, l'accommodation et l'assimilation. Il semble que ce processus permettrait au migrant d'obtenir la reconnaissance d'un certain statut social qu'il aurait acquis en s'engageant individuellement et de manière positive dans des conflits d'intérêts préexistants. L'accès au monde du travail consolide sa position sociale, chemin faisant, il lui permet de construire une identité sociale forte et modifie la représentation que l'individu a de lui-même et le regard posé sur lui par l'ensemble de la collectivité.

Les enjeux théoriques de la socialisation

Pendant longtemps la question de la socialisation en sciences sociales est restée ancrée dans la question des processus et mécanismes de la socialisation de l'enfant. Sur ce terrain, le débat Piaget-Durkheim, qui clôture *Le jugement moral sur l'enfant*²⁰⁴, est un des premiers à tenter de dépasser l'opposition entre « individualisme » et « holisme ». Dans cet ouvrage, Piaget critique la position « holiste » de Durkheim qui défend une théorie fonctionnaliste et mécaniste de la socialisation et conçoit la socialisation comme une action verticale de la société sur l'individu. Piaget lui reproche ainsi de survaloriser les contraintes et de sous-estimer le « relationnisme » entre l'individu et son environnement social. Il explique que la société ne doit pas se penser comme une inculcation des conduites sociales par les institutions, mais comme une construction interactive, à la fois cognitive et relationnelle. Selon lui, les interactions constituent un vecteur primordial, cependant Piaget continue à considérer la socialisation comme un processus concernant essentiellement les enfants.

L'apport de Piaget reste en effet centré sur l'étude de la socialisation primaire sans s'étendre sur la socialisation des activités, ce que les anthropologues appellent la culture. De fait, au cours des années 1930, les recherches ethnographiques sur des populations diverses arrivent toutes à la même conclusion : il n'existe aucune loi générale régissant l'éducation des enfants. Ils en déduisent que la socialisation, en tant « qu'apprentissage de la culture d'un groupe » est aussi diverse que le sont les cultures elles-mêmes. L'idée d'une théorie générale de la socialisation des enfants est ainsi battue en brèche. En 1955, Talcott Parsons et son équipe tentent de surmonter l'obstacle des variations empiriques des institutions et des

²⁰⁴ Jean Piaget, *Le jugement moral chez l'enfant*, PUF, Paris, 1932, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 8.

pratiques de socialisation²⁰⁵. Du point de vue “fonctionnaliste”, ils construisent un modèle théorique postulant que les sociétés, quelles qu’elles soient, doivent, pour survivre, reproduire leur culture et leur structure sociale. Elles ne peuvent le faire qu’en assurant “l’intériorisation” des fonctions sociales vitales par les enfants au sein de la famille, à l’école, puis sur le marché du travail. Selon eux, des agents socialisateurs interviennent à cette fin tout au long du processus. Mais ce modèle théorique ne se base sur aucune étude empirique et se trouve critiqué en 1961 par Wrong qui le qualifie de conception “hyper-socialisée”²⁰⁶. La théorie de Parsons ne permet pas d’interpréter les mouvements sociaux, culturels, politiques qui remettent en cause les modèles éducatifs et les formes de domination. Or ces formes de socialisation sont produites et reproduites par des institutions de socialisation qui perdent ainsi leur légitimité dite “naturelle” et leur caractère “consensuel”. Au cours des années 1960-1970, la crise du fonctionnalisme ouvre la voie aux théories “critiques” de la socialisation, notamment aux théories “marxistes” et “structuralistes”.

Le « structuralisme » fait de la socialisation un mécanisme de reproduction de la domination. Ce modèle théorique est développé principalement par Bourdieu et Passeron qui le complexifient en deux volets²⁰⁷. Le premier dit « institutionnel », représente un appareil d’imposition symbolique de la culture dominante qui légitime la reproduction des inégalités sociales ; le second, « individuel », correspond aux « *habitus* » incorporés au cours de la socialisation, l’incorporation étant considérée comme un processus d’imprégnation des conduites par les conditions sociales. C’est au cours des années 1980 qu’émerge l’approche « constructiviste » de la socialisation, notamment avec la parution de l’ouvrage de Peter Berger et Thomas Luckmann, *The social Construction of Reality*²⁰⁸. Dans ce livre, la distinction entre « socialisation primaire » et « socialisation secondaire » va permettre au concept de s’émanciper du champ scolaire et de l’enfance. La socialisation va alors être

²⁰⁵ Talcott Parsons, Robert F. Beles R. (en coll. avec Morris Zelditch, James Olds et Philip E. Slater), *Family, Socialization and Interaction Process*, Glencoe, The Press, 1955, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 9.

²⁰⁶ Dennis H. Wrong, « The Oversocialized Conception of Man in Modern Sociology », *American Sociological Review*, XXVI, n°2, 1961, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 9.

²⁰⁷ Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron., *La reproduction. Eléments d’une théorie du système d’enseignement*, Paris, Minuit, 1970, cité par C. Dubar, *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e ed.), 2010, p. 9.

²⁰⁸ Ludwig. Berger, Thomas Luckmann, *The social Construction of Reality. A Treatise of the Sociology of Knowledge*, traduit. *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e éd.), 2010, p. 9.

définie comme une « construction du monde vécu » selon le champ professionnel, les changements sociaux, etc. La socialisation devient ainsi un phénomène de construction, déconstruction et reconstruction d'identités liées aux diverses sphères d'activité que chacun rencontre au cours de sa vie et dont il doit apprendre à devenir acteur. Ainsi, c'est en étudiant les actions des individus comme autant de construits sociaux et en reconstituant les « mondes » des acteurs, mélange d'intérêts et de valeurs, que l'on tend à comprendre les processus de socialisation. Ajoutons que dans notre étude de la migration iranienne, qui se base sur des entretiens et un travail de terrain approfondi, cette théorie « constructiviste » de la socialisation est inséparable de la manière qu'a un acteur pour se définir soi-même et définir les autres. De fait, la première démarche de notre ouvrage a été de recueillir sur le terrain les diverses « définitions de situation » des acteurs étudiés. Chaque migrant a sa propre autodéfinition du contexte au sein duquel il est plongé. Il possède une histoire propre et un passé qui pèsent sur son identité. Ainsi, il ne se définit pas seulement en fonction des interactions parmi lesquelles il évolue, mais également en fonction de sa trajectoire personnelle et sociale. Comme le note Claude Dubar, cette « trajectoire subjective » résulte à la fois d'une lecture interprétative du passé et d'une projection anticipatrice de l'avenir »²⁰⁹. Ainsi, celles que Dubar appelle les « formes identitaires » articulent deux sens du terme socialisation : la socialisation « relationnelle » des acteurs en interaction dans un contexte d'action et la socialisation « biographique » des acteurs engagés dans une trajectoire sociale. C'est cette approche « constructiviste » de la socialisation, doublée d'un questionnement sur les « formes identitaires » que nous allons développer dans la suite du texte.

Intégration, un concept en panne

Historiquement, depuis plus d'un siècle, le mot *intégration* s'est développé dans deux contextes sociopolitiques différents. En premier lieu, au début du 20^{ème} siècle aux Etats-Unis, où l'École de Chicago étudie les relations sociales que les hommes créent sous l'influence de l'urbanisation et de la migration²¹⁰. Il y a alors une tendance à penser que les migrants envahissent le pays, ce qui génère une forte hostilité à leur égard. Outre le flux migratoire externe, venu d'Europe, les grandes villes du nord des États-Unis sont confrontées à un exode interne des noirs venant du sud. Ainsi, entre 1890 et 1930, la population de la ville de Chicago passe de un à plus de trois millions d'habitants et les fondateurs de l'École de Chicago, en

²⁰⁹ Claude Dubar., *La socialisation*, Armand Colin, Paris, (4^e éd.), 2010, p. 11.

²¹⁰ Alfred Coser Lewis, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977, p.379 -380.

particulier, Robert Ezra Park, s'intéressent aux cycles des relations raciales dans l'espace urbain²¹¹. Cependant, la particularité de l'École de Chicago par rapport au contexte européen est qu'elle ne prend en compte ni les institutions étatiques, ni les politiques migratoires ; ni l'État, ni ses politiques ne constituent pour elle des objets d'étude²¹².

Une soixantaine d'années plus tard, de manière complètement opposée, en Europe, particulièrement en France sous l'influence de la sociologie durkheimienne, la sociologie de la migration propose des analyses et des concepts pour rendre compte du processus de l'installation des migrants et de leur insertion dans l'espace national et social²¹³. Ce processus ne correspond pas à un modèle universel, unique et intemporel ; au contraire, il est complètement incarné en fonction des enjeux étatiques et nationaux de chaque continent.

Il apparaît, selon Marco Martiniello, que « les politiques d'immigration et la politique d'intégration sont essentiellement étatiques »²¹⁴ en Europe, même si ces compétences régaliennes exprimant la souveraineté des États ont été durant les cinquante dernières années partiellement rétrocédées au bénéfice de la communauté européenne et s'inscrivent désormais dans le cadre des politiques européennes d'immigration. De façon générale, la politique d'immigration censée suivre les institutions étatiques est influencée par Emile Durkheim pour qui le thème de l'intégration était réservé aux problèmes de la société dans son ensemble²¹⁵. Le fait que les chercheurs aient ensuite montré que l'assimilation des immigrants n'était pas un processus unique et linéaire mais comportait des dimensions et des modalités différentes, impliquant des discordances entre les divers processus a conduit les sociologues à s'intéresser moins aux individus qu'aux résultats des politiques publiques. Pour Durkheim l'intégration désigne un processus multiforme, un ensemble d'interactions sociales provoquant chez les individus un sentiment d'identification à une société et à ses valeurs grâce auquel la cohésion sociale est préservée. L'intégration est alors définie comme « le processus par lequel une

²¹¹ Robert E. Park and Ernest W. Burgess, *Introduction to the science of sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1921, p.505, cité par Alfred Coser Lewis, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977, p.334.

²¹² Andrea Rea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008, p.7-10.

²¹³ Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, Larousse, 2012, p. 28.

²¹⁴ Marco Martiniello, *La démocratie multiculturelle, Citoyenneté, Diversité, justice sociale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2011, p.80.

²¹⁵ Emile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1967, p.368-390.

société parvient à attacher les individus, les constituant en membres solidaires d'une collectivité unifiée »²¹⁶.

Le terme *intégration* est tellement problématique qu'il divise les chercheurs en deux camps en ce qui concerne son utilisation : un camp intégrationniste et un camp adversaire²¹⁷. Dominique Schnapper, dans la continuité de la pensée durkheimienne, défend le dynamisme du concept en tant que « concept horizon » et considère que ce schéma théorique reste pertinent pour l'analyse des phénomènes migratoires. Pour conserver le terme *intégration*, la sociologue estime d'une part que la participation des migrants ne se restreint pas à abandonner leur culture d'origine et, d'autre part, elle avance des raisons de tradition sociologique et de primauté des institutions sur l'individu :

« D'abord, les chercheurs et les politiques entendaient manifester ainsi que la participation des descendants de migrants à la société d'installation n'impliquait pas qu'ils oubliassent ou qu'ils dussent oublier leur culture d'origine. De plus, outre le fait que le terme est valorisé dans le langage courant, il présentait pour les chercheurs l'avantage de s'inscrire dans une tradition intellectuelle : il était légitimé par l'histoire de la pensée sociologique. Si le danger d'adopter un terme devenu central dans la vie politique est plus grand aujourd'hui qu'au cours des années 80-90 puisque la politique d'intégration a été officiellement adoptée, encore plus nettement qu'alors pour tous les gouvernements européens, on ne pouvait négliger la tradition des sociologues qui, depuis les travaux de Durkheim, se sont interrogés grâce à cette notion sur la formation et le maintien des entités collectives, sur les relations entre l'individu et le groupe »²¹⁸.

D. Schnapper cite cependant l'utilisation alternative du concept de régulation à celui d'intégration par de nombreux sociologues car ce concept de régulation permet de prendre en compte l'apport normatif créé par les migrants eux-mêmes. Parler d'intégration peut sembler impliquer que les comportements doivent se conformer à des normes déjà établies. Parler de régulation, c'est insister sur le rôle actif des individus, sur les processus, les échanges et les négociations entre les individus et les divers groupes, qui conduisent à élaborer de nouvelles règles. Pour autant, quels que soient les concepts utilisés par les sociologues, D. Schnapper estime que les objectifs visés par ceux-ci restent de parvenir à saisir comment les migrants opèrent leur intégration au sein de la société et comment la société intègre cette nouvelle

²¹⁶ Andrea Rea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'Immigration*, op. cit., p.86-94.

²¹⁷ Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, op. cit., p32.

²¹⁸ Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.15.

population. C'est pourquoi elle continue à se référer au concept d'intégration : « Mais qu'on parle en termes d'intégration ou de régulation, il s'agit du même projet intellectuel. Si l'on souhaite adopter un vocabulaire plus à la mode, on dira que les sociologues se sont donnés pour objectif d'analyser les manières dont les hommes démocratiques "font société" ou comment ils peuvent "vivre ensemble"; ils entendent scruter la nature du "lien social" dans les sociétés "hypermodernes", "postmodernes" ou de "modernité tardive". Mais, l'interrogation reste la même, elle porte à la fois sur l'intégration des individus à la société et sur l'intégration *de* la société dans son ensemble »²¹⁹.

Néanmoins, de plus en plus de sociologues et politologues mettent en doute le concept de l'intégration parce que, depuis une dizaine d'années, il est devenu un concept « anti-immigrant ».

Un phénomène scientifique complexe

En fait, le profil migratoire actuel qui prend ses distances par rapport aux deux périodes classiques de la sociologie de la migration : fordiste et post-fordiste²²⁰, casse toute notre grille de lecture actuelle. Un migrant se trouve en effet désormais « intégré » au sein de communautés existant à l'échelle planétaire, grâce à Internet, ou à une échelle géographique interrégionale telle que la Communauté européenne, ou au travers d'entités non politiques comme les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ces flux migratoires contemporains posent la problématique de la nouvelle socialisation des individus que le concept d'intégration ne peut plus saisir. Comment penser dans le même mouvement l'Etat et ses institutions, l'immigration et l'émigration ? Autrement dit, quelles sont nos réflexions sociologiques sur l'émigration et l'immigration qui ne soient pas influencées par les institutions étatiques compte tenu des chambardements qu'on vient de décrypter²²¹?

En dépit de ces transformations et de l'inadaptation du concept d'intégration, faut-il tenter une nouvelle interprétation comme certains le font ? Tout en reconnaissant la précision et la qualité que Dominique Schnapper a apportées à la question de l'intégration, nous constatons qu'elle adopte en fin de compte une logique d'assimilation républicaine et néglige les grandes transformations que nous avons évoquées ci-dessus, ainsi que le ressentiment éprouvé par la majorité des migrants²²².

²¹⁹ Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.16.

²²⁰ Pour ces deux périodes, cf. Andrea Rea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'Immigration*, op. cit., p. 32-40.

²²¹ Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, Larousse, 2012, p. 39.

²²² Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 170-171.

Voilà pourquoi nous abandonnons le concept d'intégration qui est devenu obsolète et connoté négativement dans le champ des études migratoires. On peut alors se demander comment développer une science du flux migratoire qui ne soit pas en « connivence » avec l'État et qui ne soit pas limitée par la raison d'État et ses intérêts puisque la majorité des recherches actuelles sur le champ migratoire sont financées par l'État et ses institutions. En fait, il est très difficile de « construire une science des relations contre la force des évidences sociales et une certaine routinisation intellectuelle, particulièrement lorsqu'il s'agit d'émigration, d'immigration et d'immigrés ; c'est s'opposer sans concession morale à des réalités substantielles composées de personnes ou de groupes, d'autant plus substantialisés qu'on peut les voir, qu'on peut les toucher du doigt, leur venir en aide, et avec lesquels on peut « souffrir »²²³. Peut-on réduire ces pièges jusqu'au niveau zéro ? Du point de vue d'une méthode scientifique, notre réponse est négative car aller du « connu vers l'inconnu » - ce qui est la vocation de la science, comme nous l'enseigne Paul Bois²²⁴ - nécessite une vigilance perpétuelle dans la construction de l'objet de la recherche ainsi que dans le choix du concept. Ces différentes remarques expliquent que nous estimons que le concept de la carrière migratoire et celui de la socialisation, deux concepts transversaux de ce mémoire, seront eux, capables de promouvoir l'adaptation de notre problématique à la question des différents styles de vie que les migrants choisissent dans les pays hôtes car ces concepts mettent en relation les différentes séquences, extrêmement complexes, de la vie des individus. Dans le 3^{ème} axe, nous avons déjà développé le concept de la carrière migratoire, le moment est venu d'étudier la 4^{ème} socialisation.

Les différentes socialisations

Qu'entendons-nous par *la socialisation* ?

Plusieurs sens sont rattachés à ce terme comme l'a montré le début de ce mémoire. Tout d'abord, le sens emblématique et même idiomatique du mot est important : la socialisation focalise et insiste plus particulièrement sur l'individu, elle prend en compte l'éducation, fondement de tout être humain, l'apprentissage et l'investissement permanent et volontaire d'appropriation des valeurs et des normes universelles²²⁵. L'intégration, comme

²²³ Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration*, op.cit., p. 39-40.

²²⁴ Paul Bois, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1960.

²²⁵ Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 131.

nous l'avons analysé, insiste en revanche plutôt sur le collectif, la société, les institutions en tant qu'éléments extérieurs s'imposant aux migrants et opérant comme un formatage de l'appareil politique.

Ensuite, reprenant la belle formule de Jean Piaget dans la socialisation de l'enfant, nous pensons que la société, théâtre des rapports humains, élabore deux types de relations sociales : l'un fondé sur les rapports de contraintes et l'autre fondé sur la volonté du Sujet qui est plus pédagogique et adapté à la socialisation : « La société, c'est l'ensemble des rapports sociaux. Le propre des rapports de contrainte est d'imposer de l'extérieur à l'individu un système de règles à contenu obligatoire alors que les rapports de coopération ont comme essence de faire naître, à l'intérieur même des esprits, la conscience de normes idéales commandant à toutes les règles. Issus des liens d'autorité et de respect unilatéral, les rapports de contrainte caractérisent la plupart des états de fait de la société donnée et, en particulier, les relations entre l'enfant et son entourage adulte. Définis par l'égalité et le respect mutuel, les rapports de coopération constituent, au contraire, un équilibre limite plus qu'un système statique »²²⁶.

Enfin, le concept de socialisation permet réactualiser la problématique du Sujet et la polémique entre tenants du structuralisme et partisans du libre-choix des individus, polémique héritée des années 1970 et sur laquelle nous reviendrons dans la suite du texte sous la rubrique « La naissance du Sujet »²²⁷.

Le concept de socialisation que nous avons donc sélectionné sera développé selon une méthodologie qui identifie quatre moments : ceux de la socialisation primaire, secondaire et tertiaire et, enfin, le moment de la quatrième socialisation.

La socialisation primaire

La socialisation prise au sens large nous oriente vers le débat concernant la définition de la nature humaine qui s'ouvre au travers des controverses bien connues sur les thématiques de l'acquis et de l'inné, de l'instinct et de l'éducation, du naturel et du culturel, de l'essentialisme et de l'existentialisme, avec, d'un côté, une sociologie inspirée des structuralistes dans le contexte européen et, de l'autre côté, la sociologie américaine centrée sur l'individu en tant qu'acteur rationnel²²⁸. Comment l'homme devient-il un homme

²²⁶ Jean Piaget, *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, Presses Universitaires de France, 1932, p.459-460.

²²⁷ Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, op. cit., p.19.

²²⁸ Yves Crozet et al., *Sociologie basique*, Paris, Nathan, 1990, p.119.

« civilisé » ? La thèse selon laquelle les enfants sauvages ne sont pas des cas extrêmes est-elle pertinente, ainsi que l'affirme le sociologue Lucien Malson dans son livre *Les enfants sauvages* ?

Selon l'analyse convergente des quatre grands courants de pensée suivants : behaviorisme (théorie des comportements acquis et niant toute hérédité), marxisme (incapacité intrinsèque de l'homme à sa naissance), psychanalyse (refus de toute idée d'instincts innés) et culturalisme (nécessité d'un environnement propice pour fonder l'identité humaine), il apparaît que l'homme ne se définit pas comme une entité « naturelle » mais au travers d'une « histoire », mettant en garde contre le danger du « naturalisme » en sociologie²²⁹. La notion d'instinct, posée comme un « a priori de l'espèce » s'avère sans fondement dans l'hypothèse d'enfants soumis à un isolement extrême. Les besoins et fonctions biologiques auxquels l'homme est soumis ne caractérisent pas spécifiquement son appartenance à la famille « humaine ». Il est cependant certain que l'espèce humaine possède, une « structure de possibilités, voire de probabilités qui ne peut passer à l'être sans contexte social, quel qu'il soit » ainsi que l'évoque Lucien Malson²³⁰.

Cette introduction succincte nous permet d'aborder brièvement la socialisation primaire qui débute dès la vie fœtale d'après P.L. Berger et T. Luckman. Le processus ontogénétique (développement de l'individu depuis l'œuf fécondé jusqu'à l'état adulte) est celui qui permet la socialisation et qui se définit comme « l'installation consistante et étendue d'un individu à l'intérieur du monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci »²³¹. Jean Piaget, s'intéressant quant à lui au développement mental de l'enfant, met l'accent sur une construction continue mais non linéaire débouchant sur une forme d'équilibre homéostatique ; l'enfant oscille entre le passage perpétuel d'un état de moindre équilibre à celui d'un état d'équilibre supérieur.

Ce processus d'adaptation est décrit par Piaget à chaque stade comme la résultante et l'articulation de deux mouvements indissociables : l'assimilation et l'accommodation.

Premièrement, « l'assimilation consiste à incorporer les choses et les personnes externes aux structures déjà construites. Ainsi la succion est d'abord pour le nouveau-né, un réflexe d'incorporation buccale du monde (vécu comme « réalité à sucer » selon les termes de Piaget) qui le conduit à généraliser la conduite (il suce son pouce, les doigts d'autrui, les

²²⁹ Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, Ed, Le Mascaret, Bordeaux, 1997, p.11.

²³⁰ Lucien Malson, *Les enfants sauvages*, Paris, Editions 10/18, 2003, p.7-12.

²³¹ Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.179.

objets qu'on lui présente...) à tout ce qui lui procure du plaisir après avoir discriminé pratiquement ce qui correspond à son besoin vital (le sein de la mère, le biberon). Il en va de même en ce qui concerne le réflexe du sourire d'abord adressé à ses parents avant d'être généralisé à autrui en tant que sentiment différencié. Ces deux gestes (suction et sourire) sont les premiers gestes de la socialisation de l'enfant dans le monde.

Deuxièmement, « l'accommodation » consiste à « réajuster les structures en fonction des transformations extérieures ». Lors de cette étape, l'enfant acquiert une représentation mentale de plus en plus structurée : schèmes pratiques (représentation de la permanence des objets d'après Piaget), perception plus affinée de l'espace environnant, du temps et des causalités dans l'interaction qu'il expérimente avec son entourage.

Ainsi, d'après Piaget, il y a une corrélation entre des formes typiques de socialisation et les relations de l'enfant aux autres humains. L'enfant passe alors d'une relation narcissique avec sa mère, d'un égocentrisme initial caractérisé par « une indivision du Moi et du Monde » à une insertion de l'adolescent scolarisé dans sa vie sociale. L'accès à la socialisation s'effectue par le biais du langage (échanges interindividuels) et permet à l'enfant de jongler entre la contrainte (dont il aura expérimenté les exigences fixées par les adultes) et la coopération (synthèse volontaire de son parcours d'apprentissage).

Selon Dubar, « Ce passage de la contrainte à la coopération, c'est-à-dire de la soumission à l'ordre social (parental et scolaire) à l'autonomie personnelle dans la coopération volontaire (avec les adultes et les autres enfants) constitue un point essentiel dans l'analyse piagétienne de la socialisation »²³².

Ainsi, lorsqu'un individu aboutit à un certain degré d'intériorisation du monde extérieur, il devient membre de la société. La socialisation primaire, processus primordial pour tout être humain, est la première socialisation que l'individu traverse lors de son enfance et qui lui permet de devenir un membre à part entière de la société. En effet, cette socialisation primaire commence, comme nous l'avons vu, par l'acquisition d'une connaissance générale et d'un savoir-vivre donné par les parents ; force est de constater qu'elle ne repose pas simplement sur un apprentissage cognitif mais qu'elle s'inscrit aussi dans un environnement émotionnel et familial important : l'enfant s'identifie aux normes par différentes situations émotionnelles grâce auxquelles il devient capable de s'identifier lui-même et d'obtenir une

²³² Toutes les citations de Jean Piaget viennent de Claude Dubar, *La socialisation*, Paris, Ed, Armand-Colin, 2010, p. 20-21. Mais Claude Dubar n'a pas précisé les pages de la citation du livre de Jean Piaget ; c'est une négligence professionnelle que l'on voit malheureusement de plus en plus dans les milieux académiques.

identité cohérente et paisible. Il peut alors se nommer lui-même, stade le plus abouti de la socialisation subjective d'un enfant, et qui lui confère une identité civile et donc sociale : « je suis Nicolas Martin ».

Cette phase est importante car l'enfant incorpore, dans la plus grande dépendance socio-affective à l'égard des adultes qui l'entourent, les valeurs qui ont des répercussions soit positives, soit négatives pour le restant de sa vie. La socialisation primaire, étant précoce, intense, unidimensionnelle, durable et, au moins pour une période, sans concurrence, elle explique le poids de l'origine sociale (imposée à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents) sur les comportements d'un individu pour lequel ces valeurs sont chosifiées en lui. La famille reste le pivot ou le socle de cette socialisation même si sa monopolisation éducative est moins importante que jadis avec l'évolution de la socialisation secondaire que nous abordons maintenant.

La socialisation secondaire

La socialisation secondaire, qui a de nombreux points communs avec la première socialisation, consiste en un processus favorisant l'incorporation d'un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de sa société. Par *socialisation*, nous entendons le processus réel par lequel des individus apprennent à vivre en groupe, et dans certains groupes : les individus sélectionnent certains aspects selon leur propre situation dans la structure sociale et en fonction de leurs idiosyncrasies individuelles, enracinées biographiquement. Au moyen de cette double sélectivité l'individu « filtre » le monde social²³³.

La socialisation secondaire est l'intériorisation de « sous-mondes » institutionnels ou basés sur des institutions : l'école, l'enseignement secondaire, les formations, etc. Cette socialisation a eu une évolution historique : elle est aujourd'hui institutionnalisée par l'éducation nationale de chaque pays alors qu'autrefois, une partie importante de la connaissance générale était transmise par les anciens et les réseaux traditionnels religieux. Dans de nombreuses sociétés primitives il existait « un lieu de parole » où l'on s'installait pour discuter ; maintenant encore en Afrique occidentale, par exemple au Togo ou au Ghana, les villageois se regroupent autour de l'arbre à palabre. La figure emblématique de cette tradition est Amadou Hampâté Bâ qui est resté pour un large public l'image exemplaire du

²³³ Ludwig Berger et Thomas Luckman s, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.189-200.

grand sage africain. Sa célèbre phrase est le reflet d'une tradition non institutionnelle de transmission du savoir : « Quand un vieux s'éteint, c'est une bibliothèque qui brûle »²³⁴.

Depuis le 19^{ème} siècle, l'école est devenue une institution qui a pour but de former des individus et elle constitue la ligne de démarcation avec la socialisation primaire, ce que P. Bourdieu explique dans son ouvrage « *Les Héritiers* » qui a marqué la sociologie de l'éducation. De plus en plus de groupes sociaux se tournent vers l'école pour obtenir les titres permettant d'accéder aux positions espérées si bien que le mode de reproduction fondé sur l'héritage familial tend à être remplacé par un mode de reproduction à « composante scolaire »²³⁵. Ce capital scolaire devenant le principe de la hiérarchisation est un enjeu entre les différents groupes. Les parents souhaitent que leurs enfants accèdent à la certification d'une compétence scolaire qui sera (éventuellement) couronnée par un diplôme de l'enseignement supérieur et contribuera à former la personnalité du jeune adulte dans son savoir-être. Alors que les aristocrates d'autrefois puisaient leur légitimité dans la tradition du sang, la « noblesse d'État » doit aujourd'hui la sienne au titre scolaire, à son « intelligence », vertu d'appartenance plus démocratique et moins arbitraire. L'acquisition de la culture est en ce sens un rite de deuil, destiné à atténuer l'homme primitif intérieur en maîtrisant ses passions, ses désirs, en un mot, sa nature « sauvage »²³⁶.

Au cours de la socialisation secondaire, le contexte institutionnel est habituellement perçu et intégré comme une contrainte. L'enfant, en général, comprend le rôle du professeur en tant que représentation de significations spécifiques aux institutions, telles que celles de la religion ou celles de la classe moyenne nationale, en opposition avec l'atmosphère affective de la maison familiale. Désormais l'interaction sociale entre les enseignants et les élèves est formalisée : les enseignants sont des fonctionnaires institutionnels, interchangeable, anonymes, dont la mission formelle est de transmettre une connaissance spécifique. Cette socialisation secondaire formera petit à petit les comportements de l'être humain, ceux-ci n'étant pas commandés par des propriétés innées inscrites dans le patrimoine génétique ; la socialisation secondaire permettra de prendre position dans le choix entre inné et acquis en faveur du deuxième. Elle s'inscrit dans la fabrication d'un « patrimoine symbolique »

²³⁴ <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20070611084210AAG6dle>, consulté le 09 02 2012, cf. aussi, Amadou Hampâté Bâ, *Il n'y a pas de petite querelle*, Nouveaux contes de la savane, Paris, Stock, 1999. Dans un autre registre, il faut également citer l'important travail de Charles Perrault qui a retranscrit des contes oraux. Je remercie Janine Laurent qui m'a fait connaître ce conteur africain.

²³⁵ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, Minuit, coll. « Le sens commun », 1994, p.10-40.

²³⁶ Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État, Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p.30-80.

extrêmement normé et corseté par les valeurs de la société, qui seront « chosifiées, matérialisées » dans le corps de l'individu, sous trois formes (formation, diplômes confirmés, maîtrise des langues) appelées capital culturel²³⁷. Autrement dit, on n'attend pas de l'enfant qu'il travaille financièrement parlant parce qu'il est censé être dans la période de son apprentissage au moins jusqu'à 16 ans²³⁸. Alors que la socialisation primaire est imprégnée par les relations affectives, la socialisation secondaire exige des individus qu'ils aient acquis un minimum de rudiments de l'appareil de légitimation, lesquels sont souvent accompagnés des symboles rituels ou matériels. L'enfant apprend à quelle heure il doit rentrer à l'école, à quelle heure il doit sortir, etc., ce qui le responsabilise pour un futur rôle, un travail ou un métier, ce qui conduit vers la socialisation tertiaire.

La socialisation tertiaire

Où commence la socialisation tertiaire ? Comment peut-on la contextualiser dans le temps et dans l'espace ? Existe-t-il une réelle différence entre socialisation secondaire et tertiaire ? Ne serait-il pas plus pertinent de ne pas les différencier, comme le font certains ? Peut-on dire que la socialisation tertiaire démarre, par exemple en Europe, lorsqu'un collégien de troisième fait son premier stage professionnel et se confronte à une orientation future ? Dans les milieux ruraux, un enfant seconde souvent ses parents depuis son plus jeune âge, ce phénomène remet-il en question la grille d'analyse des socialisations qui opère une séparation un peu rigide ?

Il faut en effet préciser que cette socialisation tertiaire n'existe pas dans les typologies d'un grand nombre de sociologues : les auteurs, P. Berger et T. Luckmann classent tous deux le travail et l'école dans la socialisation secondaire ; dans son ouvrage très fouillé *La socialisation*, C. Dubar ne parle pas non plus de socialisation tertiaire. Nous pensons que cette socialisation est tertiaire parce qu'elle se produit après la socialisation primaire (famille) et après la socialisation secondaire (école, savoir) et qu'elle concerne un type de socialisation spécifique qui aboutit à l'accès au monde du travail et à une activité rémunérée, ce qui

²³⁷ Alain Accardo, *Introduction à une sociologie critique*, op. cit., p.21.

²³⁸ En France, la loi du 6 janvier 1959 institue une scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Depuis la loi Jules Ferry du 28 mars 1882, l'instruction était obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans et en 1936, la limite d'âge avait été portée à 14 ans. Cette décision contribuera au développement de l'enseignement secondaire et à la création des collèges. La scolarisation des enfants en école maternelle avant 6 ans est facultative.

http://www.linternaute.com/histoire/annee/evenement/1959/1/a/53953/1_instruction_est_obligatoire_en_france_jusqu_a_16_ans.shtml, consulté, le 02 05 2012

constitue un tournant dans la trajectoire des individus. Cependant, quelle que soit la controverse sur la reconnaissance d'une socialisation tertiaire, le processus de la professionnalisation est admis par l'ensemble des chercheurs.

Il existe néanmoins des sociétés pour lesquelles ce schéma n'est pas applicable parce que la frontière entre les trois socialisations n'est pas bien tranchée, ce qui peut entraîner un « stock de connaissances » assez limité²³⁹. La figure emblématique de ce type est constituée par les sociétés indiennes étudiées par Claude Lévi-Strauss dans *Tristes tropiques*. Les tropiques sont tristes parce que, loin d'y trouver une « innocence primitive » ou une « altérité culturelle préservée », on constate avec l'auteur que les envahisseurs occidentaux ont ravagé la culture des indigènes et leur ont infligé une humiliation néfaste. Cependant, on peut repérer certaines formes élémentaires de vie qui retiennent l'attention²⁴⁰. Dans ces sociétés primitives, il existe en effet une sorte de socialisation précoce chez les enfants, imposée par les parents dès le plus jeune âge, et que l'on peut voir aujourd'hui même dans certains milieux agricoles et ruraux : un enfant en bas-âge se trouve parfois dans la vie active et peut même être un pilier important de la vie économique du foyer parental²⁴¹. Mais ce cas de figure n'entre pas dans notre problématique qui est centrée sur une société avancée dans laquelle les individus cherchent un travail rémunéré pour gagner leur vie.

La socialisation tertiaire, dans son étendue et ses caractéristiques, est donc constituée à la fois par la distribution d'une « connaissance spéciale » et par la complexité de la division du travail qui lui est rattachée. Il s'agit d'une connaissance qui apparaît comme « porteuse » des caractéristiques des institutions, comme étant « l'acquisition de connaissances spécifiques de rôles », reflétant directement ou indirectement les règlements intériorisés et codifiés, imposant des vocabulaires spéciaux et interprétant des routines particulières au sein de l'établissement dans lequel les individus travaillent²⁴². Nous rejoignons ici Dubar dans son analyse très fine de la professionnalisation.

²³⁹ Peter Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, traduit, Paris, Armand Colin, 2003, p. 189-191.

²⁴⁰ http://www.scienceshumaines.com/tristes-tropiques_fr_12951.html, consulté le 08 02 2012.

²⁴¹ Dans les milieux urbains, on dit souvent aux enfants dès le plus jeune âge : « débarrassez vos couverts, la table » et on leur apprend une division du travail simple sous la forme d'aide, mais ces activités n'ont pas de but rémunérateur.

²⁴² Peter Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, traduit, Paris, Armand Colin, 2003, p. 190.

Cet auteur analyse le terme de profession dans les langues française et anglaise et arrive à la conclusion que le mot « profession » a deux sens : le premier sens, en langue française, se réfère à celui « d'emploi », de « métier » et renvoie aux recensements et classifications étatiques ; le second sens étymologique renvoie au terme anglais « professions » et désigne les « professions libérales et savantes », proches du sens de celui de « corporations » telles qu'elles existaient en Occident au Moyen Âge²⁴³. Selon l'auteur, métiers et professions, quel que soit le terme utilisé, participent du même modèle d'origine : les corporations, et ils désignent des « corps, confréries et communautés au sein desquels les membres étaient unis par des liens moraux et par un respect des réglementations détaillées de leur statut »²⁴⁴.

Les « sous-mondes » intériorisés au cours de la socialisation tertiaire sont le plus souvent des réalités partielles en opposition ou en contraste, sauf cas exceptionnels, avec un « monde de base » (famille et école) acquis dans les socialisations précédentes. Ce qui oblige les individus à respecter les règles, rituels, symboles et rudiments élémentaires de l'organisation professionnelle qui sont légitimes et leur sont imposés²⁴⁵. Une différenciation peut apparaître, par exemple, entre les métiers d'infirmier et d'agent de police : alors que ces derniers doivent poursuivre une formation particulière impliquant un apprentissage des connaissances techniques nécessaires pour le maintien de l'ordre dans la société, les infirmiers reçoivent une formation spécifique et ciblée sur l'humain avec une application plus humanisée des règles. En fait, un corps d'images et d'allégories est construit sur la base instrumentale du langage de chaque métier et le langage spécifique du rôle est intériorisé par l'individu quand sa hiérarchie l'instruit pour apprendre son métier. Il va sans dire que le processus d'intériorisation entraîne une identification subjective au rôle et à ses normes précises : « je suis infirmière, je suis agent de police », qui marque une rupture avec l'aspect émotionnel. Alors que la socialisation primaire ne peut prendre place sans une identification émotionnellement chargée de l'enfant à ses autres référents significatifs, la socialisation tertiaire, elle, peut le plus souvent se dispenser de ce type d'identification et s'effectue avec la simple identification mutuelle qui s'intègre dans toute communication entre êtres humains. Ainsi, il est nécessaire d'aimer ses parents mais pas forcément son directeur au travail. En

²⁴³ Selon l'analyse historique de Jacques Le Goff, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, op. cit., p.123.

²⁴⁴ William H. Sewell, *Gens de métiers et révolution*, Paris, Aubier, 1984, p.53, cité par Claude Dubar, *La socialisation*, op. cit., p.124.

²⁴⁵ Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, traduit, Paris, Armand Colin, 2003, p. 189-191.

effet, la rupture radicale avec l'aspect émotionnel de la socialisation commence à partir de la socialisation secondaire mais lorsqu'on est jeune cette rupture n'est pas encore faite²⁴⁶. C'est au moment de la socialisation tertiaire qu'un adulte commence à comprendre, nous semble-t-il, qu'il serait nécessaire de prendre une distance vis-à-vis de l'affectivité réminiscente de l'enfance car la tyrannie du monde du travail oblige l'adulte à transformer rapidement et, parfois radicalement, sa réalité subjective. Cette réalité subjective, une fois acquise, demeure plus ou moins constante pour les indigènes dans le restant de leur vie alors que, pour les migrants, une autre socialisation s'impose, et c'est ce que nous allons développer dans la section suivante.

Le cycle conflictuel de la quatrième socialisation

Afin de comprendre le cycle de relations sociales qui s'opère entre le migrant et son nouvel environnement, nous nous inspirons ici du travail de Park et Burgess dans leur ouvrage *Introduction to the Science of Sociology*²⁴⁷. Leur étude porte sur les mouvements migratoires du début du XX^e siècle aux Etats-Unis. Pour mieux analyser l'intégration des populations noires américaines, les deux auteurs construisent un modèle de « cycle de relations raciales », qu'ils déclinent en quatre représentations comportementales : la compétition, le conflit, l'accommodation et l'assimilation. L'intérêt de l'étude de ce cycle relationnel ne réside pas dans la définition de l'assimilation proposée par les auteurs, mais dans le déroulement des interactions sociales qu'ils décrivent : le modèle nous permet notamment d'analyser le processus de relations conflictuelles que peut entretenir le migrant avec sa nouvelle société d'adoption.

La première étape évoquée par Park et Burgess est celle de la compétition pour l'accès aux ressources dans un contexte américain en proie à de fortes tensions raciales. Dans le cas des migrants iraniens cette compétition n'a pas lieu : leur arrivée ne crée pas de façon mécanique des tensions sociales. Cette première étape s'apparente à la recherche d'une possibilité d'assistance auprès de l'Etat sollicité ; l'individu tente d'obtenir un support économique qui peut être également d'ordre social. Cette période d'assistantat peut durer entre six mois et deux ans. Comme nous l'avons écrit plus haut, tant que l'individu ne parvient pas à être régularisé, la compétition n'a pas lieu ; c'est seulement après l'obtention d'un statut légal que le migrant peut entrer de façon active en contact avec d'autres groupes d'individus.

²⁴⁶ Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.193.

²⁴⁷ Robert E. Park and Ernest W. Burgess, *Introduction to Science of Sociology*, Chicago, op. cit., p. 500-550.

Ces interactions vont alors susciter des conflits au cours desquels le migrant va tenter de faire évoluer sa position au sein de l'ordre économique et social local.

Le conflit forme ainsi la deuxième phase du cycle de cette socialisation migratoire. C'est par le conflit que le migrant va prendre progressivement conscience des décalages existant entre son capital culturel et social d'origine et celui qui est nécessaire pour s'adapter et développer ses relations sociales au sein de la société visée. Dans le cas des « cycles de relations raciales », Park définit ce conflit de façon positive, comme une forme d'interaction socialisatrice. Le migrant y opère une prise de conscience tandis qu'il tente d'associer ses propres intérêts à ceux de groupes d'individus jusque-là méconnus. Pour les migrants iraniens la principale nécessité se résume à trouver un emploi afin de survivre économiquement. On voit alors les individus passer d'un emploi intérimaire à la recherche d'une situation plus stable. Le migrant se confronte ainsi à des univers sociaux inconnus dont il doit apprendre les codes et les rites afin de progresser et, durant cette période, son identité, son capital social, culturel et linguistique sont en conflit ouvert avec ceux de sa société d'accueil.

De ce conflit résulte une troisième étape, celle de l'accommodation. Celle-ci n'efface pas les antagonismes mais suspend leurs caractères conflictuels. Le migrant comprend progressivement les codes et les habitus sociaux, il parvient ainsi à ajuster son comportement pour être en phase avec les nouvelles normes. Cet ajustement peut prendre la forme de consensus, de régulation législative, d'adoption de nouvelles coutumes, de rites sociaux...

Pour Park et Burgess, l'assimilation est la dernière étape de ce cycle de relations sociales. La définition qu'ils en font est largement influencée par la conception de l'américanisation, très en vogue après la Première Guerre mondiale. Elle se caractérise selon eux par une inclusion volontaire du migrant et la création d'un *melting pot*. Un processus d'ajustement final qui tend à prévenir et à réduire les conflits, à contrôler la compétition et à assurer la sécurité de l'ordre social. Par ailleurs, leur notion de l'assimilation se décline sur le temps long et se définit comme un processus inconscient qui modifie les attitudes intimes et relève d'une sphère psychosociale. Néanmoins les auteurs pensent que cette assimilation ne peut pas être réalisée par la suppression de la mémoire des migrants : leur inclusion n'implique pas l'oubli de leur passé. Comme nous l'avons dit, ce n'est pas tant la définition de l'assimilation proposée par les deux auteurs qui est intéressante mais plutôt le processus de socialisation qu'ils décrivent. Au cours de relations conflictuelles, le système de représentation du migrant évolue et a un impact sur son comportement social.

Ces quatre étapes identifiées sont très utiles pour retracer le cycle conflictuel de la « quatrième socialisation », celle du migrant. Comme nous l'avons expliqué, le point de

rupture de ce conflit est l'acquisition d'un travail stable permettant l'accès à un nouveau statut. Sur le plan personnel, l'individu doit désapprendre, au prix d'un ébranlement psychologique douloureux, les codes et habitus de son ancienne socialisation pour en acquérir de nouveaux. Nous allons donc étudier ce deuil de la « maison ».

Le deuil de la « maison »

Il faut plusieurs chocs biographiques pour désintégrer la réalité massive intériorisée au cours de la socialisation primaire et secondaire. Il en faut beaucoup moins pour la socialisation tertiaire, à condition que les individus ne soient pas entrés dans des institutions de type autoritaire²⁴⁸. Il est relativement facile de mettre de côté la réalité de l'intériorisation tertiaire liée au métier, mais pour le migrant, le problème le plus important est qu'il doit se détacher d'une partie de son Moi et de sa réalité ressentie comme gênante pour affronter un nouveau rôle dans un nouveau pays. L'immigré établit ainsi une distance entre son Moi total et la réalité du pays hôte d'une part, et le Moi partiel spécifique du nouveau rôle, d'autre part²⁴⁹.

Par exemple, l'interdit de s'embrasser entre femmes et hommes qui est lié à la culture de l'islam intériorisé dans les socialisations primaire, secondaire et tertiaire par la majorité des migrants iraniens, tout comme les canons sociaux de l'habillement en fonction des circonstances, l'interdiction de manger du porc et de boire du vin, sont considérés comme pré-donnés dans la vie quotidienne. Aussi longtemps qu'ils ne sont pas transgressés socialement, les interdits ne sont pas un problème pour un migrant, mais la tension se déclenche dès que l'individu est confronté à un nouveau contraste dans le pays hôte.

Étudions l'expérience d'un migrant deux ans après son arrivée à Paris : « Je travaillais en tant que surveillant dans un collège. Un mois après, je travaillais avec une responsable pédagogique avec laquelle j'ai sympathisé par la suite. Un soir au moment de quitter le collège pour rentrer à la maison, elle m'a dit qu'elle m'accompagnerait avec sa voiture. Elle m'a déposé devant mon domicile et elle m'a embrassé et dit au revoir. J'ai rougi et jusqu'au soir je me suis senti préoccupé et j'ai essayé de comprendre l'origine de ma propre perturbation face à son attitude des plus naturelles ! Le lendemain je suis allé la voir et je lui ai dit « Chère X, tu es vraiment gentille et très humaine. Mais depuis hier soir je suis perturbé.

²⁴⁸ Ces types d'institutions, pourraient, selon Goffman orienter les comportements des individus dans un sens qu'il sera difficile de modifier ultérieurement. E. Goffman, *Asiles*, op. cit. p. 227-245.

²⁴⁹ Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.195.

La prochaine fois qu'on se quitte tu ne m'embrasses pas » ; elle m'a répondu « Je comprends, il n'y a aucun souci ». Mon travail dans ce collège a duré deux ans et je me souviens qu'au bout d'un an et demi je n'avais plus ce problème et il lui arrivait de me taquiner à ce sujet »²⁵⁰.

Examinons un autre cas issu du récit de vie d'un interviewé²⁵¹, né en 1957, exilé depuis 1983 à Paris, marié, deux enfants, entrepreneur à son compte dans le bâtiment.

« En tant que personne religieuse et pratiquante et qui fait ramadan, j'avais beaucoup de difficultés au début de mon séjour en France. Par exemple, pour aller aux toilettes j'ai eu du mal car il n'y avait pas d'eau pour me laver dans les W.C. De même, les repas n'étaient pas préparés avec de la viande halal²⁵². Je me souviens qu'après deux ans je ne pouvais plus garder ces habitudes et je les ai abandonnées. La tenue des femmes, les films et les publicités pour moi en tant qu'individu pratiquant étaient dérangeants. Petit à petit, ces conflits culturels sont devenus plus ou moins banals, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont résolus profondément mais j'ai essayé de m'adapter à la culture du pays hôte »²⁵³.

Ces deux cas relatent des adaptations assez difficiles ; étudions maintenant le cas d'un jeune qui montre que le problème ne se pose pas de la même manière compte tenu de l'âge.

Récit de vie de Hamed Dabestani, né en 1983, résidant à Bruxelles depuis 1988, étudiant de design en licence II.

« Quels problèmes avez-vous dû affronter au moment de votre installation ?

Le premier problème était la langue flamande qui nous semblait très difficile. En raison du trajet à parcourir chaque matin, j'étais obligé de me réveiller à 5h30 car il fallait une heure et demie de bus pour se rendre à l'école et, la plupart du temps, je somnolais pendant les cours. Le deuxième problème était la saleté de notre résidence qui n'était pas entretenue. Le troisième était l'insuffisance de nourriture. Actuellement, l'administration belge fait très attention à ce problème en veillant à procurer de la viande et des fruits, mais ce n'était pas encore le cas. Cependant on se débrouillait parce que beaucoup de choses étaient gratuites : nous avions à notre disposition des équipements sportifs, en particulier un terrain de basket et nous touchions 5 euros par semaine comme argent de poche. Notre situation a complètement changé lorsque mon frère a pris un appartement à Entrefeld, non loin de Bruxelles, et nous a inscrits dans un collège catholique. J'ai repris mes études au niveau de la classe de quatrième.

²⁵⁰ Entretien exploratoire avec un exilé iranien à Paris le 15 février 2009.

²⁵¹ L'entretien s'est déroulé le 08 09 2002 à Paris.

²⁵² Il s'agit de la viande licite : la bête a été égorgée selon la coutume islamique.

²⁵³ Nader Vahabi, *Récits de vie des exilés iraniens*, op. cit., p.227.

La première année fut très difficile et nous avons dû redoubler. L'année d'après s'est bien passée et je suis entré en troisième. La seconde m'a paru très difficile et j'ai préféré la filière technique à l'issue de celle-ci. J'ai passé un bac technique d'architecture et actuellement je suis en deuxième année de faculté de design ». ²⁵⁴

Les trois récits montrent qu'au cours de la socialisation en Iran un migrant a intériorisé certaines réalités et techniques spécifiques « apportées de la maison » en tant que réalité originale se posant inévitablement en tant que telle. Dès son arrivée dans le nouveau pays il pense que les nouvelles réalités sont « artificielles » et même parfois choquantes ; mais cette résistance cesse au bout d'un processus durant de deux à cinq années. Le migrant essaie ainsi d'adopter à la « maison » des comportements plus vivants et plus pertinents en les reliant aux structures présentes dans la société d'accueil et il tente de se détacher de ses anciens objets « familiers » pour en choisir d'autres. Des manœuvres plus au moins inconscientes sont nécessaires dans la mesure où une réalité intériorisée existe là de façon persistante. Le niveau de la résistance varie en sens inverse de la motivation de l'individu vis-à-vis de l'acquisition de nouvelles habitudes, de son âge et de la maîtrise de la nouvelle langue. En fait, au cours de ce processus on peut estimer que le langage est le vecteur le plus important de la nouvelle culture, il représente un signe important de la socialisation, comme le montre l'entretien de Mehdi Esfahani, né en 1982, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 2.

« À quels problèmes avez-vous été confronté lors de votre installation ?

Vous savez, au départ, ce n'est pas évident, surtout pour un enfant unique... Mon père et ma mère se sont remariés chacun de son côté. Mon père a une fille de 18 ans, ma maman a un fils de 13 ans. Quand j'ai quitté l'Iran, ils étaient encore petits. Bref, pour un enfant unique, qui avait toujours eu ce qu'il voulait dans la vie, c'était un peu difficile. Pour des raisons affectives, aussi, ma mère me manquait, surtout au départ, ce n'était pas évident. Il y avait aussi le problème de l'installation : trouver le logement, même si c'est vrai qu'au départ, l'État vous aide ; et puis le problème d'intégration : apprendre la langue, heureusement que je parlais un peu anglais, je me débrouillais pas mal, parce que sinon, j'aurais été totalement perdu. Donc, des problèmes affectifs en premier, en deuxième des problèmes d'intégration, puis des problèmes personnels : « qu'est-ce que je vais faire ? est-ce que je dois faire ceci ou faire cela... ? la langue surtout me posait un problème parce qu'en Belgique il y a deux langues : le français et le néerlandais. Au début, je me demandais quelle langue apprendre pour mes études. Finalement, j'ai décidé d'apprendre le français car c'est une langue

²⁵⁴ Entretien à Bruxelles, le 02 07 2012.

importante, c'est la deuxième langue du monde, après l'anglais. Mais ce que je peux vous dire sincèrement, c'est que je remercie la Belgique : elle m'a bien accueilli. Je reconnais que, sur le plan de leur attitude envers moi, les Belges sont majoritairement accueillants. J'ai pu continuer mes études supérieures, réaliser mes rêves. C'est ici que j'ai eu ma nouvelle vie, une vie active si l'on peut dire : étudier et travailler un peu à côté. En Iran, j'étais avec mes parents, toujours dépendant d'eux. La Belgique m'a globalement bien accueilli²⁵⁵ ».

Cette qualité affective de la relation avec la langue et ses processus d'acquisition appartiennent à la phase de maîtrise de la langue du pays hôte dont presque tous les migrants se souviennent. En effet, pour apprendre la nouvelle langue, le migrant s'appuie sur la réalité pré-donnée de sa langue maternelle²⁵⁶. Pendant une période comprise entre une et trois années, on retraduit continuellement dans la langue originelle les éléments de la nouvelle langue qu'on veut acquérir ; c'est seulement de cette façon que la nouvelle langue commence à être familière au migrant et devient la réalité intersubjective de l'individu. Quand cette réalité commence à être établie dans son propre mécanisme en francisant l'esprit, il devient lentement possible de renoncer à la traduction ; on devient capable de « penser et rêver » dans la nouvelle langue. Cependant, il est rare que la nouvelle langue apprise chez les migrants iraniens à un stade de leur vie un peu avancé (surtout à partir de 25 ou 30 ans) accède au même niveau que la langue persane maîtrisée depuis l'enfance, ce qui souligne la qualité affective de la langue maternelle.

L'importance de la langue est donc primordiale dans le processus de la quatrième socialisation ; nous avons vu que la socialisation primaire commence dès la naissance, dans la famille, que la secondaire coïncide avec l'école et l'éducation et qu'enfin, la tertiaire commence à se manifester lorsque les individus songent à un métier pour toute leur vie, élément décisif dans la société actuelle largement imprégnée par la division du travail. La quatrième socialisation passe par l'acquisition d'un nouveau statut au prix d'un cycle qui déconstruit et reconstruit l'identité et les valeurs du migrant. Cette transformation a un impact déterminant sur la représentation qu'il se fait de son nouvel univers social.

²⁵⁵ Entretien à Bruxelles, le 02 07 2009.

²⁵⁶ Ludwig Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p.196.

La transformation de trois représentations

L'adaptation de l'individu aux normes de la nouvelle société n'est pas non plus, notamment dans le domaine privé, à l'abri de modifications. Dans l'ordre familial, comme dans celui des croyances et des pratiques religieuses liées à la vie privée, un migrant peut changer plus facilement que dans d'autres domaines. C'est ainsi que, selon les données empiriques, on peut constater la transformation de la représentation de la famille conventionnelle, de la religion, de la nationalité et de la prise en compte de l'individualité, évolution qui s'opère en fonction de trois durées de séjour : celle qui dure de zéro à cinq années, celle de cinq à quinze années et celle de quinze années » et plus.

La famille

La famille dans l'espace européen n'a plus la même valeur qu'il y a quarante ans. Le droit de la famille dans les années 1970 a subi des transformations nées de trois faits principaux : l'obtention par les femmes du droit de vote, leur accès à tous les emplois publics ou privés, la maîtrise de la fécondité avec l'utilisation de moyens contraceptifs et la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Selon Dominique Schnapper ces trois réformes ont bouleversé le sens de la famille et du mariage : « La famille est désormais fondée sur l'égalité des conjoints, sur la vérité des héritages biologiques et sur la reconnaissance du caractère essentiellement sentimental des liens familiaux, destinés à assurer non la permanence de la famille, mais l'épanouissement personnel de ses membres. Tocqueville avait déjà annoncé que, dans la démocratie, on ne connaîtrait plus ni ses ancêtres ni ses descendants, et qu'on ne prendrait en compte que les personnes que l'on connaît effectivement, ses parents et ses enfants. La famille en tant qu'entité, n'existe plus indépendamment des individus qui la composent »²⁵⁷.

Ainsi, à partir du moment où les individus sont tombés d'accord pour une union sur la base de raisons purement sentimentales, « le respect des intermittences du cœur se traduit par la diffusion du divorce et l'invention de nouvelles formes de conjugalité »²⁵⁸.

Les migrants iraniens ne sont pas écartés de cette transformation : le nouveau rapport au mariage s'évalue dans un ajustement permanent entre l'éclatement du couple au nom de l'authenticité des sentiments amoureux inspirée de la nouvelle socialisation et la nécessaire permanence du lien de parenté. L'enquête confirme que les comportements familiaux

²⁵⁷ Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Gallimard, 2007, p.162-163.

²⁵⁸ Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p.164.

s'alignent progressivement sur les normes du pays d'installation, bien que de manière inégale selon les capitaux sociaux des individus. De la mise en relation amoureuse, de la décision de vivre ensemble jusqu'à l'acte de mariage, tout change au bout d'un certain temps et les unions « mixtes », se marier avec une (un) Belge se répandent chez les migrants. Que montre notre corpus à ce sujet ? Le groupe de personnes ayant répondu comporte 29 hommes et 9 femmes entre 26 ans et 88 ans. La majorité des migrants (21 interviewés) sont mariés (55%), 4 sont en concubinage (10%) ce qui souligne l'évolution des mœurs de la diaspora par rapport à ce qui se passe en Iran où le concubinage n'existe pas ; 5 sont célibataires (13%), 8 sont divorcés (21%) et 6 hommes ont épousé une conjointe non iranienne (16%). Cet échantillon fait donc apparaître un pourcentage important de mariages mixtes entre Iraniens et non-Iraniens, ainsi qu'un taux relativement faible de divorces (21%) par rapport au pays d'accueil. Un autre caractère de l'évolution de la famille est la transformation de la famille élargie en famille nucléaire, ce qui montre que la solidarité familiale telle qu'elle est pratiquée en Iran n'existe plus dans le pays hôte.

La religion et le nationalisme

Dans nos recherches, nous avons observé que le migrant tend à se familiariser avec les acquis de sa nouvelle nationalité. Par opposition à la société iranienne caractérisée par des réseaux de solidarité mécaniques, le migrant rencontre une société organique au sein de laquelle il est contraint de faire un usage privé de ses références religieuses. Sur ce point, Abdelmalek Sayad associe le concept de l'intégration avec la pensée de l'État²⁵⁹ parce que, d'après lui, c'est l'État qui construit les catégories de l'intégration dans ses différents aspects sociaux, économiques, juridiques et politiques. En fait, les individus, à la fin de ce processus, sont censés s'identifier aux normes étatiques et dominantes. Sur le plan religieux, on observe ainsi qu'au cours de sa tentative de socialisation dans son nouvel environnement, le migrant tend à se démarquer de son empreinte religieuse et nationaliste d'origine.

Sur le terrain de la religion, nous avons observé la même transformation que dans les rapports familiaux. Faut-il poser des questions aux migrants sur leur religion ? Dans l'espace européen il est devenu habituel de ne pas questionner une personne sur son appartenance religieuse, considérée comme un élément de la vie privée. En dépit de cette réserve, est-il légitime de poser la question ? Ma réponse est positive, cela n'entraîne pas de problème particulier dans une enquête sociologique parce que - nous l'avons vu plus haut - la

²⁵⁹ Abdelmalek Sayad, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, p. 307.

socialisation primaire demeure dans l'individu, prête à se manifester ; elle est au centre de la problématique durkheimienne du passage d'une société à solidarité mécanique à une société à solidarité organique. Durkheim met en effet en évidence deux formes de solidarité sociale : la solidarité mécanique fondée sur les similitudes et la solidarité organique fondée sur la division du travail. Selon Durkheim, la cohérence de la société n'est plus assurée par la similitude des hommes, c'est-à-dire par la solidarité mécanique²⁶⁰.

Alors que les groupes sociaux se multiplient et deviennent de plus en plus étrangers les uns aux autres tout en se hiérarchisant, alors que l'organisation sociale se caractérise par la différenciation extrême des fonctions et des métiers, comment conserver la cohésion intellectuelle et morale qu'assurait la solidarité mécanique où les individus étaient similaires ? Comment rétablir les liens d'interdépendance dans les sociétés modernes où la spécialisation des fonctions sociales peut menacer les échanges qui unissent les hommes ? Il importe de retrouver le consensus, c'est-à-dire l'unité cohérente de la collectivité, non plus par l'uniformité d'hommes interchangeables, la solidarité mécanique, mais par la complémentarité des fonctions qu'ils exercent, c'est-à-dire la solidarité organique. De fait, dans les sociétés modernes, la différenciation des individus et des fonctions institue un nouveau principe de socialisation, désormais fondé sur la liberté et la complémentarité des hommes²⁶¹.

Cette transformation engendre une interprétation moins rigide de la religion. La plupart des individus ne veulent plus aller à la mosquée, l'église, la chapelle, etc. et préfèrent les petits groupes spontanés teintés d'amitié et d'affection. Ils entendent ne plus soumettre leurs conduites à des normes dictées par les institutions religieuses et inventent de nouvelles manières d'appliquer les pratiques religieuses. Par exemple, certains migrants font le « ramadan civil » : on boit uniquement de l'eau ou bien on boit toutes les six heures un thé ou on se prive de manger de la viande, etc. Au nom de la recherche de leur « dignité », de leur « authenticité » ou encore de leur nouvelle « identité » ils ont une nouvelle interprétation de la religion. Par exemple, comment peut-on s'arranger pour la prière du vendredi alors que dans l'espace européen ce jour est consacré au travail ? Certains migrants adoptent une religion « à la carte » en mêlant la tradition séculaire du pays hôte avec les éléments plus adoucis de leur version personnelle ; ils construisent en quelque sorte leur propre univers de sens.

²⁶⁰ Emile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1967, p. 35-98.

²⁶¹ Les arguments et les idées de cette partie sont largement inspirés de Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, op. cit., p. 29.

L'enquête montre que la pratique religieuse est dans l'ensemble faible chez les migrants iraniens en Belgique : 8 sur 38 (22%) ont déclaré être croyants pratiquants et 9 sur 38 (24%) agnostiques.

La naissance du Sujet

Il est intéressant de préciser que les recherches d'Annie Jacob ont montré que c'est seulement aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles que le travail a cessé de revêtir un sens péjoratif, qu'il a changé de représentation avec l'image de l'homme industriel et avec l'idée que le travail libre permet d'être un vrai citoyen. La dignité de l'homme moderne s'articule en effet autour de ces deux notions : exercer sa citoyenneté et travailler au sein de l'espace social²⁶². Le travail est donc une norme sociale intégrative et socialisatrice : principal moyen d'assurer sa sécurité matérielle et de structurer le temps et l'espace, il permet de distinguer le temps professionnel de celui qui ne l'est pas dans les périodes de la vie humaine. La valeur travail est autant une valeur morale qu'une valeur économique qui contribue à donner une place de citoyen à part entière (ou non), selon que l'individu est actif ou sans emploi.

Mais l'importance du travail et son rôle socialisateur sont souvent sous-estimés ou parfois négligés par les politiques et une partie des chercheurs d'autant plus que, dans la société postmoderne, « les nouvelles technologies de management » prétendent que le travail se ferait de plus en plus sans hommes²⁶³. Or le travail est lié à la notion de citoyenneté et uni au statut professionnel de l'individu, ce qui conduit à poser la nouvelle problématique pour des migrants socialisés dans leur nouveau pays. En effet, dans la mesure où la socialisation n'est jamais complète au début de l'installation de l'individu, les contenus que celui-ci a déjà intériorisés affrontent continuellement une menace visant sa subjectivité. En fait, les socialisations primaire, secondaire et tertiaire intériorisent une réalité appréhendée comme inévitable ; mais le sens de cette inévitabilité, dès que l'individu entre dans la vie active, est menacé par des situations désormais marginales de l'expérience humaine qui ne peuvent pas être complètement mises entre parenthèses dans l'activité quotidienne. Cette tension demeure dans l'individu et oppose un « Nous » hérité de la société iranienne et un « Je » en rapport avec la problématique durkheimienne du passage d'une société mécanique à une société

²⁶² Toutefois, dans son fameux livre, *Le droit à la paresse*, Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, attaque nettement l'assujettissement de l'homme moderne au travail pour le plus grand bien des États capitalistes ; ce qui n'est nullement la problématique de nos migrants en recherche d'un emploi.

²⁶³ Yves Clot, *Le travail sans l'homme ?*, *Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Paris, La découverte, 1995, p. 224-246.

organique. En effet, la société belge donne plus de possibilités aux individus que la société iranienne mais le lien social s'y fragilise sous la multiplicité des choix et l'éclatement de la solidarité communautaire. Ce lien social, mis en valeur par François de Singly²⁶⁴, expliquera la naissance d'un nouveau Sujet qui ne ressemble plus aux individus de l'ancienne société mais confirme l'éclatement du Sujet dans ses multiples variantes : individu, individualisme, individualité et individuation reflétant la nouvelle représentation de l'individu sur soi-même et le début de l'individuation.

²⁶⁴ François de Singly, *Les uns avec les autres, Quand l'individualisme crée du lien*, op.cit.p.12-13.

Conclusion

Le thème du processus de l'intégration a fait apparaître une ambiguïté en ce qui concerne l'emploi du terme *intégration*, devenu problématique dans le champ académique et sociologique. En effet, il n'éclaire plus le contenu d'un processus désigné dans un espace intellectuel mais est écartelé entre le sens commun, l'opinion publique, l'approche politique et le regard scientifique ; il dépend maintenant des enjeux étatiques et nationaux de chaque pôle d'attraction de la migration.

C'est pourquoi, à ce concept discuté et ambigu, nous avons préféré celui de socialisation qui offre des perspectives plus vastes pour appréhender les flux migratoires et qui est devenu ainsi le concept transversal de ce mémoire. La socialisation a été développée, dans la continuité de notre analyse, sous quatre formes que prend le processus de socialisation, schématiquement toutes les quatre interdépendantes et mêlées les unes aux autres : il s'agit des processus de socialisation primaire, secondaire, tertiaire et de socialisation de quatrième niveau, ce dernier processus étant inédit puisque nous avons constaté que les sociologues s'arrêtent généralement au premier ou au deuxième niveau.

Cette classification en quatre niveaux nous semble importante car les différents moments de la vie d'un individu ne sont pas équivalents. Nous nous sommes efforcés ainsi de nuancer les temps et les cadres de socialisation : primaire (essentiellement la famille), l'enfant incorpore des repères dans le plus grand attachement socio-affectif à l'égard des adultes ; secondaire (le jardin d'enfants, l'école, l'enseignement supérieur, la formation, l'association religieuse), l'éducation est le fondement de l'homme « civilisé » ; tertiaire (service militaire, univers professionnel, emploi lié à la spécialisation du travail...). Cette classification est nécessaire car l'origine familiale, le niveau de l'étude et le capital professionnel sont des bagages très importants pour les individus en processus de 4^{ème} socialisation. En effet, celle-ci démarque le migrant des indigènes qui ne changent pas de pays, ne vivent pas des trajectoires différentes et n'ont pas besoin d'une nouvelle socialisation dans un autre pays ; ce recommencement à zéro, nous l'identifions comme quatrième socialisation. Celle-ci serait corrélée à l'obtention de la carte de résident, en tant que statut juridique légal octroyé par l'État, carte qui constitue le véritable marqueur du début de cette quatrième socialisation.

Ce démarrage stabilise le migrant devenu nouveau citoyen et illustre parfaitement sa double logique de renouvellement, à savoir que l'obtention de cette carte est, d'une part, le début de sa resocialisation et, d'autre part, qu'elle est aussi, paradoxalement, le commencement de la reconstruction de son identité qui n'est plus celle qu'il avait avant de

quitter l'Iran. Cette construction se concrétise par l'accès à un statut d'actif sur le marché de l'emploi qui est, pour le migrant, un facteur important du processus de socialisation lui permettant de mieux s'adapter au nouveau monde.

Les différentes formes de la resocialisation feront l'objet d'analyses complémentaires précises aboutissant à l'élaboration d'une typologie de sept catégories de resocialisation des Iraniens en Belgique selon la classification établie dans notre livre et que nous présentons succinctement dans cette HDR.

1. Resocialisation estudiantine, linéaire classique.

Il s'agit des migrants relativement jeunes, entre 16 et 24 ans, à leur arrivée sur le territoire belge. Leur intégration dans le tissu scolaire belge leur permet d'avoir une trajectoire linéaire dans cette société d'accueil.

2. Resocialisation militantiste et associative

Cette socialisation se limite au champ politique de la diaspora. Les migrants sont souvent des réfugiés politiques qui parviennent à prolonger leurs activités subversives d'origine au sein des structures de l'opposition iranienne exilée.

3. Resocialisation par transposition du capital d'origine

Pour ces migrants, le capital d'origine est transposable facilement dans le pays hôte, les individus sont en mesure de s'intégrer facilement.

4. Resocialisation avec rupture professionnelle

On voit des migrants avec peu de capitaux transposables dans le pays hôte parce que, pour différentes raisons, leurs capitaux culturels et professionnels d'origine ne sont pas adaptés à la société d'accueil. Le migrant (entre 32 et 45 ans) doit recommencer une formation, puis une nouvelle carrière professionnelle s'impose.

5. Resocialisation structurelle

La resocialisation va se transformer en « socialisation structurelle » lorsqu'un migrant monte dans l'échelle de la hiérarchie sociale du pays d'accueil, pour décrocher un poste au sein d'une institution.

6. Resocialisation en échec

Elle concerne quelques Iraniens, de tendance marginalisée, qui n'arrivent pas à s'intégrer dans la société d'accueil et entrent alors dans un engrenage de violence, de déviance, etc.

7. Resocialisation nomadiste

Les individus peinent à se socialiser pour des raisons juridiques, professionnelles, familiales et personnelles ou à cause d'une rupture professionnelle trop importante ; ils se situent alors dans une logique de déclassement social.

Cinquième axe : une diaspora en mouvement

Plus de trente-trois ans après l'avènement de la République islamique, qu'en est-il des flux migratoires iraniens dans le monde ? Chaque année, des milliers d'Iraniens franchissent des frontières. On estime entre 180 000 et 200 000 le nombre de personnes quittant l'Iran annuellement. Comment peut-on analyser leur dispersion géographique dans le monde ? Comment peut-on articuler les indices du développement humain en tant que moteur de la mobilité avec les facteurs structurels qui sont à l'origine du départ ? Historiquement, la migration iranienne vers les pays de l'OCDE concernait une élite financière et économique ; comment sommes-nous passés d'une élite migratoire à une diaspora qui touche presque toutes les couches sociales depuis l'avènement de la République islamique ? À Quels rythmes et à quelles logiques obéit cette diaspora ? À partir de quelles sources peut-on quantifier ses membres ?

Lorsque nous avons commencé notre thèse sur la diaspora iranienne, à l'Université de Nanterre en 1999, la première chose qui nous a étonné et gêné a été le champ académique en friche et le manque d'intérêt institutionnel pour cette population, déjà nombreuse mais aproblématique dans l'espace européen. Les informations de bouche à oreille au sein de la diaspora iranienne étaient la règle. Peut-être s'agissait-il d'une diaspora dans sa période de balbutiement car il n'y avait pas encore eu de tradition migratoire iranienne à grande échelle : les Iraniens n'étaient pas préparés à cette grande aventure humaine qu'ils ont dû envisager après le basculement de leur révolution dans la terreur, à l'instar de nombreuses autres révolutions. En outre, une certaine importance de la culture orale, un manque d'esprit de recherche et un contexte dictatorial de longue durée ont participé en tant que facteurs structurels à ce manque d'intérêt. Alors, fallait-il se donner la peine de mettre à jour une base minimale pour la recherche ou bien continuer à tolérer les carences ?

Notre cinquième axe a pour but de commencer à combler des lacunes, dans les limites de notre compétence, et en tenant compte du manque de moyens institutionnels. Nous avons commencé l'étude de la population iranienne au cours de nos recherches de thèse, en 2002, initialement dans les deux pays de France et d'Allemagne. Depuis cette date, à chaque occasion nous avons rassemblé des chiffres, pays après pays, avec l'aide d'assistants, d'amis, d'associations iraniennes, d'enquêtés et d'étudiants, en fonction de leurs possibilités dans les pays concernés. La priorité a été donnée aux pays occidentaux (Europe, Amérique du nord,

Australie) car il y avait pour chacun de ces pays des recensements fréquents, un système d'enregistrement régulier et un office des réfugiés ; de ce fait, nous n'avons pas été confronté à des obstacles insurmontables dans ces régions. En revanche, nous n'étions pas en mesure d'avoir des chiffres sûrs dans les pays limitrophes de l'Iran (Turquie, Irak, Pakistan, Afghanistan...), dans les pays du golfe Persique (Dubai, Koweït, etc.) et en Asie. Cependant, nous avons essayé de donner des estimations approximatives pour ces régions en fonction de l'état actuel de notre recherche, estimations qu'il faut donc prendre avec prudence.

Ce cinquième axe a pour but de répondre au questionnement posé en fonction de la problématique suivante :

En nous appuyant sur des sources officielles et des études de terrain réalisées dans plusieurs pays, nous nous demandons de quelle façon la diaspora iranienne s'est forgée et s'est développée quantitativement depuis l'avènement de la République islamique. L'hypothèse la plus défendable reposerait d'une part, sur l'importance de l'articulation entre les structures sociales et économiques des pays d'origine avec celles des pays hôtes, incluant la responsabilité des États de droit face à leurs citoyens sans porter atteinte aux valeurs morales universelles envers les migrants et, d'autre part, sur le choix des individus pour la mobilité en tant que principe de liberté en fonction des ressources dont ils disposent pour migrer.

La mobilité, moteur du développement humain

Un regard global sur l'état actuel du flux migratoire dans le monde va nous permettre de mieux appréhender la population iranienne hors Iran. Au cours des quarante dernières années on a vu « d'abord un accroissement du monde des migrants : 77 millions en 1965, 111 millions en 1990, 140 millions en 1997 et 175 millions en 2000 ; ensuite, leur inégale répartition : 90% des migrants vivent dans seulement 55 pays et, enfin, le caractère ponctuel du contrôle face à l'augmentation rapide des flux transfrontaliers »²⁶⁵.

Qu'en est-il pour le XXI^e siècle ? Le rythme va-t-il évoluer ? Et le nombre de migrants ? Le XXI^e siècle est considéré comme une ère de fluidité et d'ouverture dans laquelle les changements qui se produisent dans le transport, la technologie et la culture justifient que les gens pensent au-delà des frontières et les franchissent pour de nombreuses raisons. Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2009, plus de cinq millions de personnes

²⁶⁵ Catherine Withol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005. p. 6-7.

franchissent chaque année les frontières pour vivre là où elles le souhaitent²⁶⁶. En ce début du XXI^e siècle, tandis que les migrations se sont mondialisées, avec plus de 224 millions de migrants internationaux en 2011, soit 3,1% de la population mondiale, le droit de migrer et la revendication d'une démocratisation du droit à la mobilité est plus que jamais d'actualité²⁶⁷.

Cette mondialisation des flux migratoires se caractérise par des modifications de la répartition internationale des migrants et par l'arrivée récente d'étrangers dans des pays avec lesquels ils n'avaient pas de liens antérieurs. La globalisation des migrations montre aussi l'interdépendance entre les flux migratoires et le contexte politico-économique international. Dans ce sens, la mobilité est devenue un facteur clef du développement humain en ce qu'elle concerne autant les migrants, le devenir de leur pays d'origine que le développement des pays hôtes²⁶⁸.

Dans ce contexte, les frontières pour délimiter les catégories de migrants sont de moins en moins pertinentes. Certains pays sont à la fois des lieux de transit, d'accueil et de migration. Il est ainsi de plus en plus difficile de distinguer un migrant économique d'un demandeur d'asile fuyant un pays en crise et autoritaire comme l'Iran. De plus, chaque migrant peut adopter plusieurs statuts sociaux et professionnels au cours de sa trajectoire migratoire. Le paysage migratoire s'est ainsi considérablement transformé avec une diversification des profils de migrants et l'internationalisation des flux. On se demande alors dans quelle mesure cette pluralité des trajectoires migratoires et l'adaptation des flux migratoires au contexte international permettent de parler d'une démocratisation par le bas du droit à la mobilité internationale²⁶⁹?

Plusieurs facteurs expliquent cette restructuration des flux migratoires²⁷⁰.

1. La fin d'un monde bipolaire issu de la guerre froide a permis une plus grande mobilité pour des populations jusque là enfermées derrière leurs frontières.

²⁶⁶ PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.9.

²⁶⁷ Le rapport précise qu'en 2009 il y avait 214 millions de migrants dans le monde ; pour évaluer le chiffre de 2011, nous avons ajouté 10 millions, ce qui donne 224 millions. PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.23.

²⁶⁸ PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains*, op. cit., p. 9-19.

²⁶⁹ Alain Tarrus, *La Mondialisation par le bas : Les Nouveaux Nomades de l'économie souterraine*, Paris, Ballard, 2002, p.10-20.

²⁷⁰ Ces facteurs sont largement inspirés de Catherine Wihtol de Wenden, *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Les Presses de Sciences po, Paris, 2010, p. 21-29.

2. Dans le cas de l'Iran, la généralisation de l'accès au passeport facilite la sortie du pays à partir de 1990. Pour les autorités iraniennes, il y a là un moyen pour augmenter les transferts de fonds vers l'Iran et exporter le chômage et la contestation sociale à l'étranger²⁷¹. Mais face à des départs facilités, les politiques de lutte contre l'immigration clandestine se sont durcies. A l'inverse du XIX^e siècle, où il était difficile de sortir de chez soi, en raison de l'enclavement social et économique des populations, mais facile d'immigrer, il est à présent difficile de pénétrer sur un territoire illégalement.

3. La révolution technologique facilite les échanges et les déplacements. La modernisation des moyens de communication permet d'entretenir des relations transnationales en gommant les frontières²⁷². Plus les frontières se ferment, plus l'économie souterraine de la frontière prospère. On constate également que cela oblige les migrants à se sédentariser faute de pouvoir repartir ou revenir lorsque leur statut est précaire. Cela facilite le développement des transferts de fonds qui constituent à présent une manne de 337 milliards de dollars en 2007, contre 90 milliards en 2000. A titre d'exemple en 2007, 1 115 millions de dollars ont été envoyés en Iran par les migrants iraniens installés à l'étranger²⁷³.

4. Les réseaux migratoires sont beaucoup plus denses et incrustés dans les économies transfrontalières. A travers les liens familiaux, les relations économiques transnationales ou encore, les maillages associatifs ou religieux et les pèlerinages²⁷⁴, la frontière est devenue une ressource.

5. Face à des sociétés en crise et à des régimes autoritaires persistant sur plusieurs générations, l'idée d'émigrer tend à être perçue comme la seule perspective viable pour certains individus²⁷⁵.

²⁷¹ Dans la suite du texte on va revenir plus en détail sur les facteurs structurels de la diaspora iranienne.

²⁷² Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2011, p. 62-74.

²⁷³ PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, 2009, La Découverte, p.178.

²⁷⁴ Fariba Adelkhah, Jean-François Bayart (dir.), *Voyages du développement. Emigration, commerce, exil*, Karthala, Paris, 2007, p. 6-12.

²⁷⁵ Pour le rapport entre les régimes dictatoriaux et la migration, cf. Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, Paris, L'Harmattan, février 2008, p. 65-115.

Ainsi, la migration transnationale, contrairement à l'idée reçue, ne se réduit pas aux images humiliantes de pauvres et de clandestins que véhiculent certains médias faisant, selon l'expression de Michel Péraldi, du « paterisme » : « Une vision combinant apitoiement et stigmatisation sur fond de conception exclusivement policière, voire criminalisante des mouvements migratoires, qui centre le regard et la réflexion sur les passagers clandestins vers l'Europe au détriment de la pluralité des formes et dynamiques de circulation entre Maghreb, Afrique et Europe »²⁷⁶.

Les mouvements migratoires ne sont donc plus unidirectionnels mais potentiellement multiples, en perpétuel changement car saisissant plusieurs pays ouvrant leurs portes à plus de mobilité. Ce droit à la mobilité au cœur de la motivation des individus nous oriente vers le concept du développement humain qui va être abordé maintenant.

Quatre indices du développement humain

Impliquant sacrifices et coûts importants (financiers, affectifs, sanitaires et physiques), se déplacer est loin d'être un acte anodin et facile. Pourtant des millions de personnes prennent ces risques chaque année ; on est alors en droit de se demander : Pourquoi et dans quels buts ? La première réponse serait fréquemment : « pour mener une vie meilleure ». Ce sont donc les inégalités en matière d'opportunités (accès à un emploi stable et décent, accès à des systèmes de santé, sécurité et liberté dans la vie quotidienne) qui créent des incitations au départ. Celles-ci pourraient être objectivement résumées selon l'IDH de chaque personne que nous définissons en fonction des quatre critères ci-dessous : santé et longévité, accès à l'éducation, niveau de vie, estime de soi²⁷⁷.

L'essentiel de notre réflexion dans ce paragraphe réside dans l'idée que le concept de développement humain serait un pourvoyeur de liberté pour les Iraniens qui acquièrent en migrant la possibilité de vivre leur vie comme ils l'entendent. L'élargissement des libertés et des capacités humaines a de fortes répercussions sur notre manière de penser la migration, dans la mesure où il a des conséquences importantes sur le revenu, l'éducation ou la santé. En d'autres termes, la capacité des Iraniens à se déplacer est une dimension de la liberté inhérente

²⁷⁶ Michel Péraldi, Des "pateras" au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc, *Hommes & Migrations*, N°1266, mars-avril 2007, p.67.

²⁷⁷ Cet indice est largement inspiré du PNUD, *Lever les barrières*, op. cit. p.9.

au développement, « car elle présente une valeur intrinsèque mais aussi potentiellement instrumentale »²⁷⁸.

Il sera donc question de traiter de la liberté des personnes à décider de partir ou non et pas uniquement de la migration : la mobilité est une liberté ; la migration est l'exercice de cette liberté. Cependant nous relativisons celle-ci dans la mesure où la mobilité humaine serait pour les Iraniens à la fois positive et négative. En d'autres termes, notre enquête de terrain montre que l'absence de restrictions formelles aux mouvements de personnes à l'intérieur du pays ou vers l'étranger ne donne pas nécessairement aux gens la liberté de se déplacer car le manque de ressources économiques, le manque de sécurité pour cette aventure humaine ou encore les obstacles informels tels que la discrimination dans les pays hôtes sont des éléments qui freinent la mobilité²⁷⁹.

Dans ce mémoire, la capacité des migrants iraniens à choisir l'endroit où ils installent leur foyer, selon leur libre choix, sera nommée la *Mobilité humaine*. La chronologie de celle-ci depuis soixante ans montre que plus le temps passe, plus grand est le nombre d'individus voulant sortir de leur pays d'origine. Cette démocratisation de la mobilité n'est pas encore saisie par la science qui est toujours en déphasage avec les faits migratoires qui nécessitent des approches multidisciplinaires et, de plus, la méthodologie en sciences sociales n'est pas adaptée à un tel rythme de mobilité ; c'est ce que nous allons préciser dans le paragraphe suivant.

Des difficultés méthodologiques

Comment aborder le phénomène migratoire alors qu'il s'est transformé à l'échelle mondiale ? Parle-t-on de la quatrième vague d'immigration aux États-Unis au XXI^e siècle, des effets de la Seconde Guerre mondiale sur les migrations en Europe, des politiques migratoires du Japon ou du Canada ou encore, des mouvements de population dans les pays du Sud ? On constate que tous les pays, toutes les régions du globe, sont concernés par les migrations, qu'elles soient traitées d'un point de vue démographique, sociologique, juridique ou économique ; indéniablement, nous sommes dans une ère de migration²⁸⁰. Certains auteurs

²⁷⁸ PNUD, *Lever les barrières*, op.cit., p.15.

²⁷⁹ PNUD, *Lever les barrières*, op.cit., p.16.

²⁸⁰ Stephen Castles, Conference on "Theories of Migration and Social Change", St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008.

vont même jusqu'à parler d'une crise migratoire mondiale²⁸¹. Bien que ce phénomène migratoire complexe suscite de l'effervescence dans les divers domaines académiques de recherche, on constate que les points de vue sur la question restent fragmentés par discipline, par région ou encore par idéologie. D'une part, chaque discipline a sa propre méthode et grille d'analyse du phénomène, influençant ainsi les hypothèses de départ et les interprétations d'un même corps de données²⁸². En effet, il est rare de trouver des hypothèses qui soient réellement multidisciplinaires, s'appuyant simultanément sur des concepts issus de plusieurs disciplines. D'autre part, l'analyse des migrations internationales est sujette à une forte instrumentalisation politique et idéologique. Or, ces travaux ainsi fragmentés ne permettent pas une lecture totale, efficace, pertinente et surtout scientifique de la question migratoire²⁸³.

Nous avons donc pour objectif de rassembler les différentes disciplines académiques (anthropologie, droit, démographie, géographie, économie, histoire, sciences politiques et sociologie) afin de mettre en perspective les approches liées à chacune des disciplines énoncées ci-dessus. Bien entendu nous ne sommes pas en mesure de cerner la problématique approfondie de chaque discipline mais nous avons essayé de synthétiser les grands axes de recherche, les problématiques et les hypothèses éventuelles de chacune d'elles pour montrer que les phénomènes migratoires sont complexes et interdisciplinaires.

Pour ce faire, nous présenterons une matrice au cœur de notre étude, permettant ainsi d'instaurer un réel dialogue interdisciplinaire autour de la question migratoire²⁸⁴.

²⁸¹ Douglas Massey et al. "An Evaluation of International Migration Theory: The North American Case", *Population and Development review*, Vol. 20, n°4, 1994, p. 431-466.

²⁸² Stephen Castles, Conference on Theories of Migration and Social Change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008.

²⁸³ Pour avoir une vue détaillée des différentes disciplines sur la question des flux migratoires, cf. *Le défi migratoire. Questions de relations internationales*, Bertrand Badie et Catherine Wihtol de Wenden, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques : pour l'approche en science politique, cf. Bertrand Badie, « flux migratoires et relations transnationales », p. 27- 39 ; pour l'approche historique, cf. Aristide R. Zolberg, « Un reflet du monde : les migrations internationales en perspective historique », p. 41-57 ; pour l'approche économique, Marc Termote, *Entre théorie et pratique : le devenir économique des migrations*, p. 89-103 ; pour l'approche sociologique, Rémy Leveau, *Migrations et imaginaires sociaux : l'épreuve de la guerre du Golfe*, p. 127-139 ; pour l'approche géographique, Marie-Françoise Durand, *Entre territoires et réseaux*, p. 141-157.

²⁸⁴ Ce tableau est inspiré de Caroline B. Brettell et James F. Hollifield, *Migration Theory: Talking across Disciplines*, USA, Routledge, 2007, p. 1-8.

Tableau 1 : Approche interdisciplinaire : problématiques et niveaux d'analyse

Discipline	Question(s) de recherche	Niveaux/Unités d'analyse
Anthropologie	Comment la migration génère-t-elle un changement culturel et en quoi affecte-t-elle l'identité ethnique ?	Micro Individus, ménages, groupes
Démographie	En quoi la migration affecte-t-elle le changement démographique dans la population ?	Macro Populations
Économie	Qu'est-ce qui explique la propension à migrer et ses effets ? Comment expliquer et comprendre la migration au travers du rapport coût-bénéfice effectué par les migrants ?	Micro choix rationnel des individus Macro Structures économiques
Géographie²⁸⁵	Qu'est-ce qui explique le schéma spatial de la migration ? Dans quelle mesure peut-on analyser les trajectoires et les itinéraires migratoires ? Comment pouvons-nous comprendre les phénomènes migratoires en termes de	Macro Micro Individus, ménages, groupes

²⁸⁵ Marie-Françoise Durand « Entre territoires et réseaux », in Bertrand Badie et Catherine Wihtol de Wenden, *Le Défi migratoire. Questions de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994, p. 141-157.

	« territoires » et de « réseaux » ? « Migrations internationales ? transnationales ? mondiales ? »	
Histoire ²⁸⁶	Comment l'histoire peut-elle permettre de comprendre les expériences migratoires ? Comment certains événements du passé (conflits, guerres, traités de paix, grandes découvertes) ont-ils un impact sur la question ?	Micro Individus, groupes Macro
Droit ²⁸⁷	Comment les lois nationales et la justice influencent-elles la migration ? Dans quelle mesure la migration défie-t-elle l'État de droit ?	Macro: système politique légal Micro
Sciences politiques	Pourquoi les États ont-ils du mal à contrôler la migration ? Dans quelle mesure la construction de la nation joue-t-elle un rôle dans les migrations contemporaines ? Dans quelle mesure la migration pourrait-elle être qualifiée de « problème intérieur » ou « problème extérieur » ?	Macro : systèmes politiques et internationaux
Sociologie ²⁸⁸	Qu'est ce qui explique	Macro

²⁸⁶ Gérard Noiriel, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Éditions du Seuil, Paris, 1988.

²⁸⁷ « Migrations et droits de l'homme » Catherine Wihtol de Wenden, p.159-177, in *Le défi migratoire. Questions de relations internationales*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994.

²⁸⁸ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck & Larcier, Belgique, 1991, troisième édition 1997.

	l'intégration et l'exclusion des migrants ? Comment se construit la carrière migratoire de l'origine jusqu'à l'installation ?	Groupes ethniques et classes sociales Micro Articulation des choix individuels et des structures sociales
--	---	---

Ce tableau montre que la question de la migration ne peut pas être expliquée sans faire appel à de nombreuses disciplines, ce que nous allons essayer d'appliquer dans le cas de la diaspora iranienne.

La diasporaïsation de la migration iranienne

La diaspora iranienne est la conséquence de la transformation de cinq facteurs internes à l'Iran interagissant avec la conjoncture internationale ; nous les développons très brièvement dans ce mémoire.

Cinq facteurs structurels de la migration iranienne

1. Une transformation d'ordre socio-économique

Si l'émigration iranienne a pris après la Seconde Guerre mondiale une dimension internationale et si elle s'est fortement diversifiée, c'est en raison de bouleversements de la société et de l'économie iranienne²⁸⁹. Une force émergente intervient en Iran suite à la réforme agraire, la révolution blanche, appliquée de 1962 à 1966 et qui a entraîné deux décennies de transformations radicales qui ont profondément marqué la société d'avant la révolution. La transformation a consisté en un basculement d'une société mi-féodale, mi-bourgeoise vers une bourgeoisie d'argent à l'occidentale. C'est la première fois que se produit alors, à l'intérieur de l'Iran, une vague d'exode allant des campagnes vers les villes et

²⁸⁹ Fahrad Kkosrokhavar, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, p.39.

constituant un nouveau sous-prolétariat urbain. Ce n'est pas à proprement parler une particularité iranienne puisque, historiquement et économiquement, la sociologie de l'immigration passe par cette étape, l'Angleterre du XIX^e siècle en étant un exemple significatif²⁹⁰.

Ce bouleversement suit les flux migratoires internationaux dépendant des phénomènes sociaux qui s'inscrivent historiquement et économiquement dans le prolongement de l'exode rural à l'intérieur des pays européens au XIX^e siècle. L'apparition de la migration internationale comme facteur structurel de base de presque tous les pays industrialisés atteste la puissance et la logique de cette force émergente²⁹¹. Pendant toute la période du régime du Shâh, un important exode rural vers les grandes villes, surtout Téhéran, a été repéré : c'est un exode à l'intérieur de l'Iran et l'émigration extérieure reste relativement limitée. L'avènement de la République islamique est le prélude à un mouvement d'émigration qui s'intensifie, prend un aspect international et qui est alors le résultat d'une autre cause : le changement politique²⁹².

2. Une transformation d'ordre politique

La dynamique migratoire iranienne a été fortement influencée par le tournant politique crucial que constitue la révolution iranienne de 1979. L'analyse sociologique de la révolution iranienne et son basculement vers la répression dépassent largement les limites de ce mémoire²⁹³ ; pour résumer, nous pouvons insister sur le fait que, dans un pays comme l'Iran qui avait connu le « modernisme despotique » du régime du Shâh, le modèle qui émerge après la révolution est celui d'un pouvoir proto-démocratique présentant certains traits démocratiques ainsi que des potentialités d'acheminement vers des formes susceptibles de devenir plus démocratiques²⁹⁴.

²⁹⁰ Andrea Rea, Maryse Tripiet, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008, p.28.

²⁹¹ Cf. Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005. p. 6-16 et Les frontières du droit d'asile, dans *Hommes & Migrations*, Paris, N°1238, juillet-août 2002.

²⁹² Vida Nassehy-Behnam, Iranian immigrants in France, in Asghar FATHI, *Iranian refugees and exiles since Khomeiny*, California, Mazda, 1991, p. 102-116.

²⁹³ Nader Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, op. cit., p. 90-113.

²⁹⁴ .Fahrad Kkosrokhavar, « L'Iran, La démocratie et la nouvelle citoyenneté », *Les cahiers internationaux de la sociologie*, vol. CXI, Paris, p.292.

Cependant, dès la naissance de la République islamique, les processus de monopolisation du pouvoir dans les mains des religieux témoignent de la présence d'institutions majeures non démocratiques, voire antidémocratiques, telles que le Hezbollah, le bureau du Guide suprême de la Révolution (dirigé par un ayatollah), des organismes para-étatiques²⁹⁵ comme le Comité, les *Pâsdârân*, « l'Assemblée des experts »²⁹⁶, le Conseil des gardiens²⁹⁷ nommé par le Guide suprême, etc. Ces institutions ont bloqué toute possibilité d'évolution vers un régime démocratique et les religieux ont réussi, étape par étape, à écarter les modérés du pouvoir²⁹⁸. La dernière étape de cette tentative est le limogeage du président de la République, Bani Sadr, éviction qui constitue un moment fort de la post-révolution²⁹⁹.

Mais après le limogeage du premier président de la République le 21 juin 1981, comme l'avons étudié dans le premier axe, nous entrons dans la phase bien connue des grandes révolutions ayant basculé dans la terreur et cette phase de « la révolution qui mange ses enfants » s'installe alors en Iran. C'est dans ce contexte de répression massive où toute tentative d'alliance contre le régime se solde par un échec que l'exode s'intensifie. La vague migratoire des classes moyennes urbaines s'oriente à destination de la Turquie et d'autres pays limitrophes, de l'Europe, (notamment la France, l'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, la Belgique), du Canada et des États-Unis ; elle a constitué la part la plus importante de la diaspora iranienne, part représentée surtout par des personnes disposant de moyens financiers.

3. La troisième transformation, liée à la guerre

L'invasion des armées de Saddam Hussein et l'occupation d'une partie de l'ouest de l'Iran le 22 septembre 1980 a déclenché une situation d'urgence dans le pays qui entre dans une guerre très meurtrière qui va durer huit ans, durée exceptionnelle dans l'histoire

²⁹⁵ Ces institutions limitent de manière très restrictive la portée des deux institutions démocratiques que sont le parlement et le président de la République.

²⁹⁶ L'assemblée des experts, tous religieux, chargée d'approuver la constitution, a été ainsi nommée parce que Khomeiny avait dit publiquement qu'on n'avait pas besoin d'une « assemblée constituante ».

²⁹⁷ Ce sont des religieux qui ont la responsabilité de confirmer l'islamité des lois votées par le parlement. Ces religieux sont choisis et nommés par le Guide suprême.

²⁹⁸ Les deux étapes importantes sont : l'assaut de l'ambassade des États-Unis (4 novembre 1979) débouchant sur la démission du Premier ministre Bazargan ainsi que la chasse aux intellectuels (avril 1980) avec la fermeture des universités.

²⁹⁹ Pour une étude plus approfondie du fonctionnement de ces institutions, cf. Mohamad-Reza Djalili, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Complexe, 2005, p. 83-86.

contemporaine de l'Iran³⁰⁰. Si l'on applique le schéma devenu classique de C. Brinton, on peut considérer que cette guerre Iran/Irak est la conséquence directe de la transformation politique étudiée précédemment. En effet, l'éviction de Bazargan du pouvoir suite à l'assaut de l'ambassade des États-Unis, le 4 novembre 1979, entre dans la logique de cette phase de crise qui entraînera ensuite une guerre inutile³⁰¹. La guerre a sans aucun doute renforcé la légitimité du régime qui a mis en place une répression inédite mais elle a aussi engendré un sentiment de peur pour une partie des couches aisées qui ont quitté l'Iran.

4. Une transformation d'ordre démographique

Une analyse des faits démographiques permet de mieux cerner les particularités de la diaspora iranienne. La population iranienne était de 7 654 000 en 1881 (vingt-cinq ans avant la révolution constitutionnelle de 1906). Soixante-dix ans plus tard, en 1951, elle a plus que doublé, atteignant 16 237 000 avec un taux d'accroissement moyen annuel sur la période de 2,8 %. La progression reste sensiblement identique sur les vingt années suivantes et, en 1976, la population est de 33 708 744 habitants avec un taux d'accroissement moyen annuel sur la période de 2,7%³⁰². Quinze ans après, en 1991, elle atteint 55 837 163 avec un indice de fécondité de 5.2 enfants par femme ; cet indice élevé est dû à la situation particulière qui a suivi la révolution de 1979 puisque le régime a interdit les moyens contraceptifs, même élémentaires, et a ainsi contribué à une croissance rapide de la population au début des années 1980³⁰³.

Après l'abandon de cette politique fondée sur l'idéologie religieuse, la fécondité a baissé de façon spectaculaire : de 6,2 enfants par femme en 1986, l'indice de fécondité est passé à 4,9 enfants par femme en 1999, puis à un indice inférieur à 2 à partir de 2006, ce qui représente l'un des reculs les plus spectaculaires au niveau mondial. En cette même année 2006, la population atteignait 70 495 782 habitants et, autre caractéristique importante, l'augmentation globale est allée de pair avec l'urbanisation. De même en 2011, la population iranienne remonte à ٧٤ ٩٦١ ٧٠٢ avec un taux d'urbanisation de 71 %. On estime aujourd'hui

³⁰⁰ Pour une étude plus approfondie sur l'origine de la guerre, cf. Yan Richard, *L'Iran, Naissance d'une république islamique*, op. cit., p. 320-324.

³⁰¹ Pour les enjeux de la prise d'otages, cf. Farhad Kkosrokhavar, *Utopie sacrifiée*, op. cit. p.83.

³⁰² Source : Statistiques de « La population iranienne », consultation du site général de renseignements en Iran, daté du 15/02/2010, <http://salnameh.sci.org.i>, p. 3-4.

³⁰³ Pour une étude de l'évolution de la famille et ses conséquences sur la population iranienne, cf. Marie Ladier-Fouladi, *Iran, un monde de paradoxes*, L'Atalante, 2009, p. 21-85.

que plus de 73% des Iraniens vivent en milieu urbain³⁰⁴; or, c'est dans ce milieu que se trouvent ceux qui ont le plus de moyens financiers pour bouger et émigrer, comme le montrent clairement nos enquêtes faites auprès des Iraniens en France, en Allemagne et en Belgique³⁰⁵. En fait, la croissance démographique ralentit en raison de la maîtrise de la fécondité mais la migration iranienne à l'étranger conserve quand même un rythme de croissance soutenu, à cause de la structure sociale, politique et culturelle de la République islamique qui apparaît notamment sur le plan religieux et que nous allons aborder ci-dessous.

5. L'ingérence du religieux en politique

A un moment où l'idéal révolutionnaire et patriotique s'estompe, depuis la chute du mur de Berlin en 1989, où une partie du monde est parvenue à la sécularisation en repoussant les valeurs religieuses dans l'espace privé, la jeunesse iranienne vit dans le cadre d'un quatuor d'interdits : Interdit de la mixité, dans les écoles, jusqu'à l'université, et dans de nombreuses autres situations, par exemple, deux entrées dans les bus ; Interdits et obligations vestimentaires : obligation pour les femmes de porter le foulard islamique, mais aussi critères de « décence » en général ; Interdit des fréquentations : interdiction faite aux femmes d'être avec une personne du sexe opposé, sauf l'époux, les frères et les cousins, autorisés par la loi islamique ; Interdit sur les loisirs (censure des films et de la télévision, fermeture des dancings, non-mixité des clubs de sport), etc.³⁰⁶ Ces interdits provoquent des accrochages quotidiens entre les forces de l'ordre et les jeunes, lesquels sont réprimés par l'État sous prétexte de lutter contre « l'invasion culturelle occidentale ». Notre étude de terrain en Belgique a montré que l'origine du départ de trois jeunes avait été la répression religieuse dans la rue par les forces de l'ordre³⁰⁷.

Les cinq facteurs étudiés relevant du socio-économique, du politique, de la guerre, de la démographie et du religieux pourraient constituer, au regard d'une macro-analyse, les éléments structurels de la migration iranienne depuis l'avènement de la République islamique.

³⁰⁴ Source : Statistiques de « La population iranienne », consultation du site général de renseignements en Iran, daté du 15/05/2012, <http://salnameh.sci.org>.

³⁰⁵ Dans la suite du texte on remarquera que les départs ne se situent absolument pas dans les milieux ruraux mais sont toujours liés au milieu urbain.

³⁰⁶ Fahrad Khosrokhavar et O. Roy, *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse ?*, op. cit., p. 162.

³⁰⁷ Pour une étude plus approfondie sur les différentes formes de la répression religieuse, cf. Nader Vahabi, *La quatrième socialisation de la diaspora iranienne en Belgique*, p. 273-300, Pétra, 2012.

En effet, la migration à l'époque du régime du Shâh était réservée à une élite financière et économique alors que la migration actuelle touche les différentes couches sociales, ce qui donne à la migration iranienne un caractère de diasporaïsation, aussi bien géographique que quantitative³⁰⁸. Ces facteurs permettent de mieux comprendre la diaspora iranienne dans le monde liée à différentes formes juridiques que nous allons étudier dans la suite du texte.

Différentes formes juridiques de la diaspora

Quelles formes peut prendre la diaspora iranienne dans le monde ? A travers quel statut juridique les migrants iraniens ont-ils pu obtenir une carte de résident dans les pays d'accueil ? Notre étude de terrain a repéré les huit démarches juridiques suivantes :

- La demande d'asile (demande souvent effectuée par défaut en l'absence d'autre solution)
- La naturalisation
- Le visa professionnel
- Le regroupement familial
- Le visa étudiant
- Le visa touristique
- Le refus de séjour d'un pays voisin
- Les « déboutés » ou sans-papiers

Les demandes d'asile

Les demandes d'asile et de refuge politique sont les deux moteurs essentiels du flux migratoire iranien dans le monde. La demande d'asile permet potentiellement de régulariser le séjour illégal de personnes venues clandestinement ou légalement sur le territoire de pays étrangers. Historiquement, l'asile est un mode politique de protection des personnes persécutées. Ce n'est pas la vie humaine qui est protégée, mais le droit politique de ne pas être persécuté en raison de son appartenance ou de ses idées. Il s'agit d'un principe politique et non humanitaire³⁰⁹.

³⁰⁸ Nader Vahabi, *La migration iranienne en Belgique*, op.cit. p. 62-68.

³⁰⁹ Smaïn Laacher, *Dictionnaire de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 2012, p.103. Historiquement, l'asile se résumait à une protection dans un sanctuaire religieux. Cet asile des sanctuaires est progressivement supprimé au XVI^e siècle avec le développement des monarchies absolues.

Les flux migratoires entre l’Iran et les pays occidentaux se nourrissent essentiellement des personnes qui font une démarche pour obtenir le statut de réfugié politique. Il faudrait préciser qu’avant 1982 et sous le régime du shâh, il n’existait pas de statut de réfugié politique dans les pays occidentaux pour les Iraniens. En effet, les consulats iraniens dans ces pays renouvelaient les passeports facilement et les migrants iraniens n’avaient donc pas besoin de ce statut. Entre 1981 et 1983 selon les pays, pour la première fois des Iraniens demandent le statut de réfugié : entre 1982 et 2011, 483 874 individus postulent ainsi pour une demande de refuge politique comme l’indique le tableau ci-dessous, soit une moyenne annuelle de 16 685 individus³¹⁰.

Tableau 2 : Migrants iraniens enregistrés par l’UNHCR dans les pays industrialisés³¹¹ (1982-2011)

Années	Migrants iraniens enregistrés dans les pays industrialisés (estimation)
1982	15 000
1983	6 000
1984	11 000
1985	13 000
1986	20 000
1987	22 000
1988	47 000
1989	35 000
1990	18 000
1991	9 000
1992	11 000

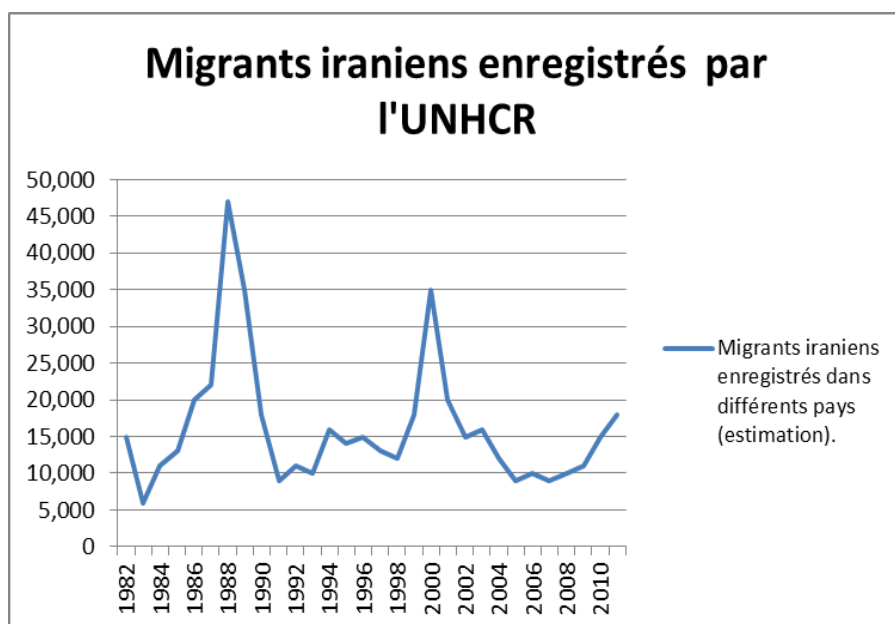
³¹⁰ Pour les données de 1982 à 2009 : Iranian Refugees’ Alliance, New York, <http://www.irainc.org/iranref/statistics.php>, consulté le 13/01/2011.

Pour les données de 2010 et 2011 : UNHCR, « 2012 United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR’s Statistical Online Population Database », <http://www.unhcr.org/statistics/populationdatabase>, consulté le 06/05/2012, à télécharger sur <http://www.unhcr.org/4e9beaa19.html>.

³¹¹ Dans le cas présent, l’expression « pays industrialisés » correspond à l’Amérique du Nord, l’Europe, l’Australie et la Nouvelle-Zélande.

1993	10 000
1994	16 000
1995	14 000
1996	15 000
1997	13 000
1998	12 000
1999	18 000
2000	35 000
2001	20 000
2002	15 000
2003	16 000
2004	12 000
2005	9 000
2006	10 000
2007	9 000
2008	10 000
2009	11 000
2010	15 000
2011	18 000
Total	483 874

Graphique 1 : Migrants iraniens enregistrés par l'UNHCR dans les pays industrialisés (1982-2011)



Les quatre vagues millésimées

Le tableau 1 et le graphique correspondant permettent de mieux repérer la dynamique migratoire iranienne : à partir de l'avènement de la République islamique, plusieurs vagues d'exode se succèdent, chacune d'elles ayant des particularités et un contexte sociopolitique spécifique. Elles ne s'expliquent pas uniquement en termes de sensibilité politique mais elles font intervenir la nature et les degrés de la répression de la République islamique. En effet, les enquêtes tendent à montrer que les migrants de chaque vague ne viennent pas d'une famille politique en tant que telle mais qu'ils sont liés à plusieurs tendances influencées, d'une part, par le contexte sociopsychologique des individus et, d'autre part, par les manifestations de la politique répressive du régime dans la même période.

Si on laisse de côté la question de savoir si un migrant a choisi de quitter son pays de façon anticipée ou s'il a été poussé à l'exil par une situation aiguë (nous y reviendrons dans un ouvrage ultérieur), les migrants semblent pouvoir être classés en deux grandes catégories :

-La première catégorie recouvre quatre grandes vagues millésimées³¹² (identifiées dans notre étude démographique).

³¹² Le dictionnaire *Robert* donne le sens de millésime que nous estimons être applicable au mouvement migratoire qui fait date. « Millésime = les chiffres qui indiquent la date d'une monnaie, d'une médaille, d'un timbre-poste, de certains produits comme les vins de crus, etc., «1947 est un grand millésime pour les Bordeaux rouges ». *Le petit Robert*, 2006, p. 1635.

Le départ qui fait date s'effectue soit tout seul soit par deux ou trois personnes et reflète les origines sociales et les croyances politiques avouées. Par définition, la notion de « millésime » recouvre un groupe de gens effectuant le même voyage, dans la même période, par le même moyen de transport et avec les mêmes idées³¹³.

-La seconde catégorie comporte onze vagues annexes corrélées au contexte social et historique dans lequel les migrants ont décidé de quitter le pays (identifiées dans l'enquête de terrain).

Comment le projet migratoire se forge-t-il et se poursuit-il dans le temps ? Comment les migrants parviennent-ils à établir leurs itinéraires et leurs trajectoires ? Comment maîtrisent-ils les aléas du déplacement et de l'exil ? Peut-on y voir des logiques de déplacement ? Nos études démographiques, ainsi que les recherches de terrain nous amènent vers cinq logiques.

Les cinq logiques de la dispersion des migrants

Première logique : la corrélation entre le niveau de répression en Iran et les pics de l'émigration.

Le développement du flux migratoire iranien et l'augmentation du nombre de réfugiés correspondent étroitement aux vagues de répression politique perpétrées en Iran par le gouvernement. Sur le graphique 1, cité précédemment, on observe ainsi un premier pic du nombre de demandeurs d'asile iraniens en 1988, lors des répressions qui suivent la fin de la guerre Iran-Irak. Un second pic intervient en 2000 suite aux manifestations étudiantes de 1999 durement réprimées par le régime. Cependant, ce pic de 2000 s'explique également par la décision du gouvernement bosniaque d'ouvrir ses frontières aux citoyens iraniens, facilitant soudainement leur transit vers l'Europe³¹⁴. Enfin, on peut observer sur ce graphique l'amorce d'une nouvelle vague d'émigration en 2010. Celle-ci correspond, comme nous l'avons déjà observé, à la répression du mouvement social de l'été 2009 qui contestait le trucage électoral organisé par le gouvernement.

³¹³ Egon F. Kunz, *The refugee in flight : Kinetic Models And Forms of Displacements*, International Migration, vol, 7,2, p.138.

³¹⁴ Pour une étude plus approfondie de la périodisation de la répression en Iran, cf. Farhad Khosrokhavir *Utopie sacrifiée*, op. cit., p. 81-93.

Deuxième logique : la perception des migrants selon leurs réseaux de connaissances.

Pour le migrant, le réseau de connaissances déjà établies à l'étranger semble être le premier facteur déterminant de sa perception et de son choix de l'itinéraire migratoire à emprunter. Selon ses ressources économiques, ses contacts à l'étranger ou dans les pays ciblés, le migrant a plus ou moins de moyens et d'informations pour planifier une stratégie migratoire efficace³¹⁵.

Troisième logique : l'opportunité proposée par les pays d'installation.

Ce troisième critère dépend des opportunités de législation facilitant le transit ou l'installation des individus dans un pays d'accueil. La législation de la Grande-Bretagne est un exemple bien connu en ce qu'elle interdit le renvoi des migrants et autorise ces derniers à travailler sur le territoire dès l'obtention d'un permis de séjour. De même, le gouvernement japonais a décidé de ne pas demander de visa pour les Iraniens dans les années 1990, ce qui a déclenché une avalanche de main d'œuvre temporaire et saisonnière de 47127 Iraniens dans cette période³¹⁶. Plus éloquent encore, le cas de l'ouverture du territoire bosniaque aux citoyens iraniens. En remerciement à l'Iran pour son soutien pendant la guerre des Balkans, le gouvernement bosniaque supprime, de 1998 à 2003, l'obligation de l'obtention d'un visa pour les citoyens iraniens. Nombre de réfugiés politiques iraniens décident ainsi de transiter par la Bosnie pour se rendre dans les pays d'Europe de l'Ouest. Dans ce cas précis, une opportunité législative se superpose à une opportunité géographique : en se rendant par avion en Bosnie, le migrant iranien atterrit aux portes de l'Europe et réduit considérablement les aléas de sa trajectoire migratoire.

De même, pour la Malaisie qui, en 2000, lève l'obligation de l'obtention d'un visa pour les Iraniens : alors qu'il n'y avait aucun Iranien dans ce pays en 2000, près de 80 000 migrants y résident en 2011.

³¹⁵ Pour une étude plus approfondie des réseaux de connaissances, cf. Massey et al., *Theories of International Migration: A Review and Appraisal*, *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3. (Sep. 1993), p. 431-466.

³¹⁶ Fariba Adelkhah, *Les mille et une frontières de l'Iran, Quand les voyages forment la nation*, Karthala, 2012, p.162.

Quatrième logique : les ressources sociales et économiques du migrant face aux réseaux de passeurs.

Les réseaux de passeurs constituent un autre facteur important. Selon ses ressources économiques, le migrant est plus ou moins prisonnier de réseaux de transit préexistants dont il ne contrôle pas les acteurs³¹⁷.

Il doit ainsi se laisser diriger sur un itinéraire qu'il ne choisit pas forcément. Au gré des contrôles de police et des échecs, il est contraint de s'installer dans des pays non souhaités au début de sa migration. Suite à une arrestation, il peut également séjourner un temps très long dans des camps d'internement comme en Turquie ou en Grèce. A la sortie de ces camps, l'individu doit presque recommencer sa migration à zéro en renouant contact avec des passeurs après avoir reconstitué ses ressources économiques. Le choix du pays d'accueil et de l'itinéraire souhaité est ainsi très réduit³¹⁸.

Cinquième logique : l'application des politiques de quotas aux migrants.

Très mal maîtrisée par les migrants eux-mêmes, l'application des programmes de quotas d'accueil cherchent à lutter contre l'immigration clandestine et le trafic de main d'œuvre en sélectionnant les réfugiés selon leur nationalité, leur niveau d'étude, leur date de naissance³¹⁹... Interné dans un camp de réfugiés, le migrant peut ainsi se voir orienté dans un pays jusque-là inconnu et dont il ne maîtrise pas le choix.

Les cinq logiques repérées par notre étude quantitative et qualitative permettent d'aborder maintenant la répartition géographique des Iraniens dans les huit pôles d'attraction présentés ci-dessous.

Les huit pôles d'attraction

Tableau 3 : Synthèse de la migration iranienne dans le monde

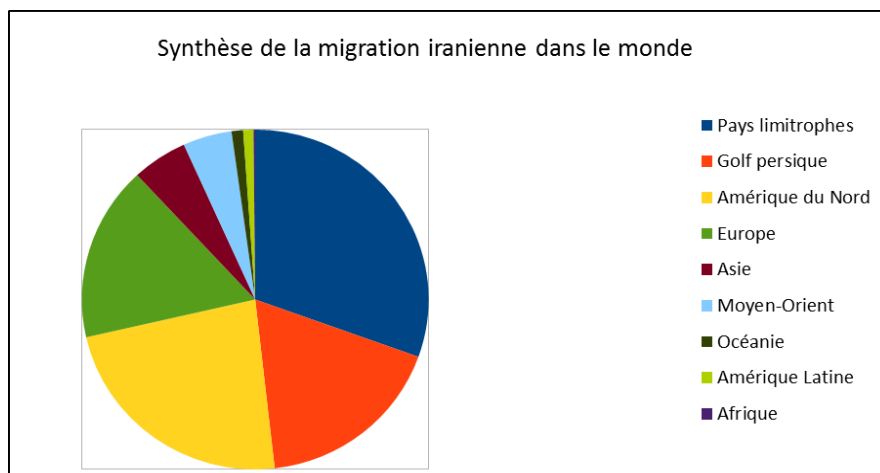
³¹⁷ En fonction des quatre ressources économiques, sociales, culturelles et symboliques, les itinéraires des migrants se divisent en plusieurs types de trajectoires. Cf. Nader Vahabi, *La diaspora iranienne en Belgique*, op. cit., p. 145-166.

³¹⁸ La ressource liée au hasard est un élément important dans la carrière migratoire ; nous l'étudierons dans un autre ouvrage.

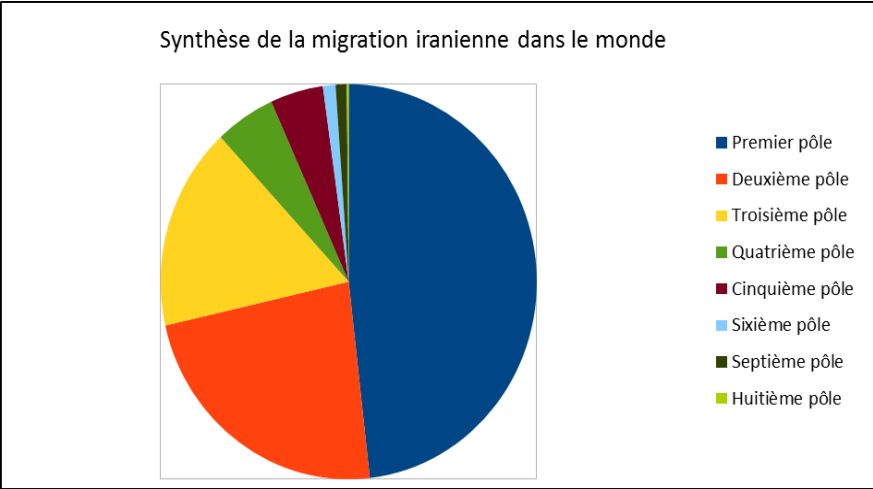
³¹⁹ Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Editions Autrement, collection Atlas/Monde, Paris, 2005, p.33.

Pôles d'attraction	Aires géographiques	Population officielle	Population flottante	Total
Premier pôle	Pays limitrophes	1 006 987	?	1 006 987
	golfe Persique	556 657	?	556 657
	Total	1 563 644		1 563 644
Deuxième pôle	Amérique du Nord	629 667	99 602	729 269
Troisième pôle	Europe	414 202	108 441	522 643
Quatrième pôle	Moyen-Orient	143 163	?	143 163
Cinquième pôle	Asie	95 207	?	95 207
Sixième pôle	Océanie	26 798	8 932	35 730
Septième pôle	Amérique Latine	30 000	?	30 000
Huitième pôle	Afrique	5 000	?	5 000
	Total	2 907 681	216 975	3 124 656

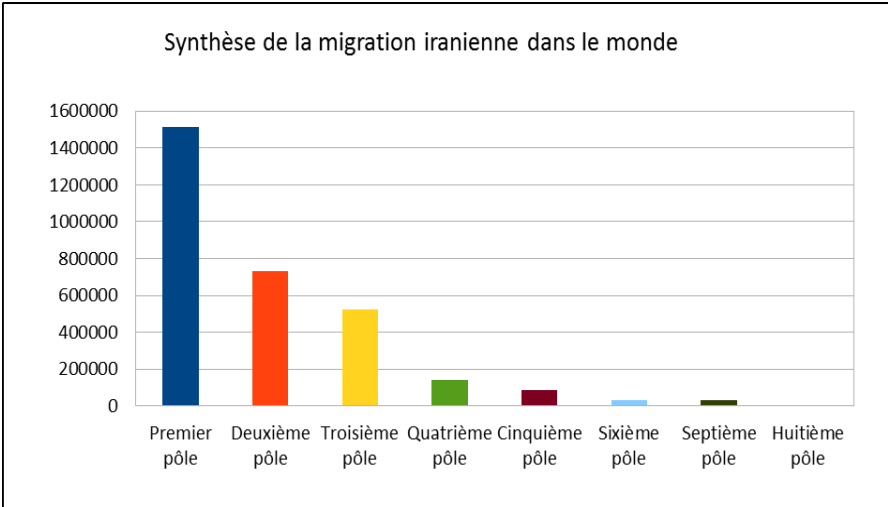
Graphique II : Migration iranienne totale dans le monde



Graphique III : Répartition des Iraniens dans le monde par pôle d’attraction



Graphique IV : synthèse de la diaspora iranienne dans le monde



Conclusion

En nous appuyant sur des sources officielles et des études de terrain réalisées dans plusieurs pays, nous nous demandons de quelle façon la diaspora iranienne s'est forgée et s'est développée quantitativement depuis la révolution de 1979. Ce cinquième axe a pour but de dresser un bilan quantitatif de la diaspora iranienne suite à nos recherches effectuées depuis une dizaine d'années et dont voici les principaux enseignements.

En ce qui concerne la population iranienne dans le monde, nous avons retenu huit pôles d'attraction reflétant la répartition géographique des Iraniens sur la Terre. Le problème est que lorsqu'on sort des pôles d'attraction de la migration et qu'on essaye d'avoir une vue globale planétaire, on rencontre très grande difficulté de faire une estimation fiable de la population de la migration pour l'ensemble des continents ; en effet l'enregistrement des diverses formes de mobilité est épisodique et aléatoire dans les pays limitrophes de l'Iran et dans certains pays d'Asie qui n'ont pas de système avancé pour dénombrier exactement les migrants. Néanmoins, quelques données de base fournissent des repères objectifs et permettent une évaluation des tendances récentes de la mobilité internationale.

Quelles sont les sources utilisables pour quantifier la diaspora iranienne dans le monde ? Cette question fonde toute la problématique des statistiques non seulement pour la population iranienne à l'étranger mais aussi pour toutes les migrations diasporiques. Nous avons été confronté à un éventail de chiffres auxquels nous ne pouvions pas toujours faire confiance. Pour chiffrer la population iranienne totale, plusieurs types de sources ont été retenues dont les plus importants sont : le recensement annuel et le bureau de naturalisation de chaque pays ; l'UNHCR et le bureau des réfugiés de chaque pays ; le système d'observation permanente des migrations (Sopemi) ; les recherches académiques ; les sites internet.

Pour l'étude de la population officielle, il n'y a eu pas d'obstacle insurmontable dans la mesure où le système de recensement dans les pays européens fonctionne très bien ; de ce fait, nous avons pu obtenir les informations nécessaires dans la majorité des pays européens. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de résoudre les problèmes quantitatifs posés par les sans-papiers et par les individus en cours de régularisation. Au regard de cette étude, nous pouvons chiffrer la population officielle de la migration iranienne à 2 907 681 individus au niveau mondial. Par faute de recensement ou par non-obtention de leurs résultats à ce stade de la recherche, nous n'avons pas pu nous fonder sur un recensement officiel par pays, surtout en ce qui concerne les pays limitrophes. Dès lors, dans la mesure où ils n'englobent pas

l'ensemble des pays du monde, ni même l'ensemble des pays par pôle d'attraction, les nombres restent sujets à interprétation.

En somme, en 2011, certaines sources officielles permettent évaluer la diaspora iranienne à environ 4 000 000 d'individus, ce qui correspond à 5,3% de la population iranienne dans ce pays. Dispersés dans huit pôles d'attraction, les Iraniens hors d'Iran constituent une population régulière (environ 3 000 000 de personnes) et une « population flottante », formée par les déboutés aux demandes de régularisation, les sans-papiers et les irréguliers (environ 1 000 000).

Sixième axe de recherche : Esquisse d'une carrière migratoire

La carrière en sociologie

Le terme de « carrière » étant générique dans le sens commun, avec l'acception de « profession présentant des étapes, des degrés successifs, parcours professionnel »³²⁰, il est utilisé pour désigner les différentes étapes de la vie professionnelle. Pour un nombre important d'individus qui ne changent pas de territoire, l'idée de carrière comprend le processus cumulatif de profits matériels (salaire, primes, etc.) et symboliques (réputation, relations). Ce terme tranquillise, rend raisonnables et rassure les individus voulant s'engager dans une série de protocoles et de règlements qui influencent à la fois un programme quotidien (spécialisation, mission à l'étranger, formation) et la vie privée (mariage, enfants, vacances...) ³²¹. Ce processus prend place dans une théorie de la mobilité sociale.

Néanmoins, le concept de carrière se complexifie lorsqu'on essaye de l'appliquer dans un sens plus large, notamment pour saisir ou retracer la trajectoire des migrants. C'est pourquoi nous allons tenter de définir son sens, le plus brièvement possible, à partir de trois auteurs classiques de la sociologie.

Approche critique et épistémologique : Goffman, Becker, Elias

Erving Goffman, *Asiles*

Le premier auteur retenu est E. Goffman avec son classique « *Asiles* » dans lequel il cherche à retracer la vie des malades dans un hôpital psychiatrique de Washington entre 1955 et 1956³²². Selon Goffman, le terme de « carrière » qui est généralement réservé à l'entreprise de celui qui entend profiter des possibilités de promotion qu'offre toute profession respectable, est aussi employé dans une acception plus large, pour qualifier le contexte social dans lequel se déroule la vie de tout individu. Pour l'auteur, l'intérêt du concept de carrière réside dans son ambiguïté.

« D'un côté, il s'applique à des significations intimes que chacun entretient précieusement dans le secret, telles que l'image de soi ou le sentiment de sa propre identité ; de l'autre, il se

³²⁰ Dictionnaire, *Le petit Larousse*, Paris, 2006, p.208.

³²¹ Louis Pinto, *Carrières brisées*, dans *La misère du monde*, Pierre Bourdieu (sous la direction de), Paris, Editions du Seuil, 1993, p.889.

³²² Erving Goffman, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 1968, p.37.

réfère à la situation officielle de l'individu, à ses relations de droit, à son genre de vie et il entre ainsi dans le cadre des relations sociales. Le concept de carrière autorise donc un mouvement de va-et-vient du privé au public, du moi à son environnement social, qui permet de croiser le regard que portent les autres sur soi et la propre perception de soi-même »³²³.

Cette définition, tout en articulant la structure et la personne dans le but de redresser des individus pour une insertion éventuelle dans la société, est très intéressante mais elle correspond à une expérience extrême d'individus dans une institution totalitaire ; nous ne pouvons donc pas l'appliquer au cas des émigrés puisque ceux-ci subissent, certes, les contraintes sociales et culturelles du milieu où ils vivent mais ils conservent malgré tout leur liberté. De plus, l'auteur n'était pas en mesure de se familiariser avec les individus pour saisir le « véritable univers mental » dans lequel ils se trouvaient. Ses observations minutieuses sont très riches mais elles ne répondent pas à la question de savoir comment les individus eux-mêmes ressentent cet univers et le vivent. Autrement dit, ses observations font partie des moments quotidiens collectifs des individus mais, en raison de sa distance sociale, l'auteur n'a pas été en mesure de saisir les moments intimes des personnes. Nous avons par conséquent fait appel à un autre auteur : H. S. Becker, dans son classique *Outsiders*.

Howard Saul Becker, *Outsiders*

L'importance d'*Outsiders* tient essentiellement à ce que cet ouvrage, sorti en 1963, juste après *Asiles* de Goffman, paru deux années auparavant, a donné un exemple convaincant des résultats auxquels peut conduire l'étude minutieuse, de type ethnographique, d'un secteur limité de la vie sociale. À une époque où l'intérêt des sociologues était focalisé sur les enquêtes par questionnaire et les traitements par statistiques, Becker a contribué à renouveler l'intérêt pour le travail de terrain en sociologie et, en particulier, pour l'usage de l'observation *in situ*. La contribution d'*Outsiders* aux recherches sur la délinquance a consisté à faire apparaître des problèmes ignorés des criminologues qui s'enfermaient dans l'étude d'un univers restreint de cas dont la définition leur semblait aller de soi. Becker quant à lui, s'intéresse prioritairement au concept de carrière afin de produire une analyse fine et diachronique de la déviance auprès d'individus toxicomanes et musiciens de jazz³²⁴.

³²³ Erving Goffman., *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 1968, p.179.

³²⁴ Jean-Michel Chapoulie, Préface à l'ouvrage de Howard Saul Becker, *Outsiders, Étude de sociologie de la déviance*, traduit de l'américain par J.-P.Briand et J.-M. Chapoulie, Paris, éditions Métailié, 1985, p.9.

Contrairement à Goffman, il a pu vivre quotidiennement à côté de ses objets de recherche, ses camarades musiciens de jazz, tout en essayant de supprimer la distance sociale entre eux et lui. De ce fait, sa définition du concept de carrière est plus intéressante pour nous que celle de son prédécesseur³²⁵.

Utilisé par le courant interactionniste, le concept de la carrière s'élargit au-delà de sa sphère habituelle. Il s'agit alors de construire des modèles séquentiels de passages d'une position à une autre, de considérer l'histoire des individus comme une série d'engagements envers les normes et les institutions, impliquant des changements de comportements et d'opinions. Le concept tente d'articuler les faits objectifs relevant de la structure avec les changements dans la subjectivité des individus. Selon l'auteur, ce concept :

« Englobe également l'idée d'événements et de circonstances affectant la carrière. Cette notion désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la sphère sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu. Les études consacrées aux professions utilisent généralement le concept de carrière pour distinguer ceux qui « réussissent » de ceux qui ne réussissent pas (quelle que soit la définition de la réussite professionnelle que l'on adopte). Mais on peut aussi l'utiliser pour distinguer divers types d'aboutissement des carrières, indépendamment de la question de la réussite »³²⁶.

Trois éléments importants découlent de cette définition et expliquent qu'un grand nombre de chercheurs en sociologie de la migration font référence à Becker³²⁷. La première dimension est la dialectique entre la structure et l'individu. La deuxième dimension est le changement dans l'identité des individus reflétant leur nouveau statut. Et enfin la dernière dimension est celle de la réussite qui est particulièrement applicable à la carrière migratoire.

La définition de la carrière donnée par Becker est plus utilisable pour nous que celle de Goffman mais néanmoins une fois encore, la problématique des deux auteurs correspond à

³²⁵ Lors de mon DEA à l'université de Nanterre-Paris X, Howard Saul Becker avait été invité pour présenter son ouvrage en mai 1999. Il nous a expliqué qu'il était étudiant en maîtrise et voulait faire son mémoire sur ses camarades toxicomanes ; c'est ce qu'il a réussi à réaliser avec l'accord de son directeur. Cette situation lui a permis de réduire sa distance sociale avec ses interviewés.

³²⁶ Howard Saul Becker, *Outsiders, Étude de sociologie de la déviance*, op. cit., p. 47.

³²⁷ Des efforts intéressants ont été faits par Marco Martiniello et ses collègues pour dresser les différentes dimensions de la carrière migratoire chez Becker. Marco Martiniello, Andrea Rea, Christine Timmerman, Johan Wets, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Academia Press, Grent, Belgique, 2010, p. 11-21.

des individus qui ne quittent pas leurs cadres sociaux d'origine et sont moins confrontés à des problèmes d'acculturation et d'intégration que les migrants arrivant dans un nouveau pays. De plus, le changement de l'identité est davantage lié au statut et au travail qu'à une rupture biographique traumatisante avec le pays d'origine. C'est la raison pour laquelle nous nous référons à un autre sociologue dont la problématique diffère de celle des deux précédents.

Norbert Elias, *Mozart, Sociologie d'un génie*

Dans cet ouvrage, Norbert Elias a essayé de saisir la trajectoire de Mozart. Mozart est mort à l'âge de 35 ans et fut enterré dans une fosse commune le 6 décembre 1791. Pour lui, la vie avait perdu toute valeur et il souffrait d'un désespoir permanent ; deux sources de la volonté de vivre étaient sur le point de se tarir : l'amour d'une femme en qui il aurait pu avoir confiance et l'amour du public viennois pour sa musique. C'est la faillite de son existence sociale qui l'a entraîné dans la mort ; ce fut son drame et celui de l'humanité entière.

L'auteur essaye de comprendre pourquoi Mozart n'a pas réussi à construire sa carrière de musicien à Vienne et pourquoi sa vie a basculé lorsqu'il quitta Salzbourg pour aller s'installer à Vienne.

« Sa vie à Vienne présente un décalage extrêmement frappant : le décalage entre son existence sociale objective ou, plus exactement, son existence dans la perspective de la troisième personne, éminemment pleine de sens, et le sentiment subjectif, à la première personne, qu'il avait de mener une existence de plus en plus dénuée de sens »³²⁸. Elias tente de comprendre comment se construit et se développe un talent aussi extraordinaire que celui de Mozart, compositeur qui touche tous les humains mais qui, cependant, ne parvient pas à maîtriser sa carrière et meurt dans l'anonymat.

L'auteur ne nous donne pas une véritable définition du terme *carrière* mais nous pensons néanmoins que le cas particulier de Mozart est partiellement transposable à la carrière migratoire car Elias retrace les tentatives d'un musicien talentueux pour obtenir un statut dans un nouvel ordre social dominant, ce qui est justement la problématique de tous les migrants au cours de leur processus d'installation. Le ressentiment, la révolte de Mozart soumis aux humiliations que lui infligeaient les nobles constituent aussi les vécus douloureux d'une bonne partie des migrants dans les pays hôtes. Son amertume et sa colère envers la société de cour proviennent de ce qu'elle le considère comme un amuseur public un peu plus doué que les autres, mais subalterne eu égard aux principes de l'ordre général. Le désir d'égalité et la

³²⁸ Norbert Elias, *Mozart, Sociologie d'un génie*, Seuil, 1991, p.13.

revendication d'être traité en fonction de ce que l'on est, c'est-à-dire pour Mozart d'être traité en tant que créateur d'une œuvre géniale, marquent aussi profondément le vécu de la majorité des migrants lorsqu'ils essayent de trouver une place dans le nouvel ordre social³²⁹.

L'analyse multi-niveau dans le champ migratoire

L'originalité de la carrière se situe dans la proposition d'un cadre analytique intéressant qui articule trois niveaux d'analyse séparés par la sociologie traditionnelle des migrations. En effet, depuis plus de cinquante ans, les travaux en sciences humaines se contentent d'étudier la question de la migration internationale selon trois niveaux d'analyse. D'un côté, le niveau individuel, dit « micro » relatif aux perspectives, motivations et désirs individuels. De l'autre, le niveau structurel, dit « macro » propre aux évolutions des structures sociales. A partir de 1995, l'introduction dans les champs migratoires d'un troisième niveau d'analyse, le niveau « méso », a permis de comprendre comment interagissaient l'individu et la structure. Par exemple, Giddens dans sa *théorie de la structuration*, pose la question des relations entre les compétences de l'acteur et le jeu des structures et montre comment ces derniers interagissent ensemble³³⁰. En mobilisant des ressources, le migrant peut espérer calculer ses propres stratégies à l'intérieur de la structure sociale des Etats.

La problématique et le débat méthodologique remontent aux années 1950 et on fait souvent référence à deux chercheurs, deux théoriciens des relations internationales, J. David Singer et Kenneth Waltz, qui ont initié cette question.

Les « trois images » ou les trois niveaux d'analyse.

Dans *Man, The State, and War* (1959), première grande contribution de Kenneth Waltz³³¹ en tant que politologue à la science politique, ce dernier propose une typologie des causes de conflits en distinguant trois niveaux d'analyse.

Le premier niveau est d'ordre anthropologique : la guerre s'explique par la « nature humaine » et le comportement individuel ; le second niveau s'intéresse à la structure interne

³²⁹ Les récits des migrants iraniens soulignent à de multiples reprises cette confrontation entre l'existence sociale et l'estime de soi au moment de la resocialisation dans le pays hôte ; cf. Nader Vahabi, *De la rupture biographique à la nouvelle identité*, Elzévir, 2009, p. 128-234.

³³⁰ Giddens A., *La Constitution de la société. Elément de la théorie de la structuration*, Paris, Quadrige/PUF, 2005.

³³¹ Son premier champ d'étude étant les théories politiques. L'idée d'écrire *The Man, The State and War* lui est venue alors que l'un de ses évaluateurs pour son comité doctoral est tombé malade. Il avait alors dû adapter son étude.

des Etats : leur politique étrangère et leur régime politique sont considérés comme les facteurs explicatifs prioritaires ; le troisième niveau est inspiré de la théorie systémique et d'un scepticisme profond à l'égard de la notion de « communauté internationale »³³². L'auteur, à titre d'exemple, distingue trois formes d'analyses concernant la guerre : le premier niveau, est celui de la nature humaine, laquelle serait intrinsèquement belliqueuse, ensuite celui de l'Etat, c'est lui qui prépare la guerre, qui la glorifie, qui la mène en fonction de son idéologie, de son régime, de ses intérêts enfin, celui du système international, dont la configuration est plus ou moins complice du conflit : les systèmes multipolaires et déséquilibrés seraient moins stables que le système bipolaire marqué par l'équilibre des puissants.

Dans son article « The Level-of-Analysis Problem in International Relations »³³³, le politologue J. David Singer compare les cadres analytiques fournis par l'étude du système international (échelle macro) et la politique étrangère comparée des Etats (échelle micro). Ces différentes orientations possibles à l'étude des relations internationales se retrouvent selon lui dans toutes les sciences physiques et sociales, où « l'observateur peut choisir de se concentrer sur les parties ou sur le tout, sur les composants ou sur le système ». ³³⁴

Dans la première partie de l'article, intitulée « les exigences du modèle analytique », J. David Singer souligne que ces deux approches, bien que différentes, remplissent en théorie les mêmes fonctions.

Premièrement, le modèle analytique, qu'il soit macro ou micro, propose une *description*. C'est-à-dire qu'il doit « présenter autant que faire se peut un portrait complet et fidèle de ce phénomène (ici les relations internationales, ndlr) ; il doit se rapporter à la réalité objective et coïncider au plus haut degré possible à nos référents empiriques ». Deuxièmement, un modèle analytique macro ou micro doit offrir une *explication*, ce qui constitue « la capacité d'*expliquer* les relations qu'implique le phénomène observé ». Le modèle doit en effet permettre de traiter les relations causales de manière valide et minutieuse, mais aussi avec parcimonie. A titre d'exemple, un modèle prenant en compte un nombre trop

³³² Kenneth Waltz, *Man, the State, and War : A Theoretical Analysis*, New-York, Columbia University Press, 1959, p. 159.

³³³ J. David Singer, « The Level-of-Analysis Problem in International Relations », *World Politics*, Vol 14., No. 1, The International System : Theoretical Essays. (Octobre 1961), pp. 77-92.

³³⁴ Il peut, par exemple, choisir entre les fleurs ou le jardin, les pierres ou la carrière, les arbres ou la forêt, les maisons ou le quartier, les voitures ou les embouteillages, les délinquants ou le gang, les législateurs ou le pouvoir législatif, et ainsi de suite.

important de variables deviendrait vite impossible à utiliser sur de nombreux terrains de recherche. Enfin, ce modèle analytique doit fournir un cadre propice à la *prévision*. Sur ce point l'auteur tient à souligner que contrairement aux idées reçues sur ce sujet, il est moins difficile pour un modèle de prévoir les évènements que de les décrire ou les expliquer. Le phénomène des marées nous en donne un exemple pertinent. Il n'est en effet pas difficile pour un individu lambda de prédire que la marée sera haute ou basse le lendemain matin. Décrire avec précision le phénomène et en expliquer l'ensemble des causalités n'est cependant pas à la portée du premier venu³³⁵.

Ainsi, depuis les travaux pionniers de ces deux chercheurs cités brièvement, la question du niveau d'analyse est toujours restée d'actualité et les réponses ne lui manquent pas, elle est devenue de plus en plus récurrente lorsqu'on l'a appliquée à la carrière migratoire en mettant en avant trois niveaux d'analyse.

Niveau Macro

Le niveau macro permet de comprendre l'impact des changements de structures sociales sur les processus sociaux, notamment dans notre cas, sur les carrières migratoires. Les travaux de type macro s'intéressent principalement aux rapports sociaux et économiques globaux. Economiste³³⁶, démographes et historiens, insistent respectivement sur les différentiels économiques³³⁷ et démographiques entre les pays d'émigration et les pays d'immigration. Dans son concept de l'économie monde, Wallerstein explique la façon dont le développement politique et économique d'une société dépend de son positionnement dans l'espace international³³⁸. Il analyse comment les Etats occidentaux ont progressivement pris l'ascendant sur les Etats « périphériques » avec une captation de leurs ressources économiques. Cette tentative relève de la théorie « du système-monde », fondée sur le travail de Wallerstein (1974) et confirmée par une variété de théoriciens sociologues : pour eux, les origines de la migration internationale se situent, non dans la bifurcation du marché du travail au sein des économies nationales mais dans la structure du marché mondial qui s'est développée et étendue depuis le XVI^e siècle. Selon cette théorie, « la migration est un

³³⁵ J. David Singer, « The Level-of-Analysis Problem in International Relations », *World Politics*, Vol 14., No. 1, The International System : Theoretical Essays. (Octobre 1961), pp. 77-92.

³³⁶ <http://www.jstor.org/stable/2546424?origin=JSTOR-pdf>, consulté le 15.12.2012 cf aussi, George Jesus Borjas, économiste, Economic Theory and International Migration, *International Migration Review*, Vol. 23, No. 3.

³³⁷ Oded Stark, *The migration of labor*, Oxford, Basil Blackwell, 1991. <http://ideas.repec.org/a/eee/regeco/v23y1993i3p453-457.html>, consulté 16.12.2012.

³³⁸ Wallerstein I., *The Modern World System : Capitalist Agriculture and the Emergence of the European World System in the Sixteenth Century*, New York, Academic Press, 1974.

prolongement naturel des disruptions et délocalisations qui arrivent inévitablement dans le processus du développement capitaliste. Tandis que le capitalisme s'est répandu en dehors de son berceau en Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Océanie et Japon, des parties du globe toujours plus grandes et des parts croissantes de population ont été incorporées dans l'économie du marché mondial »³³⁹.

La structure d'opportunité d'un migrant est ainsi influencée par les dynamiques des structures qui l'encadrent.

Niveau Micro

Le niveau micro intègre des études de facteurs sociopsychologiques, avec des théories concernant les motivations, le processus de décision, la satisfaction et l'identité. Ce niveau peut aussi inclure quelques aspects de l'adaptation de l'immigré, lorsque celle-ci est étudiée dans une perspective individuelle distincte des conséquences sociétales plus larges. En fait, les études au niveau micro renvoient aux motivations et à la satisfaction dans une perspective strictement individuelle³⁴⁰. Autrement dit, la migration s'explique ici par le désir personnel des migrants d'améliorer leurs conditions de vie³⁴¹. Impliquant sacrifices et coûts importants (financiers, affectifs, sanitaires et physiques), se déplacer est loin d'être un acte anodin et facile. Pourtant des millions de personnes prennent ces risques chaque année ; on est alors en droit de se demander : Pourquoi et dans quels buts ? La première réponse serait fréquemment : « pour mener une vie meilleure ». Ce sont donc les inégalités en matière d'opportunités (accès à un emploi stable et décent, accès à des systèmes de santé, sécurité et liberté dans la vie quotidienne) qui créent des incitations au départ. Celles-ci pourraient être objectivement résumées selon l'IDH (Indice du Développement Humain) de chaque personne que nous définissons en fonction des quatre critères ci-dessous³⁴² : santé et longévité, accès à l'éducation, niveau de vie décent et estime de soi³⁴³.

³³⁹ Wallerstein I., *The Modern World System*, op.cité, p. 30-60.

³⁴⁰ Anthony H. Richmond, « Sociological Theories of International Migration. The case of Refugees », *Current Sociology*, 36 (2), 1988, p. 7-25.

<http://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/bitstream/handle/10315/8016/Current%20Sociology-1988-Richmond-7-25.pdf?sequence=1>, consulté le 17.12. 2012

³⁴¹ Ferris E., « Overview : refugees and Worl Politics », in Ferris E. (ed.), *Refugees and World politics*, New York, Praeger, 1985, pp. 1-25.

³⁴² Cet indice est largement inspiré du PNUD, *Lever les barrières*, op. cit. p.9.

³⁴³ Nader VAHABI, *Atlas de la diaspora iranienne*, Karthala, Paris, 2012, p.21

Niveau Méso

Depuis, 1995 on parle aussi d'un troisième niveau : le méso. Il s'agit d'un niveau intermédiaire pour étudier les interactions entre les deux niveaux d'analyse précédents. On s'intéresse aux caractéristiques individuelles d'une personne en relation avec la structure des opportunités ou des contraintes. Dans son article, « Job Mobility and Career Processes », Rachel Rosenfeld pense cette interaction à travers la manière dont l'acteur utilise ses ressources pour agir socialement³⁴⁴. Selon elle, les individus agissent dans un système d'opportunité et leur stratégie de mobilisation des ressources a un impact sur leur trajectoire sociale. Les ressources « n'existent que rationnellement, dans un contexte concret d'interdépendance, (...) et sont un potentiel qu'il importe de mobiliser dans une visée d'action stratégique »³⁴⁵. Le niveau méso met ainsi l'accent sur les réseaux relationnels que l'acteur peut mobiliser afin d'optimiser les ressources qu'il a à sa disposition.

Portes, définit le réseau comme une forme de sociabilité qui se développe en marge ou au sein des institutions, activant des moyens humains, faisant circuler des ressources, exerçant des contraintes sur ses membres et possédant un degré variable d'ouverture et de rapport avec l'extérieur³⁴⁶. Selon Portes, le réseau est « une des formes prises par le capital social »³⁴⁷. Bourdieu définit d'ailleurs la notion de capital social comme « la somme totale des ressources actuelles ou potentielles qui sont reliées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance ou de reconnaissance mutuelle »³⁴⁸. Ainsi, durant le processus de construction de la carrière, le capital social permet à l'individu d'améliorer la mobilité sociale et d'acquérir de meilleurs statuts.

Notre recherche utilise la carrière en tant que concept transversal, en privilégiant les aspects mentaux liés au cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière, liés aussi aux modifications du système des représentations par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres. Ces modifications interviennent dans la carrière du migrant en fonction de cinq phases principales :

- ▲ La phase de pré-exil
- ▲ La phase de déplacement
- ▲ La phase de no-man's land

³⁴⁴ Rosenfeld Rachel Ann., « Job Mobility and Career Processes », *Annual Review of Sociology*, 18, p. 39-61.

³⁴⁵ Neveu E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte (4^{ème} ed.), 2005, p. 56.

³⁴⁶ Portes Alejandro, *Annual Review of Sociology*, 24, p. 1-24.

³⁴⁷ Portes Alejandro., « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, p. 1-24.

³⁴⁸ Bourdieu P., « Le Capital social, notes provisoires », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 31, 1980, p. 2-3.

- ▲ La phase de l'installation finale dans le pays d'accueil
- ▲ La phase du retour éventuel vers le pays d'origine.

Comment, sous l'influence de quels facteurs et à quel moment de ce processus le changement intervient-il ?

L'analyse de l'articulation de cette existence sociale et de ce changement, comme en témoignent plusieurs enquêtés sur le terrain-même, pourrait être étudiée à travers une lecture de la mobilité sociale d'un être humain dont dépendent deux facteurs importants : des *faits objectifs* relevant de la structure sociale et des faits subjectifs comme les changements dans l'aspiration, la motivation et les désirs individuels. En fait, « dans sa *dimension objective*, une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa *dimension subjective*, une carrière est faite de changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive »³⁴⁹.

En prenant en compte ces deux facteurs, la construction sociologique de la carrière migratoire est un processus de longue haleine qui chemin faisant, se construit par l'intermédiaire de cinq invariants principaux du processus constitutif identitaire : les trajectoires, le statut juridique, le travail, grand socialisateur, les ressources et la lutte de reconnaissance.

Par la trajectoire, nous entendons la structure des opportunités et des contraintes tant dans le pays d'origine que dans le pays hôte qui fournit un découpage utile à la maîtrise des contraintes agissant sur les migrants³⁵⁰. Le statut juridique renvoie à l'environnement politico-légal représenté par l'Etat en tant qu'acteur clé car il organise le contexte de réception des migrants en leur octroyant différentes formes de citoyenneté. Le troisième volet, le travail, fait appel à l'environnement économique-institutionnel qui concerne particulièrement le processus d'obtention d'un emploi par les migrants dans les marchés du travail. Le quatrième volet, la mobilisation des ressources, à travers les réseaux et le capital social, influence le processus de la carrière en tant que filtre entre les acteurs sociaux et les institutions étatiques.

Enfin le dernier volet, la lutte pour la reconnaissance sociale s'intéresse aux cycles conflictuels de la quatrième socialisation³⁵¹ (la compétition, le conflit, l'accommodation et l'assimilation) à travers lesquels le migrant va prendre progressivement conscience des

³⁴⁹ Everett Cherrington Hughes, Institutional office and the person, *American journal of sociology*, XI.III, p.409, 1937.

³⁵⁰ Pour une étude plus approfondie, cf. le troisième axe de recherche de ce mémoire.

³⁵¹ Cf. 4^{ème} axe de la recherche de ce mémoire.

décalages existant entre son capital culturel et social d'origine et celui qui est nécessaire pour s'adapter et développer ses relations sociales au sein de la société visée afin qu'il décroche un poste à son gré. Cette étape est plus importante que les précédentes car elle nécessite des mobilisations de toutes les ressources et de toutes les compétences professionnelles pour faire reconnaître le statut demandé, cela passe parfois par une « lutte sanglante » pour surmonter « le racisme structurel »³⁵².

Les cinq volets ont fait l'objet d'un article³⁵³ et feront aussi l'objet d'un livre auquel je travaille actuellement pour un avenir proche. Dans la suite du texte nous allons voir comment la carrière migratoire se construit dans les milieux ruraux.

La mobilité sociale dans les milieux ruraux

Le rural a souvent été abordé comme une antithèse de l'urbain ; en conséquence, son principal objet de recherche concernerait alors des sociétés réduites dans le langage académique au statut de « paysannes », sociétés en déphasage avec la société industrielle et en voie de disparition³⁵⁴. Des efforts importants ont été consacrés à des thèmes récurrents : délimiter les frontières entre l'urbain et le rural, définir la structure sociale de la paysannerie avec ses groupes basiques que sont le village et la famille et comprendre les politiques agraires de l'Etat moderne. Cependant, ces efforts ne sont pas en phase avec les grandes transformations des sociétés industrielles ayant des répercussions dans les milieux ruraux. Ainsi, les sociétés rurales sont en continuelle transformation, en bonne partie par la volonté d'Etats qui font disparaître la limite entre le rural et l'urbain en détruisant leurs traits caractéristiques. On fait souvent référence à une période charnière, à partir des années 1970, pendant laquelle la sociologie rurale (ou plus largement le champ des études rurales) a été décrite et analysée au moyen du retournement des flux migratoires. Au diagnostic d'une industrialisation des campagnes et de la fin du monde paysan, il faut ajouter un autre paradigme : celui d'un processus de « relocalisation » de la vie sociale, la mobilité inversant le sens des relations ville-campagne. Les analyses du mouvement « néo-rural » qui ont suivi la parution du livre « Le retour à la nature »³⁵⁵ font apparaître les premiers signes d'une

³⁵² Nader Vahabi, La quatrième socialisation de la diaspora iranienne, Les Iraniens en Belgique, Orizons, 2013, p. 41-42.

³⁵³ Pour une étude plus approfondie, cf. aussi, Nader Vahabi, La construction sociologique de la carrière migratoire, Le cas des migrants iraniens en Europe, *Migrations Sociétés*, Vol 25, N° 149, septembre-octobre 2013.

³⁵⁴ Placide Rambaud, *La sociologie rurale*, Paris, l'EHESS, imprimerie nationale, 1976, p.7-20.

³⁵⁵ Bertrand Hervieu et Danielle Hervieu-Leger, *Le retour à la nature : au fond de la forêt, l'État*, Paris, Seuil, 1979, p.13-16.

remise en question de l'ordre urbain tandis que le thème de la « relocalisation » ouvre la voie à la thèse d'une « renaissance rurale »³⁵⁶.

Sur fond de ces transformations, la résurgence du thème de la mobilité attire l'attention des chercheurs issus de disciplines hétérogènes ; cette mobilité, au-delà de ses formes professionnelles, géographiques, sociales ou culturelles se situe au cœur de l'existence des individus qui sont l'objet de notre enquête. Il s'agit de théoriser la liberté de circuler et la possibilité pour chacun de trouver une place dans un monde commun qui a été délimité avec des murs et les législations protectionnistes des États-nations³⁵⁷, chacun protégeant sa propre souveraineté. De plus en plus de personnes ne trouvent plus de lieu d'arrivée à leur voyage et n'ont pas d'autre ailleurs où aller pour se protéger, se reconstruire et revivre. Le XXI^e siècle est considéré comme une ère de fluidité et d'ouverture dans laquelle les changements qui se produisent dans le transport, la technologie et la culture justifient que les gens pensent au-delà des frontières et les franchissent pour de nombreuses raisons. Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2009, plus de cinq millions de personnes franchissent chaque année les frontières pour vivre là où elles le souhaitent³⁵⁸. En ce début du XXI^e siècle, tandis que les migrations se sont mondialisées, avec plus de 224 millions de migrants internationaux en 2011, soit 3,1% de la population mondiale, le droit de migrer et la revendication d'une démocratisation du droit à la mobilité est plus que jamais d'actualité³⁵⁹.

Dans cet exil intérieur, de nouveaux lieux, « hétérotopiques », apparaissent, se développent et se fixent ; avec eux, le sens du mot urbain et du mot rural font l'objet d'une métamorphose à travers le vécu des migrants iraniens supprimés du corps social dans leur pays d'origine et qui ont trouvé le salut en France. Cette enquête propose, d'une part, une analyse des flux de la diaspora iranienne allant des zones urbaines vers les zones rurales, sur la base d'un éclairage statistique donné par le recensement de la population de 2009, et d'autre part, une analyse sociologique des profils sociaux de cette diaspora et des effets de ségrégations spatiales susceptibles d'intervenir sur ces profils.

³⁵⁶ Bernard Kayser, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, A. Colin, p. 20-30.

³⁵⁷ L'entretien avec Michel Agier, anthropologue à l'EHESS, sur France culture le 7 avril 2013 suite à la sortie de son livre : *L'identité, le couloir des exilés, l'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, <http://www.franceculture.fr/emission-hors-champs-michel-agier-2013-04-08>, consulté le 10 05 13. Je remercie Benoît Petit qui m'a permis de découvrir cette émission.

³⁵⁸ PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.9.

³⁵⁹ Le rapport précise qu'en 2009 il y avait 214 millions de migrants dans le monde ; pour évaluer le chiffre de 2011, nous avons ajouté 10 millions, ce qui donne 224 millions. PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009, p.23.

Problématique et méthodologie

L'immigration iranienne en France est relativement faible comparée à celle d'autres communautés. Selon le recensement de 1999 de l'INSEE, on ne dénombre que 19 566 Iraniens alors qu'on compte 571 874 Portugais, 574 208 Algériens, 522 504 Marocains et 174 160 Turcs. En 1999, sur 4 306 094 immigrés en France, les Iraniens, avec 19 566 personnes, ne représentent qu'environ 0.005% du total ; cela explique le caractère d'invisibilité de cette population au premier abord³⁶⁰. Pour mieux cerner cette invisibilité, on va d'abord exposer l'évolution en France de la population iranienne depuis la Seconde Guerre mondiale, évolution qui a concerné essentiellement les milieux urbains et ensuite nous aborderons les déplacements vers les milieux ruraux.

Les données de l'INSEE sur les recensements de la population iranienne en France à partir de la Seconde Guerre mondiale fournissent des chiffres qui distinguent les Iraniens naturalisés et les étrangers. L'INSEE produit des recensements généraux de la population en France dont la périodicité et le contenu ont évolué dans le temps : avant 1948, les Iraniens étaient classés dans la catégorie « autres » et ils n'apparaissent donc clairement dans les recensements que pour la période de 1948 à 2009, avec une différence entre Iraniens étrangers et immigrés. D'après la définition de l'INSEE, un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité française ; l'attribut «étranger» relève du cadre législatif et peut donc se perdre par la naturalisation, l'étranger devient alors un Français «par acquisition», par distinction des Français «de naissance». L'immigré est un individu qui a migré de son pays de naissance duquel il avait la nationalité, vers un autre pays dont il n'a pas encore la nationalité. Le qualificatif d'immigré se réfère au flux migratoire, non au cadre législatif : même si un étranger devient français, il reste immigré. La population immigrée est donc composée des étrangers et des Français par acquisition comme nous pouvons le constater par le tableau ci-dessous et le graphique correspondant³⁶¹.

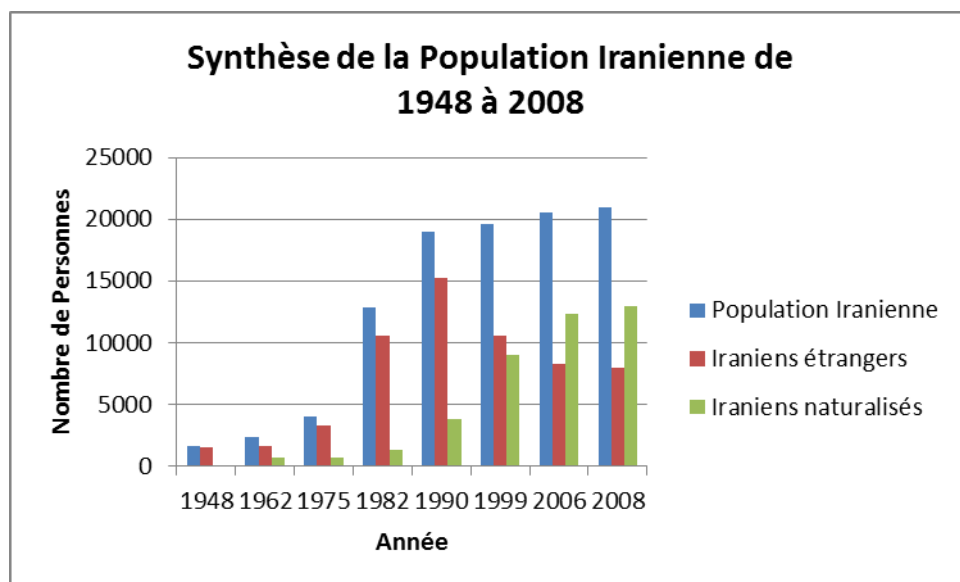
³⁶⁰. INSEE, *Recensement de la population, Mars 1999, France Métropolitaine*, Paris, édition INSEE, décembre 2001, p.43.

³⁶¹Définitions de l'INSEE, Tableaux thématiques, exploitation complémentaire, population immigrée, population étrangère, *Recensement de la population Mars 1999*, INSEE, Paris, 2001, p. 23.

Tableau 1 : Synthèse de la population iranienne immigrée de 1948 à 2008, selon les recensements de l'INSEE³⁶²

Année	Iraniens étrangers	Iraniens français	Iraniens immigrés	H	F	TA ³⁶³	TN ³⁶⁴
1948	1541	104	1645	934	711	-	-
1962	1640	700	2340	1340	1000	42 %	573 %
1975	3300	685	3985	2175	1810	70 %	-2 %
1982	10 520	1356	12876	6832	5044	323 %	98 %
1990	15 209	3769	18978	10313	8665	47 %	178 %
1999	10525	9041	19566	10529	9037	3 %	139 %
2006 ³⁶⁵	8244	12314	20558	11205	9353	5 %	36 %
2008	7980	12947	20927	11015	9912	1.71 %	5 %

Graphique 1 : Population iranienne immigrée



³⁶² Les chiffres ont été reçus de l'INSEE le 07 02 2012.

³⁶³ TA= Taux d'augmentation

³⁶⁴ TN= Taux de la naturalisation

³⁶⁵ Pour la répartition hommes/femmes donnée par le recensement de 2006, la clause de « secret » touche la classe d'âge entre 0 et 14 ans. L'INSEE indique 9748 hommes (actifs et non actifs) et 8353 femmes (actives et non actives) ce qui donne le chiffre de 18101. Compte tenu des 0-14 ans, les chiffres de 11 205 hommes et 9 353 femmes de notre estimation semblent donc fiables.

Le tableau 1 montre que l'émigration iranienne en France a ralenti son rythme d'augmentation à partir de 1990 ; ce qui signifie que la France n'est plus à cette époque une destination importante pour les Iraniens par rapport à sa voisine allemande et à l'Europe du nord³⁶⁶. De plus, une partie des nouveaux arrivants, après un séjour de deux à cinq ans, ré-émigre vers d'autres pays. Autrement dit, en se basant sur les statistiques de l'INSEE indiquant pour 2006, 20 556 Iraniens immigrés, nous constatons que, plus le temps passe et plus le nombre des Iraniens naturalisés augmente et, concomitamment, plus le nombre des Iraniens étrangers baisse. De plus, en ce qui concerne la répartition par âges, la population iranienne montre que celle-ci est devenue dans les 16 années allant de 1990 à 2006, de plus en plus « molle »³⁶⁷, selon l'expression des démographes, c'est-à-dire que le pourcentage de population du troisième âge augmente et que, par conséquent, la part des actifs diminue (5850 de plus de 55 ans, soit 28 % de la population iranienne en France), ce qui apparaît clairement dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : La population iranienne de plus de 55 ans³⁶⁸

Année	Population iranienne immigrée	Plus de 55 ans	Taux %
1990	18978	2560	13 %
1999 ³⁶⁹	19566	2773	14 %
2006	20558	5089	25 %
2008	20927	5850	28 %

³⁶⁶ En Europe, on compte 522 643 Iraniens, Nader Vahabi, *Atlas de la diaspora iranienne*, Paris, Karthala, 2012, p.192-195.

³⁶⁷ Elle correspond à des individus en retraite et à ceux qui ne travaillent pas.

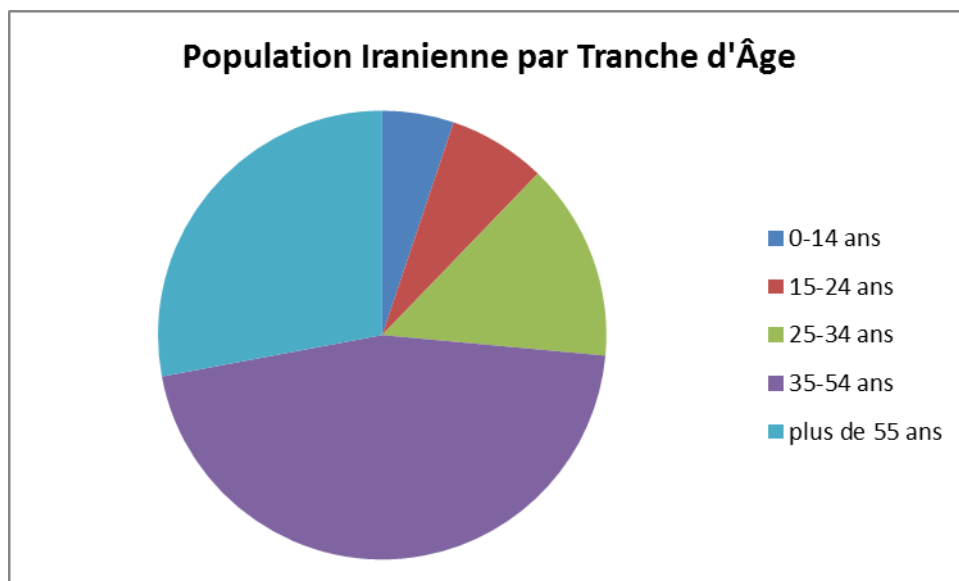
³⁶⁸ Source : INSEE 1990, 1999, et 2006. Document reçu par mail le 14 février 2010, transmis par une représentante de l'INSEE Mme Nathalie Frère. Il est intéressant de préciser que les critères de « classe d'âge » de l'INSEE peuvent évoluer, ce qui explique la présence de la classe d'âge de plus de 55 ans en 1990 et de plus de 60 ans en 1999. Pour la classe d'âge 0-14 ans, aucun renseignement n'était donné pour les recensements de 1990 et 1999 ; pour le recensement de 2006, la classe d'âge 0-14 ans apparaît dans la rubrique « secret », ce qui donne la nomenclature 0-14, 25-34, 35-54, plus de 55 ans.

³⁶⁹ En 1999 la classification de l'INSSE par tranche d'âge précise que le chiffre de 2773 correspond aux Iraniens de plus de 60 ans.

Tableau 3 : La population iranienne par tranche d'âge en 2008

Année	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35- 54 ans	Plus de 55 ans	Total
2008	1079	1478	2981	9540	5850	20927

Graphique 2 : Population iranienne par tranche d'âge



En résumé, les chiffres de l'INSEE, confirmés par notre enquête de terrain, montrent que l'année 1990 a constitué un véritable tournant pour la dynamique migratoire iranienne en France. À partir de cette date, le nombre des Iraniens « étrangers » stagne jusqu'en 2009 et il est plus ou moins équivalent au nombre des nouveaux arrivants. Désormais, nous n'avons plus d'arrivées massives d'Iraniens comme dans la période 1980 mais les deux-tiers de la population vont être naturalisés et cette tranche naturalisée fait l'objet d'une mobilité importante. Nous voulons cerner la diversité sociodémographique et la différenciation spatiale des comportements que recouvrent ces migrations afin de mettre en évidence, à partir d'une interprétation sociologique, l'articulation des logiques de ségrégation résidentielle et celles des recherches de cadre de vie selon les profils des Iraniens mis à jour. Cette enquête se concentre sur une certaine catégorie, celle des « néo-ruraux » dont la néo-relocalisation dans

une période particulière reflète la grande transformation spatiale de la société française. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui avec l'arrivée de population en milieu rural a peu à voir avec le « retour à la terre », souvent épisodique et alimenté par la classe moyenne. Il s'agit donc de déconstruire cette diaspora et de montrer qu'elle n'est que le reflet d'un phénomène beaucoup plus large et hétérogène : la diaspora allant de l'urbain vers le rural est soutenue à la fois par l'étalement urbain, la relégation des couches moyennes et l'attractivité de la vie rurale.

Ainsi en nous inspirant du concept de mobilité de Kaufmann pour rendre compte de « la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets », nous pouvons intégrer à la fois les dimensions de différenciation (aspiration à la sédentarité ou à la mobilité qui relève des choix individuels de mobilité) mais aussi certains facteurs plus structurels laissant entrevoir les formes de hiérarchie et de ségrégation qui peuvent découler des potentiels de mobilité différente selon les individus (facteurs relatifs aux accessibilités et aux compétences)³⁷⁰.

La diversité sociodémographique d'Iraniens en France

Comment les Iraniens « choisissent-ils » leur ville de résidence en France ? Le choix de telle localité leur a-t-il été imposé ou résulte-t-il d'un choix personnel ? Le paramètre « statut social des individus » peut-il être pris en compte dans l'étude de la répartition ? Les tableaux suivants fournissent des éléments de réponse à ces questions.

Selon l'INSEE, en 1999, les 19 566 immigrants iraniens étaient répartis sur 97 départements, dans 1795 villes de plus de 5000 habitants et 1214 d'entre eux vivaient dans des communes de moins de 5000 habitants. D'après les données du tableau n°4, la majorité (12181, soit 62%) était installée en Île-de-France et 35 % des 12181 étaient à Paris (4269).

³⁷⁰ Vincent Kaufmann et Christophe Jemelin, La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiale, <http://eso.univ-lemans.fr/IMG/pdf/kv.pdf>, consulté le 01 05 13.

Tableau 4 : répartition des Iraniens en Ile de France

N° de département	Nom de département	Français par acquisition	Etranger	Population immigrée
75	Paris	1811	2458	4269
77	Seine- et-Marne	149	100	249
78	Yvelines	282	368	650
91	Essonne	288	292	580
92	Haut –de -Seine	1272	1652	2924
93	Seine- Saint- Denis	416	485	901
94	Val –de-Marne	873	1055	1928
95	Val-D’oise	266	414	680
Total	Total 8 départements	5357	6824	12181

Tableau 5 : Population iranienne pour 21 communes urbaines en 1999³⁷¹

Code postal	Commune	Iraniens étrangers	Naturalisés	Total
06088	Nice	157	363	520
13055	Marseille	109	47	156
31555	Toulouse	123	177	300
34172	Montpellier	98	155	253
35238	Rennes	42	102	144
38185	Grenoble	51	89	140
44109	Nantes	51	94	145
67482	Strasbourg	217	288	505
69123	Lyon	113	90	203
75056	Paris	1811	2458	4269
91286	Grigny	45	66	111
92002	Antony	46	66	112
92004	Asnières-sur- Seine	51	53	104
92012	Boulogne- Billancourt	137	219	356
92026	Courbevoie	205	284	489
92050	Nanterre	53	70	123
92051	Neuilly-sur- Seine	79	58	137
92062	Puteaux	104	317	421
93006	Bagnolet	38	68	106
93051	Noisy-le-Grand	42	64	106
94002	Alfortville	45	68	113
94028	Créteil	307	399	706
Total	21 villes			

³⁷¹Source : INSEE 1999. Document reçu par mail le 14 février 2010, transmis par une représentante de l'INSEE : Mme Nathalie Frère.

Pour comprendre la logique de la répartition géographique, le tableau 5 souligne le regroupement d'une partie des immigrés dans les grands centres urbains comprenant plus de 100 Iraniens.

Les milieux ruraux

La répartition iranienne dans les milieux ruraux est *a priori* plus compliquée dans la mesure où nous avons été confrontés au problème du secret des chiffres. D'après l'INSEE de 2009, il y avait 20 855 Iraniens en France métropolitaine dont 515 vivaient dans les milieux ruraux, à savoir 02 % de la population iranienne³⁷². L'INSEE indique 11 départements dans lesquels les Iraniens vivent dans les milieux ruraux : le minimum se situe à 15 individus, le maximum à 32 et le total est de 259 personnes. Les autres Iraniens 515-259 = 256 sont dispersés dans 43 départements sous la rubrique de S (secret) selon le jargon de l'INSEE.

Tableau6 : La dispersion géographique des Iraniens dans les milieux ruraux (11 départements)³⁷³

Département	Numéro	Chef lieu	Nombre d'Iraniens
Ain	01 Est	Bourg-en-Bresse	15
Aisne	02 Nord	Laon	20
Calvados	14 Ouest	Caen, (grands propriétaires terriens)	28
Doubs	25 Est	Besançon	20
Eure	27 Nord ouest	Evreux	28
Hérault	34 Sud est	Montpellier	28
Moselle	57 Nord est	Metz	32

³⁷² Cette faible diaspora des milieux ruraux n'est pas une particularité iranienne et cela reflète la situation générale en France. Entre 1990 et 1999, plus de dix-huit millions de personnes ont changé de commune de résidence. Sur le plan spatial, les migrations résidentielles sont avant tout un phénomène intra ou interurbain, plus de huit millions des migrations se font à l'intérieur des villes. Au second rang des effectifs, viennent les migrations entre les pôles urbains et les zones périurbaines, qui totalisent 4,2 millions de personnes en flux croisés, mais dont le solde est largement en faveur des communes périurbaines. Les migrations des zones urbaines vers les zones rurales arrivent au troisième rang, avec 3,3 millions d'individus et un solde positif pour les communes de l'espace rural. <http://test.espacetemps.net/articles/migrations-residentielles-de-lrsquourbain-vers-le-rural-en-france-differenciation-sociale-des-profil-et-segregation-spatiale/>, 01. 05 13

³⁷³ Les chiffres ont été communiqués par l'INSEE le 22 avril 2013.

Oise	60 Nord	Beauvais	16
Seine-et-Marne	77 Région parisienne	Melun	24
Yvelines	78 Région parisienne	Versailles	32
Vienne	86 Ouest	Poitiers	16
Total	11 départements		259

Tableau 7 : Dispersion géographique des Iraniens dans les milieux ruraux (43 DPS)³⁷⁴

Département	Numéro	Le chef lieu	Nombre d'Iraniens
Alpes-de H.P	04	Digne	S Sud
Ariège	09	Foix	S Sud Pyrénées
Aube	10	Troyes	S Centre nord
Charentes	16	Angoulême	S Ouest
Charente maritime	17	La Rochelle	S Ouest
Cher	18	Bourges	S Centre
Corse du Sud	2A	Ajaccio	S Corse du Sud
Côte d'Or	21	Dijon	S Est
Côte d'Armor	22	Saint-Brieuc	S Ouest Bretagne
Dordogne	24	Périgueux	S Sud Ouest
Eure-et-Loire	28	Chartres	S Ouest d' ile de France
Finistère	29	Quimper	S Bretagne Ouest
Haute Garonne	31	Toulouse	S Sud
Gers	32	Auch	S Sud Ouest
Gironde	33	Bordeaux	S Sud Ouest
Ile-et-Vilaine	35	Rennes	S Bretagne
Indre-et-Loire	37	Tours	S Centre Ouest
Isère	38	Grenoble	S Est-sud
Landes	40	Mont-de-Marsan	S Sud-ouest

³⁷⁴ Les chiffres ont été communiqués par l'INSEE le 26 avril 2013.

Loir-et-Cher	41	Blois	S Centre
Loire	42	St-Étienne	S Centre est
Haute-Loire	43	Le Puy	S Centre est
Loire Atlantique	44	Nantes	S Ouest
Lot	46	Cahors	S Centre ouest
Maine-et-Loire	49	Angers	S Ouest
Manche	50	Saint-Lô	S Ouest
Haute-Marne	52	Chaumont	S Est
Morbihan	56	Vannes	S Bretagne
Nord	59	Lille	S Nord
Orne	61	Alençon	S Ouest
Puy-de-Dôme	63	Clermont-Ferrand	S Centre
Hautes Pyrénées	65	Tarbes	S Sud Pyrénées
Bas Rhin	67	Strasbourg	S Est
Saône-et-Loire	71	Macon	S Est
Sarthe	72	Angers	S Ouest
Haute-Savoie	74	Annecy	S Est
Seine-Maritime	76	Rouen	S Ouest Normandie
Deux-Sèvres	79	Niort	S Ouest
Tarn	81	Albi	S Sud
Tarn-et-Garonne	82	Montauban	S Sud ouest
Vaucluse	84	Avignon	S Sud est
Vendée	85	La Roche sur Yon	S Ouest
Val-d'Oise	95	Pontoise	S Nord de Paris
43 départements	-		256

On peut considérer qu'il y a 256 individus (515-259) répartis sur les 43 départements au secret, ce qui fait une moyenne de $256/43= 5.95$ soit 6 individus par département au secret. Les départements mis au secret correspondent à un total d'individus inférieur à 10 ou 16, selon le taux de sondage, on peut donc considérer que cela fait une moyenne de 13 individus. Le *s* est donc un chiffre compris entre 1 et 13. Nous pouvons alors "remplacer" *s* par la moyenne de ces deux valeurs, soit 7. Nous signalons toutefois qu'il ne s'agit ici que de simplifications qui ne reflètent pas forcément la réalité : en effet, certaines cases au secret peuvent ne correspondre qu'à un seul individu tandis que d'autres peuvent être égales à 10.

Par ailleurs la définition du milieu rural nous donne d'autres indices pour définir le profil socio-économique des Iraniens dans les milieux ruraux

En 1998, l'INRA proposait une typologie de l'espace rural qui distinguait quatre sous-espaces³⁷⁵ :

- « • Les pôles ruraux, sont des unités urbaines ou des communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant de 2000 à moins de 5000 emplois et dont le nombre d'emplois offerts est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.
- Le rural sous faible influence urbaine, est l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, qui ne sont pas pôle rural et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans des aires urbaines.
- La périphérie des pôles ruraux est constituée par l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale, n'étant ni pôle rural ni sous faible influence urbaine, et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux.
- Le rural isolé est formé de l'ensemble des communes rurales et unités urbaines de l'espace à dominante rurale et n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, ni périphérie des pôles ruraux »³⁷⁶.

Les analyses statistiques et la cartographie mettent en évidence un fort clivage Ile de France/ province : la grande majorité des Iraniens, 70%, vit en Ile de France ; cela s'explique en partie par la forte politisation de cette diaspora qui trouve plus facilement dans la région parisienne qu'en province des structures organisées permettant de suivre la politique iranienne.

Outre les facteurs historiques, les affinités culturelles et l'asile politique, il faut préciser que le choix de la France s'explique encore par « la théorie des réseaux »³⁷⁷ : dans les zones d'origine et de destination, les réseaux de migrants sont composés d'attaches interpersonnelles qui lient migrants, anciens migrants et non-migrants sous forme d'affinités, d'amitiés, de couleur politique et de liens tissés entre les membres originaires d'une même communauté religieuse et ethnique. Ces réseaux augmentent la probabilité du mouvement

³⁷⁵ INRA-INSEE, « Les campagnes et leurs villes. Portrait social », Contours et caractères, Paris, INSEE, 1998, 208 p. ISSN 0999-131X. Ouvrage collectif, coordonné à Dijon par les chercheurs de laboratoires d'économie et sociologie rurales de l'INRA et édité par l'INSEE dans la collection Contours et caractères. (source : <http://www.inra.fr/Internet/Directions/DIC/PRESSE/AVR98/c1.htm>), consulté le 30 04 2013.

³⁷⁶ Sur les 13 millions de personnes qui résident en 1990 dans l'espace à dominante rurale, 5 millions vivent dans une commune rurale ou une unité urbaine sous faible influence urbaine, 3 millions dans les pôles ruraux et leur périphérie, et 5 millions dans le rural isolé. Ces trois ensembles couvrent respectivement 24 %, 10 % et 37 % de la superficie du territoire.

³⁷⁷ MASSEY and al, Theories of International Migration: A Review and Appraisal, *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3. (Sep., 1993), p. 431-466.

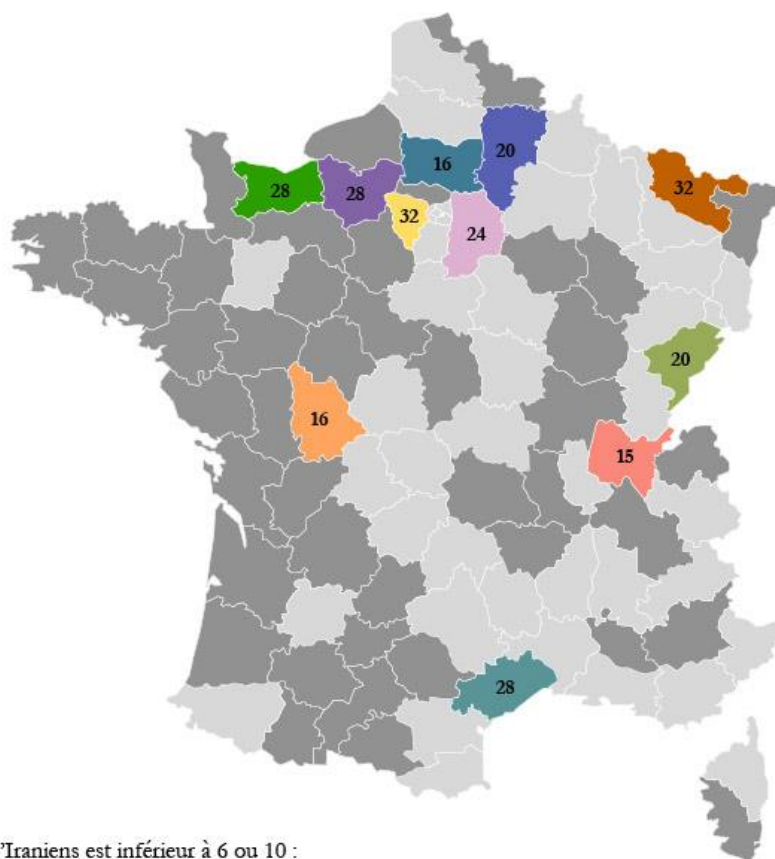
migratoire parce qu'ils diminuent les frais et les risques du déplacement et rassurent sur la faisabilité du projet migratoire pour un Iranien sur le point de prendre sa décision. Les liens entre les réseaux constituent une forme de capital social où les nouveaux arrivants peuvent puiser pour choisir le lieu de leur première installation, déclencher leur première demande de séjour, demander leur premier logement, chercher un toit pour se réfugier ou pour avoir accès à un petit boulot en France. Notre enquête montre que la plupart du temps, ces réseaux de connaissances rebondiraient vers une stabilisation du travail dans les milieux urbains.

La dispersion géographique des Iraniens dans les milieux ruraux

Nombre d'Iraniens dans chaque département :

Départements de France :

- 01 - Ain
- 02 - Aisne
- 14 - Calvados
- 25 - Doubs
- 27 - Eure
- 34 - Hérault
- 57 - Moselle
- 60 - Oise
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 86 - Vienne



Départements dont le nombre d'Iraniens est inférieur à 6 ou 10 :

- | | | |
|--|---|--|
| ■ 04 - Alpes-de Haute Provence | ■ 35 - Ile-et-Vilaine | ■ 61 - Orne |
| ■ 09 - Ariège | ■ 37 - Indre-et-Loire | ■ 63 - Puy-de-Dôme |
| ■ 10 - Aube | ■ 38 - Isère | ■ 65 - Hautes Pyrénées |
| ■ 16 - Charentes | ■ 40 - Landes | ■ 67 - Bas Rhin |
| ■ 17 - Charentes Maritimes | ■ 41 - Loir-et-Cher | ■ 71 - Saône-et-Loire |
| ■ 18 - Cher | ■ 42 - Loire | ■ 72 - Sarthe |
| ■ 2A - Corse du Sud | ■ 43 - Haute-Loire | ■ 74 - Haute-Savoie |
| ■ 21 - Côte d'Or | ■ 44 - Loire Atlantique | ■ 76 - Seine-Maritime |
| ■ 22 - Côte d'Armor | ■ 46 - Lot | ■ 79 - Deux-Sèvres |
| ■ 24 - Dordogne | ■ 49 - Maine-et-Loire | ■ 81 - Tarn |
| ■ 28 - Eure-et-Loire | ■ 50 - Manche | ■ 82 - Tarn-et-Garonne |
| ■ 29 - Finistère | ■ 52 - Haute-Marne | ■ 84 - Vaucluse |
| ■ 31 - Haute Garonne | ■ 56 - Morbillan | ■ 85 - Vendée |
| ■ 32 - Gers | ■ 59 - Nord | ■ 95 - Val-d'Oise |
| ■ 33 - Gironde | | |

Carrière migratoire dans les milieux ruraux

Que se passe-t-il dans les milieux ruraux ? Quelle est la logique de la dispersion des Iraniens dans ces milieux, sachant que les résidents représentent seulement un taux de 2 % ? Il est trop tôt pour avancer une hypothèse étant donné que notre enquête de terrain à Toulouse et dans les milieux ruraux vient de démarrer. Suite à une dizaine d'entretiens exploratoires que nous avons eus, l'esquisse d'une première hypothèse nous amène vers le concept de l'auto-atomisation de la diaspora iranienne dans ces milieux : il y a une diversification, une complexification des flux et une mobilité croissante de cette diaspora très atomisée, mais n'aboutissant pas pour autant à créer une anomie généralisée ou à bouleverser notre grille d'analyse des flux migratoires généraux des Iraniens. Il s'agit d'individus qui ne pensaient pas du tout aller vivre dans les milieux ruraux mais qui, chemin faisant, sont arrivés à ce choix.

Examinons la trajectoire d'un vigneron de Toulouse, âgé de 60 ans, arrivé en 1968 pour reprendre ses études à l'Université Paul Sabatier en physique atomique. Après ses études il a pris un travail à Paris pendant quatre ans dans sa spécialité, puis il change d'orientation après son mariage avec sa camarade d'université qui était la fille d'un vigneron. Son beau-père l'a embauché en tant qu'actionnaire d'une partie de son entreprise. Après 15 ans de travail, il constate que son beau-père était en train de l'exploiter. Du coup, il le quitte et en 1991, il achète son terrain de 27 hectares et crée son entreprise avec deux salariés³⁷⁸. Il est intéressant de signaler que le choix de Toulouse a d'abord été guidé par son climat proche de celui de Téhéran.

Si ce vigneron a fait ce choix pour des raisons familiales et de travail, nous avons rencontré un libraire, âgé de 53 ans, exilé depuis 1982 à Toulouse où il travaille mais qui habite à la campagne pour la qualité de vie, ce qui est plutôt le choix de sa femme³⁷⁹.

Autre exemple de trajectoire atypique : il s'agit d'un exilé de 65 ans arrivé à Paris en 1981. En Iran, il était professeur de littérature mais, n'ayant pas pu décrocher un poste identique en France, il devient chauffeur de taxi. Depuis dix années, il habite dans la campagne à 40 kilomètres de Paris car il en avait assez de la circulation des voitures dans l'agglomération parisienne. Un jour en accompagnant un de ses clients, il a fait connaissance avec un joli village ; il s'y installe et, actuellement en retraite, il est en train de rédiger ses mémoires. Il est intéressant de signaler que l'installation de cet exilé dans ce village a été imitée par un autre exilé iranien qui est lui aussi chauffeur de taxi³⁸⁰.

³⁷⁸ Entretien avec Ali Mahmoudi, vigneron, enseignant en œnologie à l'université de Toulouse, 24 02 2013.

³⁷⁹ Entretien avec M. K à Toulouse, le 24 avril 2013.

³⁸⁰ Entretien à Paris le 4 avril 2013.

Ces quatre trajectoires nous orientent vers la notion de « microdécisions individuelles » qui sont rarement aléatoires, et de filières migratoires qui canalisent les individus³⁸¹. Cette organisation en filières s'observe dans des contextes sociaux et économiques variés mais la motivation pour les milieux ruraux est a priori humaine et non économique, quelles que soient les perceptions individuelles du caractère irréversible ou transitoire du processus nous orientant vers la notion de filière. Une filière, chaîne de solidarités sociales inscrite dans une structure spatiale en réseau, puisant sa construction dans une intrigue, s'ouvre, se dessine et s'installe autour de trajectoires, de relais et de points d'ancrages de pionniers, qu'ils soient spontanés ou appelés. Derrière ces têtes de pont, les filières s'activent, se confortent, s'entretiennent et se stabilisent par toutes sortes de parentés et de solidarités, héritées ou reconstruite puis s'élargissent et se renforcent par les relations familiales, bref par des choix individuels et non collectifs, contrairement à ce qui se passerait en milieu urbain. D'où trois facteurs pouvant rendre compte des profils et des comportements migratoires des Iraniens allant des zones urbaines vers les zones rurales :

1) Un effet de « cycle de vie », expliquant la migration résidentielle vers le périurbain de ménages d'actifs avec enfants recherchant l'accès à la propriété en maison individuelle. On peut donc penser que la partie des Iraniens s'oriente vers le rural peut s'expliquer par la position dans un cycle de vie particulier ;

2) Un effet de « génération » concernant les migrations vers l'espace à dominante rurale des retraités du *baby-boom*. Il s'agit d'effet de resocialisation d'Iraniens qui ne peuvent pas aller en Iran et qui préfèrent passer leur retraite à la campagne en France ;

3) Un effet de « néo-ruralité » correspondant aux Iraniens en rural isolé. Elles peuvent concerner des profils de type « entrepreneurs ruraux » recherchant un cadre de vie rural et dont l'activité est peu contrainte par la localisation et des profils plus précarisés ou marginalisés, voyant le rural comme une forme de refuge.

³⁸¹ Cette notion a été inspirée de Marie-Françoise Durand, dans son article, Entre territoires et réseaux, Badie Bertrand et Withol de Wenden Catherine, *Questions de relations internationales*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques Paris, 1994, p. 150.

Conclusion

A la fin de ce 6^{ème} axe de recherche abordant la question de la carrière migratoire, il faut préciser que celle-ci, comme nous l'avons montré, dépend de l'obtention d'un travail stable par le migrant. En effet, à l'exception d'une minorité d'individus qui ne cherchent pas une insertion professionnelle dans les pays hôtes, pour la plupart, les migrants cherchent un travail stable pour le reste de leur vie. Cela se fait à partir des trois mécanismes spécifiques de la socialisation professionnelle³⁸² décrits par E.C.Hughes dans son ouvrage *Men and their work* dans lequel la recherche d'un emploi constitue un élément central de leur carrière migratoire³⁸³.

Le premier mécanisme intitulé, « le passage à travers le miroir », consiste à regarder la nouvelle société comme si elle n'était qu'un reflet face au migrant, si bien qu'il « voit les choses à l'envers comme écrites dans un miroir »³⁸⁴. L'immersion dans la culture professionnelle se manifeste soudainement comme l'inverse de la culture du pays d'origine, familière pour le migrant, elle souligne la manière dont « les deux cultures interagissent à l'intérieur de l'individu ». La conséquence soulevée par ce processus d'inversion de l'identification professionnelle organise progressivement de nouveaux rôles pour construire une carrière à l'image de soi, ce qui constitue la tâche la plus importante de cette phase. La découverte de la « réalité désenchantée » du nouveau monde pourrait dans le meilleur des cas décourager le nouvel arrivant et, dans les plus mauvaises conditions, lui faire abandonner son projet pour s'orienter soit vers une autre profession soit vers un autre pays.

Le second mécanisme pourrait s'intituler le vécu dans une dualité. Il s'agit d'une contradiction entre un « modèle idéal » qui caractérise la « dignité de la profession »,³⁸⁵ l'estime de soi, la valorisation symbolique de l'ancienne société et le « modèle pratique » qui concerne les us et coutumes du nouveau métier parfois sans rapport avec l'ancien. Le dualisme de cette confrontation hante l'individu au quotidien tant qu'il n'a pas définitivement et de manière stable trouvé sa profession.

Enfin le troisième mécanisme porte sur le glissement du migrant vers un « groupe de référence ». L'attirance vers ce groupe s'initie chemin faisant depuis le choix de l'exil dans le pays d'origine et se concrétise dès que le pied du migrant touche le pays hôte. Alors le migrant prend de la distance par rapport à son « groupe d'appartenance » et cela illustre partiellement la théorie

³⁸² Je dois cette démarche à Claude Dubar, *La socialisation*, op.cit, p. 126-138.

³⁸³ Everett Cherrington Hughes, *Men and their work*, Glencoe, The free presse, 1967, p.116-131.

Everett Cherrington Hughes, Institutional office and the person, *American journal of sociology*, XI.III, p.404-413, 1937.

³⁸⁴ Everett Cherrington Hughes, *Men and their work*, op.cit, p. 116-131.

³⁸⁵ Everett Cherrington Hughes, *Men and their work*, op.cit, p.116-131.

mertonienne de la « socialisation anticipatrice »³⁸⁶. Le catalyseur de cette projection dans l'avenir obéit à une logique de *frustration relative* du migrant.

Notre enquête de terrains, au sein de la diaspora iraniennne³⁸⁷ dans quatre pays d'Europe, valide l'hypothèse d'un double vecteur constitué par le statut juridique et l'emploi stable, qui conditionnerait une *socialisation anticipatrice*³⁸⁸ selon les variables humaines de chaque migrant, ses trajectoires et ses capitaux. Il s'agit du processus par lequel un individu apprend et intériorise les valeurs des groupes de référence (*out-group*) du pays hôte qu'il estime être les plus proches des siennes et qu'il désire s'approprier, tout en prenant de la distance par rapport à son groupe d'appartenance (*in-group*)³⁸⁹. Pour interpréter ces relations, nous faisons appel à la notion de *frustration relative* qui incite l'individu à juger sa situation en se comparant à une catégorie ou à un groupe autre que le sien. Cette socialisation l'aide à « se percher » dans le nouveau groupe, elle devrait faciliter la construction sociale de sa nouvelle identité et le commencement de son ascension³⁹⁰.

Cette socialisation n'est plus définie comme le « développement de l'enfant »³⁹¹ analysé chez Jean Piaget, ni comme l'« apprentissage de la culture » étudié chez les anthropologues ni encore comme l'« incorporation d'un habitus » chez Pierre Bourdieu mais comme la « construction d'un monde vécu », en phase avec des réalités sociétales en perpétuelle évolution. Alors ce monde vécu d'un migrant peut aussi être déconstruit et reconstruit tout au long de l'édification de sa carrière et l'établissement de son existence.

Cette définition de la carrière migratoire est mieux cernée lorsqu'on analyse la carrière diasporique dans les milieux ruraux. En effet, plus qu'un trajet allant du départ au pays de destination en un seul voyage, les itinéraires sont riches de multiples rebondissements, les trajectoires ne sont pas linéaires, elles comportent des séjours transitoires, clandestins, parfois très longs dans plusieurs pays.

Loin de corroborer l'idée d'un retour en masse des Iraniens vers la campagne, sous l'effet d'une attractivité renouvelée de celle-ci, l'enquête tend à montrer que les diasporas iraniennes se déplacent de « l'urbain vers le rural ». Cela recouvre des logiques migratoires hétérogènes tenant à plusieurs causes. Dans ce mouvement, l'attraction pour le « rural »

³⁸⁶ Robert King Merton, *Contribution to the Theory of Reference Group Behavior*, trad. par H. Mendras, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, p. 202-236.

³⁸⁷ Nader Vahabi, *La quatrième socialisation de la diaspora iraniennne, Les Iraniens en Belgique*, Ed, Orizons, p.16-68.

³⁸⁸ Robert King Merton, *Contribution to the Theory of Reference Group Behavior*, op.cit, p. 202-236.

³⁸⁹ Robert King Merton, *Contribution to the Theory of Reference Group Behavior*, op.cit.p.10.

³⁹⁰ Claude Dubar, *La socialisation*, op.cit, p. 118.

³⁹¹ Nader Vahabi, *La quatrième socialisation de la diaspora iraniennne*, op.cit. p.27.

devrait être fortement relativisée au regard du contexte de l'étalement urbain et des trajectoires individuelles de chaque migrant.

En fait, ce modèle de néo-relocalisation de la diaspora proche-orientale dans les milieux ruraux, bien qu'il atomise davantage celle-ci, nous oriente vers la question du « Vivre ensemble », très problématique des représentations françaises majoritaires vis-à-vis des migrants venant du Proche-Orient. Une population étrangère s'intègre mieux dans le pays hôte si elle se place dans une répartition géographique raisonnable, sans concentration excessive ; cela est alors favorable à l'acculturation des minorités ethniques dans le nouveau territoire.

Conclusion générale

Que peut-on faire, sous la pression, lorsque l'on ne peut plus continuer à mener des recherches libres chez soi et qu'on prend le chemin de l'exil ? Cette question m'a hanté au tout début du processus de mon installation en France en 1995 et rétrospectivement je réponds tout simplement : « construire, déconstruire et reconstruire », ce qui est devenu ma devise la plus chère. D'une manière étrange, je l'ai vécue à la fois dans mon processus de resocialisation dans la société française et dans mon parcours universitaire. L'un ne peut avancer sans l'autre, les deux vécus sont extrêmement liés.

Dans la conclusion de cette HDR, il est plutôt question d'aborder un thème de mes recherches académiques que mon processus de resocialisation. La problématique de mon HDR, *Esquisse d'une carrière migratoire*, fruit d'une dizaine d'années de recherches dans le champ migratoire, reflète en quelque sorte mon expérience personnelle nourrie également d'enquêtes sociologiques au sein de la diaspora iranienne dont une liste détaillée se trouve dans l'annexe de ce mémoire.

La carrière migratoire se construit au fur et à mesure selon la grande courbe de l'existence sociale d'un migrant comprenant cinq phases : la phase de pré-exil pendant laquelle la logique de la situation pousse les individus vers un choix extrême, la phase de déplacement des individus, celle de *no man's land*, celle de l'installation finale dans un pays d'accueil et parfois, la phase du retour vers le pays d'origine. Le terme de carrière a été employé au-delà de son utilisation habituelle de profession en sociologie, à savoir dans une acception plus large que les définitions emblématiques de la carrière chez les trois sociologues Goffman, Becker et Elias. Il représente pour moi le contexte social dans lequel se déroule la vie de tout individu pour articuler la vie privée et la structure dans laquelle il se trouve.

Les problématiques de ces trois auteurs se réfèrent à des individus qui ne changent pas de territoire et dont l'espace social n'est pas multi-trajectoire ni multi-pays. De plus, me semble-t-il, on ne clarifie pas suffisamment le rôle de l'individu dans le processus de la construction de sa carrière parce qu'il faut que le migrant puisse acquérir certaines « caractéristiques/compétences » pour cette aventure humaine.

En s'appuyant sur ce capital humain, cette HDR propose une définition de la carrière migratoire qui est le fruit de plusieurs enquêtes. La carrière migratoire est un processus social, politique et culturel de longue haleine, couvrant une période qui pourrait aller de cinq à quinze années ; elle est une scansion du temps, un mouvement de va-et-vient entre public et privé : insérée, d'une part, dans les structures sociales et, d'autre part, rythmée par l'évolution

des désirs, des motivations, des projets et des subjectivités. Elle caractérise un migrant ayant eu au départ un « charisme occasionnel » lié à ses ressources et échafaudant différentes trajectoires souvent conflictuelles, à la recherche d'un statut juridique dans sa resocialisation et dont la réussite aboutit à un changement radical de l'identité et de l'estime de soi.

Cette définition met en avant les caractéristiques individuelles d'un migrant. Il s'agit d'une dimension individuelle qui renvoie à l'âge, à l'éducation, au genre, au statut juridique et à la durée du séjour, permettant de s'opposer à une vision homogénéisante, stéréotypée, de ce que l'on appelle artificiellement « les migrants », en voulant agglomérer un ensemble d'éléments.

Cette socialisation comme « construction d'un monde vécu », serait en phase avec les réalités sociétales en perpétuelle évolution. Alors ce monde vécu d'un migrant pourrait être aussi être déconstruit et reconstruit tout au long de la construction de sa carrière et de son existence sociale. La carrière migratoire se définirait ainsi comme un processus long de « construction, déconstruction et reconstruction » d'identités liées aux cinq facteurs que nous avons développés dans le 6^{ème} axe : les trajectoires, le statut juridique, le travail, les ressources et la lutte pour la reconnaissance. Parmi ces facteurs, le travail est le plus grand socialisateur. C'est au bout de ce processus difficile qu'un migrant apprendra à devenir acteur et parfois citoyen.

Les implications dans le champ migratoire actuel de cette théorie sociologique, devenir un acteur, nécessitent des explications plus détaillées que celles qui sont fournies ici. La relation entre les contraintes structurelles et le choix individuel est la problématique centrale de la théorie sociologique. Cela implique des questions fondamentales concernant la libre volonté de l'agent, remise en question par les théories soulignant le déterminisme du comportement par des forces sur lesquelles nous n'avons que peu de contrôle. La nature du problème a été exprimée dans une forme très simplifiée par Marx quand il a écrit que « les hommes font l'histoire, mais pas dans les circonstances choisies par eux ». Presque tous les théoriciens ont reconnu le paradoxe reflété par cette phrase. Est-ce que la reconnaissance des contraintes structurelles est compatible avec une théorie volontariste de l'action? Cette problématique à laquelle je tiens fera l'objet d'une piste de recherche dans l'avenir.

Cela implique a priori la nécessité de l'évolution de notre pensée en tant que chercheur en sociologie. Je me sens plutôt l'âme d'un pionnier défrichant des terres intellectuelles nouvelles avec des outils nouveaux : je ne sais pas où j'irai mais je sais comment je veux y aller ; j'ai en plus la volonté d'avoir un rôle constructif dans le champ migratoire.

Ma conviction que la sociologie est importante pour l'étude de ces questions a été permanente depuis ma soutenance de thèse en 2004 jusqu'à la rédaction de cette HDR. La sociologie se dit en crise et ce depuis une vingtaine d'années surtout parce que l'image d'une société organisée avec des groupes sociaux tranchés a laissé la place à celle de la fragmentation et de l'instabilité des groupes sociaux. En fait, le sociologue devrait, plus que jamais, mettre à jour l'ambition qui l'anime : parvenir à cerner les limites de la variabilité culturelle et sociale du nouveau citoyen selon l'adhésion précise ou floue à plusieurs « patries ». C'est aussi le revers de la méthode qu'il met en œuvre : pour être efficace, le sociologue, me semble-t-il, devrait lui-même se mettre en question, faire le candide pour voir émerger tout le non-dit du collectif avec lequel il travaille. Levi-Strauss appelait cela « le regard éloigné ».

Liste des enquêtés

Depuis notre recherche en 2000, nous avons fait plusieurs enquêtes de terrain. Dans un premier temps en France et en Allemagne, puis en Belgique, en Angleterre, en Hongrie et en Suède au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête. Les six listes des enquêtés, réparties dans différents pays, ont été établies selon le critère chronologique de la date de l'entretien. Afin de répondre à la demande d'anonymat des migrants interviewés, sans toutefois gêner le travail de classement et de dénomination, un certain nombre de prénoms cités sont en réalité des prénoms d'emprunt. En revanche les prénoms et noms entièrement retranscrits sont réels³⁹². Les entretiens ont été effectués en langue iranienne, puis transcrits et traduits en français, sauf quelques entretiens qui ont été réalisés directement en français ou en anglais. A l'exception de quelques enquêtes sociologiques, c'est la première fois que nous allons préciser l'état civil des enquêtés, la date et le lieu de l'entretien.

Liste 1 : France (Paris, Montpellier, Toulouse)

N. 1, Nasrine, née en 1954, exilée depuis 1982 à Paris, ancien membre de l'organisation du Paikar (gauche marxiste), mariée, deux enfants, animatrice de jeu d'échecs en milieu scolaire, entretien à Paris, le 06 08 2002.

N. 2, Ismail Vafa Yaghmâai, né en 1952, exilé à Paris depuis 1981, poète, ancien membre des Modjahédines du peuple (durant 20 ans), divorcé, un enfant, chercheur d'emploi, entretien à Paris, le 12 08 2002.

N. 3, Sapideh, née en 1960, exilée à Paris depuis 1990, militante du parti démocrate du Kurdistan (durant 10 ans), mariée, chercheuse d'emploi, entretien à Paris, le 15 08 2002.

N. 4, Akram, né en 1964, exilé à Paris depuis 1991, entrepreneur individuel, célibataire, chargé de cours à l'Université, entretien à Paris, le 29 08 2002.

N. 5, Davood, né en 1958, exilé depuis 1984 à Paris, militant des Modjahédines du peuple (durant 12 ans), marié, deux enfants, chauffeur de taxi, entretien à Paris, le 03 09 2002.

N. 6, Mohsen, né en 1953, exilé depuis 1982 à Paris, Paikar, (gauche marxiste, durant 10 ans), marié avec une Française, un enfant, chercheur d'emploi, entretien à Paris, le 06 09 2002.

³⁹² Pour ne pas confondre prénom et noms, nous avons toujours mis le prénom en premier.

N. 7, M. K., née en 1962, exilée depuis 1982 à Paris, membre du RPR, mariée, deux enfants, fonctionnaire municipale, entretien à Paris, le 08 09 2002.

N. 8, S. M., né en 1957, exilé depuis 1983 à Paris, militant des Mohâjérines du peuple, (ne pas confondre avec Modjahédines), marié, deux enfants, entrepreneur à son compte dans le bâtiment, entretien à Paris, le 08 09 2002.

N. 9, Arman Nouri, né en 1956, exilé depuis 1983 à Paris, République constitutionnelle (Organisation Pars), divorcé, deux enfants, dentiste, entretien à Paris, le 09 09 2002.

N. 10, Hedayat, né en 1956, exilé depuis 1984 à Paris, Paikar (durant 8 ans), marié avec une Française, deux enfants, restaurateur, entretien à Paris, le 19 09 2002.

N. 11, Nader Moghimi, né en 1965 à Téhéran, marié, exilé depuis janvier 1985 à Paris, tendance politique de gauche, Fédâ'iyân : les minoritaires, entretien à Paris, le 02 10 2002.

N. 12, Haj Khalil Rezâ'i, né en 1920, exilé depuis 1981 à Paris, personnalité politique proche des Moudjahédines du peuple, marié, décédé en décembre 2003, entretien à Paris, le 03 10 2002.

N. 13, Zinat MirHâchemi, responsable du journal mensuel *Nabard Khalghe*, née en 1958, exilée depuis 1983 à Paris, membre (durant 25 ans) de l'organisation Fédâ'iyâns (gauche radicale), mariée, un enfant, chercheuse d'emploi, entretien à Paris, le 05 10 2002.

N. 14, Said Paivandi, né en 1959, exilé depuis 1984 à Paris, gauche réformiste, divorcé, un enfant, maître de conférences dans une université parisienne, entretien à Paris, le 04 12 2002.

N. 15, Babak Amirkhosravi, né en 1928, exilé depuis 1982 à Paris, ancien membre du Parti communiste iranien *Toudeh* (durant 30 ans), marié, deux enfants, retraité, entretien à Paris, le 27 12 2002.

N. 16, Ehsan Shari'ati, doctorant en philosophie, né en 1959, exilé depuis 1981 à Paris, activiste politique proche de la mouvance appelée « *nationale-religieuse* », marié, deux enfants, enseignant-chercheur, entretien à Paris, le 16 01 2003.

N. 17, B. A., né en 1951, exilé depuis 1980 à Paris, politiquement à gauche, divorcé, responsable d'une maison d'édition, entretien à Paris, le 15 01 03.

N. 18, Jaber Kolaibi, né en 1936, exilé depuis 1983 à Paris, gauche radicale, célibataire, chercheur d'emploi, entretien à Paris, le 28 02 2003.

N. 19, Abol Hassan Bani Sadr, né en 1936, exilé depuis 1981 à Paris, ex-premier président de la République d'Iran, marié, trois enfants, entretien à Paris, le 19 09 et 26 09 2003.

N. 20, Mahmoud, né en 1965, exilé depuis 1999 à Paris, militant *Fedâ'iyans*, marié, informaticien, entretien à Paris, le 03 10 2003.

N. 21, Rahim, né en 1950, exilé depuis 1982 à Paris, ancien membre du Comité central des Moudjahédines du peuple (durant 25 ans), chercheur d'emploi, entretien à Paris, le 04 10 2003.

N. 22, H. A. T, né en 1948, exilé depuis 1983 à Paris, personnalité politique, commerçant, entretien à Paris, le 05 10 2003.

N. 23, Kouroche, né en 1952, exilé depuis 1984 à Paris, royaliste, chercheur d'emploi, entretien à Paris, le 06 10 2003.

N. 24, Abdol Karim Lahidji, né en 1940, Président de la Ligue de Défense des Droits de l'Homme en Iran (LDDHI) et vice-président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), entretien à Paris, le 21 et 24 janvier 2008.

N. 25, Didier IDJADI, né en 1953, exilé depuis 1983 à Paris, ancien membre de l'organisation de gauche, *Paikar*, aujourd'hui écologiste réformiste, membre du parti des Verts en France, marié, un fils, enseignant à l'université, entretien à Paris, le 02 05 2008.

N. 26, Ali Asghar Hâdj Seyyed Djavâdi, écrivain, né en 1925, exilé depuis novembre 1981 à Paris, personnalité politique, intellectuel très célèbre en Iran, entretien à Paris, le 03 05 et 08 05 2008.

N. 27, Hassan Makaremi, né en 1953 à Chiraz au sud-ouest de l'Iran, exilé depuis 1983 à Paris, défenseur des Droits de l'Homme, entretien à Paris, le 14 08 2008.

N. 28, Anita Mousaei, née en 1977 à Téhéran, exilée depuis 1985 à Paris, avocate au Barreau de Paris, membre du parti socialiste français, entretien à Paris, le 16 07 2008.

N. 29, Djalal Akhbâri, né le 29 juin 1940 à Naishapour en Iran, marié avec une Iranienne, deux fils, émigré en France pour reprendre ses études en littérature française, puis a obtenu doctorat en psychologie, regagne Iran en 1975, recruté à l'université de Hamadan, exilé en octobre 1978 à Paris, recruté le professeur de musique dans un collège de 1982 en 2006, entretien le 3 juillet 2010 à Paris.

N. 30, Taghi Rahmani, né en 1960 à Ghazvin en Iran, membre du courant national religieux, marié, 2 enfants, exilé en 2011 à Paris, entretien le 7 juillet 2012 à Paris.

N. 31, Naser Soleymani, né à Téhéran, exilé à Montpellier en 1980, ancien vice-président du ministère de la poste et du télégraphe à Téhéran, commerçant en retraite, entretien le 27 octobre 2012 chez lui à Montpellier.

N. 32, Faranak Soleymani, née à Téhéran, ancienne professeur dans un lycée de Téhéran, commerçante en retraite, exilée à Montpellier en 1980, entretien le 27 octobre 2012 chez elle à Montpellier.

N. 33, Houshang Tavakkoli, Né en 1962 à Ispahan, exilé en 1985 à Paris, Médecin du travail à Montpellier, entretien le 27 octobre 2012 dans un café à Montpellier.

N. 34, Nahid Tavakkoli, Née en Iran, exilée en 1988, éducatrice à Montpellier, entretien le 27 octobre 2012 dans un café à Montpellier.

N. 35, Mitra Jali, Née à Ahwaz en Iran, exilée en 1985 à Besançon, comptable, entretien le 27 octobre 2012 à Montpellier.

N. 36, H. F R, né en 1982 à Téhéran, divorcé, immigré en France à Montpellier, thésard en sciences politiques, musicien (chanteur et joueur de sitar), entretien à Paris le 30 10 12.

N. 37, Farahmand Rokni, né le 23 juin 1945, licence de littérature iranienne de l'université de Téhéran, exilé à Paris en 1984, ancien membre d'un groupe de gauche révolutionnaire, divorcé, deux enfants, une fille de 30 ans et un garçon de 32 ans, retraité du commerce, entretien à Paris, le 31 octobre 2012.

N. 38, Hoshiar Mondjazez, né en Iran, émigré en Suisse pour ses études, licence du droit, retourné en Iran puis exilé à Paris en 1978, ancien chef du bureau de prince Ali Reza Pahalavi à Téhéran, conseiller de Mobutu en France, entretien les 02 et 09 novembre 2011 à Paris.

N. 39, Arash Mohafez, né le 29 août 1981 à Tabriz, thésard à l'université de Paris VIII, spécialiste du Santour, émigré en 2006 à Paris pour reprendre ses études, entretien le 09 novembre 2012 à Paris 15^{ème}.

N. 40, Mahmoud Metghalchi, né en septembre 1947 à Rasht au nord d'Iran, master en énergie nucléaire du Kings collège à Londres en 1975, conseiller en énergie nucléaire à Téhéran, exilé à Paris en 1990, entretien les 7 et 12 novembre 2012 à Paris 16^{ème}.

N. 41, Hassan Youssefi Ashkevari, né en 1949 en Iran, ancien député au parlement iranien, de courant national religieux, exilé en Allemagne, entretien le 18 novembre 2012 à Paris.

N. 42, Abdolhamid Eshragh, né le 02 février 1921 à Shiraz, Architecte de l'école supérieure des beaux-arts de Paris en 1964, ancien professeur à l'université Nationale de Téhéran entre 1966 et 1978, exilé à Paris le 20 janvier 1979, directeur de l'association de *Touseaeh et Tajaddod*, entretien à Paris, les 21 novembre, 7 décembre et 12 décembre 2012 à Paris.

N. 43, Ali Reza Mohageri, né le 30 09 1947 en Iran, docteur en sciences politiques, ancien conseiller culturel du consulat de la République islamique à Paris, regagne l'Iran en 2001, professeur à l'université de Téhéran, exilé en 2011 à Paris, entretien le 20 novembre 2012 à Paris

N. 44, Reza Ali Djani, né en 1962 à Ghazvin en Iran, membre du courant national religieux, exilé à Paris en 2011, entretien le 30 décembre 2012 à Paris.

N. 45, Mehdi Momken, né le 22 janvier 1935 à Machad en Iran, docteur en pharmacie, exilé en 1981 à Paris, membre du courant national religieux, entretien le 31 décembre 2012 à Paris.

N. 46, M. A., née à Téhéran en 1975, mariée avec un Iranien, une fille de 3 ans et une de 10 ans, exilée en France le 11 septembre 2010, arrivés 16 jours plus tard à Toulouse, vendeuse dans un minimarché, entretien le 22 février 2013.

N. 47, Madjid Ahmad Panah, né en Iran à Ispahan en 1951, émigré en France à Toulouse pour reprendre ses études de physique, marié avec une Française, émigré en République Dominicaine pour un travail entre 1978 et 1981, regagne la France en 82, repart en Algérie de 1981 à 1983, revient en France en 1983 et s'y installe, responsable des relations internationales à l'université, entretien le 23 février 2013 à Toulouse.

N. 48, S, K., né en Iran en 1950, exilé à Paris en 1981, licence en littérature, divorcé, trois enfants, chauffeur de taxi, entretien le 04 avril 2013 à Paris.

N. 49, Ali Mahmoudi, né en Iran en 1952, émigré à Toulouse pour continuer ses études en physique atomique, marié avec une Française, deux filles, vigneron, enseignant du vin à l'université de Toulouse, entretien le 24 02 2013 à Toulouse.

N. 50, N.S., née en Iran, thésarde à l'université de Nanterre, entretien le 10 04 2013.

N. 51, Haj Mohammad Hossein Shir Souleyman, né le 20 06 1937 à Yazd en Iran, ancien directeur d'usines textiles à Yazd, exilé en 1981 en France, exilé en Allemagne en 1984, installé en France en 2000, commerçant en retraite, entretien le 13 avril 2013 à Paris.

N. 52, A. Seradj, né en 1958 en Iran, master d'histoire à l'université Nationale de Téhéran, ancien membre du bureau électoral de Moussavi, exilé le 27 janvier 2010 en Suède et incarcéré pendant trois mois, arrivé à Paris en avril 2010, entretien à Paris le 17 avril 2013.

N. 53, Iman Momken, née en Iran en 1967, docteur en biologie, émigrée en France en 1984, émigrée aux Etats-Unis en 1985, revenue en France en 1991, regagne l'Iran en 1997 pour une période courte et revient en France pour terminer ses études, entretien le 20 avril 2013.

N. 54, S.S., née en Iran en 1981, arrivée en France en 2007 pour reprendre ses études en doctorat de cinéma, post-doc à l'université de Liège en 2013, entretien le 24 avril 2013 à Paris.

N. 55, M.B., né en Iran en 1971, a fait ses études en Angleterre depuis l'âge de quinze ans et y a obtenu un master en informatique, est parti au Canada pour trois ans pour travailler, marié avec une Française, a obtenu un doctorat sur la diaspora iranienne en 2008 à Paris et s'y est installé définitivement, entretien le 26 avril 2013.

N. 56, Mohammad Reza Radmanesh, né à Ispahan en Iran en 1931, master en physique mécanique à l'université de Téhéran en 1954, ancien professeur au lycée Khârazmi de

Téhéran pendant dix-sept ans, ancien chargé de cours à l'université polytechnique, exilé en France en 1980, marié, deux enfants, allers retours réguliers en Iran, entretien le 8 mai 2013 à Paris.

N. 57, Sadegh Kaihani, né en Iran, émigré à Londres en 1970 pour continuer ses études, un an plus tard, il regagne l'Iran pour des activités révolutionnaires, exilé en 1981 en France, commerçant, président de l'association Sabalan, entretien le 16 mai 2013 à Toulouse.

N. 58, F. V, née en Iran dans les années 1950, émigrée en 1976 à Toulouse en 1976 pour reprendre ses études en littérature française, divorcée, une fille, traductrice auprès de la cour d'appel de Toulouse, entretien le 16 mai 2013 à Toulouse.

N. 59, Raymond Arnaud, né en France, directeur du lycée Razi de Téhéran, entre 1976 et 1980, entretien le 17 mai 2013 à Toulouse.

N. 60, Shahrokh Vazir Daftari, né en 1951 en Iran, émigré en France en 1979 pour continuer ses études, devenu docteur en sciences politiques en 1987, commerçant, marié avec une Iranienne, une fille, entretien le 17 mai 2013 à Toulouse.

N. 61, Mehdi Mostofi, né en 1957 à Sabzevar en Iran, émigré en 1979 pour continuer ses études en France, a obtenu un master en sociologie, bouquiniste à Toulouse, spécialiste du XIX^{ème} siècle, marié avec une Iranienne, entretien le 17 mai 2013 à Toulouse.

N. 62, Hossein Ramazani, né en 1945 en Iran, émigré en 1969, informaticien, regagne l'Iran en 1977, travaille dans une société française à Téhéran pendant deux ans et demi, revient en France en 1980, devient fonctionnaire de la mairie de Toulouse jusque sa retraite en 2009, marié avec une Française, deux filles, entretien le 17 mai 2013 à Toulouse.

N. 63, Ali Panahi, né en Iran en 1954, émigré à Toulouse en 1970, commerçant en retraite, marié avec une Iranienne, une fille et un garçon de 28 et 33 ans, entretien le 17 mai 2013 à Toulouse.

N. 64, D. P, née en Iran en 1956, émigrée à Toulouse en 1972, femme au foyer, mariée avec un Iranien, deux enfants, entretien le 17 mai 2013 à Toulouse.

N. 65, Madjid Harandi, né en 1956 en Iran, émigré en France en 1979 pour reprendre ses études en agriculture, abandonne lors de sa deuxième année de sociologie, commerçant, marié avec une Iranienne, entretien le 17 mai 2013 à Toulouse.

N. 66, Manigeh Nouri, née en Iran, émigrée en Suisse en 1970 où elle obtient une licence en droit, émigrée en 1976 à Paris pour continuer ses études de psychologie à la Sorbonne, émigrée en 1987 à Toulouse suite à son mariage, chargée de cours à l'institut catholique de Toulouse entre 2000 et 2010, fondatrice de l'association Simorgh à Toulouse, entretien le 18 mai 2013 à Toulouse.

N. 67, Farangis Habibi, née en 1947 à Téhéran, émigrée en 1966 à Paris pour reprendre ses études en sociologie, a obtenu un DEA en sociologie en 1978, regagne l'Iran en 1979, enseignante à l'université en Iran, exilée à Paris en octobre 1987, a fait sa thèse sur les femmes iraniennes, mariée avec un Iranien, deux enfants de 23 et 27 ans, journaliste à radio RFI à Paris de 91 jusqu'à 99, responsable de cette radio de 99 jusqu'à 2010, entretien les 5 juillet, 8 juillet et 25 juillet 2013 à Paris.

Liste 2 : Allemagne Cologne

N. 1, Kamal, né en 1947, exilé depuis 1985 à Cologne, militant du Parti *Toudeh* (durant 6 ans), marié quatre enfants, chauffeur de taxi, entretien à Cologne le 23 10 2002.

N. 2, Mostafa, né en 1951, exilé depuis 1994 à Cologne, militant des Moudjahédines du peuple (durant 15 ans), marié, trois enfants, commerçant, entretien à Cologne le 23 10 2002.

N. 3, Hadi Siahpoosh, né en 1955, exilé depuis 1990 à Cologne, militant du parti communiste d'Iran (gauche radicale), marié, deux enfants, chauffeur de taxi, entretien à Cologne le 24 10 2002.

N. 4, Bijan Niabati, né en 1959, exilé depuis 1983 à Cologne, militant des Moudjahédines du peuple, marié, un enfant, emploi à mi-temps, entretien à Cologne le 25 10 2002.

N. 5, Bagher, né en 1967, exilé depuis 1995 à Cologne, tendance nationale-religieuse, célibataire, chauffeur de taxi, entretien à Cologne le 26 10 2002.

N. 6, Mazyar, né en 1963, exilé depuis 1994 à Cologne, membre du parti *Toudeh*, marié avec une Russe, deux enfants, veilleur de nuit dans un hôtel, entretien à Cologne le 27 10 2002.

N. 7, Kayvandotcht, née en 1953, exilée depuis 1986 à Cologne, membre du parti *Toudeh* (durant 5 ans), mariée, une fille, secrétaire à mi-temps, entretien à Cologne le 26 10 2002.

N. 8, Réza Shâh Hosseini, né en 1947, exilé depuis 1980 à Cologne, militant du Front démocratique, *Jebhé-ye-melli*, marié, un enfant, commerçant, entretien à Cologne le 28 10 2002.

N. 9, Rezvan, né en 1945, exilé depuis 1985 à Cologne, membre de l'organisation de *Toufan*, célibataire, chercheur d'emploi, entretien à Cologne le 29 10 2002.

N. 10, Sâdegh Mahmoudi Tâleghâni, né en 1930, exilé depuis 1982 à Cologne, membre du *Jebhé-ye-melli* (Front démocratique), tendance politique centriste, marié, quatre enfants, commerçant, entretien à Cologne le 30 10 2002.

N. 11, Fâtemeh Farzânesâ, née en 1929, exilée depuis 1991 à Cologne, militante des Modjahédines du peuple, sept enfants, femme au foyer, entretien à Cologne le 29 10 2002.

N. 12, Mohammad Mohammad Ali Néjad, né en 1950, exilé depuis 1992 à Cologne, militant des Moudjahédines du peuple (durant 15 ans), marié, quatre enfants, chauffeur de taxi, entretien à Cologne le 30 10 2002.

N. 13, Soraya Vardasbi, née en 1948, exilée depuis 1998 à Cologne, militante des Moudjahédines du peuple, mariée, deux filles et deux fils, animatrice dans un collège, entretien à Cologne le 30 10 2002.

N. 14, N. K., née en 1957, exilée depuis 1985 à Cologne, membre du parti *Toudeh* (durant 5ans), divorcée, un enfant, conseillère administrative et sociale des réfugiés à Cologne, entretien à Cologne le 21 03 2003.

N. 15, Mehdi Fattâh Pour, né en 1951, exilé depuis 1988 à Cologne, l'un des responsables des *Fédâ'iyâns* (majoritaires), marié, deux enfants, informaticien, entretien à Cologne le 23 03 2003.

N. 16, Ali Bayanzadeh, né en Iran, dans les années 50, exilé à Cologne en Allemagne en 1989, divorcé, responsable de l'association Shab-é-Hâfez, entretien à Cologne le 29 04 2006.

N. 17. Hassan Yousefi Ashkovari, né en 1950 en Iran, exilé en Italie en 2008, immigré à Bonn en Allemagne deux ans plus tard, l'entretien les 18 et 19 novembre 2012 à Paris.

Liste 3 : Belgique (Bruxelles, Liège)

- N. 1, Said Nourbakhsh**, né le 1979 à Téhéran, immigré à Bruxelles en mai 2001, étudiant en M2 en sociologie, entretien à Liège le 04.06.09.
- N. 2, Amir Forouz**, né en 1974 à Téhéran, immigré à Liège en 2000, sans emploi, entretien à Liège le 04.06.09.
- N. 3, Amir Téhérani**, né 1984, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 1, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 4, Anvar Mir Sattari**, né en 1954 à Talesh au nord de l'Iran, exilé à Bruxelles en octobre 1986, gérant d'une entreprise, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 5, Hamed Dabestani**, né en 1983, immigré à Bruxelles en 1998, étudiant en L II design, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 6, Mehdi Esfahani**, né en 1982, immigré à Bruxelles en 2001, étudiant en Master 2, entretien à Bruxelles le 02.07.09.
- N. 7, Saïd Panahi**, né en 1974 à Téhéran, immigré à Liège en 2002, commerçant en textile, entretien à Liège le 21.08.09.
- N. 8, Parvaneh Panahi**, née en 1982 à Téhéran, immigrée à Liège en 2008, chercheuse d'emploi, entretien à Liège le 21.08.09.
- N. 9, Ahmad Aminian**, né en ? à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1977 comme étudiant, rentré en Iran puis exilé en Belgique en 1980, chercheur à l'ULB, Président du Centre culturel Omar Khayam, entretien à Bruxelles le 03.09.09.
- N. 10, Arach Motamedi Azari**, né en 1975 à Téhéran, immigré à Luxembourg en 1986 puis immigré à Bruxelles en 1995 et de nouveau en 2002, technicien en électricité dans le bâtiment, entretien à Bruxelles le 06.10.09.
- N. 11, Mohammad Reza Riahi**, né en 1956 à Chirâz, immigré à Bruxelles en 1975 pour reprendre ses études, retourné en Iran en 1985 puis exilé en 1987 à Bruxelles, gynécologue, entretien à Bruxelles le 06.10.09.
- N. 12, C. N**, né en 1940 à Fouman (nord-est de l'Iran), immigré en 1961 à Paris, puis à Bruxelles en 1970, retraité laborantin et infirmier, traducteur assermenté, entretien à Bruxelles le 10.10.09.
- N. 13, Abolfaz Ordoukhani**, né en 1941 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1967, retraité du commerce, écrivain, entretien à Bruxelles le 10.10.09 et le 20.11.09.
- N. 14, Firouzeh Nahavandi**, née en 1955 à Paris, a fait des séjours à Bruxelles en 1959, 1961, 1977 et s'est exilée définitivement en septembre 1978, professeur à l'Université libre de

Bruxelles, directrice du Centre d'Études de la Coopération Internationale et du Développement (CECID), entretien à Bruxelles le 13.11.09.

N. 15, Ali Rahimi, né en 1940 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1967, enseignant-chercheur retraité, fait de l'import-export entre la Belgique et l'Iran, entretien à Bruxelles le 13.11.09.

N. 16, Sarah Porneshât, née en 1962 à Téhéran, exilée à Bruxelles en 1988, dentiste, entretien à Bruxelles le 13.11.09.

N. 17, Ebrahim Nabavi, né en 1959 à Astara (au nord-ouest de l'Iran), exilé à Bruxelles en 2003, journaliste et écrivain, entretiens à Bruxelles le 13.1.09 et le 10.12.09.

N. 18, Massoud Hématy, né en 1941 à Semnan, exilé à Bruxelles en 1985, chauffeur de taxi, entretien à Bruxelles le 13.11.09.

N. 19, Shirine Esfandiarmazd, née en 1963 à Téhéran, exilée à Bruxelles en 1997, directrice de l'association Razi, entretien à Bruxelles le 10.12.09.

N. 20, Farhad Ashtari, né en 1954 à Téhéran, immigré à Bruxelles en 1979 pour reprendre ses études, puis ré-immigré en 1980, professeur de persan et doctorant en sciences sociales, entretien à Bruxelles le 10.12.09.

N. 21, Kayvan Sarbazi, né en 1979 à Bandar-Abbas (au sud de l'Iran), immigré à Bruxelles en 2001, retourné en Iran en 2008 pour le service militaire, sans emploi, entretien par correspondance, 02. 02. 2010.

N. 22, Ramine Mohammadi, né en 1983 à Ispahan, exilé à Bruxelles en 2007, demandeur d'emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.

N. 23, Lâdan Moslehi, née en 1983 à Téhéran, immigrée à Bruxelles en 2008, demandeuse d'emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.

N. 24, Reza Moulâi Nejad, né en 1938 à Téhéran, exilé en Espagne en 1983, puis immigré en France en 1986, ré-immigré définitivement à Bruxelles en 1990, gérant d'une station essence, entretien à Bruxelles le 11.12.09.

N. 25, Siamak Farid, né à Téhéran en 1956, exilé en 1986 à Bruxelles, électricien dans une entreprise, entretien à Bruxelles le 12.12.09.

N. 26, Habib Kazemi, né en 1957 à Téhéran, exilé à Bruxelles en octobre 2000, demandeur d'emploi, entretien à Bruxelles le 12.12.09.

N. 27, Mansour Sarabi, né en 1943 à Téhéran, immigré au Pakistan en 1985, puis immigré en France en 1986 et ensuite immigré en Belgique 2000, retraité ouvrier en France, anciennement chef d'entreprise en Iran, 11.12.09.

- N. 28, Khosro Khazai (Pardis)**, né en 1950 en Iran, immigré à Bruxelles en 1969 pour continuer ses études, retourné en Iran en 1978, ré-immigré à Bruxelles en 1979, directeur du Centre européen des Études zoroastriennes, entretien à Bruxelles le 07.01.10.
- N. 29, Mehran Adib**, né à Téhéran en 1942, exilé à Bruxelles en 1980, ancien colonel d'armée, retraité, entretien à Bruxelles le 07.01.10.
- N. 30, Chahin Shomali**, née en 1956 à Téhéran, immigrée à Bruxelles le 28 février 1987, éducatrice, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N. 31, Mojgan Siahati**, née en 1968 à Téhéran, immigrée en France en 1979, puis immigrée à Bruxelles en 2007, psychothérapeute, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N. 32, Benhnanm Omrani**, né en 1965 à Téhéran, exilé à Bruxelles en 1987, psychologue, entretien à Bruxelles le 08.01.10.
- N. 33, Reza Maravi**, né en 1922 à Téhéran, immigré aux Etats-Unis en 1979, puis immigré à Bruxelles en 1980, agent comptable dans une entreprise de tapis, retraité, entretiens à Bruxelles le 02.02.10 et le 18.02.10.
- N. 34, Jamileh Khoshniat**, née en 1954 à Téhéran, immigrée à Bruxelles en mars 1986, sans emploi, entretien à Bruxelles le 04.02.10.
- N. 35, Nahid Téhérani**, née en 1956 à Abadan, exilée à Bruxelles en 2000, femme au foyer, sans papiers, entretien à Bruxelles le 19.02.10.
- N. 36, Josef Salamati**, né en 1972 à Abadan, immigré à Liège en 2000, sans emploi, entretien à Bruxelles le 09.02.10.
- N. 37, Houchang Nahavandi**, né en 1933 à Rasht (nord de l'Iran), ancien ministre du développement et du logement (1964-1968), ancien recteur de l'université Pahlavi (1968-1971), ancien recteur de l'université de Téhéran (1971-1977), a séjourné en France de 1950 à 1958 pour y effectuer ses études supérieures, exilé politique en juillet 1979 à Paris, installé en Belgique depuis 1996, entretien à Bruxelles le 22.03.2010
- N. 38, Jamshid Shahsavari**, né en 1936 à Ispahan, immigré à Court (en Belgique) en 1990, ouvrier retraité, entretien à Court le 23.03.10.
- N. 39, N. B**, née en Iran en 1981, émigrée en Belgique en 2009 pour reprendre ses études, actuellement thésarde à l'université ULB, entretien le 9.10.2012 à Levant en Belgique.
- N. 40, Z. N**, née à Téhéran en Iran en 1968, émigrée à Bruxelles en 2006, étudiante en statistique, entretien le 9 mai 2013 à Paris.

Liste 4 : Angleterre(Londres)

N. 1, Hadi Khorsandi, né en 1942, exilé depuis 1980 à Londres, marié, journaliste et humoriste renommé entretien à Paris³⁹³.

N. 2, D. H., né en Iran en 1960, exilé à Dubaï en 1986, puis à Londres en 1991, commerçant, entretien le 23 juillet 2012 à Londres.

N. 3, D.K., né en Iran, émigré en Australie pour continuer ses études de littérature anglaise, journaliste à la télévision B.B.C, entretien le 10 février 2013 à Londres.

N. 4, Namdar Baghai, née en 1959 en Iran, à Téhéran, docteur en microbiologie, exilé en 1979 à Londres, membre de la direction de l'association iranienne de Londres, entretien le 10 février 2013.

N. 5. F.B., née en Iran, femme au foyer, exilée en 1979 à Londres, entretien le 10 février 2013.

N. 6, Reza Ghasemi, né en 1932 à Téhéran, docteur en droit, ancien ambassadeur du régime du Shah au KOWEIT, exilé en 1979 à Londres pour aller aux Etats-Unis où il s'installe définitivement, entretien le 25 mai 2013.

N. 7, Shahla Taheri, née en 1939 à Téhéran, émigrée à Londres en 1960 pour continuer ses études, master en linguistique, regagne l'Iran et fonde un lycée anglais à Téhéran en 1973, ce dernier a été nationalisé par l'Etat en 1980, elle s'exile alors à Londres, y fonde le lycée Rostam en 1981, entretien le 25 mai 2013 à Londres.

N. 8, Taghi Amirani, né en 1962 à Téhéran, émigré à l'âge de 15 ans à Londres pour reprendre ses études, il s'y installe définitivement, licence de cinéma, cinéaste, célibataire, entretien le 25 mai 2013.

N. 9, M.S. né à Téhéran en 1992, champion de lutte, exilé à Londres en 2010, vigile dans un lycée, entretien à Londres le 25 mai 2013.

N. 10, N.H., né à Téhéran en 1950, émigré à Londres en 1982, entraîneur dans un club de sport, entretien le 26 mai 2013.

³⁹³ Le fichier de cet entretien a été effacé par une fausse manœuvre dans notre ordinateur. Nous ne savons pas la date de l'entretien, mais il me semble qu'il a eu lieu en décembre 2008 à Paris.

Liste 5 : Hongrie (Budapest)

N. 1, Davood kiani, né en 1979 à Ispahan en Iran, émigré à Budapest en septembre 2009, commerçant et agent de change, entretien du 14 juillet 2013 à Budapest.

N. 2, Kian Javadi, né en 1991 à Kerman, étudiant en 2^{ème} année de mécanique non terminée, émigré en Inde en 2009 et re-émigré en Hongrie en 2011, entretien le 14 juillet 2013 à Budapest.

N. 3, Shahrokh Mirza Hosseini, né en 1965 à Téhéran, médecin générale, Ancien enseignant à l'université Azad de Téhéran, émigré en 1994 à Budapest en Hongrie, président d'Avicenna International College, entretien le 15 juillet 2013 à Budapest.

N. 4, S. M., né en 1979 à Téhéran, émigré à Budapest en 2007, master de graphiste, graphiste, entretien le 15 juillet 2013 à Budapest.

Liste 6 : Suède (Stockholm)

N. 1, Fatemeh ZANDI, mariée avec un Iranien, née à Téhéran le 12.05.1966, ancienne fonctionnaire de la télévision en Iran, titulaire d'un DEUG en électronique, militante du courant spirituel Il Yasin, a quitté l'Iran légalement le 27.10.2009 par la frontière turque, 48 h plus tard elle arrive en Inde à Dehli, y demande et obtient le statut de réfugiée politique auprès de l'ONU, neuf mois plus tard, le 13 07 2010, elle arrive en Suède pour s'installer définitivement, entretien le 29 07 2013 à Paris.

N. 2, Mohsen Namakian, marié avec une Iranienne, né à Arak en Iran, le 15 09 1971, titulaire d'un Master d'ingénieur en Iran puis en Suède, ancien responsable de la censure des informations à la télévision iranienne, membre du courant Il Yasmine, a quitté l'Iran légalement en février 2008 par l'Afghanistan et y demande un visa pour l'Inde où il part trois mois plus tard en juin 2008 à Dehli où il demande et obtient le statut de réfugié politique auprès de l'ONU, enfin il part en Suède le 27.10.2009 et y travaille comme ingénieur dans l'usine Scania, entretien le 29 07 2013 à Paris.

Bibliographie thématique

L'affinement du choix des concepts, la prise de distance par rapport à l'objet de recherche, le souci de sincérité envers les auteurs dont on a emprunté certaines idées, la vigilance sur l'instrumentalisation des recherches par les institutions étatiques sur des thèmes sensibles comme émigration-immigration et enfin les exigences du jugement moral de l'auteur ont accompagné les temps forts de lecture tout au long de la rédaction de mes recherches. Le plaisir d'aller du connu vers l'inconnu et le respect des principes de la science étaient au centre d'une motivation personnelle pour cette recherche. Notre bibliographie traduit ces contraintes et se présente sous cinq thèmes : Méthodologie ; Mémoire, Représentation et Histoire ; Socialisation, Sujet, Acteur et Agent ; Champ migratoire et Récits de vie ; l'Iran contemporain.

Méthodologie

Accardo Alain, *Introduction à une sociologie critique, Lire Bourdieu*, Ed, Le Mascaret, Bordeaux, 1997.

Bataille Philippe, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte, 1999.

Becker Howard Saul, *Outsiders, Étude de sociologie de la déviance*, Paris, éditions Métailié, 1985.

Champagne Patrick, *Faire l'opinion*, Paris, éd. de Minuit, 1989.

Bois Paul, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1960.

Bourdieu Pierre et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, Minuit, coll. « Le sens commun », 1994.

Bourdieu Pierre, Comprendre, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1992.

Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Paris, éditions du Seuil, 1993.

Brinton Crane, *The Anatomy of Revolution*, New York, Vintage Books, 1965.

Crozet Yves et al, *Sociologie basique*, Paris, Nathan, 1990.

Demazière Didier, Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

Dufoix Stéphane, *Les diasporas, Que sais-je ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

Elias Norbert, *Mozart, Sociologie d'un génie*, Seuil, 1991.

- Goffman Erving, *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de minuit, 1968, 447 p.
- Hirschman Albert Otto, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, traduit de l'anglais par Claude Besseyrias, Paris, les éditions ouvrières, 1972.
- Ion Jacques, *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, 1997.
- Lewis Oscar, *Les enfants de Sanchez, Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 2000.
- Mead George Herbert, *Mind, Self and Society*, Chicago, The University of Chicago Press, 1934.
- Mendras Henri, *Comment devenir sociologue, Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes sud, 1995.
- Noiriel Gérard, *La tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- Petit Benoit, *Habilitation à diriger de recherches*, Université Toulouse 2 Le Mirail, 2008.
- Quivy Raymond et Luc Van Campenhoud, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.
- Saïd Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, [traduit d'*Orientalism*, 1978], Le Seuil, Edition 2003.
- Singer J. David, « The Level-of-Analysis Problem in International Relations », *World Politics*, Vol 14, No. 1, The International System : Theoretical Essays. (Octobre 1961), pp. 77-92.
- Strass Anselme, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Sartre Jean-Paul, *Questions de méthode*, Paris, Gallimard, 1960 (réédition dans la collection Idées), 1967.
- Vahabi Nader, Exercer la maïeutique sociologique auprès d'exilés iraniens réticents à se livrer, en cours de parution dans la revue, *Migrations Société*, Vol.20 N° 120, novembre et décembre 2008, pp.13-35.
- Waltz Kenneth, *Man, the State, and War : A Theoretical Analysis*, New-York, Columbia University Press, 1959.
- Weber Florence et Stephan Beaud, *Le guide d'enquête du terrain*, éditions La Découverte, Paris, 2002.
- Weber Florence, *Le travail à côté*, Paris, INRA-Hautes Etudes, 1989.

- Bastide Roger, Mémoire collective et sociologie du bricolage, *L'année sociologique*, 21, 1970, pp. 65-108.
- Bastide Roger, *Les religions africaines au Brésil*, Paris, PUF, 1960.
- Bastidiana, *Actualité de Roger bastide*, Actes du Colloque de Recife, juin 2004, N°49-50, Paris, publié avec le concours du Centre National du Livre, octobre 2005.
- Bazko Bronislaw, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Paris, Payot, 1984.
- Bloch Marc, Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent. *Revue de synthèse historique*, XL (nouvelle série XIV), 1925, N°118-120, p. 73-83.
- Bois Paul, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1960.
- Chaumont Jean-Michel, *La Concurrence des victimes, génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997.
- Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Référence, 1992.
- Douglas Mary, *Comment pensent les institutions ?*, Paris, La Découverte, Mauss, 1999.
- Gobielle Boris, La mémoire à demi-mots. Analyse d'une commémoration impossible, *Genèses*, N°28, 1997.
- Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, avec postface de Gérard Namer, Paris, Albin Michel, 1994.
- Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1968.
- Halbwachs Maurice, *La topographie légendaire des Evangiles*, Paris, PUF, 1971.
- Hobsbawm E.J., *Les bandits*, Trad. de l'anglais J. P. Rospars, Nouv. éd., Paris, La Découverte, 1999.
- Joutard Philippe, *La légende des Camisards, une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1977.
- Kershaw Ian., *Hitler, Essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995.
- Kundera Milan, *L'ignorance*, Paris, éd. Gallimard, 2005.
- Kundera Milan, *Le livre du rire et de l'oubli*, Gallimard, 1978.
- Lavabre Marie Claire, *Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1994.
- Lavabre Marie-Claire, Du poids et du choix du passé. Lecture critique du « Syndrome de Vichy », in *Histoire Politique et Sciences Sociales*, Denis Peschanski, Michael Pollak, Herny Rouso (dir.), Paris, éd. Complexe, 1991.
- Lavabre Marie-Claire, Usages du passé, usages de la mémoire, Lectures critiques, Paris, *Revue française de science politique*, N°3, 1994.
- Lavabre Marie-Claire, Halbwachs et la sociologie de la mémoire, *Raison présente*, 1998.

Lavabre Marie-Claire, Usages et mésusages de la notion de mémoire, *Critique internationale*, N°7, avril 2000, p. 48-54.

Lefranc Sandrine, *Politiques du pardon*, Paris, éd. PUF, 2002.

Le Goff Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

Martin J. C., *La Vendée de la mémoire, 1800-1980*, Paris, Seuil.

Moscovici Serge, Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une Histoire, in *Les représentations sociales*, sous la direction de Denise Jodelet, Paris, PUF, 1989.

Namer Gérard, *Batailles pour la mémoire, la commémoration en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983.

Noiriel Gérard, *La tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Noiriel Gérard, *Les origines françaises de Vichy*, Paris, Hachette, 1999.

Nora Pierre, *Les lieux de mémoire*, tome III, La France, vol.3, Gallimard, 1992.

Nora Pierre, La mémoire collective, dans J. Le Goff (dir), *La nouvelle Histoire*, Paris, Retz - CEPL, 1978.

Nora Pierre, Quatre coins de la mémoire, *H. Histoire*, 2, juin 1979, p. 9-32.

Ory Pascal, *Une nation pour mémoire, 1889, 1939, 1989, trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992.

Pollak Michael, *Une identité blessée, Etudes de sociologie et d'histoire*, Métailié, 1993.

Pollak Michael, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990.

Ricœur Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

Ricœur Paul, *Temps et récit, tome III, Le temps raconté*, Seuil, 1985.

Rousso Henry, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987.

Said Edward, *A contre-voie, Mémoires*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2002.

Saïd Edward, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris, Seuil, 2000.

Ternon Yves, *Enquête sur la négation d'un génocide*, Paris, Editions Parenthèses, 1989.

Tackett Timothy, *Par la volonté du peuple, comment les Députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, traduit de l'anglais par Alain Spiess, éd. Albin Michel, Paris, 1997.

Ternon Yves, *Du négationnisme, mémoire et tabou*, Paris, éd. Desclée de Brouwer, 1999

Todorov Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Seuil, mars 1995.

Valensi Lucette, *Les fables de la mémoire. La glorieuse Bataille des trois Rois*, Seuil, 1992.

Verdès-Leroux Jeannine, La mémoire indestructible, *Le Genre humain*, 8, hiver 1984.

Weber Max, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

Yates Frances Amelia, *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1975.

Socialisation, Sujet, Acteur et Agent

Berger Ludwig et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2003.

Bertaux Daniel, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, Armand Colin, 2006.

Bigo Didier Bigo, Laurent Bonelli, Thomas Deltombes (dir), *Au nom du 11 Septembre, les démocraties et l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La découverte, 2008

Bigo Bigo, and R.B.J Walker, Political Sociology and the Problem of the International, *Millennium* 35, no. 3 (2007).

Bourdieu Pierre, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Bourdieu Pierre. Esprits d'Etat, *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 96-97, mars 1993.

Bourdieu Pierre et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, Minuit, coll. « Le sens commun », 1994.

Bourdieu Pierre, *La Noblesse d'État, Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

Clot Yves, *Le travail sans l'homme?, Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Paris, La découverte, 1995.

Coser Lewis Alfred, *Masters of sociological thought, Ideas in historical and social context*, New York, 2nd Edition, HBJ, 1977.

De Singly François, *Les uns avec les autres, Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Armand Colin, 2003.

Delcroix Catherine, *Ombres et lumières de la famille Nour, Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Payot, 2005.

Dubet François, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

Dubet François, « L'individu comme ressort théorique dans les sciences sociales », <http://www.espacetemps.net/document1438.html>, consulté le 27 11 12.

Dubar Claude, *La socialisation*, Paris, Ed. Armand Colin, 2010.

Durkheim Emile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1967.

Durkheim Emile, *Le suicide*, Paris, PUF, 1995.

Giddens Anthony., *La Constitution de la société. Élément de la théorie de la structuration*, Paris, Quadrige/PUF, 2005.

Hervieu Bertrand et Danielle Hervieu-Leger, *Le retour à la nature : au fond de la forêt, l'État*, Paris, Seuil, 1979.

Hughes Everett Cherrington, Institutional office and the person, *American journal of sociology*, XI.III, p.409-430, 1937.

Hughes Everett Cherrington, *Men and their work*, Glencoe, The free presse, 1967.

Jacob Annie, *Le travail reflet des cultures, du sauvage indolent au travailleur productif*, Paris, PUF, 1994.

Kayser Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, A. Colin, 1990.

Khellil Mohand, *Sociologie de l'intégration*, Paris, PUF, 1997.

Malson Lucien, *Les enfants sauvages*, Paris, Editions 10/18, 2003.

Mead George Herbert, *Mind, Self and Society*, Chicago, The University of Chicago Press, 1934.

Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte (4^{ème} ed.), 2005.

Piaget Jean, *Le jugement moral chez l'enfant*, PUF, Paris, 1932.

Lapeyronnie Didier, Quelle intégration?, in Bertrand Roche et Christophe Martin (dir), *L'insécurité dans la ville*, 2003.

Rambaud Placide, *La sociologie rurale*, Paris, l'EHESS, 1976.

Schnapper Dominique, *Qu'est- ce que l'intégration ?*, Gallimard, 2007.

Schnapper Dominique, L'utopie démocratique de l'égalité, Paris, *Hommes & Migrations*, N° 1294, novembre-décembre 2011.

Touraine Alain et Farhad Khosrokhavar, *La recherche de soi, Dialogue sur le sujet*, Paris, Fayard, 2000.

Touraine Alain, *Qu'est- ce que la démocratie ?*, Paris, 1994, Fayard.

Vahabi Nader, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, Paris, L'Harmattan, février 2008.

Weil Patrick, *La France et ses étrangers : L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1991.

Weil Patrick, *La république et sa diversité, Immigration, intégration, discrimination*, Paris, Seuil, 2005.

Wieviorka Michel, L'intégration : un concept en difficulté, *Cahiers internationaux de sociologie*, 2008, N° 125.

Wieviorka Michel, *Pour la prochaine gauche*, Paris, Robert Laffont, 2011.

Wieviorka Michel, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2011.

Champ migratoire et récits de vie

Appadurai Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la Globalisation*, Paris, Payot, 2001.

Badie Bertrand, *Un monde sans souveraineté, Les Etats entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999.

Badie Bertrand et Catherine Wihtol de Wenden, sous la direction, *Le défi migratoire, questions de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.

Beauchemin Cris, Christelle Hamel et Patrick Simon, *Trajectoires et Origines, Enquête sur la diversité des populations en France*, INSEE, 2010.

Begag Azouz, *L'intégration*, Paris, Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2003.

Bertaux Daniel, *L'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2006.

Bigo Didier et Elspeth Guild, *la mise à l'écart des étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Brettell Caroline B et James F. Hollifield, *Migration Theory: Talking across Disciplines*, USA, Routledge, 2007.

Castles Stephen, Conference on Theories of Migration and Social Change, St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, Tuesday 1st – Thursday 3rd July 2008, <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/stephen-castles-understanding-global-migration>, consulté le 30.06.2012.

Castles Stephen, Migration and Community Formation under Conditions of Globalization, *International Migration Review*, 36 (4), 1143-1168, 2002.

Charlery de la Masselière Bernard., Thibaud B., Duvat-Magnan V. (dir.). *Dynamiques rurales dans les pays du Sud. L'enjeu territorial*. Presses Universitaires du Mirail. Coll. Ruralités Nord-Sud. 2013.

Charlery de la Masselière Bernard, Fr. Bart, S. Racaud, A. Bonnassieux, C. Baron. *Mountains and urbanization in East Africa* (à paraître, Dar es Salaam, Mkuki na Nyota 2013).

Charlery de la Masselière Bernard, *Le défi de la pauvreté*, in : GUIBERT M. & JEAN Y., *Dynamique des espaces ruraux dans le monde*, Armand Colin, Paris, 2011, p. 77- 100

Cohen Robin, Diaspora : changing meaning and Limits of the Concept, in W. Berthomière, Ch. Chivillon, (dir), collectif, *Les diasporas dans le monde contemporain, Un état des lieux*, Paris, Karthala, 2006.

- De Genova Nicholas P., Migrant "illegality" and deportability in every day life, *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, october 2002, p. 419-447.
- Delcroix Catherine, *Ombres et lumière de la famille Nour. Comment certains résistent à la précarité ?* Paris, Payot, 2005.
- Dufoix Stéphane, *Politiques d'exil*, Paris, PUF, 2002.
- Goussef Catherine, *L'exil russe, la fabrique du réfugié apatride*, Paris, CNRS Editions, 2008.
- INRA-INSEE, « Les campagnes et leurs villes. Portrait social », *Contours et caractères*, Paris, INSEE, 1998.
- KUNZ Egon F, The analytic Framework, Exile and resettlement: refugee theory, *Revue IMR* volume.15 N°1, p. 42-51.
- Laacher Smaïn, *Dictionnaire de l'immigration*, Larousse, 2012.
- Laacher Smaïn, *Le peuple des clandestins*, Paris, éditions Calmann-Lévy, 2007.
- Lee Everett, A theory of migration, *Demography*, N°3, 1966, p. 282-297.
- Martiniello Marco, Andrea Rea, Christine Timerman, Johan Wets, *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Academia Press, Grent, Belgique, 2010.
- Martiniello Marco, *La démocratie multiculturelle, Citoyenneté, Diversité, justice sociale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2011.
- Massey Douglas S et al, Theories of International Migration: A Review and Appraisal, *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 3. (Sep., 1993), p. 431-466.
- Milton Myron Gordon, *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University press, 2009.
- Noiriel Gérard, Dossier Représentations nationales et pouvoirs d'Etat, *Genèses*, avril 1997, p. 25-44.
- Noiriel Gérard, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*, Éditions du Seuil, Paris, 1988.
- Noiriel Gérard, *La tyrannie du National*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.
- Park Robert Ezra and Ernest W. Burgess, *Introduction to the science of sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1921.
- Péraldi Michel, Des "pateras" au transnationalisme. Formes sociales et image politique des mouvements migratoires au Maroc, *Hommes & Migrations*, N°1266, mars-avril 2007, p.67.
- Péraldi Michel, *La fin des norias ?*, Paris, Maisonneuve et Larousse, 2002.
- Péraldi Michel, *D'une Afrique à l'autre, Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala, 2011.

Perrin Nicolas, *Demandeurs d'asile, réfugiés et apatrides en Belgique*, centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, juillet 2008.

Portes Alejandro., « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, p. 1-24.

PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humains, rapport mondial sur le développement humain*, Paris, La Découverte, 2009.

Benoit Petit, *L'Allemagne de l'Est (1948 – 1989), Religion et politique en mutation*, Presses universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2011 Novembre, 678 p.

Benoit Petit, « Czestochowa : évolution du catholicisme polonais de la Pologne communiste aux défis de la mondialisation », *Kephas*, 2011, juin, p. 25 – 42.

Rea Andrea, Maryse Tripier, *Sociologie de l'Immigration*, Paris, La Découverte, 2008.

Richmond Anthony H., « Sociological Theories of International Migration. The case of Refugees », *Current Sociology*, 36 (2), 1988, p. 7-25.

Sayad Abdelmalek, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999.

Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, De Boeck, 1997.

Shain, Yossi, « Who is a political exile ? », *International Migration*, vol. 26, N°4, 1988.

Simmel Georg, « Digression sur l'étranger », in *L'Ecole de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Présentation Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier, 1990, p. 53-59.

Sorokin Pitirim, *Social and Cultural Mobility*, New York, The Free Press, 1959.

Strauss Anselme, *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par Isabelle Bazanger, Paris, L'Harmattan, 1992.

Tarrius Alain, *La Mondialisation par le bas : Les Nouveaux Nomades de l'économie souterraine*, Paris, Ballard, 2002.

Têtu-Delage Marie-Thérèse, *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*, La Découverte, 2009.

Vahabi Nader, *Récits de vie des exilés iraniens, de la rupture biographique à la nouvelle identité*, Paris, Elzévir, 2009.

Vahabi Nader, *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, L'Harmattan, 2011.

Vahabi Nader, « Genèse de la diaspora iranienne en France », *Migrations et Société*, N° 139, Janvier-février 2012.

Vahabi Nader, *Atlas de la diaspora iranienne*, Paris, Karthala, 2012, p. 206-208.

Wallerstein Immanuel, *The Modern World System : Capitalist Agriculture and the Emergence of the European World System in the Sixteenth Century*, New York, Academic Press, 1974.

Wihtol De Wenden Catherine, *La question migratoire au XXIème siècle, migrations, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2010.

Wihtol De Wenden Catherine, *Atlas des migrations dans le monde, Réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Autrement, 2005.

L'Iran contemporain

Adelkhah Fariba, *La Révolution sous le voile*, Paris, éditions Karthala, 1991.

Adelkhah Fariba, Les Iraniens de Californie : si la République islamique n'existait pas, *Les Études du CERI-n° 75*- mai 2001, p. 1-40.

Adelkhah Fariba, *Les mille et une frontières de l'Iran, Quand les voyages forment la nation*, Karthala, 2012.

Al Ahmad Djalal, *L'occidentalité (gharbzadeghi)*, Paris, L'Harmattan, 1988.

Arjomand Said Amir, *The Turban for the Crown. The Islamic Revolution in Iran*, Oxford University Press, 1988.

Balay Christophe, *La Genèse du roman persan moderne*, Institut français de recherche en Iran, 1998.

Balay Christophe, *Le roi des noir-vêtus*, traduit de persan, Paris, L'Inventaire, 2002.

Balay Christophe, Michel Cuypers, *Aux sources de la nouvelle persane*, Institut français de recherche en Iran, 1998.

Destrée Annette, *Les fonctionnaires belges au service de la Perse, 1898-1915*, Téhéran, Acta Iranica, 1976.

Djalili Mohammamad-Reza, *Iran : l'illusion réformiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

Djalili Mohamad-Reza, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Complexe, 2005.

Hellot-Bellier Florence, *France-Iran, quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007.

Fathi Asghar, *Iranian refugees and exiles since Khomeiny*, California, Mazda, 1991, Maboud Ansari, *The making of the Iranian Community in America*, Pardis Press, INC, 1992.

Hourcade Bernard, *Iran, nouvelle identité d'une république*, Paris, Editions Berlin, 2002.

Kasravi Ahmad, *Tariche mashrouteh Iran, (Histoire de la révolution constitutionnelle de l'Iran)*, non traduit en français, Téhéran, édition Amir Kabir, 2008.

Khomeyni R., *Hokomaté eslâmi (l'Etat islamique)*, Téhéran, éd. Amir Kabir, 1980.

Khosrokhavar Farhad, *Utopie sacrifiée*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1993.

Khosrokhavar F. et Vieille P., *Le discours populaire de la Révolution iranienne*, éd. Contemporanéité, 1990, 2 vol.

Khosrokhavar Farhad, *Anthropologie de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Kotobi Morteza, *Iran, une première République, Le grand Satan et la tulipe*, Paris, éd. Sa, 1987.

Kian-Thiébaud Azadeh, *La République islamique d'Iran, De la maison du Guide à la raison d'Etat*, Paris, Michalon, 2005.

Ladier-Fouladi Marie, *Iran, un monde de paradoxes*, L'Atalante, 2009.

Nahavandi Firouzeh, *Aux sources de la Révolution iranienne*, Paris, L'Harmattan, 1988.

Nassehi-Behnam Vida, *Diaspora iranienne en France : changement et continuité*, *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, N 30, juin-décembre 2000.

Richard Yan, *L'Iran, Naissance d'une république islamique*, Paris, éditions de La Martinière, 2006.

Satrapi Marjane, *Persépolis*, Paris, éd. L'Association, Quatrième édition, 2000.

Shayegan Dariuch, *Qu'est-ce qu'une révolution religieuse ?*, Paris, Les Presses d'aujourd'hui, 1982.

Vahabi Nader, *Iran : une révolution civile ?*, *Fondation pour l'innovation politique*, novembre 2009, <http://www.fondapol.org/etude/1603/>

Les publications de Nader VAHABI

A- Livres

1. *Le demain sans frontière de l'exil*, entretien avec un musicien en langue iranienne, Cologne, Allemagne, 2013, 154p.
2. *La quatrième socialisation de la diaspora iranienne en Belgique*, en cours de publication chez Orizons, 2013, 347p.
3. *Atlas de la diaspora iranienne*, Paris, Karthala, 2012, 240 p.
4. *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, Paris, L'Harmattan, 2011, 210 p
5. *La migration iranienne en Belgique, Une diaspora par défaut*, traduit en persan, Cologne, Frough, 2012, 197p.
6. *Récits de vie des exilés iraniens, de la rupture biographique à la nouvelle identité*, Paris, Elzévir, 2009, 353 p.
7. Publication de la thèse, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, L'Harmattan, 2008, 247 p.
8. *Sociologie du pénal dans la période de transition, Le cas de procès de Saddam Hussein*, en langue iranienne, 1^{ème} édition 2007, 2^{ème} édition, Cologne, Allemagne, Frough, 2012, 371 p.

B- Articles

1) En français et en anglais

1. La sociologie de la carrière migratoire : le cas des migrants iraniens en Europe, *Migrations & Société*, Vol 25, N° 149, septembre-octobre 2013,
2. La sociologie des réseaux « dormants », Anatomie du mouvement vert, *CAHIERS DE L'ORIENT*, printemps, p.77-103, 2013.
3. La diaspora iranienne en France, profil sociodémographique revue *Migrations et Société*, admis, en attente de publication.
4. Iran : banalisation de la peine de mort, site ECPM, Paris 2012.
5. Where does Iran stand a year before the elections? Sit Eoroasiane, 2012.
6. Genèse de la diaspora iranienne en France, Une analyse sociohistorique et démographique, Revue *Migrations société*, N° 139, p.27-47, Janvier-février 2012.
7. Dossier sous la direction, pour une introduction au forum sur le « Printemps arabe », Paris, *La revue conflit & cultures*, N° 84, p.99-107, 2012.

8. Trajectoire clandestine et État de droit, Revue *Bulletin européen des sciences sociales*, N°7, p. 65-87, décembre 2012.
9. Iran : une révolution civile, *Fondation pour l'innovation politique*, Paris, p. 1-16, 2009.
10. Iran : civil revolution ? En anglais, *Fondation pour l'innovation politique, paris*, 1-16, 2009.
11. Direction du dossier collectif, Exil et la gestion de trajectoire, Revue *Euro-orient*, p.23-67, 2009.
12. Une enquête auprès d'exilés iraniens : l'exercice de la maïeutique sociologique face à des enquêtés réticents à se livrer, Paris, Revue *Migrations Société*, Vol.20 N° 120, pp.13-35, novembre et décembre 2008.
13. L'obstacle structurel de l'abolition de la peine de mort en Iran, <http://www.abolition.fr>, 2007.
14. La révolution iranienne à travers ses exilés, Revue CEMOTI, N° 37, p. 25-45, 2004
15. Les différents vagues de l'exil à travers la mémoire des réfugiés politiques iraniens, Revue *Euro-Orient*, N° 17, p. 40-58, 2004.

En langue persane

1. L'exilé du savoir, en langue persane, New york, *La revue Raha*, p. 15-25, 2012.
2. Sociologie de la tragédie de Mozart, en langue persane, *Revue sociologique de l'Iran*, N° 305, p. 80-91, 2011.
35. Quatre générations de la diaspora en Belgique, en langue persane, New york , *La revue Raha*, p. 80-99, 2011.
4. La sociologie de la révolution palestinienne, en langue persane, Paris, *Revue Nabard et Khlagh*, N° 152, p. 40-63, 2005.
5. La sociologie des exilés iraniens, en langue persane, *Revue sociologique de l'Iran*, N° 320, p. 50-70, 2005.